UFR Sciences Humaines & Sociales et Philosophie
Département de sociologie, ethnologie, démographie

Licence Sciences Sociales

Licence 1 – Semestre 1

Méthodologie de la sociologie

Recueil de textes

Enseignante responsable : Virginie Descoutures
TD : Virginie Descoutures (groupe 1)
Nicolas Mitrevitch (groupe 3)
Aude Riedberger (groupes 2 et 4)

Année Universitaire 2019-2020

Calendrier CM	Textes étudiés en TD = à préparer avant chaque séance
TD 1	1. Peter L. Berger, [1963] 2006. « Un centre d'intérêt personnel », ***Invitation à la sociologie***, La Découverte, coll. Grands Repères Classiques, chapitre 1, pp. 35-57.
TD 2	2. Philippe Steiner, 1999. ***La Sociologie de Durkheim***, La Découverte, coll. Repères, pp. 5-19.
TD 3	3. Catherine Colliot-Thélène, 2006. ***La Sociologie de Max Weber***, La Découverte, coll. Repères, pp. 50-67.
TD 4	4. Jean-Michel Chapoulie, 2001. ***La Tradition sociologique de Chicago***, Seuil, pp. 23-56.
TD 5	*Révisions – Contrôle : textes 1, 2, 3, 4*
Interruption des cours du 28 octobre au 3 novembre	
TD 6	5. Muriel Darmon, 2006. ***La Socialisation***, Armand Colin, coll. 128, Chapitre 2, pp. 47-66.
TD 7	6. Howard. S Becker, 1963. ***Outsiders. Etude de sociologie de la déviance***, Métaillé, pp. 32-63.
TD 8	7. Madeleine Guilbert, 1966. ***La fonction des femmes dans l'industrie***, Mouton, pp. 156-164. 8. Donald Roy, 2000. **« Deux formes de freinage dans un atelier d'usinage. Respecter un quota et tirer au flanc »**, *Sociétés contemporaines*, n°40, pp. 33-56 (trad. 1952 *American Journal of Sociology*).
TD 9	9. Laurie Laufer et Florence Rochefort (dir.), 2014. ***Qu'est-ce que le genre ?*** Payot et Rivages, pp. 7-12. 10. Isabelle Clair, 2012. **« Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel »**, *Agora Débats/Jeunesses*, n°60, pp. 67-78.
TD 10	*Révisions – Contrôle : textes 5, 6, 7, 8, 9 & 10*

Evaluation : 2 contrôles sur table. La moyenne des 2 notes déterminera la note du TD (sur 20).

NB : ce cours de méthodologie est adossé au CM Portail **Introduction à la Sociologie** (examen QCM pendant la session d'examens terminaux).

Introduction à la sociologie – Méthodologie de la sociologie

Afin de présenter ce qu'est la sociologie et montrer comment les sociologues observent, décrivent et interprètent les faits sociaux et les sociétés, ce cours se déroulera en quatre temps.

1- Présentation et généalogie de la discipline sociologique : comment est née la sociologie ?
2- Panorama de la constitution et de l'institutionnalisation de la sociologie en France, en Allemagne et aux Etats-Unis : quelles méthodes, quelles institutions, quelles grandes écoles de pensée ?
3- La notion de socialisation envisagée à partir de différentes théories développées en France, en Allemagne et aux Etats-Unis.
4- Panorama des sociologies spécialisées les plus anciennes (sociologie de la déviance, sociologie du travail, sociologie du genre).

Les TD, en lien avec le cours magistal, permettent de lire et travailler des textes qui présentent la discipline (et ce qu'elle n'est pas), les concepts, traditions ou auteurs fondateurs de la sociologie et ses contextes d'émergence ; puis un texte sur les théories de la socialisation est étudié et enfin des textes incarnant les objets et les démarches de la sociologie de la déviance, de la sociologie du travail et des organisations, et de la sociologie du genre sont présentés.
Les TD ont également pour fonction d'évaluer les connaissances, en contrôle continu, sous la forme de deux contrôles écrits à partir de questions de cours relatives aux textes étudiés.

L'enseignement « Introduction à la sociologie » s'organise sous la forme de 9 Cours Magistraux de 2h qui s'articulent à 10 séances de Travaux Dirigés de 2h. Le CM a lieu le mercredi de 11h à 13h ; les TD ont lieu, selon l'enseignant·e, les mardi (groupe 1) et vendredi (groupes 2, 3 et 4).

La présence est obligatoire en TD ***et*** en CM mais la présence n'est pas contrôlée en CM. Les absentéistes aux CM sont celles et ceux qui échouent le plus. Ne croyez pas qu'un ensemble de cours peut être « rattrapé » avec les notes d'un·e autre étudiant·e ni par la seule présence aux TD. Pour comprendre des notes, il faut avoir entendu le cours, le TD vient en complément du CM, il ne s'y substitue pas.

Plan de cours du CM

1. Qu'est-ce que la sociologie ? Contextes historique, politique et scientifique de la naissance de la sociologie.

2. L'institutionnalisation de la sociologie en France et l'école durkheimienne

3. L'institutionnalisation de la sociologie en Allemagne et la sociologie de Max Weber

4. L'institutionnalisation de la sociologie aux Etats-Unis : la tradition sociologique de Chicago, l'école interactionniste et l'école fonctionnaliste

5. Confrontation des théories de la socialisation

6. La sociologie de la famille

7. La sociologie de la déviance

8. La sociologie du travail

9. La sociologie du genre

Présentation de l'organisation du TD

Méthodologie du TD

- Les séances de TD sont obligatoires.
- A chaque séance vous devez avoir lu, annoté et épluché le texte proposé. Un texte se lit et se relit. Il doit être parfaitement assimilé.
- Tous les mots, notions ou événements inconnus devront faire l'objet de recherches complémentaires.
- Pour toutes les questions de préparation vous devez rédiger une réponse construite, claire et sans faute d'orthographe.
- Les préparations seront ramassées de manière aléatoire à chaque séance.

Objectifs

- Vous familiariser à la lecture de textes classiques en sociologie.
- Repérer les notions importantes utilisées par chaque auteur·e et pouvoir les définir.
- Avoir un échange oral avec le groupe.
- Vous exercer pour l'examen écrit semestriel du Cours Magistral (par la synthèse, la qualité d'écriture, l'exposition de références, etc.).

Bibliographie indicative pour le TD

BORLANDI Massimo, BOUDON Raymond, CHERKAOUI Mohamed, VALADE Bernard, *Dictionnaire de la pensée sociologique*, PUF, 2005.
DURAND Jean-Pierre, WEIL Robert, *Sociologie contemporaine*, Paris, Vigot, 2e édition, 2002.
LEBARON Frédéric, *Les 300 mots de la sociologie*, Paris, Dunod, 2014.
MARTIN Olivier, Emmanuelle Brun, Alexandre Mathieu-Fritz, *Je réussis en socio*, Paris, Armand Colin, coll. « licence », 2012.
ROUX Jean-Paul, ETIENNE Jean, BLOESS Françoise, NORECK Jean-Pierre, *Dictionnaire de sociologie*, Hatier, 2004.
SIMON Pierre, *Histoire de la sociologie*, Paris, PUF, 1991.

Bibliographie indicative pour le CM

AVRIL Christelle, CARTIER Marie, SERRE Delphine, *Enquêter sur le travail*, Paris, Grands Repères-La Découverte, 2010.
BERGER L. Peter, *Invitation à la sociologie*, Paris, Grands Repères Classiques- La Découverte, 2006.
CLAIR Isabelle, *Sociologie du genre*, Paris, 128-Armand Colin, 2012.
COLLIOT-THELENE Catherine, *La Sociologie de Max Weber*, Paris, Repères-La Découverte, 2006.
DARMON Muriel, *La Socialisation*, Paris, 128-Armand Colin, 2e édition, 20010.
ELIAS Norbert, *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Agora-Pocket, 1991.
HEILBRON Johan, *Naissance de la sociologie*, Marseille, Agone, 2006.
STEINER Philippe, *La Sociologie de Durkheim*, Paris, Repères-La Découverte, 4e édition, 2005.

Calendrier, contenu des TD et éléments de préparation

TD 1
Invitation à la sociologie : qu'est-ce que la sociologie ? Et qu'est-ce qu'elle n'est pas ?
Séance d'introduction et de présentation du TD

TD 2
Sociologie française : Emile Durkheim
Notions importantes : socialisme; fait social ; lien social ; morale ; institutions
Quel est le parcours de Durkheim ? Que peut-on en retenir ?
Durkheim est-il politiquement engagé ? Quelle vision a-t-il du socialisme ?
Quelles sont les différentes sociologies existantes ? Qu'est-ce que cette pluralité de courants nous indique ?

TD 3
Sociologie allemande : Max Weber
Notions importantes : sociologie compréhensive, action, rationalités, éthique
Quels sont les objectifs de la « sociologie compréhensive » ?
Définir et distinguer les 4 types de rationalités
A quels types de rationalités les effets du charisme d'un individu sur un autre peuvent-ils être renvoyés ?
Quelles sont les limites des idéaux-types de rationalité dans l'application de la sociologie compréhensive ?

TD 4
Sociologie aux Etats-Unis : Ecole de Chicago
Notions importantes : ethnographie ; observation participante ; démarche inductive ; enquête sociale/ travail social ; problèmes sociaux
Quelles sont les évolutions de Chicago entre 1840 et 1920 ?
Qu'est-ce qu'un problème urbain ? Un settlement ?
Qu'est-ce que le mouvement des réformateurs ? Qui y participe ?
Quelle place occupe le département de sociologie de l'université de Chicago aux USA ?
Quels sont les liens entre sociologie et réforme sociale ?

TD 5
REVISIONS ! (textes 1 à 4)
Evaluation : Contrôle écrit

TD 6
Théories de la socialisation : Muriel Darmon
Notions importantes : Socialisation primaire, effet socialisateur, influence socialisatrice, légitimité à socialiser ; normes
Effectuer une recherche sur la socialisation primaire/socialisation secondaire
Quelles sont les différentes thèses relatives à la socialisation familiale ?
En quoi peut-on parler d'un « homme pluriel » ?
Qu'est-ce que le capital culturel ? Se transmet-il automatiquement ?
Comment l'Etat intervient dans la socialisation ?
Qu'est-ce qu'une norme d'individualisation de l'enfant ? Comment est vu l'enfant ?
Qu'est-ce que l'effet socialisateur des groupes de pairs ?

TD 7
Sociologie de la déviance : Howard S. Becker
Notions importantes : étiquetage, déviance, séquence organisée/modèle synchronique, caractéristiques principales/caractéristiques accessoires, carrière
Qu'est-ce que la déviance ? Proposer une description de la catégorie des déviants.
Quelles sont les variations dans le processus ?
Comment s'élabore une norme ? Tout le monde peut-il être producteur de normes ?
Définir et distinguer le modèle synchronique et le modèle séquentiel de la déviance ?
Qu'est-ce qu'une carrière déviante ? Quelles en sont les étapes ?

TD 8
Sociologie du travail : Madeleine Guilbert ; Donald Roy
Notions importantes : cycle de travail, spécialisation de la main d'œuvre féminine, structure bimodale de production, tirer au flanc, boulot juteux/ boulot de merde
Quelles sont les méthodes de recherches de Madeleine Guilbert ?
Qu'observe-t-elle dans l'utilisation de l'outillage ?
Expliquer ce qu'est un cycle de travail.
Quelles sont les méthodes de recherches de Donald Roy ? En quoi permettent-elles l'étude du quotidien au travail ?
Qu'est-ce que la structure bimodale de production ?
Qu'est-ce qu'un « boulot juteux » et « un boulot de merde » ? « Tirer au flanc » ?
Qu'est-ce qu'un code social régressif ?

TD 9
Sociologie du genre : Laurie Laufer et Florence Rochefort ; Isabelle Clair
Notions importantes : genre, ordre hétérosexuel, hétéronormativité, domination masculine
Qui a introduit le concept de « genre » ? Que signifie-t-il ?
Pourquoi ne peut-on pas dire qu'il y a « une théorie du genre » ?
Présenter les méthodes de recherches d'Isabelle Clair.
Qu'est-ce que l'hétéronormativité ?
En quoi la figure du « pédé » apparaît comme une figure repoussoir des garçons ?
Expliquer en quoi consiste la vertu sexuelle des filles et quels sont les enjeux qu'elle induit à l'égard des garçons ?
Comparer identité féminine et identité masculine (normes et injonctions)

TD 10 - Semaine 12
REVISIONS ! (Textes 5 à 10)
Evaluation (contrôle écrit)

1 / Un centre d'intérêt personnel

Rares sont les histoires drôles sur les sociologues. À côté de leurs petits camarades, les psychologues qui, plus favorisés, ont pratiquement remplacé les clergymen dans l'humour américain, ils ont de quoi se sentir un peu jaloux. Dans les soirées mondaines, l'étiquette de psychologue suscite un vif intérêt, mêlé d'une hilarité un peu gênante. Dans la même situation, un sociologue n'éveille guère plus l'attention que si l'on avait annoncé un représentant en assurances. Il doit se débrouiller autrement, comme n'importe qui, pour se rendre intéressant. C'est fâcheux et injuste, mais il y a un enseignement à en tirer. La pénurie de bons mots sur les sociologues nous indique, évidemment, qu'ils ne frappent pas autant l'imagination populaire que les psychologues. Mais aussi qu'il y a probablement une certaine ambiguïté dans les représentations courantes de la sociologie. Il paraît donc utile de commencer ici par un examen de certaines de ces images.

Ce que le sociologue n'est pas

Ni un ami du genre humain

Quand on demande à des étudiants de licence pourquoi ils ont choisi la sociologie comme matière principale, on obtient souvent la réponse : « Parce que j'aime bien travailler avec les gens. » Si on leur demande ensuite ce qu'ils pensent faire comme métier, la réponse est souvent qu'ils ont l'intention de s'orienter vers le travail

social. Nous y reviendrons. D'autres réponses sont plus vagues, plus générales, mais elles indiquent toutes que l'étudiant en question préfère avoir affaire à des personnes plutôt qu'à des choses. Sont cités entre autres les métiers suivants : ressources humaines en entreprise, relations publiques, publicité, urbanisme, organisations humanitaires et caritatives. L'idée sous-jacente est que, dans toutes ces activités, on a l'occasion de « faire quelque chose pour les gens », d'« aider les gens », de « se rendre utile à la société ». L'image du sociologue qui se profile ici serait en somme une version sécularisée du pasteur protestant aux idées progressistes, avec l'animateur d'un mouvement de jeunes comme chaînon intermédiaire entre les deux modèles, religieux et profane, de la bienfaisance. La sociologie serait alors une variante moderne de la tradition typiquement américaine qui consiste à aider les gens à améliorer leur condition. Bref, le sociologue est perçu comme un professionnel qui s'adonne à des activités bénéfiques pour les individus et la société.

Un grand roman reste à écrire sur la brutale déception qui attend fatalement ceux que de telles motivations poussent à choisir ces métiers. Il est pathétique d'imaginer le sort de ces bienfaiteurs de l'humanité en herbe qui, embauchés à la direction du personnel, se voient soudain dans l'obligation de réprimer férocement une grève, ou qui, dans le secteur des relations publiques, découvrent la contribution qu'on attend d'eux à ce que les spécialistes de ce domaine appellent l'« ingénierie du consentement », ou encore qui intègrent une agence de développement urbain pour s'y former à l'univers impitoyable de la spéculation immobilière. Mais notre propos n'est pas la perte de l'innocence ; nous cherchons à caractériser une certaine image du sociologue qui est à la fois inexacte et trompeuse.

Bien sûr, il arrive que des genres de boy-scouts deviennent sociologues. Il est vrai aussi qu'une attitude bienveillante envers autrui peut se trouver à l'origine d'études en sociologie. Mais il importe de souligner qu'une attitude malveillante ou misanthrope peut tout aussi bien faire l'affaire. Les apports de la sociologie ont leur utilité dans tous les champs d'action et pas seulement dans une perspective humanitaire. Il y a des sociologues qui sont employés par des administrations qui cherchent à planifier des quartiers plus vivables. D'autres travaillent pour celles qui étudient les moyens de rayer de la carte, le cas échéant, des villes appartenant à des pays ennemis. Indépendamment des implications morales de ces différentes activités, toutes peuvent donner lieu à d'intéressantes découvertes

sociologiques. De même, on doit à la criminologie, qui est un champ particulier de la sociologie, des informations précieuses sur le crime dans la société moderne. Ces informations sont tout aussi utiles à ceux qui cherchent à enrayer la criminalité qu'à ceux qui voudraient au contraire la promouvoir. Si davantage de criminologues travaillent pour la police que pour les gangsters, cela peut s'expliquer par le sens éthique des criminologues, ou par le désir de la police d'améliorer son image de marque, voire par le manque de connaissances scientifiques des gangsters. Cela n'a rien à voir avec la nature des informations elles-mêmes. Donc « travailler avec les gens » peut vouloir dire les sortir des bidonvilles ou aider à les mettre en prison, leur vendre de la propagande ou les dépouiller de leur argent (par des moyens légaux ou non), leur faire produire de meilleures voitures ou en faire de meilleurs pilotes de bombardier. L'expression laisse donc fort à désirer pour décrire le sociologue, même si elle caractérise sans doute le mouvement initial qui pousse certains à étudier cette discipline.

Ni un théoricien du travail social

Il faut ajouter quelques remarques à propos d'une image du même ordre, celle du sociologue comme sorte de théoricien du travail social. Cette confusion s'explique par l'histoire de la sociologie aux États-Unis [1]. L'une des origines de la sociologie américaine se trouve dans les inquiétudes des travailleurs sociaux confrontés aux difficultés considérables engendrées par la révolution industrielle : croissance galopante des villes et des taudis, immigration de masse, déplacements de populations, bouleversement des modes de vie traditionnels avec comme séquelle la désorientation des individus pris dans ces mouvements. Beaucoup d'études sociologiques ont été motivées par de telles préoccupations. Aussi est-il courant pour les étudiants qui veulent s'engager dans le travail social de s'inscrire en sociologie.

Et cependant, pour l'élaboration de sa « théorie », le travail social aux États-Unis a été influencé bien davantage par la psychologie que par la sociologie. Ce n'est probablement pas sans rapport avec ce que nous venons de remarquer sur le statut respectif de la sociologie et

1. *Cf.* chapitre premier de Jean-Michel Chapoulie, *La Tradition sociologique de Chicago*, Paris, Seuil, 2001 (notamment p. 51-55).

de la psychologie dans l'imaginaire populaire. Les travailleurs sociaux ont dû mener une longue et rude bataille pour obtenir la reconnaissance sociale de leur profession et acquérir le prestige, l'influence et, bien sûr, le salaire qui sont le prix d'une telle reconnaissance. Cherchant autour d'eux une profession établie à prendre comme modèle, celui du psychiatre leur a semblé le plus naturel. C'est pourquoi de nos jours les travailleurs sociaux reçoivent leurs « clients » dans un bureau où ils mènent des « entretiens cliniques » de cinquante minutes, font un rapport en quatre exemplaires et en discutent avec leurs « superviseurs ». Ayant adopté les formes extérieures de la pratique en psychiatrie, ils en ont aussi tout naturellement absorbé l'idéologie. La « théorie » du travail social est ainsi aujourd'hui une sorte de version édulcorée de la psychanalyse, de freudisme du pauvre, qui sert à légitimer la prétention du travailleur social à aider les gens de manière « scientifique ». Peu importe ici la validité scientifique de ce bricolage théorique. Il nous suffit d'indiquer qu'il a très peu à voir avec la sociologie et qu'il est même singulièrement peu ouvert à la réalité sociale. L'amalgame de la sociologie et du travail social dans l'esprit de beaucoup est en quelque sorte une survivance de l'époque où les pionniers du travail social se colletaient avec la pauvreté plutôt qu'avec la frustration libidinale, et sans le secours d'un dictaphone [2].

Mais même si la profession du travail social ne s'était pas engouffrée dans le wagon du psychologisme ambiant, l'image du sociologue comme théoricien de cette activité professionnelle serait trompeuse. Quelle que soit la rationalisation théorique adoptée, le travail social est une *pratique*. La sociologie n'est pas une pratique sociale, c'est un *effort pour comprendre* la société. Bien entendu, cette compréhension peut servir au praticien. Je pense pour ma part qu'une compréhension plus approfondie de la sociologie serait pour le travailleur social d'une grande utilité et lui épargnerait la peine de s'enfoncer dans les profondeurs mythiques du « subconscient » pour expliquer des choses qui en général sont conscientes, beaucoup plus simples et, en fait, de nature *sociale*. Mais rien dans la démarche de la sociologie, qui consiste à chercher à comprendre la société, ne conduit nécessairement à la pratique du travail social, pas

2. Pour comparer avec les pratiques professionnelles du travail social en France, *cf.* Jacques Ion et Bertrand Ravon, *Les Travailleurs sociaux* (Paris, La Découverte, « Repères », 2005 et notamment le chapitre IV sur les « pratiques et savoirs »).

Max Weber

Max Weber (1863-1920) est une des figures majeures du développement de la sociologie. Profondément enraciné dans le milieu intellectuel allemand de son époque, il continue d'influencer la sociologie bien au-delà des frontières de son pays. Son approche est particulièrement marquée par sa subtilité philosophique et sa profonde connaissance de l'histoire. Ses analyses minutieuses sont fondées sur des exemples tirés d'une extraordinaire diversité de cultures différentes. On trouve une présentation éloquente de la conception wébérienne de la sociologie comme discipline scientifique dans l'essai sur la science comme vocation traduit en anglais *in* Edward A. Shils et Henry A. Finch (tr. et dir.), *The Methodology of the Social Sciences* (Chicago, Free Press, 1949). Le même volume comporte d'autres formulations de la méthode scientifique selon Weber (a).

(a) « La vocation de savant », traduit en 1959 dans le recueil *Le Savant et le Politique* (Paris, Plon, « 10-18 »), a été retraduit récemment dans une édition critique : « La profession et la vocation de savant », *in Le Savant et le Politique* (Paris, La Découverte, 2003). Les principaux textes méthodologiques sont traduits dans *Essais sur la théorie de la science* (Paris, Plon, 1965). Pour une introduction d'ensemble à l'œuvre de Weber, *cf.* Catherine Colliot-Thélène, *La Sociologie de Max Weber* (Paris, La Découverte, « Repères », 2006).

plus qu'à une autre pratique. On peut certainement recommander la perspective sociologique aux travailleurs sociaux, mais également aux vendeurs, au personnel soignant, aux prédicateurs et aux politiciens, à tous ceux dont le métier est d'influencer les gens, quels que soient le but ou la justification morale de l'entreprise.

Cette conception de la démarche sociologique est implicite dans l'affirmation classique de Max Weber, une des figures les plus importantes de l'histoire de la discipline, qui postule la « neutralité axiologique » de la sociologie. Il nous faudra y revenir à plusieurs reprises, aussi vaut-il la peine de développer un peu ce point ici. Cette affirmation ne veut nullement dire que le sociologue ne partage ou ne devrait partager aucune valeur morale. C'est d'ailleurs à peu près impossible pour un être humain de vivre sans adhérer à des valeurs, ce qui n'empêche nullement qu'il y ait une gamme extrêmement variée de valeurs possibles. Comme tout un chacun, en tant que citoyen, personne privée, membre d'une Église ou d'autres associations, le sociologue partagera des valeurs. Mais dans le cadre de son activité de sociologue, l'unique valeur fondamentale qu'il doit

respecter est celle de l'intégrité scientifique. Naturellement, étant humain, il devra prendre en compte ses convictions personnelles, ses émotions et ses préjugés. Mais essayer de les comprendre et de les contrôler, comme autant de *biais* à éliminer le mieux possible de son travail, fait partie intégrante de sa formation intellectuelle. Certes, la chose n'est pas toujours aisée, mais elle n'est pas impossible. Le sociologue essaie de percevoir la réalité. Il peut avoir des espoirs ou des craintes sur ce qu'il s'apprête à découvrir. Mais il doit s'efforcer de poser un regard indépendant de ses espoirs ou de ses craintes. C'est donc vers un acte de pure perception, aussi pure qu'il est humainement possible, que tend la sociologie.

Une analogie permettra peut-être de mieux comprendre cela. Dans un conflit politique ou militaire, on a intérêt à se procurer les informations des services secrets du camp opposé. Mais ces informations n'ont de valeur que si elles sont non biaisées. Un rapport d'espionnage rédigé en fonction de l'idéologie ou des ambitions des supérieurs de son auteur n'est d'aucune utilité, ni pour l'ennemi, s'il parvient à se le procurer, ni pour le camp de l'espion. On a pu dire qu'une des faiblesses du système d'espionnage des pays totalitaires tient à ce que les agents secrets ne disent pas ce qu'ils savent mais ce que leurs supérieurs désirent entendre. C'est là, bien sûr, du mauvais espionnage. Un bon agent rapporte ce qu'il sait : d'autres que lui décident ce qu'il y a lieu de faire sur la base de ses informations. Il en va du sociologue comme de l'espion. Son travail consiste à rendre compte aussi exactement que possible d'un terrain social donné. D'autres auront à décider ce qu'il y aurait lieu d'y modifier, ou, s'il en décide lui-même, ce ne sera pas dans son rôle de sociologue. Ce n'est pas pour autant, je tiens à le souligner, que le sociologue est dégagé de la responsabilité de s'informer des intentions de ses employeurs et de l'usage qu'ils feront de son travail. Mais ce type de questionnement-là n'est pas sociologique : ce sont les questions que tout un chacun doit se poser sur la portée de ses actes en société. De même, la biologie peut servir à guérir ou à tuer : n'allons pas en conclure que le biologiste est irresponsable de l'usage qui est fait de ses découvertes. Mais quand il se pose cette question, ce n'est pas une question de biologie.

Ni un réformateur

Une autre image du sociologue, liée aux deux précédentes, est celle du réformateur social. Cette image aussi plonge ses racines dans l'histoire des États-Unis et de l'Europe. Auguste Comte, le philosophe français du début du XIX[e] siècle qui inventa le terme « sociologie », y voyait une doctrine de progrès, une sorte de successeur laïque de la théologie comme reine de toutes les sciences. Dans cette vision, la sociologie est posée en arbitre de toutes les branches du savoir, pour le bienfait de l'humanité. Même débarrassée de ses prétentions les plus extravagantes, cette idée a eu le plus grand mal à s'effacer de l'histoire de la sociologie française. Aux États-Unis aussi, elle a eu des effets : ainsi, au tout début, des disciples de Comte proposèrent le plus sérieusement du monde au président de Brown [3] que tous les départements de cette université soient organisés sous l'égide de la sociologie. Pratiquement aucun sociologue aujourd'hui, et certainement aucun aux États-Unis, ne se ferait une telle idée de son rôle. Mais c'est par une sorte de survivance de cette conception que l'on attend des sociologues qu'ils proposent des projets de réformes sur une foule de problèmes sociaux.

Pour qui veut défendre certaines valeurs, et j'en suis, il est gratifiant de voir que des découvertes sociologiques ont pu, dans plusieurs domaines, contribuer à améliorer le sort de groupes sociaux, en révélant le scandale de leur condition, en dissipant des illusions collectives ou en montrant que des résultats socialement désirables pouvaient être obtenus de manière plus humaine. On peut citer en exemple l'effet des connaissances sociologiques sur les pratiques d'application des peines en Occident. Ou encore l'usage d'études sociologiques en amont de la décision de la Cour suprême en 1954 sur la ségrégation raciale dans les écoles publiques [4]. On pourrait aussi aller voir du côté de recherches sur la planification plus harmonieuse du développement urbain. Nul doute qu'un sociologue qui nourrit des préoccupations morales ou politiques ne trouve là matière à satisfaction. Mais, là encore, ne l'oublions pas, il ne s'agit pas de connaissance sociologique en tant que telle, mais

3. Fondée en 1764, Brown est une des huit universités prestigieuses du Nord-Est regroupées dans l'association de l'Ivy League, les autres étant Harvard, Yale, Pennsylvania, Princeton, Columbia, Dartmouth et Cornell.

4. Cette décision a rendu illégale la ségrégation raciale dans les écoles publiques, et, implicitement, dans les autres institutions publiques.

d'applications de celle-ci. On voit bien comment les mêmes connaissances pourraient être appliquées avec des intentions contraires. On peut utiliser la compréhension sociologique de la dynamique du préjugé racial avec la même efficacité pour promouvoir la haine raciale que pour favoriser le respect mutuel. Les connaissances acquises sur la nature de la solidarité humaine peuvent être mises au service de régimes totalitaires ou démocratiques. Il est réaliste de constater que les mêmes mécanismes producteurs de consensus peuvent être utilisés par un animateur de colonie de vacances dans les Adirondacks [5] ou par un communiste chargé du lavage du cerveau dans un camp de prisonniers en Chine. On admettra volontiers que des sociologues soient consultés à l'occasion quand il s'agit de changer des conditions sociales jugées indésirables. Mais l'image du sociologue comme réformateur de la société relève de la même confusion des genres que celle qui l'identifie aux travailleurs sociaux.

Ni un collecteur de statistiques

Ces images ont toutes quelque chose de daté, mais il en est d'autres plus modernes, en rapport avec des évolutions plus récentes de la discipline. Ainsi, celle du sociologue comme collecteur de statistiques sur le comportement humain, où il fait essentiellement figure d'assistant de l'ordinateur. Armé d'un questionnaire, il interroge des gens choisis aléatoirement, puis revient saisir les données sur d'innombrables cartes perforées dont il nourrit une machine [6]. Bien entendu, il dispose pour ce faire d'un personnel et d'un budget importants. Cette image sous-entend que tous ces efforts aboutissent à trois fois rien et ne font que formuler de manière pédante ce que tout le monde sait déjà. On a pu dire, de façon peu charitable, qu'un sociologue, c'est un type qui dépense 100 000 dollars pour trouver l'adresse d'une maison de passe.

Le public a trouvé une confirmation de cette image dans les activités de nombreux organismes pour ainsi dire parasociologiques, principalement dans le secteur des études d'opinion et du

5. Montagnes du nord-est de l'État de New York.

6. Dans les années 1960, pour traiter informatiquement les données d'enquête, il fallait en transcrire le codage sur des cartes perforées où des colonnes représentaient les variables, et les perforations sur ces colonnes les modalités de ces variables.

marketing. Le sondeur est devenu une figure familière de la vie courante, qui dérange les gens pour leur demander leur opinion sur tout et n'importe quoi, de la politique étrangère au papier hygiénique. Les méthodes utilisées dans les instituts de sondage sont très proches de celles des sociologues, ce qui explique la diffusion de cette image de la sociologie. Les travaux de Kinsey [7] sur les comportements sexuels des Américains ont sûrement bien contribué à la renforcer. Qu'il s'agisse des caresses préconjugales, du vote républicain ou du pourcentage des victimes de violences commises par les bandes de quartiers, la question sociologique de base serait toujours « combien ? » ou « combien de fois ? ». Entre parenthèses, les rares plaisanteries qui courent sur les sociologues portent généralement sur leur image de statisticien (j'en laisse le contenu à l'imagination du lecteur).

Il me faut tout de même reconnaître, à regret, que cette image du métier de sociologue n'est pas entièrement dénuée de fondement. Peu après la Première Guerre mondiale, la sociologie américaine a résolument tourné le dos à la théorie pour s'investir dans des études empiriques d'objet très limité. Dans ce nouveau contexte, les sociologues ont considérablement élaboré leurs techniques de recherche où, tout naturellement, les techniques statistiques ont pris une place de choix. Depuis le milieu des années 1940, on observe un regain d'intérêt pour la théorie, et il y a lieu de penser que la tendance à sortir d'un empirisme trop étriqué va aller en s'accentuant. Toujours est-il qu'une part essentielle de la recherche sociologique dans ce pays consiste encore en petites études sur d'obscurs fragments de la vie sociale, sans le moindre lien avec des considérations théoriques plus générales. Un coup d'œil sur le sommaire des grandes revues ou sur le programme des colloques suffira pour vérifier ce constat.

Cette tendance est renforcée par le mode d'organisation et de rétribution du monde académique américain. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont administrés par des gens très occupés, qui n'ont ni le loisir ni l'envie de se pencher sur les productions ésotériques de leurs savants employés. C'est pourtant à

7. Zoologue, Alfred C. Kinsey (1894-1956) a collecté de 1939 à 1954 les réponses de plus de 12 000 Américains à un long questionnaire, dont sont issus les « rapports Kinsey » (tr. fr. *Le Comportement sexuel de l'homme*, Paris, Éditions du Pavois, 1948 ; *Le Comportement sexuel de la femme*, Paris, Amiot-Dumont, 1954). *Cf.* Maryse Jaspard, *Sociologie des comportements sexuels* (Paris, La Découverte, « Repères », 2005, p. 69-71).

ces administrateurs qu'incombent les décisions en matière de recrutement, de licenciement, de promotion et de titularisation du personnel académique. De quels critères disposent-ils ? On ne peut s'attendre à ce qu'ils lisent les publications des professeurs, ils n'en ont pas le temps, et, au moins dans les disciplines plus techniques, ils ne sont pas qualifiés pour juger du fond. Les opinions des collègues sont suspectes *a priori*, car la vie académique normale est une jungle où se livrent d'âpres combats entre factions : on ne peut se fier à aucune pour donner un jugement objectif sur ses membres ou sur ceux d'un groupe opposé. Consulter les étudiants serait encore moins fiable. Il ne reste aux administrateurs qu'un petit nombre d'options également insatisfaisantes. Ils peuvent partir du principe que l'institution est une grande famille harmonieuse où tout le monde obtient de l'avancement sur l'échelle statutaire au même rythme, indépendamment du mérite. Assez largement pratiquée, cette méthode devient difficile à appliquer à notre époque de compétition pour la réputation et les subventions. Ils peuvent aussi s'appuyer sur les recommandations d'une clique, choisie en fonction de critères plus ou moins rationnels : on voit d'ici les difficultés politiques pour le gestionnaire confronté à un groupe professionnel jaloux de son indépendance. Reste la troisième option, la plus couramment utilisée : se rabattre sur les normes de productivité, comme dans le milieu des affaires. Comme il est très difficile de juger de la productivité d'un chercheur dans un domaine qu'on connaît mal, il faut se débrouiller pour savoir comment le chercheur en question est perçu par ses pairs les plus objectifs dans le domaine. On suppose alors que ce jugement peut se déduire du nombre de livres ou d'articles que les éditeurs ou les directeurs de revues scientifiques acceptent de publier de lui. Ce qui oblige les chercheurs à donner la priorité à ce dont on peut facilement et rapidement tirer un bon petit article susceptible d'être accepté par une revue savante. Pour un sociologue, cela revient à une petite étude empirique sur un sujet bien circonscrit, qui demande en général d'appliquer des techniques statistiques. Cette tendance est renforcée par le fait que la plupart des revues de la discipline ont un préjugé contre les articles qui ne contiennent pas un minimum de données statistiques. Et voilà pourquoi les jeunes sociologues ambitieux qui végètent dans un petit campus de province et aspirent aux pâturages plus gras des grandes universités nous infligent à jet continu de petites études statistiques sur les fréquentations préconjugales de leurs étudiants, les

opinions politiques des habitants du coin ou le système de classes d'un hameau à quelques heures de route de leur campus. Ce système n'est d'ailleurs pas si horrible qu'il peut sembler aux nouveaux venus, car ses exigences rituelles ont le mérite d'être claires pour tout le monde. Résultat : un individu sensé ne lit guère, dans les revues sociologiques, que les comptes rendus d'ouvrages et les nécrologies, et ne fréquente les congrès que s'il cherche un poste ou a d'autres intrigues à fomenter.

L'importance donnée aux techniques statistiques dans la sociologie américaine remplit donc des fonctions rituelles qui s'expliquent bien par le système de pouvoir à l'intérieur duquel la plupart des sociologues doivent faire carrière. La plupart d'entre eux ne connaissent guère, en matière de statistiques, que des recettes, et éprouvent à leur égard le mélange de crainte respectueuse, d'ignorance et de manipulation timide qui est celui d'un pauvre prêtre de campagne pour les puissantes périodes latines de la théologie thomiste. Cela étant compris, on voit bien qu'il ne faut pas juger la sociologie sur ce genre d'aberrations. C'est ainsi que l'on devient, en somme, un sociologue averti sur la sociologie, capable de distinguer, au-delà des apparences extérieures, la grâce qui se cache derrière.

En elles-mêmes, les données statistiques ne font pas la sociologie. Elles ne jouent ce rôle que quand elles sont interprétées sociologiquement, placées dans un cadre de référence théorique de nature sociologique. Décompter des caractéristiques et même établir des corrélations entre elles, ce n'est pas de la sociologie. Ainsi est-elle pratiquement absente des rapports Kinsey. Ce qui ne veut pas dire que les données de ces études sont fausses ni qu'elles n'ont aucune pertinence pour une compréhension sociologique. Ce sont, en elles-mêmes, des matériaux bruts qui peuvent faire l'objet d'une interprétation sociologique. Mais l'interprétation doit aller au-delà des données. Le sociologue ne peut pas se satisfaire de tableaux indiquant la fréquence des caresses préconjugales ou des pratiques homosexuelles. Ces chiffres n'ont de sens pour lui qu'en fonction de ce qu'ils impliquent de façon beaucoup plus large pour notre compréhension des institutions et des valeurs de notre société. Pour parvenir à cette compréhension, il aura souvent recours aux techniques statistiques, surtout pour traiter des phénomènes de masse de la vie sociale moderne. Mais la sociologie ne consiste pas davantage à établir des statistiques que la philologie ne consiste à

conjuguer des verbes irréguliers ou la chimie à produire des odeurs nauséabondes dans des éprouvettes.

Ni un spécialiste de la méthodologie

Une autre image du sociologue qui a cours aujourd'hui, assez proche de celle du statisticien, fait de lui quelqu'un qui cherche surtout à élaborer une méthode scientifique pour l'appliquer ensuite aux phénomènes humains. Cette image est très répandue dans les humanités, où on la tient pour preuve que la sociologie est une forme de barbarie intellectuelle. Pour une part, cette critique de la sociologie par les littéraires prend la forme d'un commentaire acerbe sur le jargon impossible dans lequel sont couchés bien des écrits sociologiques. Les auteurs de ces critiques se posent naturellement en gardiens des traditions classiques du savoir de l'honnête homme.

On pourrait bien sûr répondre à ces critiques par un argument *ad hominem* : la barbarie intellectuelle semble également partagée par toutes les disciplines académiques qui traitent du phénomène de l'« homme ». Mais, comme ce serait un procédé indigne, je suis prêt à admettre qu'en vérité, une bonne part de ce qui passe pour de la sociologie mérite le qualificatif de barbare, si l'on entend par là une ignorance de l'histoire et de la philosophie, une expertise étroite et dépourvue d'horizons plus larges, un souci de technicité et une absence complète de sensibilité littéraire. Là encore, on peut expliquer ces traits de manière sociologique dans le cadre de la situation actuelle du monde académique. La course au prestige et aux postes dans des disciplines elles-mêmes de plus en plus complexes oblige à se spécialiser, ce qui conduit trop fréquemment à limiter de façon désolante sa sphère d'intérêts. Mais il serait faux d'identifier la sociologie à une tendance qui touche tous les domaines intellectuels.

Dès sa fondation, la sociologie s'est pensée comme science. Le sens précis de cette autoproclamation a suscité bien des controverses. Les sociologues allemands par exemple ont mis l'accent sur la différence entre les sciences sociales et les sciences de la nature, beaucoup plus fortement que leurs collègues français ou américains. Mais, d'une façon générale, l'allégeance des sociologues à l'ethos scientifique signifie qu'ils sont d'accord pour respecter certains types de procédures scientifiques. Pour être fidèles à leur vocation, ils doivent faire reposer leurs affirmations sur l'observation de certaines règles de démonstration, de manière à permettre à d'autres de

les vérifier, de les reproduire ou d'affiner ces découvertes. C'est souvent cette rigueur scientifique qui donne des raisons de lire un ouvrage de sociologie plutôt qu'un roman, par exemple, sur le même sujet, même si le roman est écrit dans une langue plus suggestive et convaincante. En développant leurs règles scientifiques de démonstration, les sociologues ont forcément dû réfléchir à des questions de méthode. C'est pourquoi la méthodologie est une partie nécessaire et valide de l'entreprise sociologique.

Mais il est vrai que certains sociologues, particulièrement aux États-Unis, ont poussé si loin les préoccupations méthodologiques, qu'ils ont cessé de s'intéresser à la société. Du coup, ils n'ont rien apporté d'important au savoir sur la vie sociale, tant il est vrai qu'en science comme en amour, trop de concentration sur la technique conduit assez sûrement à l'impuissance. Cette fixation sur la méthodologie s'explique en grande partie par le besoin de faire reconnaître une discipline relativement nouvelle sur la scène universitaire. Comme la science est quelque chose de sacré aux yeux du public américain et notamment des professeurs d'université, le désir d'imiter les procédures des sciences de la nature plus anciennes est très fort chez les nouveaux venus sur le marché de l'érudition. Succombant à ce désir, la psychologie expérimentale, par exemple, a tant fait que ses objets de recherche n'ont généralement plus rien à voir avec les êtres humains et leurs actions. Ce qui est paradoxal, c'est que les sciences de la nature ont maintenant abandonné ce dogmatisme positiviste que leurs imitateurs se donnent encore tant de mal à adopter. Mais là n'est pas mon propos. Je dirai seulement que, comparée à certaines disciplines proches, la sociologie est parvenue à éviter les exagérations les plus grotesques de ce « méthodologisme ». À mesure qu'elle consolide son statut académique, on peut espérer que ce complexe d'infériorité méthodologique s'atténuera encore.

Ni un jargonneur abscons

Il faut reconnaître aussi, avec des réserves comparables, l'accusation selon laquelle nombre de sociologues écrivent dans un jargon barbare. Toute discipline scientifique doit construire une terminologie. C'est évident pour une discipline comme, disons, la physique nucléaire, qui traite d'objets inconnus de presque tous et pour lesquels le langage courant n'a pas de mots. Mais la terminologie est

peut-être encore plus importante pour les sciences sociales, précisément parce que leurs objets d'étude *sont* familiers et qu'il *existe* des mots pour les désigner. Parce que les institutions sociales qui nous entourent nous sont familières, nous en avons une perception vague et souvent erronée. De même, nous avons généralement la plus grande difficulté à donner une description précise de nos parents, de nos conjoints, de nos enfants ou de nos amis intimes. Et notre langage est souvent vague et confus (et c'est sans doute heureux) en matière de réalité sociale. Prenez par exemple le concept de *classe*, si important en sociologie. Le langage courant attache à ce mot des dizaines de sens : tranches de revenu, races, groupes ethniques, cliques de pouvoir, quotients d'intelligence, et bien d'autres. Si le sociologue veut procéder avec un minimum de rigueur scientifique, il est clair qu'il doit avoir de ce concept une définition précise et dépourvue d'ambiguïté.

On comprend ainsi que des sociologues aient pu être tentés d'inventer des mots entièrement nouveaux, afin d'éviter les pièges sémantiques de l'usage ordinaire. J'admets donc que certains de ces néologismes sont nécessaires. Ce qui n'empêche que l'essentiel de la sociologie peut être, avec un minimum d'effort, présenté en langue intelligible, et qu'une bonne part du jargon sociologique relève de la mystification délibérée. Mais, là aussi, c'est un phénomène intellectuel qui affecte d'autres disciplines. Il y a peut-être un lien avec la forte influence du monde universitaire allemand à l'époque de la formation des universités américaines. La profondeur scientifique était mesurée à l'aune de la lourdeur du langage scientifique. Que la prose scientifique soit incompréhensible en dehors du cercle étroit des initiés de la discipline, c'était en soi la preuve de sa respectabilité intellectuelle. Une bonne part des écrits des chercheurs américains donnent l'impression d'être traduits de l'allemand. C'est certainement regrettable mais cela n'a rien à voir avec la légitimité de l'entreprise sociologique en tant que telle.

Ni un personnage cynique

Enfin, considérons l'image du sociologue non pas tant dans son rôle professionnel que dans le type de personnalité qu'il est censé incarner. C'est l'image du sociologue comme observateur détaché, sardonique, froidement manipulateur. Cette image, si elle s'impose, peut représenter le triomphe involontaire de ses efforts pour se faire

accepter comme scientifique authentique. Le sociologue devient alors l'homme supérieur autoproclamé, il se détache de la chaleur humaine du commun des mortels, il prend son plaisir non à vivre, mais à évaluer la vie des autres en les classant dans ses petites catégories, et l'on peut craindre qu'il rate la signification profonde de ce qu'il observe. S'y ajoute l'idée que, lorsqu'il s'implique dans les processus sociaux, le sociologue le fait en technicien désengagé, mettant ses talents de manipulateur au service des pouvoirs en place.

Cette dernière image n'est pas vraiment très répandue. Elle est surtout le fait de personnes soucieuses, pour des raisons politiques, des mauvais usages réels ou potentiels de la sociologie dans les sociétés modernes. Il n'y a pas grand-chose à dire pour la réfuter. Comme portrait global des sociologues contemporains, c'est certainement une distorsion grossière de la réalité. Il n'y a à peu près personne dans ce pays à qui elle puisse s'appliquer. En revanche, le problème du rôle politique du sociologue est bien réel. L'emploi de sociologues dans certains secteurs de l'économie et de l'administration d'État pose ainsi des questions éthiques qui méritent davantage de réflexion qu'elles n'en ont suscité jusqu'à présent. Mais ces questions éthiques concernent en fait tous ceux qui ont des postes de responsabilité dans la société moderne. L'image du sociologue comme observateur au cœur sec et comme manipulateur sans conscience ne doit pas nous arrêter plus longtemps ici. L'histoire produit fort peu de Talleyrand. Et peu de sociologues contemporains auraient les nerfs assez solides pour jouer ce rôle, même s'ils venaient à y aspirer dans des moments d'imagination fiévreuse.

Ce que la sociologie est

Un jeu scientifique

Finalement, comment devons-nous concevoir le sociologue ? En examinant les différentes images qui abondent à son sujet dans la conscience populaire, on a fait apparaître certains éléments qu'il nous faut retenir. On peut maintenant les assembler et construire ce que les sociologues appellent un « type-idéal ». C'est-à-dire que ce qui est ainsi défini ne se rencontre pas dans la réalité sous cette forme pure. On n'en trouve que des approximations, des dérivations, à des degrés divers. Ce n'est pas non plus une moyenne

empirique. Je n'affirmerai pas davantage que ceux qui se disent sociologues se reconnaîtraient sans réserves dans ce portrait, et je ne prétends pas empêcher ceux qui ne s'y reconnaîtraient pas de se dire tout de même sociologues. Il ne s'agit pas d'excommunier quiconque. Mais je tiens que ce « type-idéal » correspond à l'idée que se font d'eux-mêmes la plupart des sociologues du courant principal de cette discipline, depuis au moins le début du XX^e siècle jusqu'à maintenant.

Le sociologue cherche donc à comprendre la société en suivant une discipline scientifique : ce qu'il découvre et note sur les phénomènes sociaux qu'il étudie se situe dans un cadre de référence assez rigoureusement défini. Un des traits de ce cadre est que les opérations s'y déroulent selon certaines règles. Comme scientifique, le sociologue s'efforce d'être objectif, de contrôler ses préférences et ses préjugés personnels, de percevoir clairement plutôt que de juger normativement. Bien entendu, cette contrainte ne touche pas son existence entière, mais se limite à ce qu'il fait *en tant que* sociologue. Il ne prétend pas non plus que son cadre de référence soit le seul qui permette de considérer la société. D'ailleurs, très peu de savants, toutes disciplines confondues, prétendraient aujourd'hui que le seul regard digne d'être porté sur le monde soit le regard scientifique. Le botaniste qui observe une jonquille n'a aucune raison de disputer au poète le droit de voir le même objet de manière très différente [8]. Il existe des jeux de toutes sortes. Il ne s'agit pas de nier la validité de ceux des autres mais d'être clair sur les règles de son propre jeu. Pour son jeu, donc, le sociologue pratique des règles scientifiques. Il doit ainsi avoir clairement à l'esprit ce que signifient ces règles, c'est-à-dire se préoccuper de méthodologie. La méthodologie n'est pas son but : son but, redisons-le, est d'essayer de comprendre la société. La méthodologie est une aide pour atteindre ce but. Pour comprendre la société, ou le segment qu'il est en train d'en étudier, il a recours à différents moyens. Les techniques statistiques, qui sont très utiles pour répondre à certaines questions, en font partie mais ne constituent pas la sociologie. En tant que scientifique, le sociologue doit s'attacher au sens précis des mots qu'il emploie, et donc employer une terminologie précise : non pas qu'il lui faille inventer une nouvelle langue à lui, mais il ne peut utiliser naïvement le

8. Allusion au poème « The Daffodils » du poète anglais du début du XIX^e siècle William Wordsworth.

langage courant. En fin de compte, l'intérêt du sociologue est essentiellement théorique. Il s'agit de comprendre pour comprendre, sans viser d'autre but. Il peut être conscient, voire inquiet, des possibilités d'application concrètes ou des conséquences de ses découvertes, mais alors il sort du cadre de référence sociologique comme tel et entre dans le domaine des valeurs, des croyances et des idées, qu'il partage avec tous ceux qui ne sont pas sociologues.

Un « démon » personnel

Je gage que cette image du sociologue peut rencontrer un large consensus dans la profession aujourd'hui. Mais je voudrais aller un peu plus loin et poser une question un peu plus personnelle et donc sans doute davantage sujette à controverse. C'est de savoir non seulement ce que le sociologue fait mais ce qui l'y pousse. Ou, pour reprendre l'expression que Max Weber a utilisée dans une circonstance similaire, j'aimerais comprendre un peu mieux la nature du démon sociologique [9]. L'image que j'évoque ainsi relève moins du type-idéal abordé à l'instant que d'une conviction, d'un engagement personnel. Il ne s'agit toujours pas d'excommunier quiconque et d'ailleurs le terrain de jeu de la sociologie est assez grand pour tous : je cherche simplement à décrire un peu plus précisément ceux à qui j'aimerais donner envie de venir pratiquer ce jeu.

Disons que le sociologue, celui que j'ai vraiment envie d'inviter à entrer dans la danse, est quelqu'un qui porte aux pratiques humaines un intérêt intense, inlassable et que rien ne rebute. Il a pour habitat naturel tous les lieux de rencontre du monde, partout où les gens se retrouvent. Il peut avoir bien d'autres sujets d'intérêt. Mais l'intérêt qui le dévore, c'est l'univers des gens, leurs institutions, leur histoire, leurs passions. S'intéressant aux gens, rien de ce qu'ils font ne lui paraît sans intérêt. Il se penchera tout naturellement sur les faits qui engagent les croyances ultimes, les moments de tragédie, de grandeur et d'extase. Mais l'ordinaire, le quotidien, le

9. À la fin de sa conférence de 1917 sur la « vocation de savant », dans un passage qui souligne en quoi le devoir de « probité intellectuelle » l'oppose à l'attitude prophétique, Weber conclut : « Mais ceci est simple à faire, si chacun suit le démon qui tient les fils de *sa vie*, et qu'il lui obéit » (« La profession et la vocation de savant », *in* Max Weber, *Le Savant et le Politique*, nouvelle traduction, Paris, La Découverte, 2003, p. 110). Cette référence à un démon intérieur qui pousse à être soi-même est une allusion au « démon » de Socrate (*cf.* Platon, *Apologie de Socrate*).

fascinera tout autant. Il éprouvera du respect, mais ce respect ne l'empêchera pas de chercher à voir et à comprendre. Il sentira parfois du dégoût ou du mépris, mais cela ne l'empêchera pas non plus de continuer à chercher des réponses à ses questions. Dans cette quête pour comprendre, le sociologue poursuit son chemin sans s'arrêter aux lignes de démarcation habituelles. La noblesse et l'indignité, le pouvoir et l'obscurité, l'intelligence et la folie ont un égal intérêt à ses yeux, quelle que soit leur inégalité au regard de ses valeurs ou goûts personnels. Les questions qu'il se pose peuvent l'amener ainsi dans toutes les couches de la société, dans les lieux les plus en vue et les plus obscurs, les plus respectés et les plus méprisés. Si c'est un bon sociologue, on le trouvera dans tous ces lieux, parce que les questions qu'il se pose l'habitent si fort qu'il n'a d'autre choix que de chercher à y répondre.

On pourrait dire cela de manière moins emphatique. Je dirais que, du fait même de son titre académique, le sociologue est un homme qui doit, quoi qu'il en ait, écouter les commérages, qui est tenté de regarder par les trous de serrure, de lire le courrier des autres et d'ouvrir les placards fermés. Avant qu'un psychologue désœuvré ne se mette à construire un test d'aptitude à la sociologie sur la base du voyeurisme sublimé, je me hâte de préciser que je ne parle ici que par analogie. Il se peut que de jeunes garçons dévorés par la curiosité d'épier leurs tantes nubiles dans la salle de bains deviennent plus tard des sociologues invétérés. Aucune importance. Ce qui nous intéresse ici est la curiosité qui saisit tout sociologue devant une porte fermée au-delà de laquelle il entend des voix humaines. Un bon sociologue voudra ouvrir cette porte et comprendre ce que disent ces voix. Derrière chaque porte close, il anticipera une nouvelle facette de la vie humaine qui n'a encore été ni perçue ni comprise.

Le sociologue s'intéresse à des sujets que d'autres considèrent comme trop sacrés ou trop déplaisants pour une investigation dépassionnée. Il trouvera de l'intérêt à la compagnie des prêtres ou à celle des prostituées, non en fonction de ses préférences personnelles mais en fonction des questions que sa recherche l'amène à se poser. Il s'occupera de sujets que d'autres trouveraient bien trop ennuyeux. Il s'intéressera aux interactions humaines dans le contexte de la guerre ou des grandes découvertes intellectuelles, mais aussi dans les rapports entre employés de restaurant ou entre des petites filles qui jouent à la poupée. Son point focal d'attention est non pas la signification ultime de ce que font les gens mais

l'action elle-même, exemple renouvelé de la richesse infinie des conduites humaines. Tel est le portrait de notre compagnon de jeu.

Dans ses voyages dans le monde des humains, le sociologue rencontrera fatalement d'autres voyeurs professionnels. Ces derniers en auront parfois un peu d'humeur, trouvant qu'il braconne sur leurs chasses gardées. Il rencontrera ici l'économiste, là le politologue, ailleurs le psychologue ou l'ethnologue. Mais les questions qui l'avaient amené au même endroit sont probablement différentes de celles qui poussent ces autres maraudeurs. Les questions du sociologue sont presque toujours les mêmes : « Que font ces gens les uns avec les autres ? », « Quelles relations entretiennent-ils ? », « Comment ces relations s'organisent-elles en institutions ? », « Quelles sont les idées collectives qui font bouger les gens et les institutions ? » En cherchant réponse à ces questions dans des cas particuliers, le sociologue sera amené, bien sûr, à traiter de questions économiques ou politiques, mais il le fera de manière assez différente de celles de l'économiste ou du politologue. C'est la même scène humaine qu'il contemple et que ces autres scientifiques considèrent. Mais le sociologue a un angle de vision différent. Cela compris, on voit qu'il n'y a guère de sens à essayer de délimiter pour le sociologue un territoire particulier à l'intérieur duquel il serait chez lui pour mener son travail. Comme John Wesley [10], le sociologue doit proclamer que le monde est sa paroisse. Mais, à l'inverse de certains successeurs du grand prédicateur, il est heureux de partager cette paroisse avec d'autres. Il est cependant un voyageur que le sociologue croisera plus souvent que les autres sur sa route, c'est l'historien. En fait, dès l'instant que le sociologue quitte le présent pour se tourner vers le passé, il devient très difficile de distinguer sa recherche de celle de l'historien. Mais laissons ce point pour plus tard. Qu'il suffise de dire ici que le voyage sociologique serait bien appauvri s'il n'était fréquemment ponctué par des conversations avec cet autre voyageur privilégié.

Une passion

Toute activité intellectuelle devient passionnante dès qu'elle offre matière à découvertes. Dans certains champs du savoir, c'est la

10. Pasteur anglais, fondateur du méthodisme, John Wesley (1703-1791) a parcouru le monde (en réalité les États-Unis) comme prédicateur itinérant.

découverte d'univers jusque-là inimaginés et inimaginables. C'est la fascination de l'astronome ou du physicien nucléaire, aux limites opposées de ce qui est humainement concevable. Mais ce peut être tout aussi bien la bactériologie ou la géologie. Ou bien l'enthousiasme du linguiste qui découvre de nouveaux domaines d'expression humaine, ou de l'anthropologue qui explore des coutumes de pays lointains. Entreprises avec passion, de telles découvertes provoquent un élargissement, parfois une véritable transformation de la conscience. L'univers se révèle bien plus merveilleux qu'on ne l'avait rêvé. La fascination sociologique est généralement d'une autre nature.

S'il lui arrive parfois de pénétrer dans des univers qui lui étaient jusqu'alors tout à fait inconnus, comme celui du crime ou de quelque secte bizarre, ou encore le monde clos des préoccupations exclusives de groupes comme les médecins spécialistes, le haut commandement militaire ou les patrons de la publicité, la plupart du temps le sociologue évolue dans des secteurs dont l'expérience est familière, à lui comme à la plupart des membres de sa société. Il étudie des groupes, des institutions et des activités dont on parle presque tous les jours dans les journaux. Et pourtant, ses recherches promettent un autre genre de fascination liée à la découverte. Ce n'est pas celle de la rencontre de quelque chose de complètement inconnu, mais plutôt celle de voir le familier changer radicalement de sens. La magie de la sociologie tient à ce qu'elle nous fait voir sous un jour nouveau ce monde même où se vivent nos vies. Là aussi, c'est une transformation de la conscience. Et cette transformation a une signification existentielle beaucoup plus forte que celle d'autres disciplines intellectuelles, car elle est plus difficile à conserver dans un compartiment séparé de l'esprit. L'astronome ne vit pas dans les galaxies lointaines, le physicien nucléaire, sorti de son laboratoire, mange, rit, se marie et vote sans penser aux éléments de l'atome. Le géologue n'étudie les roches que dans ses heures de travail et le linguiste parle sa langue maternelle avec son épouse. Le sociologue, lui, vit dans la société vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Qu'il le veuille ou non, sa propre vie fait partie de son objet d'étude. Les gens étant ce qu'ils sont, les sociologues se débrouillent aussi pour tenir leurs points de vue professionnels bien à part de leur vie quotidienne. Mais c'est assez difficile à faire en toute bonne foi.

Le sociologue opère dans le monde commun des hommes, à proximité de ce que la plupart d'entre eux appellent la réalité. Les catégories qu'il utilise dans ses analyses sont des raffinements de

celles qui ont cours partout : pouvoir, classe, statut, race, ethnicité. Aussi y a-t-il dans certaines études sociologiques une simplicité, une banalité qui sont trompeuses. À leur lecture, on hoche la tête comme devant une scène familière, on se dit que l'on a déjà entendu tout cela ailleurs : les gens n'ont-ils rien de mieux à faire que de perdre leur temps à des truismes ? se dit-on — jusqu'au moment où l'on se trouve face à une idée qui remet radicalement en question tout ce que l'on avait toujours pensé de cette scène familière. C'est alors que l'on commence à éprouver la fascination de la sociologie.

Prenons un exemple précis. Soit un cours de sociologie d'une université du Sud de ce pays, où presque tous les étudiants sont des Blancs originaires du Sud. Le cours porte sur le système racial du Sud et le professeur parle de choses que les étudiants connaissent depuis leur plus tendre enfance. Ils sont d'ailleurs peut-être plus au fait que lui des menus détails du système et ils s'ennuient ferme. Il leur semble que le professeur ne fait qu'utiliser des mots plus prétentieux pour décrire ce qu'ils savent déjà. Par exemple, il emploie le terme « caste », qui est devenu d'usage courant chez les sociologues américains pour décrire le système racial du Sud du pays. Mais, pour clarifier le terme, il passe à la société traditionnelle de l'Inde. Il analyse les croyances magiques liées aux tabous de caste, la dynamique sociale de l'interdit de partager un repas et de se marier hors de sa caste, les intérêts économiques cachés du système, la manière dont les croyances religieuses sont liées aux tabous, les effets du système des castes sur le développement industriel et réciproquement — tout cela en Inde. Mais, tout à coup, l'Inde ne paraît plus si lointaine. L'exposé revient ensuite à la situation dans le Sud américain. Ce qui avait semblé si familier ne l'est déjà plus tant. De nouvelles questions sont posées, parfois sur un ton de colère, mais posées tout de même. Et quelques-uns au moins des étudiants commencent à comprendre que cette affaire de races comporte des fonctions qui ne sont pas évoquées par les journaux — pas ceux de chez eux en tout cas — et dont leurs parents ne leur ont jamais parlé, en partie parce que ni les journalistes ni les parents n'en avaient conscience.

Le premier enseignement de la sociologie, c'est donc cela : que les choses ne sont pas ce qu'elles semblent être. Ce constat est lui aussi d'une simplicité trompeuse. Au bout d'un certain temps, il cesse d'être simple. La réalité sociale se révèle posséder de multiples couches de sens. Et la découverte de chaque nouvelle couche change la perception du tout.

Les anthropologues utilisent le terme « choc culturel » pour décrire l'impact d'une culture totalement nouvelle sur un novice. Un exemple extrême est le cas de l'explorateur occidental à qui l'on révèle, en plein milieu du repas, qu'il est en train de manger la charmante vieille dame avec qui il avait bavardé la veille, choc aux résultats prévisibles sur le plan physiologique sinon moral. De nos jours, les explorateurs ne rencontrent plus guère de cannibales, mais les premières confrontations avec la polygamie, les rites de puberté ou même le style de conduite automobile dans certains pays peuvent constituer des chocs bien réels pour un visiteur américain. Avec le choc viendront peut-être la désapprobation et le dégoût, mais aussi un certain frisson de voir que les choses peuvent *vraiment* être différentes de ce qu'elles sont chez soi. Dans une certaine mesure, c'est l'excitation de tout premier voyage à l'étranger. On peut caractériser l'expérience de la découverte sociologique comme le « choc culturel » moins le déplacement dans l'espace. C'est que le sociologue voyage sur place, et ce voyage a des effets déroutants. Il ne se trouvera probablement pas en train de déguster une vieille dame pour dîner. Mais la découverte, par exemple, que l'Église qu'il fréquente détient d'importants placements financiers dans l'industrie de l'armement ou que, à quelques pâtés de maisons de chez lui, il y a des gens qui s'adonnent à des cultes orgiaques, n'a peut-être pas un impact émotionnel très différent. Je ne veux pas laisser entendre que les découvertes sociologiques sont toujours, ou souvent, de nature à choquer le sens moral. Loin de là. Ce qu'elles ont en commun avec l'exploration de pays lointains est l'éclairage soudain de facettes nouvelles et insoupçonnées de la vie en société. Là est la fascination, et, je tenterai plus tard de le montrer, la justification humaine de la sociologie.

À ceux qui veulent éviter le choc des découvertes, qui préfèrent penser que la société est exactement comme on le leur a appris au catéchisme, qui apprécient le confort des règles et maximes de ce qu'Alfred Schütz a appelé le « monde-pris-comme-allant-de-soi », il est conseillé d'éviter la sociologie. Ceux qui n'éprouvent aucune tentation devant une porte close, qui ne sont pas curieux des autres, qui se contentent d'admirer le paysage sans se demander qui peut bien habiter de l'autre côté du fleuve, feront bien également de s'abstenir. Ils risquent de trouver l'expérience déplaisante ou du moins peu profitable. Ceux qui ne s'intéressent aux autres que pour les changer, les convertir ou les réformer doivent aussi être avertis qu'ils trouveront la sociologie bien moins utile qu'ils n'espéraient.

Alfred Schütz

Alfred Schütz (1899-1959), philosophe de l'école phénoménologique, a consacré la plus grande partie de sa vie à l'étude des fondements philosophiques de la sociologie comme science. Né en Autriche, il quitta ce pays après l'occupation nazie et enseigna jusqu'à sa mort à la New School for Social Research de New York (a). Son influence sur les sociologues contemporains, encore assez limitée, devrait croître lorsque ses œuvres seront plus accessibles. L'éditeur hollandais Martinus Nijhoff à La Haye prépare une édition anglaise en trois volumes de l'œuvre de Schütz (b).

(a) Où P.L. Berger a lui-même été étudiant dans les années 1950 puis a enseigné ultérieurement.

(b) Alfred Schütz, *Collected Papers*, vol. 1 à 3, La Haye, Martinus Nijhoff, 1962, 1964, 1966 ; vol. 4, Dordrecht, Kluwer, 1996. On dispose en français de textes regroupés dans les recueils *Le Chercheur et le quotidien. Phénoménologie des sciences sociales* (Paris, Méridiens Klincksieck, 1987) et *Éléments de sociologie phénoménologique* (Paris, L'Harmattan, 1998).

Et ceux qui ne s'intéressent guère qu'à leurs propres constructions conceptuelles feront aussi bien de se tourner vers l'étude des souris blanches. La sociologie ne satisfera durablement que ceux qui ne trouvent rien de plus passionnant que d'observer les gens et de comprendre ce qui est humain.

On le voit bien maintenant : le titre choisi pour ce chapitre était délibérément en retrait de mon propos. Certes, la sociologie est un centre d'intérêt personnel, dans la mesure où certains y trouvent intérêt quand d'autres s'y ennuient. Les uns aiment observer les gens, d'autres préfèrent les expériences avec des souris. Le monde est assez grand pour tous les goûts et, sur le plan de la logique, il n'y a pas de préséance pour un sujet d'intérêt plutôt qu'un autre. Mais le mot « centre d'intérêt » est faible pour traduire ce que j'entends. La sociologie est plutôt une passion, et la perspective sociologique est comme un « démon » qui s'empare de quelqu'un et l'oblige, sans relâche, à poser les questions qui sont les siennes. Introduire à la sociologie, c'est donc inviter à une sorte de passion bien particulière. Or il n'est pas de passion sans danger. En proposant sa marchandise, le sociologue doit donc veiller à formuler clairement les précautions d'usage : *caveat emptor* [11].

11. Cette formule latine — « que l'acquéreur prenne garde » — est de nature à libérer le vendeur de vices cachés de sa marchandise.

Philippe Steiner

La sociologie de Durkheim (3e édition)

Émile Durkheim (1858-1917) est généralement considéré comme le fondateur de la sociologie en France. Ce livre explique comment et pourquoi ses apports le placent au premier rang des classiques de la sociologie mondiale.

Revue française de sociologie. « Philippe Steiner manifeste toujours un souci de clarté et de concision : véritable réussite au plan pédagogique, son ouvrage devrait être utile aux étudiants et jeunes chercheurs. [...] La parution de *La sociologie de Durkheim* dans la collection « Repères » témoigne, à la fois, de la vitalité des études durkheimiennes en France et à l'étranger et de l'actualité de la pensée de Durkheim. »

CNDP, Choisir. « La réflexion de l'auteur est très riche mais accessible grâce à l'utilisation d'un vocabulaire clair et précis. Elle est illustrée par de nombreux tableaux résumant les caractéristiques des concepts utilisés par Durkheim. Des encarts précisent les thèmes essentiels. Les nombreux repères bibliographiques insérés dans le texte permettent de se reporter aux textes originaux. »

Philippe Steiner, économiste et sociologue, est professeur de sociologie à l'université Lille-III. Il a notamment publié dans la même collection *La sociologie économique* (1999).

DANS LA MÊME COLLECTION

Histoire de la sociologie - Lexique de sciences économiques et sociales - La mobilité sociale - Les sciences de l'éducation - La sociologie économique - Sociologie de la bourgeoisie - Sociologie de l'éducation - La sociologie de Marx - Sociologie des mouvements sociaux - La sociologie de Norbert Elias - Sociologie des organisations

Collection

R E P È R E S

Plus de 300 synthèses à jour, rédigées par des spécialistes reconnus en économie, gestion, histoire, sociologie, etc. Liste à la fin de ce livre.

Pour en savoir plus :
www.collectionreperes.com

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

ISBN 2-7071-3339-6

9 782707 133397

La sociologie de Durkheim

REPÈRES

154

Philippe Steiner

La sociologie de Durkheim

R E P È R E S

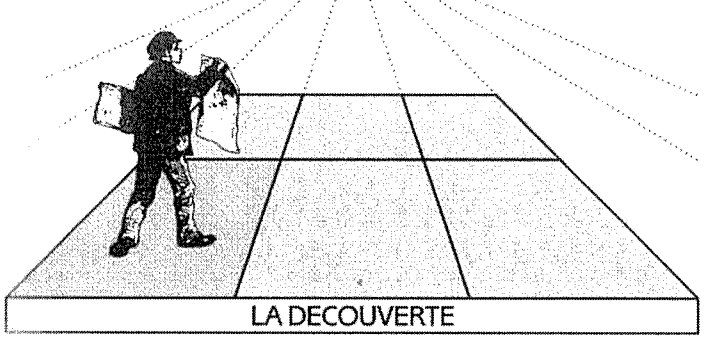

LA DECOUVERTE

mant les hésitations de l'auteur, les incertitudes et les difficultés de l'œuvre. Pour pallier ce danger, lorsque des thèmes majeurs de l'œuvre seront présentés nous indiquerons les problèmes soulevés par tel ou tel aspect saillant de la réflexion durkheimienne.

Les trois premiers chapitres présentent successivement la personne même de Durkheim (chapitre I), sa problématique et son évolution (chapitre II) et la méthode spécifique qu'il propose pour étudier les faits sociaux (chapitre III). Après l'étude de la théorie de la socialisation (chapitre IV) et celle de la relation entre la science et l'action (chapitre V), l'accent est placé sur les faits moraux et religieux qui préoccupent tant Durkheim (chapitre VII). Finalement, sont examinés l'impact de l'œuvre de Durkheim et la trajectoire de l'école durkheimienne au début du XX^e^ siècle.

En procédant ainsi, nous espérons peindre le sociologue de la manière dont il avait lui-même dépeint Rabelais en pédagogue : « C'est une conscience plus large, plus sensible, plus éclairée que les consciences moyennes, et où les aspirations ambiantes viennent se heurter avec plus de force et de clarté » [1904-1905, *in* Durkheim 1938, 209].

I / Émile Durkheim : 1858-1917

1. L'œuvre écrite et l'enseignement

David Émile Durkheim naît le 15 avril 1858 à Épinal ; il est le quatrième enfant d'une famille juive traditionnelle de condition modeste. Son père est rabbin (les Durkheim sont rabbins à Épinal depuis au moins 1830), mais le jeune David Émile, bien que destiné à cette fonction, n'a jamais poursuivi d'études à l'école rabbinique.

Il se révèle un brillant élève au collège d'Épinal et est reçu sans peine à ses deux baccalauréats (lettres, 1874 ; sciences, 1875) tout en étant présenté au Concours général. Il part ensuite préparer l'École normale supérieure à Paris pour n'être reçu qu'à sa troisième tentative en 1879. Là, en compagnie de condisciples appelés à un brillant avenir (Henri Bergson, Jean Jaurès avec lequel il se lie d'amitié), il suit des enseignements (notamment ceux des philosophes néo-kantiens Charles Renouvier et Émile Boutroux, des historiens Gabriel Monod et Numa Fustel de Coulanges) qui marqueront l'esprit de cet étudiant studieux, surnommé « le métaphysicien ». Il est reçu à l'agrégation de philosophie en 1882, matière qu'il enseigne en tant que professeur de philosophie aux lycées de Sens (1882-1884), de Saint-Quentin (1884-1885) et de Troyes (1886-1887).

En 1885, il obtient une bourse d'études qu'il consacre, comme bien d'autres, à faire un séjour en Allemagne où il prend contact avec un milieu universitaire dont la réputation est alors des meilleures, notamment dans le laboratoire de psychologie de Wilhelm Wundt. A son retour, en 1886, il rédige une série d'articles sur les sciences sociales et sur l'enseignement de la philosophie en Allemagne qui retiennent l'attention. En 1887, grâce à l'appui

de Louis Liard, directeur de l'Enseignement supérieur, il est nommé chargé de cours de « science sociale et éducation » à la faculté des lettres de Bordeaux. Cette nomination prend place dans l'ensemble des modifications en cours dans l'Université française, qui visent à changer son statut par l'introduction progressive des savoirs nouveaux que sont les différentes sciences sociales.

LES PRINCIPAUX COURS DE DURKHEIM
À LA FACULTÉ DES LETTRES DE BORDEAUX
(1887-1902)

Solidarité sociale	*Famille*	*Suicide*	*Physiologie : droit et mœurs*	*Sociologie criminelle*	*Religion*	*Socialisme*	*Histoire de la sociologie*	*Psychologie*	*Pédagogie*
1887-1888									1887-1888
	1888-1889								1888-1889
		1889-1890							1889-1890
			1890-1891						1890-1891
	1891-1892								1891-1892
				1892-1893				1892-1893	1892-1893
				1893-1894				1893-1894	
					1894-1895			1894-1895	
						1895-1896		1895-1896	
			1896-1897					1896-1897	
			1897-1898					1897-1898	
			1898-1899						1898-1899
			1899-1900						1899-1900
					1900-1901				1900-1901
							1901-1902		1901-1902

Source : S. LUKES [1973, appendice C].

Cette même année, Émile Durkheim épouse Louise Dreyfus. Le couple, suivant le témoignage de Marcel Mauss, neveu de Durkheim, donne l'image exemplaire d'une vie familiale heureuse avec leurs deux enfants, Marie et André. La période bordelaise, qui s'étend de 1887 à 1902, est celle d'une intense activité d'enseignement et de production intellectuelle pour Durkheim. Il prend extrêmement au sérieux son enseignement tant de science sociale que de pédagogie, en même temps qu'il exerce une influence intellectuelle notable sur certains de ses collègues (comme le juriste Léon Duguit, l'historien Camille Jullian ou le philosophe Octave Hamelin). Mais, surtout, Durkheim publie trois de ses grands ouvrages dans la courte période allant de 1893 à 1897 (*La Division du travail social*, 1893 ; *Les Règles de la méthode sociologique*, 1895 ; *Le Suicide*, 1897) et il crée sa revue, *L'Année sociologique*, dont douze volumes paraissent, de 1898 à 1913, chez un grand éditeur du moment, Félix Alcan.

L'œuvre de Durkheim

On peut en regrouper les éléments sous quatre registres :

1) les quatre ouvrages parus de son vivant [Durkheim, 1893, 1895, 1897, 1912] ;

2) les six « mémoires originaux » publiés dans *L'Année sociologique* [*in* Durkheim, 1969] ;

3) certains cours donnés à Bordeaux ou à Paris, publiés ensuite de manière posthume [*in* Durkheim, 1925, 1928, 1938, 1950, 1955] ;

4) un grand nombre d'articles et d'interventions dans des débats, à quoi s'ajoute un nombre encore plus grand de comptes rendus d'ouvrages parus pour l'essentiel (282, plus 216 courtes notices) dans *L'Année sociologique* [*in* Durkheim, 1922, 1924, 1969, 1970, 1975].

En 1902, Durkheim est nommé suppléant à la chaire de science de l'éducation de Ferdinand Buisson à la Sorbonne ; la chaire lui est acquise en 1906 et, en 1913, il obtient que l'intitulé en soit modifié en « science de l'éducation et sociologie ». Ses nombreuses activités éditoriales (avec *L'Année sociologique*), administratives et de recherche le conduisent à moins varier ses enseignements que dans la période bordelaise ; on peut néanmoins relever des enseignements nouveaux comme ceux portant sur l'histoire de l'enseignement scolaire en France [1904-1905, *in* Durkheim, 1938] ou sur la relation entre la philosophie pragmatique et la sociologie [1913-1914, *in* Durkheim, 1955]. En 1912, il fait paraître son dernier grand ouvrage : *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*.

Avec la guerre, les activités de l'équipe durkheimienne, dispersée soit au front, soit au ministère de l'Armement confié à Albert Thomas, et de Durkheim sont momentanément suspendues. Durkheim organise un comité pour la publication d'études et de documents sur la guerre dans l'objectif de contrecarrer la propagande allemande ; il en rédige lui-même un et collabore à deux autres [Durkheim, 1915a, 1915b, 1916]. A la fin de l'année 1916, frappé par la maladie, il arrête toutes ses activités. La mort de son fils André, sur le front serbe, lui porte un coup très dur. Il se remet pourtant au travail et entreprend de rédiger le début de « sa morale », ainsi qu'il en parlait à Mauss. Il meurt le 15 novembre 1917.

2. L'activité sociale et politique

A côté de cette activité académique intense, Durkheim ne se trouve directement impliqué dans le monde social qu'à certaines occasions précises, sans jamais toutefois franchir le seuil d'un engagement politique bien que ses affinités personnelles le portent vers le socialisme.

Dès 1896, Durkheim prend place dans le rang des dreyfusards, c'est-à-dire de ceux qui, convaincus de l'iniquité des accusations de trahison portées contre le capitaine Dreyfus et de l'iniquité de la justice militaire à son égard, sont partisans d'une révision du procès. En 1898, il est un membre actif de la Ligue pour la défense des droits de l'homme ; il met sur pied et il anime la section bordelaise de cette association dont la création est étroitement liée à l'affaire. Par-delà cette activité organisationnelle, il prend la plume pour répondre à Ferdinand Brunetière (un antidreyfusard influent, membre de l'Académie française) qui reproche aux dreyfusards de démoraliser la France. Dans un article publié en 1898 [« L'individualisme et les intellectuels », *in* Durkheim, 1970], Durkheim théorise avec vigueur : le « culte de la personne » – et donc le respect et la justice qui sont dus à chacun – est un élément essentiel de la conscience collective moderne ; ceux-là qui y portent atteinte désorientent la conscience morale et mettent la nation en danger.

Toutefois, la conception que Durkheim se fait du rôle de professeur le place en marge de tout engagement politique direct. Bien qu'il soit lié à Jean Jaurès – il aurait fait partie de ceux qui le convainquirent de l'importance qu'il y avait de se battre en faveur de Dreyfus – et bien que très nombreux soient les collaborateurs habituels de *L'Année sociologique* qui appartiennent au parti socialiste, Durkheim ne franchit jamais le pas. Son attachement au socialisme reste théorique et emprunt d'un aspect moral, plus ou moins associé à l'idée d'une dépendance du socialisme vis-à-vis de la sociologie scientifique.

En dehors de cet engagement, et au moment où cette question est d'une brûlante actualité – la loi de la séparation de l'Église et de l'État date de décembre 1905 –, Durkheim se détermine nettement en faveur d'un enseignement laïque et s'occupe de réfléchir aux conditions dans lesquelles une morale laïque peut remplacer la morale religieuse sans qu'il y ait un affaiblissement du sens de l'obligation morale. Cet aspect de sa pensée, alors qu'il occupe la chaire de science de l'éducation de la Sorbonne où son cours est obligatoire pour les étudiants qui s'orientent vers

l'enseignement, l'entraîne dans une polémique menée par ceux qui voient dans son enseignement un danger pour la tradition.

Le socialisme selon Durkheim

Durkheim montre un intérêt marqué pour le socialisme. Il ne considère pas le socialisme comme une science, même si ce dernier a stimulé l'activité scientifique et même si souvent son histoire se confond avec celle de la sociologie – il est d'ailleurs frappant que les deux choses soient considérées comme synonymes en cette fin du XIXe siècle. À défaut d'être une science, le socialisme est un idéal rouge par la passion, la soif d'une justice plus parfaite, la douleur ressentie pour et par la classe laborieuse [1895, *in* Durkheim, 1928, VI]. À ce titre, le socialisme est un fait social de la plus haute importance puisqu'il exprime le malaise ressenti des sociétés modernes depuis le commencement du siècle ; le socialisme est donc un phénomène avec sa nécessité et sans doute même Durkheim n'est-il pas loin de penser que le « socialisme des forces économiques » [1895, *in* Durkheim, 1970, 238], ou encore la subordination des intérêts individuels et égoïstes à des fins collectives et donc morales, est une réforme nécessaire. Du socialisme, Durkheim propose une définition restrictive : « On appelle théories socialistes toutes celles qui réclament le rattachement plus ou moins complet de toutes les fonctions économiques ou de certaines d'entre elles, mêmes diffuses, aux organes directeurs et conscients de la société » [1895, *in* Durkheim, 1928, VI]. Il précise que le socialisme ne signifie pas que l'État doit se charger des fonctions économiques, mais plutôt que celles-ci ne doivent pas rester dans l'ombre créée par l'intervention et qu'elles doivent être reliées entre elles, coordonnées par l'intermédiaire de l'action réfléchie de l'État. Il indique en outre que si l'aspect économique est essentiel dans le socialisme, ce dernier n'en reste pas là et les réformes qu'il appelle peuvent s'étendre bien au-delà.

3. La formation de *L'Année sociologique*

En 1897, après avoir longuement hésité, Durkheim, cédant aux sollicitations de Célestin Bouglé (1870-1940), se lance dans la création d'une revue ; celle-ci joue un rôle central dans la mise en place de la sociologie française et, tout particulièrement, de la sociologie durkheimienne.

L'Année sociologique, titre repris d'une rubrique tenue de 1895 à 1898 dans la *Revue de métaphysique et de morale*, est créée en 1896-1897, à une époque où existent déjà de nombreuses revues de titre apparenté, et notamment *L'Année psychologique*,

Elle paraît pour la première fois en 1898[1] ; jusqu'en 1907, chaque volume comprend des mémoires originaux et surtout de très nombreuses critiques d'ouvrages et d'articles portant sur quelques domaines jugés essentiels de la sociologie naissante. Après cette date, la charge de travail devenant trop lourde pour des collaborateurs désireux de faire avancer leurs travaux personnels, la revue ne paraît plus qu'une fois tous les trois ans et ne comprend plus de mémoires originaux, les durkheimiens publiant, entre autres, dans une collection ouverte chez le même éditeur.

En 1897, Durkheim recrute des collaborateurs pour cette œuvre collective. Le groupe constitué n'est pas aussi homogène qu'on s'est parfois plu à le dire. Les collaborateurs ont des avis différents sur ce qu'est la sociologie et ils portent des appréciations sans complaisance sur des parties de l'œuvre même de Durkheim (notamment sur les *Règles de la méthode sociologique* et sur *Le Suicide* qui sont bien loin de faire l'unanimité). Durkheim ne cherche qu'une base minimale d'accord entre des « travailleurs » acceptant l'idée d'une sociologie faite scientifiquement puisqu'il s'agit, selon lui, de se démarquer des dilettantes qui encombrent le domaine et des penseurs qui ne font pas une différence assez nette entre la sociologie et la psychologie. Les collaborateurs dont Durkheim s'entoure forment une équipe d'une qualité remarquable : souvent anciens élèves de l'École normale supérieure et presque toujours agrégés (respectivement 52 % et 78 % d'entre eux), quarante-six personnes collaborent, à des degrés divers, à *L'Année*.

L'objectif initial de la revue est défini de la façon suivante : « Ce dont les sociologues ont un pressant besoin, c'est d'être régulièrement informés des recherches qui se font dans les sciences spéciales, histoire du droit, des mœurs, des religions, statistique morale, sciences économiques, etc., car c'est là que se trouvent les matériaux avec lesquels la sociologie doit se construire » [1898, *in* Durkheim, 1969, 31].

Il s'agit, d'une part, de faire en sorte que l'information du sociologue soit riche des recherches qui se font dans les sciences connexes sans, pour autant, s'épuiser à les suivre toutes au risque de demeurer dans les généralités. Il faut savoir se saisir des matériaux disponibles pour faire avancer concrètement la science sociale ; les mémoires publiés sont d'ailleurs précisément destinés

1. Après l'interruption due à la Première Guerre mondiale, et une éphémère reparution en 1925-1927, *L'Année sociologique* (3e série) existe toujours et paraît deux fois l'an aux Presses universitaires de France.

DIAGRAMME PARTIEL DE L'ÉQUIPE DE *L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE* (1898-1913)

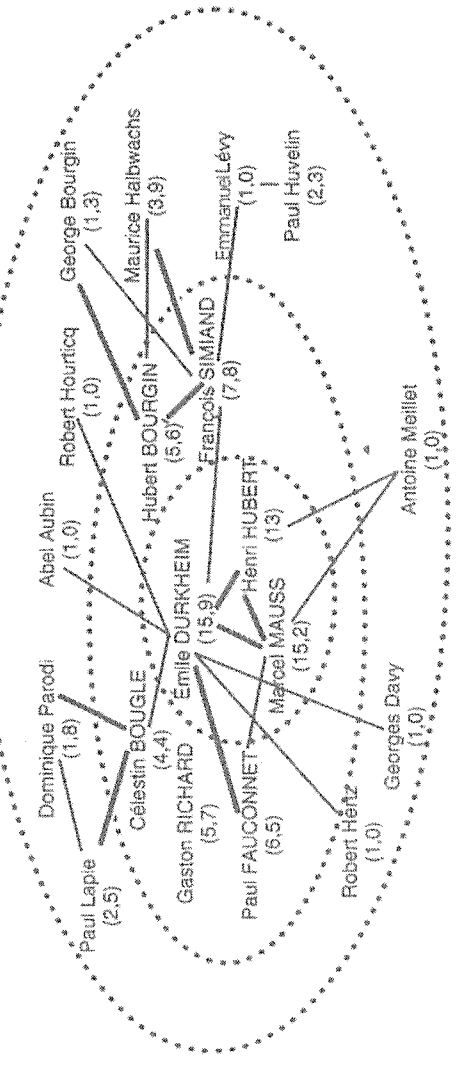

Les traits représentent la force des relations entre certains membres ceux qui fournissent au moins 1 % des comptes rendus d'ouvrages de l'équipe durkheimienne. Les chiffres entre parenthèses indiquent, en pourcentage du total, la part prise par chacun dans la rédaction des comptes rendus : les membres du premier cercle en réalisent 44,1 % ; ceux du deuxième cercle 30 % et, finalement, 17,8 % sont l'œuvre du troisième cercle. Ces trois cercles représentent, à une exception près, l'intégralité des signatures des 18 « mémoires originaux » publiés par *L'Année sociologique* dans ses dix premiers volumes (respectivement : 12, 6 et 3 – en tenant compte des mémoires rédigés à plusieurs).

Source : P. BESNARD (1983, 27 et 32).

« à montrer par quelques exemples comment ces matériaux peuvent être mis en œuvre » [*ibid.*, 34]. Il s'agit, d'autre part, d'organiser ce travail d'information au travers d'une classification utile à la constitution de la sociologie. Durkheim accorde beaucoup d'importance à cette classification ; il y voit une des choses durables que *L'Année sociologique* peut produire en travaillant « à déterminer progressivement les cadres naturels de la sociologie. C'est, en effet, le meilleur moyen d'assigner à la recherche des objets définis et, par cela même, de libérer notre science des vagues généralités où elle s'attarde. [...] C'est pourquoi il n'y a pas eu d'année où nous n'ayons cherché à perfectionner notre classification primitive » [1901, *in* Durkheim, 1969, 294].

Cette tâche a été accomplie avec succès. Certes, il apparaît des domaines quelque peu négligés, comme, par exemple, la sociologie esthétique ou la sociologie politique (voir tableau), mais ils étaient présents à une époque où ils n'avaient aucun caractère d'évidence dans le paysage universitaire ou intellectuel. *L'Année sociologique* a probablement rassemblé un des plus prestigieux groupes de sociologues jamais réunis autour d'une œuvre commune [L. Coser, *Master of Sociological Thought*, 1971] ; Durkheim en est fier ainsi qu'il l'écrit à Bouglé au mois de juin 1900 : « Songez en effet que c'est le premier groupe de ce genre qui s'organise, où il y ait une division du travail et une coopération véritables. Si donc nous pouvons durer, c'est d'un bon exemple. C'est aussi le meilleur moyen de préparer l'activité sociologique et de la stimuler » [*in* Besnard, 1976, 174]. Cette lettre de Durkheim à Bouglé indique le caractère « stratégique » de la revue. La sociologie demeure un savoir marginal et contesté dans l'enseignement supérieur ; son institutionnalisation marque le pas. Le succès de la revue fournit à Durkheim et aux durkheimiens le moyen de prouver, par le travail accompli autour d'une définition précise de l'objet de la science, de sa méthode et de ses résultats, la réalité de la sociologie.

Cette réussite ne doit toutefois pas masquer le fait que la sociologie en France garde un statut précaire dans l'Université et que la place des durkheimiens eux-mêmes reste marginale institutionnellement parlant, même s'ils occupent avant-guerre, puis dans l'entre-deux-guerres, des postes intellectuellement prestigieux à l'École pratique des hautes études – Hubert et Mauss, 1901 ; Simiand, 1911 – et au Collège de France – Mauss, 1931 ; Simiand, 1933 ; Halbwachs, 1944 – [Karady, 1976 ; Cuin et Gresle, 1992, t. 1].

LA CLASSIFICATION DES MATIÈRES SOCIOLOGIQUES DANS *L'ANNÉE SOCIOLOGIQUE*
(volume 12, Alcan, 1913)

I. Sociologie générale
1. Conception générale de la sociologie, méthodologie
2. Traités généraux, questions générales diverses
3. Psychologie collective
4. Conditions sociologiques de la connaissance
5. Civilisations et types de civilisation

II. Sociologie religieuse
1. Traités généraux, philosophie religieuse
2. Systèmes religieux des sociétés inférieures
3. Systèmes religieux nationaux
4. Systèmes religieux universalistes
5. Systèmes religieux des groupes secondaires
6. Cultes spéciaux
7. Croyances et pratiques dites populaires
8. Croyances et rites concernant les morts
9. La magie
10. Rituel
11. Objets et lieux de culte
12. Représentations religieuses
13. Les sociétés religieuses, leur droit et leur morale

III. Sociologie morale et juridique
1. De la morale et du droit en général
2. Systèmes juridiques
3. L'organisation domestique et matrimoniale
4. L'organisation des groupes secondaires
5. Organisation politique
6. Le droit de propriété
7. Droit contractuel, droit des obligations
8. Droit pénal
9. L'organisation judiciaire et la procédure
10. Le droit international

IV. Sociologie criminelle et statistique morale
1. De la statistique morale en général
2. Nuptialité, divorces
3. De la criminalité en général
4. La criminalité suivant les pays et les confessions religieuses
5. La criminalité suivant l'âge et le sexe
6. Formes diverses de la criminalité et de l'immoralité
7. Le système répressif

V. Sociologie économique
1. Études générales, méthode
2. Systèmes économiques
3. Espèces de la production
4. Régimes de la production
5. Formes de la production
6. Valeur, prix, monnaie
7. Classes économiques (de répartition)
8. Organes de la répartition
9. Morphologie de la répartition
10. Éléments de la répartition
11. Rapports entre les phénomènes économiques et les phénomènes sociaux d'autres catégories
12. Économies spéciales, agricole, commerciale, industrielle

VI. Morphologie sociale
1. Bases géographiques de la vie sociale
2. De la population en général
3. Mouvements migratoires
4. Groupements humains et urbains
5. La maison

VII. Divers
1. Sociologie esthétique
2. Le langage
3. Technologie

II / La formation et l'évolution d'une problématique

« Quand, il y a environ dix ans, nous avons décidé de nous consacrer à l'étude des phénomènes sociaux, le nombre de ceux qui s'intéressaient à ces questions était si restreint en France que, malgré la grande bienveillance avec laquelle furent accueillies nos premières tentatives, nous n'avons trouvé nulle part les conseils et les aides dont nous avions besoin pour éviter de longs tâtonnements et pour rendre plus faciles nos recherches. Dans le milieu universitaire, en particulier, la sociologie était l'objet d'un véritable discrédit » [1895, *in* Durkheim, 1975, I, 73].

Ce constat n'est pas de pure forme et il est nécessaire d'en expliciter la signification pour situer plus précisément le cadre dans lequel s'inscrivent les premiers travaux de Durkheim.

1. La sociologie en France à la fin du XIX^e^ siècle

Les sciences sociales spécialisées (économie politique, sociologie, droit, science politique, etc.) que nous connaissons en cette fin du XX^e^ siècle n'existent pas en tant que telles à la fin du XIX^e^ siècle. En effet, ces différents savoirs n'ont pas encore acquis une véritable autonomie scientifique et institutionnelle dans cette période. L'économie politique elle-même, souvent considérée comme la plus avancée, n'a pas de frontières clairement fixées – pour autant qu'elle en ait d'ailleurs jamais eues – et, en France, elle n'est entrée à l'Université que depuis peu (1877) en prenant une place encore bien modeste dans les facultés de droit. On comprend que la situation de la sociologie soit bien plus difficile puisqu'elle est loin de pouvoir prétendre au statut intellectuel de l'économie politique, tout en étant marquée par la défaveur qui

entoure alors l'œuvre d'Auguste Comte (créateur du néologisme « sociologie » en 1839) en raison de ses prises de position en faveur d'une « sociocratie » dans le *Système de politique positive* [1851].

Les choses changent rapidement dans la dernière décennie du siècle et le tableau que trace Durkheim n'est qu'imparfaitement exact car marqué par la situation de compétition due aux façons diverses de concevoir la science sociale ou, plus précisément encore, la sociologie. En effet, la sociologie connaît un élan qui fait même redouter à Durkheim la mode qui entoure son domaine d'études favori, ainsi qu'il le déclare dans la préface à la première édition du *Suicide* [1897, *in* Durkheim, 1975, I, 43-44]. Cet élan se marque d'abord par la création de plusieurs revues se réclamant explicitement de la sociologie comme, par exemple, la *Revue internationale de sociologie* (1893), suivie des *Annales de l'Institut international de sociologie* (1895), de l'*American Journal of Sociology* (1895), de la *Rivista italiana di sociologia* (1897) et, finalement, de *L'Année sociologique* (1898). Cet élan se marque ensuite par une pluralité d'approches différentes de celle adoptée par Durkheim, comme dans les écoles le playsiennes, les initiatives de René Worms et les théories de Gabriel Tarde.

Les sociologies concurrentes de Durkheim

Frédéric Le Play (1806-1882) est un ingénieur de formation venu aux sciences sociales pour y trouver le moyen de sortir la France de la décadence et de l'engager dans la voie de la prospérité [Kalaora et Savoye, 1989]. Sa conception, élaborée dans les années 1830 et 1840, met l'accent sur l'observation directe, sur l'enquête « de terrain ». Après le succès de son grand ouvrage (*Les Ouvriers européens*, 1855), il fonde la Société d'économie sociale dont l'objectif est à la fois scientifique (continuation du travail d'enquêtes) et pratique (promotion des réformes et mise en place d'une politique scientifique). A partir de 1864, ce dernier aspect devient prépondérant chez Le Play. Les membres de son école seront comme écartelés entre ces deux orientations avec, d'un côté, ceux qui se regroupent autour de la Société d'économie sociale et d'une revue, *La Réforme sociale* (1881), et, d'un autre côté, Edmond Demolins et Henri de Tourville qui font scission en 1886 et fondent une nouvelle revue, *La Science sociale* (1886), pour continuer et développer l'apport scientifique contenu dans l'œuvre de Le Play.

René Worms (1869-1926) est un personnage très actif dans la période où Durkheim développe son approche du social. Il accumule les diplômes (agrégation de philosophie, doctorat en droit, en lettres, en sciences, agrégation d'économie), il multiplie les ouvrages et il se dépense sans compter pour institutionnaliser la sociologie [Geiger, 1981 ;

Clark, 1983]. Il lance la *Revue internationale de sociologie* en 1893 ; il met sur pied l'Institut international de sociologie (1894) qui tient un colloque tous les trois ans et publie chaque année les *Annales de l'Institut international de sociologie*. Le succès de toute cette activité se marque par la liste impressionnante d'adhésions prestigieuses obtenues pour l'Institut : de grands économistes (Alfred Marshall, Carl Menger, Eugen von Böhm-Bawerk, Thorstein Veblen, etc.), comme de grands sociologues (Gabriel Tarde, Ferdinand Tönnies, Lester Ward, Frank Giddins, Georg Simmel et même, brièvement, à titre de membre associé, Max Weber) en font partie. Toutefois, compte tenu de l'éclectisme de Worms qui accepte toutes les manières d'appréhender la sociologie, la *Revue internationale* ne fonctionne nullement à la manière de *L'Année sociologique* ; elle ne réunit pas une petite équipe de « chercheurs » travaillant à constituer la sociologie autour de quelques principes communs. Certains adhérents de l'Institut ne font pas œuvre de sociologue et, plus simplement encore, n'apportent pas de contribution à la revue. Il n'y a pas de conception unique de la sociologie dans ses rangs et ainsi la tentative de définition faite par Worms dans le premier numéro de la *Revue internationale de sociologie* fait l'objet de critiques au point que l'auteur est amené à rectifier l'expression de ses idées dans le numéro suivant. Dès 1897, sa conception organiciste de la sociologie, c'est-à-dire une sociologie qui repose lourdement sur l'analogie entre l'organisme social et le corps humain, sera l'objet de très vives critiques à l'intérieur des organisations qu'il a créées.

Gabriel Tarde (1843-1904), d'abord simple magistrat de province, acquiert une grande célébrité à partir de 1890, date de la publication des *Lois de l'imitation* et de la *Philosophie pénale* [Millet, 1970]. Il publie ensuite de nombreux ouvrages de sociologie ou à caractère sociologique (*Études pénales et sociales*, 1892 ; *La Logique sociale*, 1893 ; *Les Transformations du droit*, 1893 ; *Essais et mélanges sociologiques*, 1895 ; *L'Opposition universelle*, 1897 ; *Études de psychologie sociale*, 1898). En 1894, il devient directeur de la statistique judiciaire au ministère de la Justice – et, à ce titre, il met à la disposition de Durkheim et de Mauss des données nécessaires aux recherches conduisant à la rédaction du *Suicide* ; à partir de ce moment-là, il croise tout ce qui compte dans le milieu de la criminologie, de la philosophie et de la sociologie. Dès 1896, il donne des conférences au Collège libre des sciences sociales (fondé en 1895 par Théodore Funck-Brentano et Dick May – pseudonyme de Jeanne Weill) et à l'École libre des sciences politiques (fondée en 1871 par Émile Boutmy), puis, en 1899, il est pressenti pour occuper la chaire de philosophie moderne au Collège de France. Tarde demande, à titre de préalable, que la chaire soit transformée en chaire de sociologie ; cela lui est refusé par l'assemblée des professeurs. Il accepte pourtant la proposition et il enseigne au Collège de France (notamment la psychologie économique, la psychologie intermentale et la transformation de la morale) jusqu'à sa mort.

A l'opposé de Worms, sa sociologie marque une rupture avec la conception organiciste du social. Tarde privilégie la spécificité des phénomènes sociaux sous leur forme de communication entre les agents et il met l'accent sur les lois de l'imitation et les phénomènes d'invention (qui expliquent, respectivement, les régularités sociales et l'irruption des nouveautés).

Lorsque Durkheim prend rang dans le petit monde des sociologues, il ne peut pas ne pas connaître l'activité qui se maintient ou qui se renouvelle en la matière. Ce qu'il considère comme

un vide provient d'abord du fait qu'il se heurte à la faible place que l'institution universitaire accorde à la sociologie, alors que c'est dans ce cadre essentiellement que Durkheim, à la différence de Le Play, de Worms ou de Tarde, veut inscrire son effort ; Durkheim [1895, *in* 1975, I, 90-91] mentionne pourtant les travaux d'Alfred Espinas, d'Alfred Fouillée et ceux, plus récents, de Gaston Richard. Son jugement s'explique aussi par le fait qu'il s'oppose catégoriquement à ces trois orientations données à la sociologie dans cette période. Il n'évoque pas les divers courants le playsiens et il dénie tout caractère scientifique à l'œuvre de Le Play ; il fait un silence presque absolu sur les efforts de Worms – qui pourtant agit tout différemment vis-à-vis de Durkheim et des travaux de son équipe – et entretient des relations essentiellement polémiques avec Tarde. Si vide il y a, c'est plutôt parce que Durkheim entend créer l'espace nécessaire au développement de la sociologie telle qu'il souhaite la constituer.

2. De la première formulation à la thèse de 1893

Comment Durkheim a-t-il pris place dans le bouillonnement intellectuel qui agite les sciences sociales et la sociologie en particulier ? Pour répondre, il faut se pencher sur la formulation de la problématique qu'il élabore pour rédiger son premier grand ouvrage, sa thèse soutenue et publiée en 1893 : *De la division du travail social*.

En 1882, le sujet de la thèse est défini d'une manière assez vague comme l'étude du rapport entre l'individualisme et le socialisme. Les termes employés marquent l'imprécision de la pensée ; ils renvoient à une approche philosophique très générale cherchant à confronter ce qui est considéré à ce moment-là comme deux modes antagonistes d'organisation sociale et politique (l'individualisme renvoyant au libéralisme politique et surtout au libéralisme économique, et le socialisme aux doctrines mettant en avant la primauté nécessaire de l'État ou de tout autre centre régulateur de la vie sociale). D'après Mauss [1928, *in* Mauss, 1968, III, 505], Durkheim change la formulation de son sujet de thèse au cours de l'année 1884 ; il s'agit alors des rapports entre l'individu et la solidarité sociale : « Comment se fait-il que, tout en devenant plus autonome, l'individu dépende plus étroitement de la société ? » [*DT*, XLIII]. Les réflexions s'enrichissent certainement au contact des diverses conceptions de la science sociale rencon-

trées en Allemagne, mais comment Durkheim met-il en œuvre sa problématique personnelle dans *De la division du travail social* ?

L'originalité de sa démarche tient au fait qu'il écarte deux façons de concevoir les liens qui unissent les individus entre eux pour former une société. D'une part, le travail de réflexion critique mené à bien dans la thèse latine consacrée à Montesquieu [1892, *in* Durkheim, 1966, 39-40, 81] est l'occasion d'insister sur le fait que le lien social ne provient pas essentiellement du politique, au sens où il dépendrait des décisions volontaires des agents – quels qu'ils soient – du gouvernement. D'autre part, la thèse principale est construite autour du rejet de tout fondement utilitariste du social : la société n'est pas la résultante des actions d'individus recherchant leur intérêt personnel. Ainsi, Durkheim critique-t-il, parfois injustement d'ailleurs, le sociologue anglais Herbert Spencer pour avoir cru que la forme moderne du lien social était le contrat d'échange élaboré par les seules volontés intéressées des échangistes [*DT*, chapitre 7].

Une fois écartés ces deux points de vue sur le social, Durkheim doit encore produire sa conception positive du lien social et indiquer quelles en sont les formes typiques.

L'idée centrale tient dans l'affirmation que le lien social est avant tout un lien moral. La morale, entendue ici dans un sens large, désigne « les règles qui président aux relations des hommes formant une société » [*DT*, 140] ; à ce titre, les règles morales « énoncent les conditions fondamentales de la solidarité sociale » [*DT*, 393]. Ces conditions font de l'ensemble social un tout cohérent où l'absence de trop nombreux heurts entre les individus rend possible la coopération dont la société a besoin pour que les différents individus puissent agir de concert.

Cet énoncé général étant fourni, l'essentiel de la tâche demeure à accomplir. En effet, l'objectif est de montrer que la division du travail a un caractère moral car elle demande aux individus de se plier à certaines exigences pour prendre leur place dans la vie sociale moderne.

Le problème posé par la division du travail, selon le point de vue sociologique adopté par Durkheim, est celui de savoir s'il faut se spécialiser et acquérir une compétence dans un domaine délimité ou bien s'il faut que chacun s'efforce de ressembler à l'« honnête homme » rompu à toutes sortes d'activités, au risque de n'être, finalement, qu'un dilettante. C'est ainsi que la division du travail déborde le caractère économique qui, le plus souvent, est le seul à lui être reconnu, et acquiert un caractère moral en définissant les conditions au travers desquelles les hommes participent à la vie sociale et forgent en conséquence leur personnalité.

Catherine Colliot-Thélène

La sociologie de Max Weber

L'œuvre de Max Weber est d'accès difficile, du fait de sa composition (articles et manuscrits inachevés), de la diversité apparente de ses objets et du caractère déconcertant d'une pensée qui échappe aux alternatives épistémologiques et philosophiques fixées par un siècle d'histoire des sciences humaines. Écartant ces alternatives, le présent ouvrage propose une lecture transversale qui éclaire les unes par les autres les positions épistémologiques de Weber et ses études concrètes. Ce chassé-croisé permet de dégager le programme de la « sociologie compréhensive » : un comparatisme combinant les échelles d'analyse, dont l'objectif est de distinguer les « conduites de vie » et de peser l'importance relative des différentes « puissances » qui leur donnent forme (logiques économiques et politiques, règles juridiques, éthiques religieuses). Ce comparatisme est travaillé par une ambivalence, que condense la notion de « rationalisation ». Reconnaître et résoudre cette ambivalence permet d'adapter le projet wébérien au traitement des questions de notre époque.

Catherine Colliot-Thélène est professeur de philosophie à l'université Rennes-I. Elle a publié plusieurs livres sur Max Weber et a traduit, seule ou en collaboration, divers ouvrages de cet auteur, dont (à La Découverte) : *Économie et société dans l'Antiquité* (1998) et *Le Savant et le Politique* (2003).

DANS LA MÊME COLLECTION

La sociologie de Durkheim • La sociologie de Erving Goffman • La sociologie de Georg Simmel • La sociologie de Marx • La sociologie de Norbert Elias...

Collection SOCIOLOGIE

R E P È R E S

Près de 500 synthèses à jour, rédigées par des spécialistes reconnus en économie, sociologie, histoire, gestion, etc. ⇨ **Liste à la fin de ce livre.**

Pour en savoir plus :
www.collectionreperes.com

DANGER LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

ISBN 2-7071-4731-1

La sociologie de Max Weber

R E P È R E S SOCIOLOGIE

452

Catherine Colliot-Thélène

La sociologie de Max Weber

Collection

R E P È R E S

La Découverte

ÉCONOMIE
SOCIOLOGIE
SCIENCES POLITIQUES • DROIT
HISTOIRE
GESTION
CULTURE • COMMUNICATION

III / Entre psychologie et théorie du droit : la sociologie compréhensive

L'objet de la sociologie compréhensive : l'action sociale

« Nous appelons sociologie (au sens où nous entendons ici ce terme utilisé avec beaucoup d'équivoques) une science qui se propose de comprendre par interprétation l'action sociale et par là d'expliquer causalement son déroulement et ses effets. Nous entendons par "action" un comportement humain (peu importe qu'il s'agisse d'un acte extérieur ou intime, d'une omission ou d'une tolérance), quand et pour autant que l'agent ou les agents lui communiquent un *sens* subjectif. Et par action "sociale", l'action qui, d'après son sens visé par l'agent ou les agents, se rapporte au comportement d'*autrui*, par rapport auquel s'oriente son déroulement » [*E&S*, p. 4, tr. mod.].

Ce texte, au premier abord énigmatique, constitue l'ouverture d'*Économie et Société*. Suit un commentaire dense d'une vingtaine de pages (« Fondements méthodologiques ») où plus d'un lecteur s'est perdu. Il est recommandé de lire en parallèle les trois premières sections de la version antérieure (« Sur quelques catégories... », *cf. supra*, chapitre I, « Les textes méthodologiques »), dans laquelle les enjeux des définitions avancées par Weber sont parfois plus clairs.

On notera en premier lieu que Weber ne prétend pas définir la sociologie en général, mais une forme de celle-ci qui répond à une demande d'intelligibilité spécifique. La « sociologie compréhensive » vise deux objectifs : l'interprétation compréhensive de l'action sociale doit permettre d'expliquer à la fois son déroulement *et* ses effets. *L'Éthique protestante*, par exemple, s'attache certes prioritairement à reconstituer la logique interne

de l'action du puritain (comment la croyance en la prédestination a-t-elle pu entraîner un investissement apparemment sans précédent de toute l'énergie des individus dans l'activité professionnelle ?), mais elle veut aussi expliquer par là (au moins pour partie) une transformation massive des institutions de la vie collective qui a modifié la figure globale de la civilisation occidentale : la formation de l'économie capitaliste.

Weber précise ensuite ce qu'il entend par « action sociale ». Tout comportement n'est pas une action, mais seulement celui auquel l'agent attribue un sens subjectif (identifié ici au « sens visé »), lequel détermine directement son déroulement. L'action sera dite « sociale » quand un rapport à autrui est impliqué dans ce sens subjectif. Sont par conséquent exclus de cette définition les comportements, certes collectifs en ce sens qu'ils sont communs à une masse d'individus, mais qui constituent de simples réactions à une situation donnée (par exemple, le fait que des promeneurs ouvrent tous leurs parapluies quand il se met à pleuvoir [*E&S*, p. 20]), de même que les comportements inspirés par l'imitation d'autrui (Weber mentionne à ce propos les travaux de Gabriel Tarde [*E&S*, p. 21]) qui relèvent certes de l'« action », mais non de l'action « sociale » : le fait d'agir comme les autres ne signifie pas nécessairement que nous agissions en fonction des comportements (constatés ou anticipables) de ceux avec lesquels nous établissons une relation en agissant. L'action « sociale » au sens de Weber implique toujours une *relation* à autrui. Mais cette relation n'est pas synonyme de réciprocité. Le « sens visé » n'est pas un sens virtuellement partagé, c'est-à-dire un sens sur lequel des partenaires cherchent à se mettre d'accord. *De ce point de vue* (pour les réserves, *cf. infra*, chapitre V, « Sociologie de l'action/sociologie des structures »), la définition wébérienne de l'action sociale peut être considérée comme « individualiste » : le « sens subjectif », dont la présence ou l'absence fait la différence entre l'action et le simple comportement, est en principe, même dans le cas de l'action qualifiée de « sociale », le sens que l'agent prête à son action.

En définissant en ces termes la sociologie compréhensive, Weber entend en délimiter le projet de connaissance spécifique par rapport à deux disciplines susceptibles de lui disputer son objet : la psychologie et la « dogmatique juridique » (c'est-à-dire la théorie du droit). La symétrie de cette double distinction est

plus marquée dans l'essai de 1913, mais on la retrouve aussi dans les « Fondements méthodologiques » (en particulier, § 13).

Sociologie compréhensive et psychologie

Le rapport de Weber à la psychologie de son temps est jusqu'à ce jour l'un des aspects les moins étudiés de l'arrière-plan doctrinal de ses réflexions méthodologiques. Il est vrai que ses différentes tentatives pour évaluer l'usage possible, par les historiens ou les sociologues, des travaux de la psychologie, se soldèrent par des conclusions peu encourageantes. La plus systématique de ces tentatives est la recension critique des travaux de la psychologie expérimentale (avant tout, ceux d'Emil Kraepelin et de son école), effectuée parallèlement à l'enquête sur les travailleurs industriels et publiée sous le titre *Psychophysique du travail industriel*. Elle partait de l'hypothèse qu'une connaissance des conditions générales de fonctionnement de l'appareil psychophysique pourrait constituer un préalable utile pour les études que la sociologie mène sur les conditions et les effets des transformations du travail dans les grandes entreprises industrielles (introduction de nouvelles techniques, modification de l'organisation du temps de travail et des pauses, modalités de paiement, etc.). Une telle connaissance générale relève de la compétence de la psychologie scientifique qui, en établissant un pont entre sciences de la nature et sciences de la culture, visait à corriger l'amateurisme dont font preuve les sociologues en se contentant des expériences et supputations de la psychologie « vulgaire ». L'analyse critique à laquelle Weber soumet ces travaux aboutit cependant à un constat d'échec : en l'état qui est présentement le leur (en 1909), la psychologie expérimentale, la physiologie ou la psychopathologie ne sont pas en mesure d'assister de quelque manière les travaux des sociologues. L'insuffisance quantitative des études de cas sur lesquelles elles s'appuient, ainsi que le manque de rigueur de leurs concepts et de leurs méthodes interdisent de considérer leurs résultats comme suffisamment significatifs pour que la sociologie puisse les exploiter [*Psychophysik*, p. 162-177].

Les conclusions de la *Psychophysique du travail industriel* se présentent prudemment comme provisoires : elles laissent ouverte la possibilité, à terme, d'une collaboration entre

sociologie et psychologie, sous réserve que cette dernière accroisse notablement son matériel d'analyse et affine ses concepts. Ailleurs, Weber a formulé son jugement de façon plus tranchée, arguant que la psychologie ne peut espérer atteindre des résultats scientifiquement pertinents pour les sciences sociales qu'à la condition de s'appuyer elle-même sur ces sciences : « Les essais, parfois brillants, d'interprétations psychologiques des phénomènes économiques dont nous avons connaissance jusqu'à présent montrent en tout cas une chose, c'est qu'on ne fait pas de progrès en allant de l'analyse psychologique des qualités humaines vers celle des institutions sociales, mais qu'au contraire l'éclaircissement des conditions et des effets psychologiques des institutions *présuppose* la parfaite connaissance de ces dernières et l'analyse scientifique de leurs relations. [...] En partant de la connaissance des institutions particulières, [la recherche en psychologie sociale] nous aidera à *comprendre* intellectuellement dans une plus grande mesure leur conditionnalité et leur signification culturelle, mais jamais à déduire ces institutions de lois psychologiques ou à les expliquer à partir de phénomènes psychologiques élémentaires » [*ETS*, p. 178-179]. Dans l'essai de 1913 et dans les « Fondements méthodologiques », Weber s'en tient à cette position de principe : la sociologie ne saurait être considérée comme une branche de la psychologie dans la mesure où le type d'intelligibilité qu'elle recherche dans l'action (la compréhension) n'a rien à voir avec les régularités comportementales que la psychologie étudie [*E&S*, p. 11-12].

Sur l'essentiel, la position de Weber n'a donc pas varié. On peut s'interroger toutefois sur les raisons pour lesquelles il est revenu aussi régulièrement à ce débat. De 1904 (l'essai sur Knies) jusqu'à 1920, toute une série d'écrits témoignent de la constance de son intérêt pour une question tranchée en principe dès le premier de ces écrits. La pression des psychologues, ou la tentation chez les sociologues d'aller chercher le soutien d'une psychologie bénéficiant du statut de science « exacte » (la psychologie expérimentale) étaient-elles si fortes que Weber ait dû répéter ce tir de barrage ? C'est là sans doute une des raisons qui expliquent son insistance. Mais l'essai de 1913 comme le début d'*Économie et Société* (dans une large mesure, également, l'essai sur Knies) éclairent autrement encore l'enjeu de cette discussion. La sociologie compréhensive devait se confronter

avec la psychologie parce que l'interprétation compréhensive de l'action sociale engage certaines hypothèses psychologiques. Elle présuppose en premier lieu que le sens que l'agent prête à son action contribue de manière décisive à déterminer les formes de celle-ci. En second lieu (et là réside la vraie difficulté), en proposant au sociologue de reconstruire ce sens par le moyen d'un idéal-type rationnel, elle admet que l'action ne peut être considérée comme dotée de sens que dans la mesure où ses motivations sont virtuellement rationalisables (*cf. infra*, chapitre IV, « La typologie des déterminants de l'action sociale »).

Ce sont donc les difficultés inhérentes au projet de connaissance propre à la sociologie compréhensive qui ont amené Weber à revenir avec insistance, et comme malgré lui, à la confrontation avec la psychologie. L'explication compréhensive n'est pas radicalement étrangère à la psychologie « vulgaire », même si elle s'éloigne de l'empathie banale du fait qu'elle s'efforce d'expliciter la logique rationnelle immanente à l'action. Il est notable que Weber prenne parfois explicitement la défense de la psychologie « vulgaire » contre les prétentions de la psychologie scientifique. À l'instar de la première, la sociologie compréhensive ne peut se satisfaire du constat de régularités statistiques des comportements, dont la seconde (du moins en ce qui concerne la psychologie expérimentale) semble se contenter. Weber n'a pas ignoré l'importance des statistiques pour les sciences sociales modernes. L'usage fréquent qu'il fait du terme « chance », dans ses définitions de différentes structures et institutions sociales notamment, signale que l'existence même d'un comportement social déterminé ne peut être attestée que par des enquêtes empiriques, pour lesquelles les statistiques sont un instrument indispensable [*E&S*, p. 11]. Mais les fréquences statistiques peuvent concerner des phénomènes de toutes natures, dont une part seulement est susceptible d'une interprétation compréhensive. En réservant le qualificatif de statistiques « sociologiques » à celles qui concernent des phénomènes « significatifs » (c'est-à-dire dotés d'un sens subjectif), Weber ne fait que réaffirmer l'objectif circonscrit par la définition de la sociologie compréhensive : l'apport et la justification de celle-ci résident exclusivement dans l'intelligibilité qu'elle peut fournir des motivations de l'action. Une sociologie est certainement inconcevable sans statistiques, mais les statistiques, de même que plus généralement les enquêtes empiriques, ne font que préparer le matériel d'investigation. L'intelligibilité sociologique à proprement parler — ainsi le veut Weber — n'intervient qu'avec l'interprétation compréhensive.

Comprendre pour expliquer

Si l'on aborde sous cet angle la méthodologie de la sociologie compréhensive, on voit que le point crucial de sa divergence avec la psychologie de son temps peut se résumer en une phrase : les régularités statistiques ne sont pas des explications de l'action, tandis qu'à l'inverse les « raisons » conscientes (ou susceptibles d'être rendues conscientes) ont bien ce statut. Il faut donc se garder de lire la méthodologie wébérienne à travers l'opposition devenue canonique entre « expliquer » et « comprendre ». La compréhension du déroulement de l'action en fonction du sens qui la structure est pour Weber une authentique explication, à laquelle il n'est aucune raison de contester la qualité d'explication causale. La définition de la tâche de la sociologie compréhensive est suffisamment claire à cet égard : « Comprendre par interprétation l'action sociale et *par là* [...] expliquer causalement son déroulement et ses effets. » La compréhension ne vient pas suppléer les lacunes de l'explication, elle n'est pas non plus le corrélat épistémologique d'une indétermination ontologique de l'action (indétermination en laquelle certains veulent voir la marque de la liberté) ; elle est au contraire, au sens plein du terme, une explication de celle-ci : « Pour une science qui s'occupe du sens de l'action, "expliquer" signifie [...] la même chose qu'appréhender *l'ensemble* significatif auquel appartient, selon son sens visé subjectivement, une action actuellement compréhensible » [*E&S*, p. 8, tr. mod.]. Dira-t-on qu'il s'agit d'une simple querelle de mots, Weber choisissant de considérer comme une explication causale ce que l'on nomme aujourd'hui l'explication par des « raisons », pour la distinguer précisément de l'explication par des « causes » [Ricœur, 1983, p. 182-187 ; Colliot-Thélène, 2004, p. 15-18] ? Peu importe la terminologie : il va de soi que l'explication de la structure de l'action par les motivations intentionnelles de l'agent invoque une modalité de la causalité qui n'est pas celle des sciences physicalistes. Mais ce constat de bon sens nous amène au cœur du double débat qui justifie la position adoptée par Weber sur ce point. Contre les philosophes ou psychologues

irrationalistes, qui arguent de l'indétermination de l'action libre pour récuser l'entreprise même de l'explication dans le champ des sciences humaines, il importe de souligner que les motivations sont bien des causes. Contre la psychologie expérimentale, il importe de souligner que ce type de causes est précisément celui qui satisfait notre besoin d'intelligibilité spécifique quand nous voulons rendre raison de l'action humaine.

Est-on légitimé à parler de « psychologie » pour désigner ce mode d'explication de l'action ? Weber préfère souvent user du terme « pragmatique » pour qualifier les logiques d'action que reconstitue la sociologie compréhensive, écartant délibérément le terme « psychologique », selon lui trop ambigu [*EP*, p. 373, note 36]. Une théorie pragmatique, au sens où il entend ce terme, est une théorie qui interprète l'action selon le schème de l'action instrumentale, c'est-à-dire de la cohérence entre les moyens et les fins. Ainsi en est-il de la théorie marginaliste, « et, de façon générale, [de] toute théorie subjective de la valeur », qui n'est « pas [fondée] de façon psychologique [c'est-à-dire avec les moyens de la psychologie empirique], mais — si l'on veut pour cela un terme méthodologique — de façon "pragmatique", c'est-à-dire par l'emploi des catégories de "fin" et de "moyens" » [*WL*, p. 396]. L'emploi positif du terme « psychologique » est cependant fréquent dans ses œuvres, notamment dans la *Sociologie des religions*. Au début de l'« Introduction » aux études qui composent celle-ci, il indique que son objectif est de dégager les « incitations pratiques enracinées dans les articulations psychologiques et pragmatiques des religions » [*SR*, p. 332]. Le psychologique, tel qu'il l'entend ici, est bien de l'ordre du compréhensible, mais il englobe et déborde à la fois le pragmatique. En effet, l'expérience religieuse, et plus généralement toute expérience vécue en général, comporte une part irréductible d'« irrationnel » [*EP*, p. 129, note 68] que la compréhension ne peut tout simplement évacuer. Et c'est précisément pour cette raison que l'histoire, non plus que la sociologie, ne peut se contenter d'explications purement pragmatiques.

L'écart entre le psychologique et le pragmatique représente une brèche que la psychologie expérimentale pourrait utiliser pour faire valoir la pertinence sociologique des modes d'intelligibilité qu'elle propose. Or, bien que Weber reconnaisse le poids considérable de l'« irrationnel » dans la détermination des formes de l'action humaine, il est un point pourtant sur lequel

il ne veut pas céder : l'originalité de la sociologie compréhensive tient à ce qu'elle reconstruit des structures intentionnelles. Si une collaboration est possible entre la sociologie compréhensive et la psychologie scientifique (c'est-à-dire expérimentale), il appartient donc à la première d'en fixer les termes.

Sociologie compréhensive et « dogmatique juridique »

Commentant la définition de la sociologie compréhensive au tout début d'*Économie et Société*, Weber note que le « sens subjectif » de l'action n'est pas un sens « objectivement "juste" ni un sens "vrai" élaboré métaphysiquement », et que sur cette différence repose l'opposition entre les sciences empiriques de l'action et les sciences « dogmatiques », dont il cite pour exemples la théorie du droit, la logique, l'éthique et l'esthétique [*E&S*, p. 4]. La distinction semble particulièrement nécessaire par rapport à la théorie du droit. Car, dans la mesure où le sociologue veut rendre raison des conduites sociales, il rencontre nécessairement les régulations juridiques (conventions coutumières ou lois codifiées) parmi les éléments qui les déterminent. Les questions qu'il pose à leur propos ne sont toutefois pas les mêmes que celles du juriste. Celui-ci vise à fixer le sens normatif de la loi, c'est-à-dire celui qu'il convient de lui attribuer en fonction de la cohérence interne du système constitué par l'ensemble des lois, qui est l'« ordre juridique » au sens du juriste. Au contraire, ce qui intéresse le sociologue est l'influence réelle qu'une loi exerce sur les comportements collectifs dans une conjoncture historique déterminée. Or cette influence n'est déterminée qu'à la marge par le sens idéal que possède la loi pour les juristes. La conformité moyenne des comportements des individus aux exigences de l'ordre juridique est plus fréquemment affaire de conformisme ou d'habitude [*E&S*, p. 322]. La différence des points de vue est telle, dit Weber, que, bien que le sociologue et le juriste soient amenés à user d'un lexique identique, ils entendent ces termes en un sens radicalement différent.

Que les régularités constatables dans les phénomènes sociaux ne puissent qu'exceptionnellement être attribuées à la contrainte directe des normes, juridiques ou autres, c'est-à-dire au respect réfléchi de celles-ci (l'obéissance), est un point qu'il a

vigoureusement souligné, comme le fera plus tard Bourdieu en s'inspirant de Wittgenstein [Colliot-Thélène, 2001, p. 195-217]. Ses analyses les plus développées sur cette question se trouvent dans l'article sur Stammler (auquel renvoient les indications bibliographiques sommaires de la « Remarque préliminaire » d'*Économie et Société*), dont la présentation est malheureusement très confuse et qui est pour cette raison resté ignoré des commentateurs. On en trouve l'écho dans tous les passages où Weber souligne que l'existence de règles codifiées, règles de droit ou règles d'un jeu, « oriente » l'action des individus plutôt qu'elle ne la détermine. L'individu s'y soumet rarement par simple respect du devoir, mais il en tient compte dans ses attentes concernant l'action des autres. C'est le cas du tricheur comme du joueur honnête, même s'il est vrai que la généralisation de la tricherie signifie la fin de la « validité empirique » du règlement [*ETS*, p. 353-354]. Si le juriste peut se contenter d'interpréter les normes supposées réguler les relations des individus dans un collectif déterminé, le sociologue doit constater qu'il existe « toute une gamme de transitions entre les deux termes de l'alternative apparemment exclusive du point de vue logique, celui de la persistance d'une sociétisation (*cf.* encadré 9) et celui de sa disparition » [*ETS*, p. 353].

IV / Rationalités

La théorie wébérienne de l'action trouve son point d'aboutissement dans une typologie des modes de détermination de l'action sociale (« Catégories fondamentales de la sociologie », § 2 [*E&S*, p. 22-23]). La place privilégiée que celle-ci réserve à l'un des quatre types distingués, l'action *zweckrational* (terme traditionnellement traduit par « rationnel en finalité », nous préférons « téléologiquement rationnel »), soulève un certain nombre de problèmes dans lesquels s'indiquent les limites de la sociologie compréhensive. Ces difficultés sont directement liées aux ambiguïtés des termes « rationnel », « rationalité », « rationalisation », omniprésents dans le lexique wébérien, mais dont lui-même a souligné la plurivocité. La question est ouverte de savoir si les multiples usages que Weber fait de ces notions se laissent subsumer sous un concept général et univoque de la rationalité, et si un tel concept est compatible avec les exigences de la sociologie comparatiste. À l'encontre des suggestions de certains énoncés de Weber, concernant notamment l'unité du « procès de rationalisation occidentale », ses analyses concrètes invitent au contraire à pluraliser la notion de rationalisation.

La typologie des déterminants de l'action sociale

Dans un texte devenu canonique [*E&S*, p. 22-23], Weber distingue quatre types de détermination de l'action sociale (c'est-à-dire de « motivations subjectives » de celle-ci). Le corps du paragraphe les présente dans un ordre qui va du plus haut au plus bas degré d'intelligibilité, tandis que le commentaire

procède à l'inverse. Nous suivons ici l'ordre de présentation du paragraphe, justifié par le fait que le premier type, la détermination téléologiquement rationnelle de l'action, constitue l'étalon en fonction duquel est appréciée l'« irrationalité » relative des trois autres.

L'action « téléologiquement rationnelle » paraît correspondre à ce que l'on nomme plus banalement l'action instrumentale (ou « pragmatique », dans la terminologie propre de Weber, *cf. supra*, chapitre III, « Sociologie compréhensive et psychologie ») : la poursuite par les agents (individus ou groupes d'individus) de fins réfléchies, en fonction des attentes qui sont les leurs relativement aux conditions du monde objectif et aux comportements des autres hommes. Toutefois, en insistant sur sa dimension réflexive, qui concerne non seulement l'adaptation des moyens aux fins, mais aussi les fins elles-mêmes, confrontées avec d'autres fins possibles et évaluées, en même temps que les moyens, en fonction des conséquences anticipables qui résulteraient de leur réalisation, Weber force la rigueur « rationnelle » de ce premier type bien au-delà de celle que nous prêtons ordinairement à l'action instrumentale. Le deuxième type, l'action *wertrational* (« rationnelle en valeur », nous avons choisi de traduire par « axiologiquement rationnelle »), est une action réfléchie ordonnée à des valeurs ou à des impératifs (éthiques et religieux, notamment) envers lesquels l'individu se sent engagé. Ce qui la distingue de la précédente est l'absence de prise en compte par l'agent des conséquences anticipables. Weber en voit des illustrations dans l'« éthique de conviction » du « syndicaliste » (le révolutionnaire radical) et du pacifiste inconditionnel, qui ont en commun l'indifférence à l'égard des conditions concrètes dans lesquelles leur action s'accomplit et le refus de prendre en considération les effets pervers qui peuvent en résulter (*cf.* encadré 6). Au regard de l'action téléologiquement rationnelle, la rationalité axiologique « reste toujours affectée d'une *irrationalité*, et cela d'autant plus que l'on donne une signification plus absolue à la valeur d'après laquelle on oriente l'activité » [*E&S*, p. 23]. En troisième lieu vient l'action immédiatement déterminée par des *affects* ou des émotions, tels que la vengeance, la jouissance, le dévouement. Font ici défaut la réflexion consciente des points de vue ultimes et l'élaboration systématique du comportement qui caractérisent l'action « axiologiquement rationnelle ». Du fait de cette absence

Encadré 6. Éthique de conviction et éthique de responsabilité

La différence entre « éthique de responsabilité » et « éthique de conviction » est exposée de manière systématique dans la conférence sur le *Politique*. L'éthique de responsabilité (*Verantwortungsethik*), que Weber avait d'abord nommée « éthique du pouvoir » (*Machtethik*) dans le brouillon de cette conférence, est celle de l'homme politique authentique, qui doit prendre en compte les conséquences prévisibles de ses actes. Elle s'oppose à l'« éthique de conviction » (*Gesinnungsethik*), illustrée par deux figures : le « syndicaliste » et le pacifiste inconditionnel qui en appelle (dans sa variante chrétienne) à l'« éthique absolue du Sermon sur la montagne ». L'un et l'autre, convaincus de la justesse intrinsèque de leurs actes, sont indifférents aux effets qu'ils peuvent entraîner.

Cette opposition s'inscrit dans le cadre d'une réflexion sur la tension qui existe entre la logique immanente à la sphère d'action politique et les exigences de fraternité universelle que développent certaines religions. Elle a été souvent banalisée dans le sens d'une reprise, en termes modernes, du thème machiavélien de l'amoralisme de la politique, voire comme une concession de Weber à la *Realpolitik*, c'est-à-dire à une pratique de la politique uniquement guidée par la conquête et la conservation du pouvoir. Weber tenait pourtant en piètre estime les comportements politiques qui ne laissent apparaître aucune conviction directrice. Il a explicitement distingué de la *Realpolitik* la « politique réaliste » (*sachliche Politik*) pour laquelle lui-même militait [*ETS*, p. 439]. Si l'une et l'autre ont en commun de prendre la mesure du possible, dans une conjoncture donnée, donc de « s'adapter » à ses conditions, la différence fondamentale tient à ce que la « politique réaliste » reste inspirée par une conviction ou l'allégeance à une cause, tandis que la *Realpolitik* se réduit à l'opportunisme pur.

Cette allégeance à une cause est aussi ce qui caractérise l'éthique de l'homme politique authentique, que Weber oppose au fonctionnaire. La domination d'une couche de bureaucrates dotés de compétences spécialisées, mais incapables de la responsabilité politique impliquée par une décision, est en effet à ses yeux le principal danger qui menace les États modernes. Au fonctionnaire, dont le statut implique qu'il obéisse aux ordres communiqués par les instances supérieures et veille à ce qu'ils soient réalisés le mieux possible, Weber oppose le véritable chef politique, lequel fixe en toute liberté des fins qui déterminent le contenu de l'action politique. Engageant par ses choix le devenir de la nation, il prend une responsabilité dont il est comptable devant ses contemporains, et plus encore devant les générations à venir [*OP*, p. 124 ; p. 298 ; *S&P*, p. 188]. C'est pourquoi il ne peut être indifférent aux conséquences effectives de son action, ni se défausser, quand ces conséquences ne sont pas celles qu'il prévoyait, en invoquant la fatalité ou la méchanceté des hommes (comme le fait le partisan de l'éthique de conviction).

de réflexivité, les comportements inspirés par l'affectivité et l'émotion se situent selon Weber à la limite, voire en deçà de l'action au sens défini par la sociologie compréhensive, c'est-à-dire d'un comportement dont le cours est déterminé par le sens subjectif que lui prête l'agent. Il en va *a fortiori* de même du quatrième type, l'action « traditionnelle », que Weber rapproche de l'imitation réactive et qui mérite à peine selon lui d'être considérée comme « une action orientée "significativement" » [*E&S*, p. 22].

Weber ne prétend pas que cette typologie est exhaustive. Conformément au postulat d'incomplétude (*cf. supra*, chapitre II, « Sociologie et histoire »), il construit ses typologies pour les besoins des questions particulières rencontrées dans ses études sociohistoriques. Il précise aussi que, dans la réalité, l'action n'est jamais entièrement conforme à l'un des quatre types distingués. Leur combinaison est au contraire la règle. Ces précautions n'ont cependant pas suffi à lever la perplexité de nombre de ses lecteurs. Le sort réservé à l'émotion et à la tradition, en particulier, les a souvent déconcertés, voire irrités. La compréhension à laquelle prétend la sociologie compréhensive paraît singulièrement limitée si elle concerne exclusivement les comportements rationnellement maîtrisés de bout en bout (l'action téléologiquement rationnelle), accordant tout juste, et comme à contrecœur, une intelligibilité partielle à l'action axiologiquement rationnelle. Est-ce « comprendre » les comportements émotionnels ou traditionnels que de les appréhender de façon simplement négative, en ne retenant pour les caractériser que leur défaut d'intelligibilité ? Ces difficultés ressortent du texte même de Weber, dans la mesure où il reconnaît qu'il est extrêmement rare, voire tout à fait exceptionnel, que l'action sociale réelle corresponde à la logique abstraite de la rationalité téléologique. Le comportement traditionnel, auquel il accorde le plus faible degré d'intelligibilité, recouvre selon lui l'essentiel de l'action quotidienne, tandis que l'action téléologiquement rationnelle, c'est-à-dire la forme d'action située à l'autre extrémité du spectre et par conséquent la plus compréhensible, n'est qu'un cas limite théorique [*E&S*, p. 23]. Cela revient à dire que l'effort d'intelligibilité d'une sociologie compréhensive, dont l'instrument privilégié est précisément ce « cas limite », est structurellement en porte à faux par rapport aux logiques réelles de l'action sociale.

L'artifice délibéré de la reconstruction téléologique rationnelle de l'action pose un autre problème. Dans le commentaire qui accompagne la définition de l'objet de la sociologie compréhensive (*cf. supra*, chapitre III, « L'objet de la sociologie compréhensive : l'action sociale »), Weber identifie le sens de l'action au « sens visé subjectivement ». Il précise que ce « sens visé » peut être celui qu'un individu déterminé prête à son action, ou bien le sens visé « en moyenne ou approximativement » par une masse d'individus, ou encore un sens reconstruit conceptuellement dans un type pur [*E&S*, p. 4]. Ce dernier cas correspond aux interprétations « pragmatiques » dont la théorie marginaliste est un exemple (*cf. supra*, chapitre III, « L'objet de la sociologie compréhensive : l'action sociale »), mais aussi, comme Weber l'indique incidemment, la théorie nietzschéenne du ressentiment, le matérialisme historique (on suppose qu'il vise l'explication en termes d'intérêts de classe) et certaines branches de la psychanalyse [*ETS*, p. 337-338]. Ce que ces théories fort différentes ont en commun est de rendre raison de la conduite des agents par des motivations dont ils n'ont pas eux-mêmes conscience. Pointe ici la notion d'une « rationalité objective », « inavouée » [*idem*], c'est-à-dire accessible à une interprétation compréhensive tout en ne coïncidant pas avec le vécu des agents. Un « inconscient intentionnel », en quelque sorte, qui introduit un trouble supplémentaire dans la définition du sens de l'action sociale.

Ces difficultés, incontestables, suffisent-elles à condamner le projet de la sociologie compréhensive ? Il est bien entendu possible de distinguer ce que fait Weber dans ses analyses concrètes des intentions affichées dans cette typologie. Ses avocats ne manquent pas de souligner la souplesse avec laquelle il use de la notion de rationalité. Ne reconnaît-il pas aux actes motivés par la religion ou la magie une rationalité relative, du fait qu'ils « suivent les règles de l'expérience même s'ils ne sont pas nécessairement des actes selon des moyens et des fins » [*E&S*, p. 429] ? Et la notion de charisme, à laquelle aussi bien sa sociologie des religions que sa sociologie politique font une place considérable (*cf.* encadré 7), rend compte d'une relation sociale dans laquelle les composantes affectives sont déterminantes et la réflexivité rationnelle minime, voire absente. Les « Fondements méthodologiques » réservent d'ailleurs la possibilité, à côté de la compréhension rationnelle, pour une compréhension

Encadré 7. Le charisme

Cette notion est centrale aussi bien dans la sociologie des religions que dans la sociologie politique de Weber. Le terme désigne une qualité exceptionnelle, de nature éthique, esthétique, politique ou autre, attachée à un individu, d'où découlent des pouvoirs particuliers en vertu desquels un groupe plus ou moins large d'autres individus lui reconnaissent une compétence distinctive et, éventuellement, se soumettent à sa direction (domination charismatique, *cf.* encadré 9).

Weber dit avoir emprunté la notion de domination charismatique à un historien du droit canonique (Rudolf Sohm, *Kirchenrecht*, 1892). Il en élargit considérablement l'extension, incluant dans les figures charismatiques certains types de magiciens (le chaman), de prophètes et de fondateurs de religion (Mahomet), des héros guerriers, certains philosophes ou artistes qui ont su réunir autour d'eux un cercle de disciples, de même que les grands démagogues des démocraties antiques (Périclès) et modernes (Gladstone).

Du point de vue de la sociologie compréhensive, la réalité objective de la qualification charismatique et des pouvoirs qui lui sont liés est indifférente. Le charisme est de l'ordre de la croyance et il se manifeste dans une relation sociale, certes dissymétrique, mais dans laquelle la contribution des deux parties est requise. Le personnage charismatique est persuadé de posséder des pouvoirs hors du commun et cette croyance est partagée par ceux qui le suivent (disciples, partisans, compagnons de combat, selon les cas), aussi longtemps du moins qu'elle est confirmée par ses actes (pratiques ascétiques, extases épileptoïdes du chaman, exploits du héros guerrier) ou par les phénomènes (météorologiques et politiques, notamment) dont le bon ou mauvais fonctionnement lui est imputé.

Les formes primitives de civilisation sont, selon Weber, particulièrement propices aux relations charismatiques dans la mesure où leur « appareil conceptuel » fait une large place aux forces surnaturelles (il cite allusivement les notions de *mana* et d'*orenda*, étudiées par les ethnologues [*E&S*, p. 430 ; *C&T*, p. 50]). L'importance du charisme recule au contraire avec l'élaboration des institutions. Toutefois, la domination charismatique se rencontre dans toutes les civilisations et à toutes les époques, en particulier dans des situations de crise, politique, économique ou religieuse. La figure du « chef », en général, inclut toujours un élément de charisme. Cela est vrai même dans des formations très bureaucratisées telles que les partis des démocraties modernes, aux États-Unis ou en Angleterre notamment, dans lesquels les appareils et les « leaders » charismatiques entretiennent des relations complexes, oscillant entre conflit et solidarité [*S&P*, p. 165-176].

L'apparition d'une relation de type charismatique signifie toujours une rupture par rapport aux ordres du quotidien, qu'ils soient traditionnels (coutumes ancestrales) ou rationnels (droit et règlements codifiés). Parce que le charisme est un pouvoir « extra-quotidien », il est aussi étranger aux logiques économiques, déterminantes pour la continuité des institutions. Les exigences du quotidien entraînent inévitablement toute domination charismatique à des compromis et à une régulation progressive, qui l'infléchissent selon les cas dans le sens de la rationalisation ou de la traditionalisation (routinisation, ou, littéralement, « quotidianisation » [*Veralltäglichung*] du charisme). Le problème se pose de manière aiguë lors de la disparition du chef charismatique. La question de sa succession connaît différentes solutions, dont la plus significative pour l'histoire de l'Occident est le charisme de fonction (*Amtscharisma*). Le charisme n'est plus attaché à la personne singulière, mais à la fonction qu'elle remplit dans un agencement institutionnel : le prêtre de l'Église catholique consacré par l'onction et le roi consacré par le couronnement en sont deux exemples.

« empathique » des affects (peur, colère, piété, soif de vengeance, dévouement, etc.).

Mais tout cela ne fait que rendre plus étonnant que Weber ait présenté la reconstruction idéal-typique de l'action « sur la base de la pure rationalité téléologique » comme « la forme la plus pertinente » d'analyse et d'exposition de tous les comportements conditionnés par l'affectivité [*E&S*, p. 6]. Non seulement un tel procédé invite à verser ces comportements (de même que les comportements traditionnels, pour autant qu'ils reposent essentiellement sur l'habitude) du côté de l'irrationnel (on les traitera comme des « déviations » par rapport à la norme de l'action téléologiquement rationnelle [*E&S*, p. 6]), mais il tend dangereusement aussi à poser une équivalence entre irrationnel et « dépourvu de signification ». L'artifice de l'idéal-type induit ainsi Weber à mettre sur le même plan, du point de vue de leur « compréhensibilité », l'extase et l'expérience mystique, certains phénomènes psychopathologiques, le comportement des petits enfants et celui des animaux [*ETS*, p. 328], ou à envisager que, aux stades primitifs de la socialité humaine, la part de l'instinct ait pu avoir été plus importante que celle de l'action dotée de sens [*E&S*, p. 15].

Le rapport entre le modèle de l'action téléologiquement rationnelle et les motivations réelles des agents est le talon d'Achille de la méthodologie wébérienne. Weber reconnaît certes que « les frontières du "compréhensible" sont variables » [*ETS*, p. 328], ou, à l'occasion, que des comportements motivés par l'affectivité peuvent être considérés comme intrinsèquement « significatifs » [*idem* ; *E&S*, p. 8], mais cela ne fait que rendre

plus problématique le rigorisme rationaliste de la systématisation qu'il propose de la compréhension sociologique. Hanté par le double souci de justifier les abstractions de la théorie économique (le marginalisme est souvent pris comme exemple d'un idéal-type construit selon la « rationalité téléologique ») et de disqualifier les prétentions de la psychologie expérimentale, Weber n'est pas parvenu à définir de manière positive, dans l'entre-deux qui sépare les « extrêmes » de la rationalité pure et de la facticité dépourvue de sens, les modes d'intelligibilité de l'action réelle [*ETS*, p. 335]. L'intérêt qu'il a manifesté pour certains travaux de psychopathologie (ceux de Jaspers, notamment) témoigne certes d'une volonté d'élargir les frontières du « compréhensible ». Mais, dans le cadre de la typologie des déterminants de l'action sociale, il est impossible de les traiter autrement que les « constantes de la nature physique » [*ETS*, p. 329], c'est-à-dire comme des faits que la sociologie se contente d'enregistrer [*E&S*, p. 12].

Les analyses concrètes de Weber font, il est vrai, une part plus large qu'il ne le dit à la compréhension « empathique » de pratiques irréductibles au schème de l'action téléologiquement rationnelle (*cf. infra*, chapitre v, « La puissance du rationnel »). Mais le statut privilégié accordé à ce schème reste une source de difficultés, dans la mesure où Weber ne s'en tient pas à une interprétation constructiviste de cet idéal-type, mais le présente parfois comme l'expression de possibilités immanentes à la réalité phénoménale. Cette ambivalence est particulièrement sensible dans l'interprétation qu'il avance de la théorie de l'utilité marginale. Dans l'article sur Brentano [1908], il rejette avec véhémence la tentative de cet auteur pour donner à la théorie marginaliste un fondement psychologique (en l'occurrence, la loi dite de Weber-Fechner, selon laquelle toute stimulation additionnelle intensifie les sensations individuelles de manière proportionnelle à la stimulation). Les propositions générales que développe la théorie économique, soutient-il, ne sont que des constructions bâties sur le présupposé d'individus qui régleraient leur comportement à l'égard du monde extérieur exclusivement selon les principes du calcul marchand. Or cette congruence entre l'action des agents économiques et la logique du livre de compte, en vertu de laquelle cette action est dite rationnelle, ne correspond nullement à la réalité. L'explication compréhensive, pour autant qu'elle se veut une explication

du réel, n'usera donc de l'idéalisation proposée par la théorie économique que dans le but d'apprécier jusqu'à quel point les comportements effectifs des agents s'en approchent ou s'en éloignent. Jusqu'à ce point, la signification prêtée à la fiction de l'*homo œconomicus* reste dans la logique constructiviste de l'instrument heuristique appuyant l'explication empiriste de l'historien ou du sociologue sans prétendre s'y substituer. Ce n'est plus le cas, toutefois, quand Weber remarque que, à mesure que s'étend et que s'approfondit la puissance du capitalisme moderne, la réalité tend à rejoindre l'idéalisation théorique : « Dans les conditions de la vie actuelle, ce rapprochement de la réalité avec les propositions théoriques n'a *cessé de croître*, prenant dans ses rets le destin de couches de l'humanité toujours plus larges et, pour autant que l'on puisse le discerner, elle ira toujours plus loin dans ce sens. C'est sur ce fait, qui relève de l'*histoire de la culture*, et non sur sa prétendue fondation par la loi de Weber-Fechner, que repose la signification heuristique de la théorie de l'utilité marginale » [*Brentano*, p. 916-917, tr. mod.].

On voit ici comment l'ambiguïté de la signification épistémologique de l'idéal-type (construction heuristique ou virtualité immanente au réel) peut se répercuter jusque dans l'interprétation du mouvement général de l'histoire humaine. La rationalité téléologique est en effet plus qu'un cas limite si l'on soutient que, dans une forme historique particulière de l'organisation des sociétés, les comportements des hommes tendent à lui être de plus en plus conformes. Si toute compréhension de l'action est ordonnée en dernière analyse au schéma de l'action téléologiquement rationnelle, les différences de culture (entre sociétés d'hier et d'aujourd'hui ou entre sociétés contemporaines dans lesquelles le capitalisme a plus ou moins profondément pénétré) ne peuvent manquer d'apparaître comme des différences de degrés de rationalité. Au cœur de ce qui ne prétend être qu'un artefact méthodologique (la typologie des déterminants de l'action) se trouvent logées les prémisses d'une téléologie *historique* comparable à celles des philosophies de l'histoire de naguère [Colliot-Thélène, 1990, p. 78-83].

JEAN-MICHEL CHAPOULIE

LA TRADITION SOCIOLOGIQUE DE CHICAGO

1892-1961

SCD UNIVERSITE PICARDIE JULES-VERNE
D 005 997099 1

SEUIL

1

Le premier développement de la sociologie à l'Université de Chicago (1892-1914)

« La sociologie était un mouvement social avant qu'elle ne devienne une discipline universitaire. »

EVERETT C. HUGHES[1]

« La science est le dernier dieu dans le panthéon du monde. »

ALBION K. SMALL[2]

« La méthode d'une sociologie crédible doit être la méthode d'observation et d'induction. »

ALBION K. SMALL, GEORGE E. VINCENT[3]

De passage à Chicago lors de son premier voyage aux États-Unis, en 1904, Max Weber donne dans une lettre une description saisissante de la ville selon le point de vue d'un observateur européen :

« L'une des villes les plus ahurissantes est Chicago. Au bord du lac, on trouve quelques quartiers résidentiels agréables et de belle apparence, la plupart avec des maisons de pierre au style imposant et massif, et tout de suite derrière, ce sont de vieilles maisonnettes en bois comme on en trouve dans l'Helgoland. Viennent ensuite les logements des ouvriers et la saleté inimaginable des rues : pas de pavage ou bien un misérable revêtement dès qu'on s'éloigne des quartiers résidentiels. Dans le centre-ville, entre les gratte-ciel, l'état des rues est absolument épouvantable. [...]

« A perte de vue, c'est un immense réservoir humain. En quittant le centre, on suit Halsted Street sur toute sa longueur, interminable

1. Hughes (1964) (*SE* : 543).
2. Small (1896) : 564.
3. Small, Vincent (1894) : 15.

– vingt miles anglais, je crois –, en longeant des pâtés de maisons qui portent des inscriptions en grec – *Xenodocheion*, etc. –, puis d'autres avec des gargotes chinoises, des réclames polonaises, des brasseries allemandes, jusqu'aux abattoirs. Là, aussi loin qu'on puisse voir depuis la tour de la société Armour & Co., il n'y a qu'une immense étendue d'immondices, et des troupeaux qui meuglent et qui bêlent. Mais à l'horizon, tout autour – car la ville s'étend encore sur des miles et des miles avant de se fondre dans les faubourgs –, il y a des églises et des chapelles, des édicules d'ascenseur, des cheminées qui fument (ici tous les grands hôtels ont leur ascenseur à vapeur) et des maisons de toutes tailles. Ce sont pour la plupart de petites maisons pour deux familles tout au plus (d'où les dimensions gigantesques de la ville) et leur propreté varie avec la nationalité des occupants.

« L'enfer s'est déchaîné sur les abattoirs : une grève a échoué, avec des quantités d'Italiens et de Noirs briseurs de grève ; des coups de feu quotidiens avec des douzaines de morts de part et d'autre ; un autobus a été renversé et une douzaine de femmes sont mortes écrasées parce qu'un non-syndiqué y avait pris place ; il y a eu des attentats à la dynamite contre le métro aérien, et un wagon a déraillé avant de plonger dans la rivière. Tout près de notre hôtel, un débitant de tabac a été assassiné en plein jour ; quelques rues plus loin, trois Noirs ont attaqué et dévalisé un autobus à la tombée de la nuit, etc. : à tout prendre, c'est un étrange foisonnement de cultures.

« On trouve ici un mélange invraisemblable de nationalités. Tout au long des rues, les Grecs cirent les bottes des Yankees pour 5 cents. Les Allemands les servent à table, les Irlandais s'occupent de leur politique et les Italiens de leurs travaux de terrassement les plus sales. A l'exception des quartiers vraiment résidentiels, toute cette énorme ville – plus étendue que Londres ! – ressemble à un homme écorché dont on verrait fonctionner les viscères. Car on peut tout voir : le soir, par exemple, dans une rue périphérique du centre-ville, les prostituées sont placées dans une vitrine éclairée à l'électricité, avec des indications de prix ! L'une des particularités de la ville, comme de New York, c'est la persistance d'une culture spécifique judéo-allemande. Des théâtres proposent *Le Marchand de Venise* en yiddish (avec un Shylock victorieux, d'ailleurs) et des pièces authentiquement juives. [...]

« On est frappé partout par le caractère trépidant du travail, surtout dans les abattoirs avec leur "océan de sang", où plusieurs milliers de bovins et de porcs sont abattus chaque jour. Dès que le bœuf, entré sans méfiance dans l'abattoir, est assommé par une masse et s'écroule, il est saisi et hissé par un crampon de fer et commence son voyage, sans cesse déplacé devant toute une série d'ouvriers qui lui retirent les viscères, le dépouillent, etc. ; mais ceux-ci

sont toujours asservis, dans la cadence du travail, à la machine qui fait passer l'animal devant eux. On constate un rendement absolument incroyable dans cette atmosphère chargée de vapeur, d'odeurs d'excréments, de sang et de peaux ; j'ai rebroussé chemin en chancelant avec un jeune garçon qui me servait de guide pour 50 cents, afin de ne pas être enseveli sous les ordures. Ici, on peut suivre le porc, de l'étable à la saucisse ou à la boîte de conserve.

« A cinq heures, après le travail, les gens doivent souvent faire plusieurs heures de trajet pour rentrer chez eux. La compagnie des autobus a fait faillite ; depuis des années, elle est gérée, comme c'est l'usage, par un *receiver* qui n'a pas intérêt à activer le processus de liquidation et qui, par conséquent, n'achète pas de nouveaux bus. A tout moment, les vieux autobus ont des défaillances. Environ quatre cents personnes sont tuées ou estropiées chaque année dans des accidents. Selon la loi, chaque décès coûte 5 000 dollars à la compagnie (pour la veuve ou les héritiers), chaque dommage corporel lui coûte 10 000 dollars (pour l'intéressé), tant que la compagnie ne prend pas certaines mesures préventives. Mais la compagnie a calculé que ces quatre cents indemnités lui coûtent moins cher que les mesures préventives souhaitables et par conséquent ne se soucie pas de les prendre[4]. »

Douze ans plus tôt, en 1892, à peu près au moment où l'Exposition universelle faisait connaître la ville de Chicago dans l'Ancien Monde, une université privée y avait été ouverte, dotée d'un département de sociologie où avait pris naissance cette nouvelle discipline universitaire tournée vers l'observation et l'analyse du monde contemporain. Ce chapitre offre une vue d'ensemble sur la première phase de ce développement de la sociologie, sur son contexte social et intellectuel, mais aussi sur le détail des arrangements institutionnels et sur les caractéristiques et les actions de ceux qui contribuèrent à ce développement. Je me suis attaché à faire apparaître la complexité des facteurs et des contingences historiques qui ont donné naissance à ce qui est trop souvent considéré comme un développement unilinéaire et presque naturel de la sociologie.

La description de Max Weber relève la plupart des traits qui font de Chicago une ville singulière où se donnent immédiatement à voir le développement rapide de la grande industrie et ses conséquences.

4. Cette description, traduite ici par Josée Tertrais, est citée dans la biographie de Marianne Weber (1926) : 298-300.

Chicago est en effet l'une des villes des États-Unis qui connaissent le développement le plus rapide dans la deuxième moitié du XIXe siècle. Bourgade de 4 500 habitants en 1840, la ville atteint 300 000 habitants en 1870, 500 000 en 1880, 1 700 000 en 1900, 2 700 000 en 1920. Les facteurs de ce développement sont multiples : la ville est un lieu d'implantation des industries liées à l'agriculture des plaines du Middle West – avec des abattoirs et des fabriques d'instruments agricoles, comme McCormick ; elle est la base arrière de la construction des chemins de fer vers l'ouest – un des principaux fabricants de wagons, la société Pullman, est installé à Chicago ; elle est le siège d'importantes industries sidérurgiques, d'imprimeries, d'usines de textile et de traitement du cuir ; un centre commercial dont le marché s'étend dans tout le Middle West. Le développement particulièrement rapide des industries et du commerce de Chicago s'accompagne de l'introduction de nombreuses innovations dans les entreprises. Par ses emplois locaux, mais aussi par son rôle de base arrière du développement vers l'ouest, la ville attire une masse d'immigrants venus par vagues successives de toutes les parties de l'Europe : Allemagne, Irlande, Suède, Pologne, Russie, Bohême, Slovaquie, Italie, etc. Vers 1900, la moitié environ des habitants de la ville sont nés à l'étranger. Après 1914, Chicago reçoit, comme les autres grandes villes du nord des États-Unis, un nouveau flux d'immigrants : des Noirs venant des États ruraux du Sud.

Au cours de son développement, la ville est périodiquement agitée par des conflits ethniques opposant les immigrants les plus récemment arrivés à ceux qui les ont précédés, à propos notamment des emplois – c'est-à-dire des conditions de travail et de rémunération. Une sorte de hiérarchie des immigrants peut s'observer à tout moment, qui réfléchit en partie l'ancienneté de leur arrivée. Dans les années 1860, ce sont ainsi les Irlandais qui se trouvent en bas de la hiérarchie sociale, rejoints les années suivantes par les Allemands, les Tchèques et les Scandinaves ; dans les années 1890, on trouve en bas de cette hiérarchie les immigrants originaires de l'Europe de l'Est et de l'Europe du Sud, qui sont eux-mêmes remplacés un peu plus tard par les Noirs. C'est également à Chicago que se produit l'une des premières émeutes raciales dont sont victimes les Noirs dans une ville du Nord, à la fin de juillet 1919.

Chicago est ainsi l'une des villes où s'exacerba ce que les classes moyennes, et, à leur suite, les sciences sociales, devaient dénommer « problèmes urbains » : pauvreté chronique d'une fraction importante de la population, vastes zones de taudis, formes variées de délinquance, notamment juvénile, conflits ethniques étroitement mêlés à

des conflits de classes, etc. A Chicago, comme dans les autres grandes villes des États-Unis, s'y ajoute avant 1914 une question qui préoccupe particulièrement les élites économiques : celle du mode de gouvernement des villes dont les administrations apparaissent, à partir de la fin du XIXe siècle, corrompues et inefficaces[5].

La définition de ces problèmes urbains est en relation dialectique avec le développement de différents mouvements sociaux – en premier lieu avec celui du mouvement ouvrier et celui du mouvement de réforme connu comme le « mouvement progressiste ». La ville est, en effet, l'un des principaux centres où se développent, surtout, au début, parmi les immigrants d'origine anglaise, allemande et d'Europe du Nord chez qui circulent les idées anarchistes et socialistes, des tentatives pour créer des organisations ouvrières. Les affrontements entre employeurs et ouvriers et les grèves sont fréquents à Chicago à partir des années 1870[6]. Deux des événements qui marquèrent symboliquement le mouvement ouvrier américain prirent d'ailleurs place dans la ville. En 1886, un attentat tua six policiers, lors d'un meeting à Haymarket Square organisé à l'issue d'une grève appuyant la revendication de la journée de huit heures ; condamnés à la pendaison, les dirigeants du mouvement furent exécutés l'année suivante. Huit ans plus tard, pendant la récession économique sévère de 1893-1894, une baisse des salaires entraîna une longue grève des ouvriers de l'usine du constructeur de matériel de chemin de fer Pullman implantée dans le sud de la ville. La grève prit une dimension nationale lorsque les ouvriers de Pullman reçurent le soutien des employés des chemins de fer, qui refusèrent d'acheminer les trains comprenant des voitures construites par Pullman ; l'intervention des autorités fédérales mit fin à un boycott qui marqua l'engagement des autorités fédérales en faveur des employeurs[7].

Des campagnes périodiques pour la loi et l'ordre furent l'une des réactions à l'agitation ouvrière. Mais de manière plus diffuse, une solution à l'ensemble des « problèmes urbains » fut également recherchée dans l'amélioration morale de la classe ouvrière, c'est-à-dire en imposant à celle-ci la piété, l'épargne, la tempérance et la scolarisation. Le mouvement réformateur de la période précédant la Première Guerre mondiale (connue sous le nom de *Progressive Era*) fut parti-

5. Hays (1964).

6. Pour une vision d'ensemble simple sur l'agitation ouvrière au cours de la période, voir Hays (1957) : 37-43 ; voir aussi Montgomery (1987).

7. Dubofsky (1994) : 28-31.

culièrement actif à Chicago[8]. Ses acteurs principaux se recrutèrent dans l'élite économique de la ville, mais aussi dans les classes moyennes, parmi les professions « savantes » – juristes, médecins, pasteurs protestants, professeurs d'université. On y trouvait aussi de nombreuses jeunes femmes diplômées – surtout en sciences sociales – qui accédèrent, par suite du succès partiel du mouvement de réforme, à des emplois d'administratrices, de professeurs d'université, de chercheurs, et surtout de travailleuses sociales. Les professeurs de sciences sociales – notamment les sociologues, les économistes, les politologues et les philosophes – occupèrent une place importante dans ce mouvement, dont l'histoire est ainsi étroitement mêlée au développement initial de ces disciplines aux États-Unis[9]. Le mouvement progressiste correspond par ailleurs à un processus de sécularisation du mouvement évangélique, l'offre d'éducation et de services sociaux se substituant progressivement à la prédication de l'Évangile.

La fraction du mouvement de réforme de la *Progressive Era* qui entretenait la relation la plus étroite avec les sciences sociales et qui en constituait en quelque sorte l'avant-garde contribua à la fondation dans des quartiers populaires d'établissements, les *settlements*, qui offraient à la fois une résidence à des hommes et femmes des classes moyennes et des services variés aux habitants du quartier[10]. Sur le modèle des jeunes intellectuels britanniques qui s'étaient installés en 1884 dans un immeuble d'un quartier populaire de l'est de Londres pour faire de leur établissement, Toynbee Hall, un « avant-poste de l'éducation et de l'art auprès des classes populaires » (pour reprendre l'expression de l'historien Allen Davis), de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, bientôt suivis par leurs homologues féminins, s'établirent dans un quartier populaire de New York. De manière en partie indépendante, d'autres tentatives similaires prirent place dans d'autres grandes villes, notamment à Chicago, où fut fondé l'établissement qui devait atteindre la plus grande notoriété.

Trois ans avant l'ouverture de l'Université de Chicago, en 1889,

8. J'emploie le terme « mouvement » pour simplifier, mais il s'agit plutôt d'une nébuleuse d'entreprises dont les liens sont complexes et l'interprétation controversée, notamment en ce qui concerne la contribution respective à ces réformes des élites économiques et des classes moyennes : voir Hofstadter (1955), Wiebe (1967) pour des interprétations divergentes, et Rodgers (1982) pour un examen de travaux plus récents. Sur les classes moyennes et les problèmes sociaux de l'époque, voir Boyer (1978).

9. Voir Diner (1975) et Deegan (1988) pour des descriptions détaillées de ces relations.

10. Sur le mouvement des *settlements*, voir A.F. Davis (1967), que l'on peut compléter par Carson (1990).

Jane Addams (1860-1935), la fille d'un sénateur quaker, diplômée en 1881 d'un établissement d'enseignement supérieur féminin, s'installa avec une de ses anciennes condisciples dans une maison d'un quartier pauvre du sud de Chicago, Hull House. Les deux associées, qui avaient précédemment résidé à Toynbee Hall, se proposaient d'offrir au quartier populaire d'immigrants où elles s'étaient installées des services sociaux et culturels divers (jardin d'enfants, bibliothèque, musée d'art, cours du soir, etc.), ainsi qu'un lieu de rencontre et de réunion. Le projet de Jane Addams et de ses associées, d'inspiration religieuse, était un peu moins élitiste que celui de leurs prédécesseurs britanniques, qui visait à apporter de l'extérieur aux classes populaires ce qui était, selon eux, la culture. Leurs émules américaines prétendaient en effet contribuer à ce que les populations visées acquièrent elles-mêmes la maîtrise de leur propre existence ; elles souhaitaient également favoriser des contacts directs entre des populations différentes par l'appartenance de classe et les origines ethniques. Durant les années suivantes, Hull House, où vécurent de nombreuses jeunes femmes poursuivant des études à l'Université de Chicago, devint le centre d'activités variées, culturelles mais aussi tournées vers la réflexion sur les réformes et vers des formes diverses de militantisme : Hull House abrita ainsi des réunions de groupes de travailleurs, de syndicalistes, etc. D'autres établissements analogues furent implantés à Chicago : en 1892, Charles Zueblin, futur professeur de sociologie à l'Université de Chicago, fonda le *settlement* de l'université de l'élite méthodiste de Chicago, Northwestern University ; en 1894, Graham Taylor, un pasteur protestant qui devint lui aussi un peu plus tard professeur de sociologie à l'Université de Chicago, fonda un *settlement* indépendant, Chicago Commons ; la même année, des étudiants de l'Université de Chicago fondèrent dans le quartier des abattoirs, proche de celle-ci, un *settlement* qui passa rapidement sous le contrôle de l'Université et porta son nom.

Autour de Jane Addams et de Florence Kelley, une résidente de sympathie socialiste qui avait contribué à traduire en anglais des ouvrages d'Engels, une partie des résidents de Hull House entreprirent de réaliser des enquêtes sur les populations de leur quartier, sur les conditions de logement, les salaires, l'hygiène, etc. Le modèle était, là encore, importé d'Angleterre, puisqu'il s'agissait de l'enquête sur les classes populaires de Londres, patronnée et pour partie réalisée par l'armateur Charles Booth, et tenue en haute estime par les résidents de Toynbee Hall[11]. Publié en 1895, un ouvrage rédigé par [...]

11. Booth (1889-1891).

rer l'unité d'objectifs et d'opinions parmi ceux qui participent de près ou de loin à un mouvement qui regroupe des personnes différant par leurs origines, leurs intérêts, leur culture et leurs orientations politiques. Les réformateurs divergent sur l'importance relative des différents problèmes sociaux et sur de nombreux autres points, mais ils sont au moins à peu près tous d'accord sur la nécessité de développer la scolarisation et soutiennent des programmes d'éducation pour adultes et parfois des programmes d'enseignement technique, les bibliothèques, les musées et autres institutions culturelles ; ils s'accordent également sur la nécessité d'une réforme du gouvernement des villes – ayant pour objectif d'éliminer la corruption et de placer celui-ci au service de l'« intérêt général » –, sur la nécessité d'améliorer l'habitat et la santé publique, de combattre la prostitution, la criminalité, et de réformer l'organisation de la justice et les prisons[22].

Après 1900, le mouvement de réforme aboutit – avec le concours de forces diverses, et au moins pour une part en rencontrant les intérêts de l'élite des affaires – à la mise en place de différentes agences de service social et à des transformations de l'organisation de la justice. Une partie des réformateurs trouvent alors des emplois dans des organisations et des postes dans les centres de formation des travailleurs sociaux[23].

[...]

La naissance de l'Université de Chicago et la création du département de sociologie

La création de l'Université de Chicago est contemporaine des débuts du mouvement de réforme. L'Université prend la suite d'un collège baptiste en faillite, et le projet initial est préparé sous la double tutelle d'une association chargée de soutenir les établissements scolaires baptistes et de John Rockefeller (le propriétaire de la Standard Oil), qui envisage alors de contribuer à la fondation d'un nouvel établissement d'enseignement supérieur[24]. A l'issue d'une longue négociation, Rockefeller proposa 1 million de dollars, tout en imposant une condition à sa contribution : que le projet trouve le soutien d'autres donateurs. Il fallut faire appel à toute la communauté baptiste

22. Diner (1980) : 65-66.
23. Sur l'institutionnalisation du travail social, voir Lubove (1965) (qui n'a pas étudié en détail le cas de Chicago).
24. Sur les débuts de l'Université de Chicago, voir Storr (1966), Diner (1980) et l'ouvrage d'un des conseillers de Rockefeller, Goodspeed (1916).

du Middle West, puis, plus largement, aux milieux d'affaires de Chicago : parmi les donateurs de l'Université à ses débuts figurent ainsi Marshall Field, le propriétaire d'un des grands magasins de la ville, qui donna une partie du terrain, ainsi qu'un groupe de Juifs d'origine allemande[25]. On peut remarquer qu'une grande partie des donateurs, dont Rockefeller lui-même, n'ont pas fait d'études supérieures. La nouvelle université, qui ouvrit ses portes en octobre 1892, n'imposa pas de condition religieuse à l'admission des étudiants ni au recrutement du personnel, mais son conseil d'administration fut dominé par les baptistes.

Cette origine religieuse marqua sans doute moins la nouvelle université que sa dépendance à l'égard de ses donateurs, en premier lieu Rockefeller (ses adversaires utilisaient à l'occasion par dérision l'appellation d'« université Standard Oil »). Rockefeller contribua à éponger le déficit de la gestion du premier président de l'Université, William Rainey Harper, auparavant professeur de langues sémitiques à Yale, qui était toujours porté à élargir le champ d'action de l'Université. Le projet d'organisation de l'Université avait été élaboré sous sa houlette : il s'agissait de créer un établissement pouvant concurrencer les grandes universités de la côte Est, mais avec une orientation et une organisation originales. Au bout de vingt-cinq ans, la contribution de Rockefeller s'élevait à 35 millions de dollars[26].

La relation de l'Université avec son environnement fut marquée d'une certaine ambiguïté en ce qui concerne l'indépendance de ses enseignants. Celle-ci se manifesta au grand jour lors de la grève chez Pullman : Edward Bemis, un professeur d'économie politique qui avait pris publiquement parti en faveur des grévistes, fut contraint rapidement de démissionner[27].

La période des années 1880-1890 correspond aux États-Unis à une interrogation sur les fonctions des universités, née en partie de la

25. *Ibid.* : 87.
26. Cette évaluation est donnée par Goodspeed (*ibid.* : 273), qui reproduit également la liste des principaux donateurs (p. 493-498). Parmi les trois plus importants (Rockefeller mis à part), qui ont apporté d'un peu moins de 1 million de dollars à 2 millions, figure Helen Culver qui donna par ailleurs ses locaux à Hull House et fut plus tard le mécène de William Thomas pour les recherches sur l'émigration polonaise (voir chapitre 2). Un Juif d'origine allemande qui devait ultérieurement financer une partie du développement des études sur les relations de races (voir chapitre 8), Julius Rosenwald, le futur président de la firme de vente par correspondance Sears Roebuck, apporta également une contribution importante.
27. Furner (1975) : 163-198.

confrontation avec les universités allemandes. Le premier exemple d'université s'inspirant du modèle des universités allemandes, et donnant ainsi une place à la recherche, est Johns Hopkins à Baltimore, fondée en 1876 avec le soutien d'un mécène. En 1880, l'Université Columbia de New York créa un centre d'études avancées *(graduate)* en sciences politiques, une formule suivie dix ans plus tard à Harvard, avec la création de la Graduate School of Arts and Sciences. L'année précédente, avec le soutien d'un mécène qui se désintéressa vite de l'entreprise, s'ouvrit Clark University, dans le Massachusetts, une université entièrement dévolue aux études *graduate* – c'est-à-dire préparant à des diplômes comme la maîtrise (MA) et le doctorat (PhD). L'établissement périclita rapidement, et le président de l'Université de Chicago put ainsi y recruter quelques-uns de ses premiers professeurs. D'autres, comme le fondateur du département de sociologie de Chicago, Albion Small, ou le philosophe John Dewey, furent recrutés parmi les diplômés de Johns Hopkins.

Au modèle de l'université allemande furent empruntées dans ces premières tentatives l'idée du laboratoire pour les disciplines expérimentales et celle du séminaire de recherche – c'est-à-dire d'un enseignement où les étudiants exposent l'état de leurs propres recherches et leurs lectures, examinent collectivement des documents et discutent les recherches qui sont présentées devant eux[28].

A côté d'études de premier et second cycles *(undergraduate)*, Harper entreprit de créer un centre d'études avancées *(graduate)*, mais aussi un ensemble d'institutions connexes : un centre de publication, les futures Presses de l'Université de Chicago, chargées notamment d'éditer des publications savantes ; un système de cours et de conférences *(university extension)* dispensés en dehors du campus (il s'agit d'un système d'inspiration évangélique, qui prenait modèle sur des réalisations londoniennes, et pour lequel l'un des chefs de file du mouvement londonien fut d'ailleurs engagé). Il s'y ajouta un système de cours par correspondance, dont l'exemple était fourni par l'expérience antérieure de Chautauqua – un mouvement social d'origine protestante, qui avait débuté en 1874 dans l'État de New York, en proposant des cours par correspondance complétés par de courtes sessions d'enseignement – dont Harper avait été l'un des dirigeants[29]. On voit qu'il s'agissait non pas de fonder un établissement réservé à

28. Sur la diffusion du séminaire de recherches aux États-Unis, voir Veysey (1965) : 153-158.

29. Voir Gould (1961).

une élite (comme les universités de la côte Est), mais un établissement ouvert sur son environnement local. Il était par ailleurs mixte, contrairement aux universités de la côte Est, et les étudiantes représentèrent rapidement environ 40 % des effectifs. Pour favoriser le recrutement et renforcer les liens avec la communauté environnante, l'Université instaura un système d'affiliation pour différents *colleges* et académies existantes[30], et chercha par ailleurs à établir des liens avec certains établissements d'enseignement préexistants, qu'elle absorba parfois les années suivantes (comme l'école qui donna naissance à la faculté de médecine de l'Université).

Les plans et les premières décisions de Harper montrent que les études bibliques, sa propre spécialité, constituaient son modèle de référence[31]. Ni la liste des premiers départements d'études classiques créés ni l'ordre de création des suivants ne suggèrent que Harper accordait une place particulièrement grande aux études scientifiques et aux disciplines directement appliquées : les facultés de médecine et de technologie sont d'ailleurs postérieures d'une dizaine d'années à la création de l'Université.

L'importance accordée à la recherche apparaît par contre clairement dans la définition des conditions d'attribution du doctorat[32]. Dans un premier rapport au conseil d'administration, qui resta inachevé et inédit, Harper insiste de manière explicite sur la nécessité d'une formation par l'investigation personnelle, et propose que chaque département publie une revue. Il soutient que les professeurs doivent réserver leur enseignement au niveau des études avancées *(graduate)* et que la promotion dans la carrière académique doit dépendre avant tout de l'avancement de leur travail d'investigation ; il évoque également la possibilité de dispenser les universitaires de leurs charges d'enseignement pour leur permettre de se consacrer à leurs recherches[33].

Harper se révéla un administrateur énergique et habile : il négocia en permanence avec Rockefeller en vue d'obtenir des subsides supplémentaires pour un budget que ses initiatives installèrent dans un

30. Rappelons que les *colleges* sont des établissements d'enseignement supérieur offrant des études de premier et second cycles *(undergraduates)*, et que les académies sont, au XIX^e siècle, des établissements préparatoires aux *colleges*, c'est-à-dire, si l'on veut, les homologues des lycées français.

31. Storr (1966) : 64.

32. *Ibid.* : 154-155.

33. Goodspeed (1916) : 144-146. Harper emploie toujours le terme *investigation* et non le terme *research*.

permanent déséquilibre. Il ne semble pas qu'il ait eu un plan d'ensemble des domaines et des champs d'études que l'Université devait développer : Harper paraît plutôt saisir les occasions qui se présentent, comme en ce qui concerne le recrutement des premiers enseignants de l'Université. Dès l'ouverture, l'Université de Chicago est constituée de facultés *(schools)*, elles-mêmes composées de départements. Parmi les départements qui constituent la faculté d'arts, littérature et sciences sociales figure un département de sociologie, à côté des départements d'économie politique, d'histoire, de sciences politiques, de philosophie, de religion comparée, d'anglais, d'allemand, et de six autres départements correspondant à des disciplines d'études classiques ou religieuses[34].

Contrairement à une légende tenace, le premier département comportant le terme « sociologie » dans son intitulé n'est pas celui de l'Université de Chicago, mais celui de l'Université du Kansas, à Lawrence, dont l'appellation initiale, en 1889, fut *History and Sociology*[35]. La question de l'appellation du nouveau département mérite plus d'attention qu'on ne lui en a généralement accordé, car elle permet d'apercevoir que le terme *sociology* n'était qu'un de ceux en usage à l'époque pour désigner un ensemble d'activités mal circonscrit. D'après le *Quarterly Calendar of the University of Chicago* de 1892-1893, le nouveau département s'intitulait la première année *Social Science and Anthropology*, et Albion Small, son premier directeur, portait le titre de professeur de *social science*. L'année suivante, le terme *social science* fut remplacé par *sociology* à la fois dans l'intitulé du département et dans celui de la chaire de Small[36].

34. Storr (1966) : 75.

35. Le fondateur du département de sociologie de l'Université du Kansas, Frank Blackmar, avait été le condisciple à l'Université Johns Hopkins du fondateur du département de sociologie de l'Université de Chicago, Albion Small. Selon un manuscrit non daté d'Ernest Burgess qui travailla un temps avec Blackmar vers 1913 (AEWB, dossier 3 : 1), c'est au cours d'une négociation consécutive au refus de l'Université du Kansas d'accepter l'appellation *Political Sciences* que Blackmar avait proposé de prendre pour titre *Sociology*. On trouvera dans Sica (1990) une analyse des débuts de la sociologie à l'Université du Kansas et un examen de la diffusion de l'affirmation – fausse – qui fait du département de l'Université de Chicago le premier département de sociologie.

36. Les études antérieures ont été peu attentives à cette question d'appellation, bien qu'elle fasse apparaître le caractère alors mal défini des termes utilisés : ainsi Storr ([1966] : 75) affirme que le département s'intitulait *Social Science [Sociology] and Anthropology*, Diner ([1975] : 520) lui attribue l'appellation *Social Science, Anthropology and Sanitary Science*. Il est d'ailleurs fort possible que ces termes aient été effectivement utilisés dans certains documents officiels.

Le terme « sociologie » était utilisé depuis une vingtaine d'années par quelques professeurs qui offraient sous ce titre des enseignements dans certaines universités – Graham Sumner à Yale depuis 1876[37], Franklin Giddings à Bryn Mawr, puis à l'Université Columbia de New York depuis 1890[38]. Le terme « mouvement sociologique » est également une appellation populaire pour désigner l'application du « savoir scientifique » à la solution des problèmes sociaux. Même si elles n'avaient pas d'idée précise de ce que pourrait être l'objectif de la nouvelle discipline, les élites intellectuelles protestantes voyaient dans la sociologie le moyen de fournir une base scientifique à l'évangile social *(Social Gospel)* qui constitue la forme laïcisée du prosélytisme de la génération précédente[39].

Une enquête conduite en 1894 par un étudiant de sociologie de l'Université de Chicago fait apparaître la diversité des conceptions des universitaires qui se souciaient suffisamment de se rattacher à cette discipline pour répondre au questionnaire qui leur avait été envoyé[40] : s'ils préféraient en majorité le terme « sociologie » à celui de « sciences sociales », un quart des répondants n'étaient pas sûrs qu'il s'agissait d'une science. La plupart pensaient cependant que la discipline devait être organisée dans des départements autonomes.

Les conceptions que défendent aux États-Unis, dans les années 1890, les leaders de la nouvelle discipline sont diverses dans le détail, mais s'inscrivent sous le patronage de Comte et de Spencer. Dans les exposés programmatiques qui constituent l'essentiel de leur contribution, ces sociologues universitaires de la première génération affirment que la sociologie est la science sociale générale, discipline synthétique coordonnant les découvertes de ces branches spécifiques que sont l'économie politique, l'histoire, les sciences politiques ou l'anthropologie, et en déduisant les lois de l'évolu-

37. Morgan (1982) ; Hinkle (1980) : 44-45. Bernard ([1909] : 164-213), à l'issue d'une enquête auprès des universités, recensait huit établissements d'enseignement supérieur offrant des enseignements sous le label « sociologie » avant 1890, auxquels s'ajoutèrent cinq autres en 1891 ou 1892.

38. Furner (1975) : 295.

39. Fleming ([1963] : 123-146) donne une description synthétique de l'évolution de la pensée sociale aux États-Unis et notamment de la réaction progressive contre les idées de Spencer qui avaient marqué la génération de Graham Sumner, juste antérieure à celle des fondateurs du département de sociologie de Chicago.

40. Howerth (1894).

tion[41]. Cette prétention impérialiste n'est que l'envers du statut mineur de la sociologie comme discipline en cours d'institutionnalisation, notamment par rapport à l'économie politique, qui dispose dès 1890 de plusieurs départements dans des universités[42]. Plusieurs des premiers professeurs de sociologie sont passés par l'économie politique, comme le sociologue de Yale Graham Sumner ou Albion Small, et les transferts d'une discipline à l'autre sont fréquents jusqu'en 1914. L'American Sociological Society (ASS) est d'ailleurs fondée seulement en 1905, à partir de l'association des économistes créée elle-même en 1885[43]. Avec l'histoire les relations de la sociologie seront longtemps distantes, peut-être parce que l'audience de cette discipline est alors largement extérieure aux universités.

Rien n'indique que Harper ait eu en 1892 une idée particulière sur ce que devait être un département de sociologie, et la forme que prit celui-ci est le produit des circonstances. Harper recruta d'abord les futurs directeurs *(chairmen)* de ses départements de sciences sociales[44]. Son premier choix pour la sociologie se porta sur l'économiste Richard Ely. Celui-ci déclina l'offre après qu'eut été envisagée une organisation où il aurait dirigé un département de sciences politiques et sociales. Harper recruta alors comme directeur du département de sociologie Albion Small (1854-1926), un pasteur alors président d'une petite université baptiste du Maine, Colby College. Le recrutement de Small avait précédemment été envisagé pour un poste de professeur d'histoire, mais Harper jugea sa qualification insuffisante pour un tel poste, et il pensait d'autre part que ses relations avec le directeur du département d'histoire qu'il voulait engager seraient conflictuelles[45]. Small, comme nombre d'universitaires de sa génération qui s'intéressaient aux sciences sociales, avait reçu en Allemagne une formation en histoire et en économie politique, puis obtenu un doctorat en 1889 à Johns Hopkins en histoire constitutionnelle. La rédaction d'un programme d'études en sociologie pour les étudiants de Colby College constituait en fait l'essentiel de l'expérience antérieure de Small dans cette spécialité. L'esquisse du département de sociologie à créer qu'il envoya à Harper révèle qu'il n'avait qu'une idée confuse de ce que pouvait être la discipline dans laquelle il allait être recruté.

41. Pour un examen de la conception de leur discipline par les sociologues de la première génération, voir Hinkle (1980) : 45-50.

42. Sur les conflits entre sociologues et économistes, voir Furner (1975) : 297-305.

43. Les sociologues étaient proches de l'un des deux courants entre lesquels se partageaient les économistes, celui de l'économie institutionnelle influencée par l'histoire économique allemande, dont l'un des chefs de file aux États-Unis était, vers 1890, un professeur de Johns Hopkins, Richard Ely. Celui-ci fut un acteur important du mouvement de réforme de la *Progressive Era*, notamment après son recrutement à l'Université du Wisconsin, État dont le gouverneur, La Follette, était l'une des figures de proue du mouvement progressiste. Rappelons que l'autre courant auquel se rattachaient les économistes américains de l'époque – influencé par l'École anglaise, tournée vers les modèles formels et une approche déductive, et dont le champ d'intérêt était plus étroit – prit finalement le pas sur son concurrent, ce qui facilita pour les sociologues l'investissement du terrain ainsi abandonné par l'économie : voir Furner ([1975] : 297-305) pour une analyse des premières étapes de ce débat, et Ross (1991) pour ses développements ultérieurs.

44. Les débuts du département de sociologie de Chicago sont décrits par Diner (1975).

> Le programme du futur département est décrit ainsi : « Le département devrait englober au niveau du *college* des éléments de base en histoire et en économie, plus approfondis et plus larges que ceux qui sont exigés à l'entrée des études *graduate* aux États-Unis [...]. Il devrait ainsi, *du côté historique*, comprendre des enseignements sur trois ans, portant d'abord sur l'histoire institutionnelle américaine, ensuite sur l'histoire économique anglaise et américaine ; *du côté économique*, sur la base de l'exigence d'une familiarité avec ce qui peut être appelé la doctrine économique contemporaine, il comprendrait des études originales sur les conditions effectives des problèmes économiques américains, avec une connaissance du statut de ces questions dans leurs relations concrètes, plutôt que des doctrines et dans l'abstrait ; *du côté sociologique*, il comprendrait des enseignements sur une année exposant les philosophies de l'histoire. Deuxièmement, correspondant à la dernière année de sociologie proprement dite – une synthèse des faits de physiologie sociale, tels qu'ils découlent des sciences biologiques, psychologiques, historiques et économiques –, tout ceci constituant un substitut inductif aux anciennes philosophies métaphysiques de l'histoire et une préparation clinique aux diagnostics pratiques des développements sociaux spécifiques. [...] Je n'accorderai jamais le doctorat à des candidats qui manient seulement le microscope, mais j'insisterai pour qu'ils aient acquis un sens aigu de la relation entre ce que découvre leur microscope et des lois de la société comme unité[46]. »

[...]

~~Ces intentions quelque peu nébuleuses ne laissent que faiblement deviner ce que fut l'orientation du nouveau département et le recru-~~

45. Bannister (1987) : 38.

46. Diner (1975) : 517.

pitre suivant, une influence significative sur l'orientation ultérieure de la sociologie. Plusieurs autres étudiants en cours de thèse, ou juste après, furent également recrutés à titre temporaire, en général pour le système des conférences extérieures organisées par l'Université.

D'autres enseignants furent recrutés par Harper et Small dans le département de sociologie, mais ils ne jouèrent pas un rôle intellectuel notable dans la nouvelle discipline. L'un des dirigeants en vue du mouvement des *settlements*, Graham Taylor, enseigna dans ce département de 1902 à 1906, ce qui témoigne encore de la proximité de la sociologie et du mouvement de réforme[63]. En 1913, pour remplacer George Vincent, Small ne parvint pas à recruter Jane Addams ; il envisageait alors de développer dans le département la dimension « appliquée » de la discipline[64]. La même année, Small recruta comme enseignante à mi-temps une ancienne résidente de Hull House, Edith Abbott, qui avait obtenu un doctorat d'économie à l'Université de Chicago en 1905 et était passée par la London School of Economics. Edith Abbott était depuis 1908 directeur adjoint de recherche dans l'école de formation de travailleurs sociaux indépendante de l'Université créée la même année sous le patronage de Graham Taylor, la Chicago School of Civics and Philanthropy. Jusqu'au rattachement de cette école à l'Université, en 1920, Edith Abbott resta dans le département de sociologie.

Si l'anthropologie ne se sépara pas de la sociologie, il n'en fut pas de même de l'économie domestique, qui donna naissance en 1903 à un département autonome *(Household Administration)*, où exercèrent Marion Talbot et une proche d'Edith Abbott, Sophonisba Breckinridge. Henderson, Thomas et Vincent apportèrent leur concours à ce département, ainsi que divers autres enseignants de l'Université, dont des chimistes[65]. D'autres enseignants permanents recrutés en sociologie ne semblent pas avoir eu d'incidence notable sur l'évolution du département : Jerome Raymond (1869-1928), qui avait obtenu en 1895 l'un des deux premiers PhD décernés par le département, y enseigna de 1901 à 1909, avant de devenir président

63. Harper avait cherché à engager Taylor dès 1896. Celui-ci fut d'abord recruté par une école religieuse en relation avec l'Université (Chicago Theological Seminary), où il fut professeur de *Christian sociology*, avec pour mission d'« observer les conditions sociales et de l'industrie, classer les faits et en tirer des conclusions » (Wade [1964] : 95).

64. Diner (1975) : 536.

65. Ce département exista sous cette appellation jusqu'en 1925, année du départ à la retraite de Marion Talbot ; il prit alors l'appellation de *Home Economics and Household.*

d'université, mais il ne publia à peu près rien et ne laissa guère de traces dans la discipline, de même que Scott Bedford, qui fut recruté en 1911 et resta plus de dix ans[66].

[...] Du point de vue institutionnel, les débuts du département de sociologie de Chicago semblent avoir été un peu difficiles. Les effectifs d'étudiants n'étaient pas très élevés – vingt-trois inscriptions par an en moyenne au cours des dix premières années[67] –, ce que Small explique parfois par les préjugés contre la discipline et par le manque de débouchés. Entre 1895 et 1919 (inclus), quarante-deux PhD en sociologie furent délivrés (soit un peu moins de deux par an), ainsi que quatre-vingts MA[68]. Pour la production de PhD en sociologie, la place qu'occupe l'Université de Chicago est de loin la première – 40 % des PhD décernés entre 1895 et 1915, soit bien plus que toute autre université[69]. Près d'un tiers de ceux qui obtinrent une maîtrise étaient des femmes, et la présence de quelques Noirs[70] témoigne de l'ouverture relative de l'Université (comparée aux autres établissements simi-

66. Howard Woodhead, qui avait obtenu un PhD en 1907 pour une thèse sur les villes, fut *instructor* (le grade le plus bas) au département de sociologie de 1908 à 1913 ; il disparaît ensuite des listes, et mourut, semble-t-il, en 1919. Son recrutement, comme celui de Bedford qui avait une spécialité voisine (voir chapitre 3), témoigne d'un souci du département de développer l'étude des villes avant l'arrivée de Park.

67. Morgan (1982) : 50.

68. Cette statistique repose sur la liste de diplômés de sociologie donnée par R. Faris (1970). Harvey (1987) fournit une autre liste pour les thèses : sept thèses sont ajoutées sur la base de deux autres sources ; pour six d'entre elles, il s'agit vraisemblablement, comme Harvey en fait d'ailleurs l'hypothèse, de thèses préparées sous la direction de Henderson dans le cadre de la Divinity School.

69. Selon le recensement des diplômes effectué par Hinkle (1980) pour la période qui va de 1895 à 1915, sur 98 PhD de sociologie, 36 furent décernés par l'Université de Chicago, 24 par Columbia, 13 par l'Université de Pennsylvanie, 10 par Yale, les contributions des autres universités sont toutes inférieures à 10. Il faut cependant remarquer que le rattachement à la sociologie de certains de ces diplômés est hasardeux : parmi les diplômés de Chicago figurent plusieurs anthropologues, et des diplômés d'autres universités recensés ont aussi fait leurs études dans des départements qui ne comprenaient pas exclusivement, ni même parfois principalement, des sociologues.

70. Parmi ceux-ci figure celui qui fut l'un des deux seuls sociologues, avec William Du Bois, disposant d'une certaine « visibilité » dans ces générations : George Edmond Haynes (1880-1960). Après avoir obtenu un MA à Yale en 1903, Haynes fut étudiant pendant les étés 1906 et 1907 à l'Université de Chicago, mais il obtint finalement un PhD en économie à Columbia en 1912 – le premier Noir à le faire dans cette université. Pas plus que Du Bois, Haynes ne fit une carrière complète en sociologie : il fut certes *chairman* du département de sciences sociales de Fisk University de 1910 à 1921, mais il devint ensuite secrétaire du Federal Council of the Churches of Christ in America, position qu'il occupa jusqu'en 1947.

laires à la même époque). Parmi ceux qui obtinrent un PhD, on trouve à la fois quelques fils de pasteurs protestants et quelques pasteurs protestants, ainsi que des enseignants de *high school* ou de *college* qui avaient souvent environ 35 ans lors de l'obtention de ce diplôme (les lauréats les plus jeunes avaient au moins 24 ans)[71].

Les enseignements de sociologie offerts avant 1920 à l'Université de Chicago sont regroupés dans le programme en quelques grandes rubriques. Mais à part les cours d'introduction, qui semblent à peu près fixés par Small, les autres cours reflètent les propositions des enseignants et les doublons sont nombreux. Les étudiants suivent aussi des enseignements dans les départements voisins, où prévalent des orientations intellectuelles fort variées, mais où l'influence du behaviorisme est très présente : l'un des étudiants d'avant 1914, Emory Bogardus, décrit la formation qu'il a reçue comme la juxtaposition de l'étude des processus d'association, dont Small se faisait l'avocat, de l'insistance de Thomas sur le recueil de biographies, de la théorie du rôle *(role playing)* de Mead et de deux autres approches inspirées par le behaviorisme[72]. Small ou Henderson firent au moins deux tentatives infructueuses pour développer l'enseignement de la statistique dans le département – qui étaient peut-être aussi des tentatives pour cesser de dépendre en cette matière des enseignements du département d'économie politique[73]. La première, en 1894, sur l'initiative de Small, comme la seconde en 1908, sur celle de Henderson[74], tournèrent court, mais elles montrent que l'orientation spécifique vers le travail de terrain (ou, si l'on préfère le terme ultérieurement consacré, la démarche ethnographique) qui devait s'affirmer plus tard n'était nullement inscrite dans l'orientation d'origine. Par contre, l'orientation vers une approche résolument empirique semble s'être imposée immédiatement, comme le suggère la présentation citée plus haut du département dans l'annuaire de l'Université.

71. Les données concernant les titulaires de PhD de sociologie obtenus avant 1919 que j'utilise proviennent d'un fichier biographique constitué à partir de différentes sources : l'ouvrage d'Odum (1951), les différents volumes du *Who Was Who in America*, les notices nécrologiques de l'*American Journal of Sociology*, le catalogue de la Library of Congress de Washington, ainsi que l'*International Dictionary of Anthropologists* de Ch. Winters (1991).

72. Bannister (1979) : 56.

73. Dès 1894, Small était entré en conflit avec les économistes du département voisin, qui avaient essayé de lui faire accepter le rattachement à la sociologie de l'économiste Bemis. Sur les relations un peu difficiles à plusieurs reprises entre Small et le département d'économie de l'Université de Chicago, voir Diner (1975) : 545-546.

74. *Ibid.* : 535.

Les sujets de recherches des étudiants présentent une grande diversité, ainsi d'ailleurs que la nature des travaux exigés pour l'obtention d'une thèse. Quelques-unes de celles-ci ont été publiées dans l'*American Journal of Sociology*, tantôt sous la forme d'un court article, tantôt sous celle d'une suite de plusieurs articles, ce qui montre la diversité des exigences en la matière. Les Presses de l'Université éditèrent quelques thèses, parfois après un délai de quelques années. Leurs sujets évoquent dans de nombreux cas les recherches de la période suivante (ce qui relativise l'influence exercée par Park en la matière) : l'une d'elles porte par exemple sur « la signification sociale du développement des villes » (1907), une autre sur « l'influence du mode de présentation des journaux sur la croissance du crime et d'autres activités antisociales » (1910). Rares sont les thèses qui portent sur le travail – la thèse d'Emory Bogardus en 1911, sur la relation de la fatigue et des accidents de travail, constitue une exception. Le thème du travail relève en effet du domaine des économistes à l'Université de Chicago. Un nombre appréciable des thèses portent sur des sujets « théoriques » : centrées sur une notion ou sur un groupe d'auteurs, elles ne reposent que sur des recherches documentaires en bibliothèque. Aucune des thèses soutenues au cours de cette période ne semble avoir donné naissance à un ouvrage ayant acquis, fût-ce dans un domaine restreint, une certaine notoriété – comme ce fut le cas un peu plus tard.

De manière générale, on peut remarquer que les publications des membres – enseignants ou étudiants – du département de sociologie de l'Université de Chicago avant 1917 n'eurent que peu d'écho – certainement moins qu'une partie des publications des journalistes et travailleurs sociaux qui traitaient de sujets similaires. On n'y trouve, semble-t-il, aucune innovation intellectuelle importante. A Chicago comme ailleurs, la sociologie n'obtint qu'une reconnaissance limitée dans les milieux universitaires. Dans une lettre de 1908, Albion Small, le fondateur du département de sociologie, remarque ainsi : « Le principal obstacle que rencontrent les spécialistes comme moi est l'opinion bien enracinée que la Sociologie est seulement un label commode pour les laissés-pour-compte parmi les chercheurs qui s'occupent de la connaissance de l'homme et qui ne peuvent être rangés dans aucune autre rubrique[75]. » Cependant les diplômés de sociologie occupèrent plus ou moins rapidement des positions relativement élevées dans les universités ou les administrations des systèmes sco-

75. Cité *in* Furner (1975) : 292.

laires des villes. Certains des étudiants, qui, pour une raison ou une autre, n'avaient pas achevé leur thèse, enseignèrent la sociologie, et ils orientèrent une partie des étudiants de la génération suivante vers le département de sociologie de l'Université de Chicago[76].

Sur les 103 étudiants diplômés du département de sociologie (MA ou PhD) entre 1892 et 1920 dont Diner a retrouvé la trace, un tiers environ devinrent professeurs de sociologie, un peu moins exercèrent dans le domaine de l'éducation et de l'administration de l'enseignement primaire, secondaire ou des universités, 7 % se dirigèrent vers le travail social, 7 % devinrent fonctionnaires ou politiciens, et 5 % religieux[77]. La proportion de ceux qui devinrent professeurs de sciences sociales est encore plus élevée parmi les lauréats d'un PhD : 36 des 40 diplômés en sociologie de la période 1895-1919 (sur 42) pour lesquels on dispose d'indications sur la carrière ultérieure ont été, à un moment ou à un autre de leur vie, professeurs de sciences sociales dans des universités – pour 5 d'entre eux principalement en économie, pour 3 d'entre eux en éducation, pour 4 autres en travail social, pour 2 en anthropologie, pour les autres en sociologie[78]. Parfois, le passage par une autre spécialité que la sociologie fut conseillé comme une solution plus favorable en termes d'emploi : Jesse Steiner rapporte ainsi qu'en 1915, au moment de l'obtention de son doctorat, Small lui « exprima de si grands doutes sur le développement à venir du domaine de la science sociale qu'il considéra sérieusement la possibilité d'étudier l'économie qui bénéficiait alors d'une plus grande popularité ». « Finalement, ajoute-t-il, incapable de trouver un emploi stable dans ma discipline, je me tournai à regret vers le travail social comme moyen de subsistance temporaire »[79].

76. Voir de nombreux exemples dans les interviews recueillies par Carey, *in* IJTC.

77. Diner (1975) : 548. Une statistique sur l'ensemble des universités américaines donne une autre estimation du devenir professionnel des titulaires de PhD ou de MA de sociologie décernés entre 1893 et 1901 : un tiers d'entre eux devinrent professeurs d'université, un tiers pasteurs ou professeurs de *high school* (Morgan [1982] : 51-53).

78. Trois de ceux qui n'ont pas été professeurs de sciences sociales ont fait une carrière dans les affaires ; un des diplômés (PhD), d'origine étrangère, a fait carrière dans son pays (ces évaluations reposent sur mes propres données et non sur celles de Diner).

79. Steiner (1956) : 409.

Le mouvement de réforme, les enquêtes sociales, le travail social et la sociologie

Deux aspects des liens de la sociologie naissante et du mouvement de réforme méritent d'être examinés plus précisément, parce qu'ils conditionnent l'interprétation des recherches de la période et de celle qui suit immédiatement : le développement des emplois de sociologues et celui des professions du travail social avec l'institutionnalisation de leur formation ; le mouvement d'enquête sur les classes populaires qui se déploie autour des *settlements*.

La diffusion des idées du mouvement progressiste dans le Middle West favorisa l'ouverture de départements de sociologie dans les universités : ceux-ci recrutèrent donc des enseignants et préparèrent, par leur initiation à la sociologie au niveau des premier et second cycles d'études *(undergraduate)*, de futurs étudiants *graduate* pour le département de sociologie de l'Université de Chicago. Simultanément, l'application de certaines réformes, notamment dans l'enseignement et le travail social, contribua à la création d'emplois occupés par des diplômés de sociologie.

A l'Université de Chicago ou dans des établissements satellites, les sociologues participèrent largement à la formation des travailleurs sociaux, un ensemble de professions qui s'organisa autour de 1900, occupant une place précédemment tenue par le bénévolat. Après 1903, à l'instigation de Graham Taylor et de Charles Henderson, mais aussi avec la participation active de Small et le soutien de Harper, l'Université fonda un Institut de sciences sociales *(Social Science Institute)*. Dans le cadre des cours extérieurs organisés par l'Université *(University Extension)*, cet institut dispensait une formation aux travailleurs sociaux employés par des organismes de bienfaisance et par les services sociaux municipaux. Le programme se développa rapidement, mais, après la mort de Harper en 1906, son successeur s'en désintéressa, et Taylor fonda, comme on l'a vu, en 1908, une école indépendante de l'Université, la School of Civics and Philanthropy, où enseignèrent trois autres professeurs du département de sociologie, Grace Abbott, George Vincent et Charles Henderson. Cette création ne s'accompagna pas d'un désintérêt des sociologues pour le travail social, comme le montre, en 1913, la tentative d'engagement à mi-temps Jane Addams pour renforcer les enseignements de service social offerts dans le département[80].

80. Diner (1975) : 548.

Mais des raisons institutionnelles et biographiques devaient conduire à une autre issue. La situation de l'école fondée par Graham Taylor était financièrement précaire et l'établissement finit par être intégré à l'Université en 1920, formant en son sein une école d'administration des services sociaux *(School of Social Service Administration)*. Cette création, qui entraîna le départ du département de sociologie de Grace Abbott, contribua à accentuer la séparation institutionnelle du travail social et de la sociologie, en cours depuis la mort de Henderson en 1915. Très actif dans les organisations caritatives et les associations de la ville, Henderson constituait en effet un lien entre les deux sphères d'activité et ses cours étaient très largement suivis. Small ne parvint pas à recruter un remplaçant aussi impliqué dans ce secteur, et ce fut finalement Ernest Burgess, un ancien étudiant du département recruté en 1916, qui reprit une partie des cours précédemment assurés par Henderson[81]. La disparition de celui-ci distendit également les liens entre la sociologie et la faculté de théologie de l'Université *(School of Divinity)*. En 1902, Henderson était devenu directeur d'un nouveau département de cette faculté – dit de « sociologie appliquée » *(practical sociology)* –, ce qui signifiait notamment que l'enseignement de sociologie pouvait être suivi par les étudiants de cette faculté.

On doit mentionner également – ce qu'omettent de faire tous les historiques du développement de la sociologie à l'Université de Chicago – le lien durable, au moins formellement, du département de sociologie avec le *settlement* fondé par des étudiants de l'Université dans un quartier ouvrier proche de celle-ci. Jusqu'en 1924-1925, sa directrice *(head resident)*, Mary McDowell, une ancienne résidente de Hull House, figure dans une rubrique séparée dans l'organigramme du département de sociologie tel que le présente l'annuaire de l'Université ; il ne semble pas qu'elle ait assuré un enseignement[82].

Le mouvement d'enquête sociale constitue un autre lien entre le mouvement de réforme et la sociologie. L'idée de recueillir plus ou moins systématiquement des données avant de proposer des solutions aux problèmes sociaux qui sont à leur porte est commune à tous les réformateurs protestants de l'époque. La vaste enquête sur Londres de Charles Booth, menée à partir de 1886 et publiée à partir de 1889,

81. *Ibid.* : 536.

82. Sur le *settlement* de l'Université de Chicago et Mary McDowell, voir A.F. Davis (1967) : 112-122 et *passim*.

constitue le modèle de référence sur lequel s'appuya, comme on l'a indiqué, l'enquête de Jane Addams et de ses associés[83].

Bien qu'il existe plusieurs exemples de ce type d'enquêtes entre 1895 et 1907[84], le mouvement d'enquête sociale prend seulement après cette date une plus large extension et une plus grande visibilité, avec la création de publications comme le magazine *Survey*, qui présentent les résultats de ces enquêtes, et surtout avec la contribution de la Fondation Russell Sage, qui finance une vaste enquête à Pittsburgh, le *Pittsburgh Survey*, entre 1909 et 1914. En 1912, la Fondation crée un département spécialement chargé de subventionner les enquêtes.

Dans la plupart de ces enquêtes sociales, les données étaient recueillies par des volontaires qui visitaient les populations concernées. Les archives des institutions et des organisations locales étaient généralement exploitées, ainsi que les rapports des travailleurs sociaux ; des témoignages étaient recueillis auprès de divers informateurs. Le style des comptes rendus est journalistique et l'accent mis sur la présentation des résultats à un large public (en fait, celui des classes moyennes), que l'enquête vise à convaincre de la nature du problème étudié, de la nécessité et de l'urgence d'une solution. La proximité entre le mouvement d'enquête sociale et la sociologie – plus largement les sciences sociales – est un fait frappant qui a, jusqu'à ces dernières années, été laissé dans l'ombre par les réflexions de la plupart des sociologues américains sur leur propre histoire. Certains des comptes rendus des enquêtes furent pourtant publiés dans l'*American Journal of Sociology*, et plus généralement les participants au mouvement d'enquête publièrent de nombreux articles dans cette revue : par exemple, l'un des organisateurs du *Pittsburgh Survey*, le journaliste Edward Devine, y publia en 1909 un article sur ses résultats des enquêtes ; en 1910 et 1911, trois articles de Sophonisba Breckinridge et d'Edith Abbott décrivent les conditions d'habitat des immigrants dans un quartier de Chicago[85]. Les auteurs qui ne sont pas des universitaires insistent à l'occasion sur la proxi-

83. Sur le mouvement d'enquête sociale et sur ses produits, voir Bulmer, Bales, Sklar (1991) ; sur ses connexions avec le mouvement des *settlements*, voir A.F. Davis (1967) : 170-174.

84. Voir notamment l'enquête menée par les résidents d'un *settlement* de Boston : Robert Woods (1898), ainsi que l'enquête de W. E. B. Du Bois (1899) – un jeune Noir qui venait d'obtenir un PhD en histoire à Harvard – sur la communauté noire de Philadelphie, qui se place sous le patronage de la sociologie.

85. On trouvera un recensement de la contribution des résidents de Hull House à l'*American Journal of Sociology in* Deegan (1988) : 47-48.

mité entre leurs activités et celles des sociologues, comme ce résident de Chicago Commons, Hegner, qui qualifie, dans un article de 1897, la démarche d'enquêtes des *settlements* de « scientifique » parce qu'elle est « empirique, réciproque, médiatrice et positive selon les lignes de l'évolution », et affirme que ces établissements sont des « laboratoires de sciences sociales »[86]. L'instauration, en 1914, par l'American Sociological Society d'un comité présidé par Charles Henderson, chargé de proposer un modèle de plan pour les enquêtes sociales, illustre également l'attention portée par la communauté des sociologues aux enquêtes sociales[87].

Plusieurs des sociologues en poste à l'Université de Chicago, tout comme des philosophes en poste ou formés par celle-ci, participèrent à des enquêtes de ce type, sans que cette participation implique une transformation de la démarche ou des objectifs de celles-ci. Ainsi, avant même son recrutement comme sociologue par l'Université, Charles Zueblin avait rédigé le chapitre sur le ghetto que contient *Hull House, Maps and Papers*. En 1909, deux professeurs de l'Université, le philosophe George Herbert Mead et le sociologue Charles Henderson, dans le cadre du *settlement* de l'Université de Chicago, dirigèrent une enquête sur les salaires, les conditions de logement et de travail, la scolarisation des enfants des ouvriers des abattoirs, qui fut publiée en 1912-1914[88]. George Mead et John Dewey travaillèrent également à une enquête inspirée par le *Pittsburgh Survey* entre 1910 et 1916. Il faut ajouter que la participation aux enquêtes sociales n'est caractéristique ni des sociologues, ni des universitaires de Chicago : plusieurs professeurs de sciences sociales de l'Université Columbia à New York furent impliqués dans des enquêtes de ce type sur cette ville, et parmi les conseillers du *Pittsburgh Survey* figure un professeur d'économie politique de l'Université du Wisconsin, John Commons.

Ainsi, avant 1914, la sociologie, notamment la sociologie telle qu'elle existe à l'Université de Chicago, est étroitement imbriquée dans un mouvement social beaucoup plus vaste ; deux autres éléments sont le mouvement d'enquête sociale et le mouvement qui débouchera sur la constitution du travail social comme métier. Ainsi que le rappellent également les relations institutionnelles avec la faculté de théologie et le département d'économie domestique, il n'y a pas de

86. Hegner (1897) : 176.

87. Voir aussi un article de Burgess (1916), dont le titre, « The Social Survey. A Field for Constructive Service by Departments of Sociology », est d'ailleurs significatif de la conception des enquêtes sociales que défendaient les sociologues.

88. Diner (1980) : 124-127.

coupure nette entre les études de sociologie et certaines études à finalités « pratiques », et la sociologie ne peut être caractérisée par son détachement de ce genre de finalités. Ce point ne mériterait pas d'être souligné avec une telle insistance si les interprétations postérieures de leur histoire par les sociologues n'avaient pas presque unanimement accentué la distance et l'autonomie de la nouvelle discipline, là où leurs prédécesseurs étaient portés à mettre en avant des finalités pratiques autant que des justifications en termes de « science » et de « savoir objectif ».

J'ai souligné également que certaines composantes du développement futur de la sociologie à l'Université de Chicago apparaissent dès les premières années de la création de celle-ci, mais qu'on ne peut attribuer au département de sociologie de cette université une orientation intellectuelle bien définie : la création d'un département de sociologie autonome tient aux circonstances et non à la formulation et à la réalisation d'un projet précis des fondateurs de l'Université ou des premiers enseignants du département. La seule orientation claire qui apparaît dès l'origine est l'insistance sur la connaissance empirique du monde contemporain, par opposition aux spéculations relevant de la philosophie sociale.

On verra que la génération formée après la fin de la guerre et jusque dans les années 1930 présente une certaine homogénéité d'orientation intellectuelle, que l'on peut attribuer pour partie à l'enseignement de Robert Park et plus largement à l'environnement intellectuel du pragmatisme. Cette interprétation est corroborée par la plus grande hétérogénéité d'orientations dont témoigne la génération que l'on vient ici d'examiner, celle des diplômés d'avant 1919. Il est en effet difficile de découvrir une orientation intellectuelle commune à ceux de ses membres qui ont ultérieurement occupé une place en vue en sociologie – à ceux qui fondèrent, ou dirigèrent, des départements de sociologie, publièrent des manuels d'enseignement pour la nouvelle discipline, et notamment aux dix d'entre eux qui présidèrent ultérieurement l'association des sociologues américains (ASS). On trouve certes parmi eux des sociologues comme Ernest Burgess ou Edwin Sutherland, qui furent recrutés par l'Université de Chicago dans la période suivante, mais on y trouve aussi l'un des chefs de file du maintien d'une sociologie d'inspiration protestante, Charles Ellwood, des tenants d'une orientation « scientiste » en sociologie comme Luther Bernard, et des sociologues dont les préoccupations se situaient du côté du travail social comme Stuart Queen.

Deux éléments importants pour l'évolution de la sociologie – en dehors du contexte institutionnel et socio-politique sur lequel on

reviendra – distinguent cette première période de celle qui suit la fin de la Première Guerre mondiale. Le premier est la publication de la recherche sur l'émigration polonaise aux États-Unis de William Thomas et la diffusion du modèle qu'incarne cette recherche ; le second est la nouvelle atmosphère intellectuelle dans laquelle sont effectuées des recherches dans le département de sociologie après le recrutement de Robert Park.

2

Une socialisation primaire plurielle

À la lecture du chapitre précédent, l'équivalence entre socialisation primaire et socialisation familiale peut sembler acquise. Les parents ne sont-ils pas socialement et légalement chargés d'élever leurs enfants ? Le premier modelage de l'individu, n'est-ce donc pas celui qu'opère sur lui sa famille, et n'est-ce pas à travers elle, et elle seulement, que la société agit dans un premier temps ? Et pourtant, il est difficile d'imaginer un monde où l'enfant ne serait en contact, même au cours des premières années de son existence, qu'avec ses parents. Il est donc temps de poursuivre notre exploration de la socialisation primaire en envisageant dans quelle mesure elle dépasse le cadre de la famille.

Cette analyse ne saurait toutefois se contenter de recenser les personnes, ou les institutions, avec lesquelles l'enfant « est en contact », comme on vient un peu abusivement de le dire. Il est nécessaire de poser la question de l'effet socialisateur effectif de ces contacts, qui peuvent avoir lieu sans entraîner de conséquences dans la construction de l'individu. C'est en conservant cette question à l'esprit que l'on peut aborder ce deuxième temps d'étude de la socialisation primaire, consacré à la prise en compte de sa pluralité : tout ce qui se joue dans l'enfance ne se joue pas dans la famille.

La variation des instances de la socialisation primaire s'inscrit dans une histoire qu'il est particulièrement tentant de retracer. Il n'est cependant pas forcément prudent de substituer à une socio-histoire des processus de socialisation, qui reste encore largement à faire, l'invocation d'un « sens de l'histoire » univoque qui aurait abouti à la situation actuelle, comme c'est par exemple le cas des thèses portant sur le « monopole familial » dans la socialisation primaire. On peut en effet mentionner deux thèses opposées, selon lesquelles la famille a soit acquis, soit perdu ce monopole, qui sont *a priori* aussi convaincantes l'une que l'autre. La thèse de l'acquisition progressive du monopole de la socialisation primaire par la famille est présente chez Norbert Elias par exemple. Selon lui, le couple parental a, depuis le Moyen Âge, petit à petit acquis « la tâche exclusive du premier conditionnement » alors qu'elle était auparavant détenue par les couches supérieures de la société (sur les couches inférieures), ou bien par les pairs, ou encore par toutes les personnes, famille ou domestiques dans les couches aisées, qui entouraient l'enfant. Cette tâche incomberait en propre, et exclusivement, au couple parental à partir du XIX^{e} siècle et depuis lors[1]. La thèse de la perte avance, quant à elle, que la situation actuelle (la « pluralité » de la

socialisation primaire) témoigne d'un processus peut-être tout aussi ancien, et remontant en tout cas au XIX[e] siècle, de disparition de ce monopole de la socialisation enfantine par la famille du fait de transformations sociales telles que l'évolution des normes éducatives, la scolarisation des enfants, ou, plus récemment, la généralisation du travail féminin et ses conséquences sur les modes de garde enfantins. 48

Peut-être ces deux processus se sont-ils tout simplement succédé, l'acquisition lente d'un monopole jusqu'au XIX[e] siècle étant suivie de sa perte plus rapide au cours du XX[e] siècle. Mais c'est peut-être plutôt l'idée même d'un monopole familial, à quelque moment du temps que ce soit, qui peut être mise en doute. C'est bien avant la seconde moitié du XX[e] siècle que nombre d'instances ont concurrencé l'influence de la famille au cours de la socialisation primaire : du côté des classes supérieures, les nourrices et le monde des domestiques, gouvernantes ou servantes, mais aussi, très tôt, le pensionnat, le collège ou le couvent ; du côté des classes populaires, la mise en apprentissage ou l'entrée précoce dans le monde du travail, les salles d'asile et l'école maternelle (destinées à l'origine aux enfants des classes populaires)[2]. Le XIX[e] siècle n'est donc pas le siècle d'un monopole familial qui se serait perdu depuis.

Quant au XX[e] et au XXI[e] siècles, ils ne sont pas pour autant ceux d'un monopole familial gagné sur une situation ancienne de pluralité, et ce chapitre vise précisément à apporter une série de réfutations à l'idée d'un monopole familial de la socialisation primaire dans nos sociétés. Il s'agira dans un premier temps de définir et de prendre la mesure de la diversité des influences qui agissent au cours de la socialisation primaire, y compris au sein de l'entité « famille » elle-même. En adoptant cette posture attentive aux diversités internes et aux variations, on pourra alors se pencher sur les groupes, institutions ou personnes qui, au-delà de la sphère familiale, sont partie prenante des processus de socialisation primaire : nous progresserons ainsi des personnes chargées de « garder » les enfants aux experts ou professionnels qui agissent sur leur éducation directement ou par l'entremise de normes éducatives, puis des pairs qui les entourent à l'institution scolaire et ses membres. Loin de diluer la force de la socialisation primaire dans la multiplicité de ses instances, ce parcours nous permettra bien au contraire d'en envisager toute l'amplitude, car cette pluralité n'est rien d'autre que la diversité des canaux par lesquels la société nous produit.

1. La pluralité des influences

Le risque existe souvent de ne trouver que ce que l'on cherche : si, pour aborder la socialisation primaire, on fixe le regard sur la sphère familiale – ce qui n'est, de plus, pas exempt de résonances normatives quant à ce que « doit être » la socialisation primaire –, il y a de grandes chances pour que son action se donne à voir 49

comme exclusive d'autres influences. Il faut donc s'astreindre à élargir le champ de l'investigation et à regarder spécifiquement ce qui se passe « ailleurs », voire à regarder différemment ce qui se passe dans la famille. De ce point de vue, la théorie de la socialisation élaborée par Bernard Lahire[3] est précieuse du fait de la systématicité avec laquelle elle enjoint de traquer toutes les formes de pluralité et de variations qui peuvent être à l'œuvre lors des processus de socialisation.

1.1 De la socialisation plurielle à l'homme pluriel

L'apport de cette théorie est tout d'abord à mettre en relation avec une posture méthodologique, voire épistémologique. Il s'agit en effet d'une part de toujours poser la question de la socialisation comme une question empirique, qui se construit et se résout dans l'analyse des matériaux recueillis lors d'enquêtes de terrain, et d'autre part de ne pas hésiter à se situer au niveau microsociologique de l'individu pour identifier l'effet des structures sociales. La focale du microscope sociologique peut même être ajustée en direction de l'infra-individuel, dans la mesure où ce sont des dispositions (manières de faire, de voir, de sentir, inclinations à agir ou à croire…) précises, intériorisées lors du processus de socialisation, que l'on observe, en considérant par exemple chaque domaine de pratique où elles sont incorporées, et non d'emblée le système qu'elles forment ou le principe global qui les engendre, contrairement à l'optique adoptée généralement par les approches en termes de sociogenèse d'habitus.

Une telle « sociologie génétique et dispositionnaliste de la socialisation », centrée sur la genèse des dispositions individuelles, permet alors d'ouvrir la boîte noire que la socialisation constitue trop souvent et d'en décomposer les instances, modalités et effets situés. Loin de s'en tenir à l'invocation des *résultats* d'une socialisation conçue comme une mécanique magique ou présupposée, la tâche de la sociologie est d'étudier en détail et au plus près le *processus* de socialisation dans l'enfance et l'adolescence, selon deux grands volets : l'étude des socialisations – familiales, scolaires, dans les groupes de pairs ou les institutions culturelles, sportives, politiques, religieuses – et des processus d'intériorisation de dispositions et de valeurs ; l'étude des phénomènes de transférabilité des dispositions (mentales et comportementales) d'un univers à l'autre (de la famille à l'école ou au groupe de pairs, de l'école à la famille) ou de mise en tension de dispositions contradictoires dans le cas de cadres socialisateurs partiellement ou totalement incompatibles[4]. En effet, dès lors que la famille ne constitue pas l'unique instance de socialisation primaire, rien ne garantit *a priori* la convergence des principes socialisateurs hétérogènes, voire concurrents, et même potentiellement contradictoires des différentes instances qui interviennent[5].

Dans cette perspective, les dispositions sont donc « situées » par rapport à leur contexte d'intériorisation, c'est-à-dire à la fois par le domaine pratique concerné (dispositions scolaires, dispositions sportives...), et par l'instance auprès de laquelle elles ont été acquises (l'école, le club de sport...). Ces produits situés peuvent être, ou non, transférables d'un domaine pratique à un autre (une disposition au « sérieux » scolaire peut trouver ou non les conditions de son actualisation sur un terrain de foot, une disposition à l'ascétisme sportif celles de son actualisation dans une salle de classe). Les différences de comportement d'un contexte à l'autre ne sont donc pas le produit d'un même habitus (résultant d'un processus unique de socialisation) « réfracté » dans des contextes différents, mais le produit de dispositions différentes relatives à des contextes et des domaines de pratiques donnés et acquises lors de processus socialisateurs distincts. Chaque individu singulier est de ce fait porteur d'une pluralité de dispositions, qui vont être, selon les contextes, mises en veille ou en action, inhibées ou activées[6].

Dans cette optique, c'est donc parce que la socialisation est plurielle que l'individu qu'elle façonne est un « homme pluriel ». L'hétérogénéité des processus et des produits de la socialisation constitue la norme, et l'unicité l'exception. La grande cohérence qui caractérise l'habitus, où s'illustre un principe générateur unique, provenant de processus de socialisation convergents et qui oriente les conduites dans différents domaines pratiques, apparaît comme un cas particulier qui réclame des conditions particulières d'intériorisation. Par exemple, si la socialisation longue, systématique et intense des sportifs de haut niveau a des chances de se traduire par la constitution d'un habitus sportif, la pratique même régulière d'un sport est plutôt à l'origine de dispositions spécifiques dont il n'est pas sûr qu'elles se manifestent dans d'autres contextes que sur les terrains de sport[7].

1.2 Les conditions sociales de la socialisation

Cet appel à la prise en compte des variations dans les processus de socialisation pourrait être rapidement résumé par la « loi » suivante :

> Tout corps (individuel) plongé dans une pluralité de mondes sociaux est soumis à des principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires qu'il incorpore[8].

Il faut toutefois se garder d'interpréter cette loi de manière trop mécanique : il ne suffit pas d'être « plongé » dans un monde social (ou d'être « en contact » avec lui, comme on le disait au tout début de ce

chapitre) pour que ce monde et les individus qui l'habitent aient des effets (réels) de socialisation. Les travaux de Bernard Lahire permettent précisément d'identifier un certain nombre des conditions sociales qui rendent effective l'influence socialisatrice de tels acteurs, instances, contextes ou interactions.

Ainsi, plutôt que de tenir pour automatique la transmission du capital culturel familial dès lors qu'il existe dans la famille et que l'enfant est censé être en contact avec lui, il s'agit de considérer les modalités concrètes de sa transmission, et notamment « le temps et les occasions de socialisation ». Des questions en apparence banales se révèlent en fait essentielles : « Quelle personne détient le capital culturel ? Est-elle souvent présente auprès de l'enfant ? S'occupe-t-elle de sa scolarité ? ». Le capital culturel peut peiner à trouver les conditions de sa transmission : par exemple, s'il est quasi exclusivement porté par un père qui, du fait de la division des rôles sexuels ou de ses contraintes professionnelles, n'intervient que très modérément dans l'éducation de ses enfants ; ou bien si un patrimoine culturel est présent dans l'environnement de l'enfant mais qu'il est « mort, non approprié et inapproprié », tels ces encyclopédies et dictionnaires dont le sociologue note la présence dans la bibliothèque d'une famille mais qui présentent significativement, à celui qui les regarde, leur tranche et non leur dos. Le « milieu » ne joue pas de manière abstraite, et il ne suffit pas à l'enfant d'être entouré ou environné d'objets culturels ou de personnes aux dispositions particulières pour intérioriser un certain rapport à la culture : présence ne signifie donc pas forcément effet socialisateur[9].

À ces conditions de possibilités pratiques de socialisation, il faut enfin ajouter une dimension plus symbolique pour comprendre pourquoi toute mise en contact, même prolongée, ne se traduit pas automatiquement par des effets socialisateurs : la légitimité à socialiser. Bernard Lahire élabore cette hypothèse à partir d'une analyse de Maurice Halbwachs sur la manière dont toute la pompe déployée par l'institution juridique, et l'esprit de corps des juges, érige et conforte la barrière entre ces derniers et les criminels qu'ils côtoient quotidiennement, et vise donc à prévenir la contagion, partant la socialisation des uns (les juges) par les autres (les criminels). Les effets socialisateurs seraient ainsi fonction de la légitimité du modelage et feraient intervenir les institutions et les hiérarchies instaurées par les rapports de domination. Cela expliquerait pourquoi les contacts fréquents entre domestiques et enfants d'aristocrates, ou bien, dans un autre contexte, entre petites filles et petits garçons, ne se traduisent généralement pas par des effets de socialisation des premiers sur les derniers. Ainsi, la pluralité des influences ne doit-elle pas être confondue avec l'automaticité de la socialisation par simple mise en contact, et il s'agit dans chaque cas d'examiner les conditions sociales qui rendent possible l'action des instances présentes.

2. L'hétérogénéité intrafamiliale

Avant même de prendre en compte les influences socialisatrices qui s'exercent au-delà et en dehors de la famille, il faut déjà prendre la mesure des variations intrafamiliales elles-mêmes. Lors du chapitre précédent, nous avons fait comme si la famille agissait comme « un tout ». Or la famille ne se réduit pas au couple parental (la fratrie ou le reste de la parenté peuvent parfaitement être considérés comme des instances de socialisation), et ce dernier n'est pas lui-même un tout unifié du point de vue de la socialisation : les parents peuvent par exemple provenir de milieux sociaux différents et de ce fait n'être porteurs ni des mêmes normes ni des mêmes dispositions.

De fait, la première des différences entre parents de sexe différent, c'est bien évidemment celle du genre : quand bien même les expériences qui les ont construits et leurs positions sociales seraient proches, les parents vont forcément transmettre, pour parler comme Peter Berger et Thomas Luckmann, une « version » féminine ou bien masculine de la réalité, et il est impossible d'en calculer une sorte de résultante qui constituerait une transmission « parentale ». Cette différence de genre, aussi importante qu'elle puisse être, est de plus loin la seule variation intrafamiliale. Dans l'ouvrage *Tableaux de familles* par exemple, à partir de l'examen des « configurations familiales » dans lesquelles sont élevés des enfants scolarisés en CE2, Bernard Lahire cherche à saisir les différences « secondaires » de socialisation entre des familles populaires dont le niveau de revenus et le niveau scolaire sont relativement faibles et assez proches, et notamment leurs effets en termes de réussite ou d'échec scolaires. Ces familles sont donc toutes équivalentes d'un point de vue « statistique », c'est-à-dire si on approche le niveau social de la famille par la profession et le diplôme (ou son absence) du « chef de famille ». Pourtant, l'analyse permet de mettre au jour les différences de socialisation internes aux milieux populaires qui sont susceptibles de rendre raison des variations, parfois considérables, dans la scolarité des enfants. L'analyse microsociologique fait disparaître l'équivalence de façade des propriétés générales des familles, et lui substitue une analyse des relations effectives ayant des effets socialisateurs pour l'enfant. Par exemple, à situation équivalente des parents, la présence dans la famille d'une sœur étudiante et chargée de surveiller les devoirs de son frère modifie certainement les conditions de socialisation en ce qui concerne le rapport à l'école ou à la culture. De même, un grand-père détenant un capital scolaire qui voit régulièrement ses petits-enfants et leur transmet quelque chose de son rapport au monde n'est pas équivalent à un grand-père détenant le même capital scolaire mais mort ou qui ne voit jamais ses petits enfants. À l'examen, les configurations familiales dans lesquelles s'inscrit la socialisation pour ces familles statistiquement « équivalentes » apparaissent donc à la fois très différentes les unes des autres, et très peu homogènes en elles-mêmes : l'enfant est entouré de personnes qui représentent des principes de socialisation divers voire opposés (par exemple, un père analphabète et une

sœur à l'université, ou des frères et des sœurs en réussite scolaire et d'autres en échec), et Bernard Lahire souligne qu'une partie de la réussite scolaire de certains de ces enfants est liée à cette présence d'éléments contradictoires, qui leur permet d'avoir au moins un membre de la famille sur lequel ils peuvent s'appuyer dans leur expérience scolaire. Un même type d'analyse peut être mené à propos des situations scolaires atypiques, qui sont celles des enfants en difficultés scolaires provenant de familles dans lesquelles les parents sont fortement diplômés. Bien que statistiquement improbables, ces situations « n'en relèvent pas moins de logiques sociales que l'analyse sociologique peut révéler », et font notamment intervenir l'hétérogénéité intrafamiliale, par exemple celle des couples parentaux « scolairement mixtes » pour lesquels le diplôme maternel est nettement inférieur au diplôme paternel (ou bien le rapport à l'écrit ou à l'école de la mère davantage marqué par les effets d'une acquisition récente de la dotation scolaire, en termes de générations, que ceux du père), alors que le partage inégalitaire des tâches éducatives dans les familles rend plus probables les interactions socialisatrices sur ce point entre mère et enfants[10].

3. Les variations des modes de gardes

Cette diversité interne à la famille n'agit pas de manière automatique mais en fonction, on l'a dit, des « occasions de socialisation ». Or elles sont loin d'être réservées aux parents. Dès leur plus jeune âge en effet, tout particulièrement lorsque les deux parents travaillent, la garde des enfants peut être « externalisée » et « déléguée » à d'autres personnes, notamment des professionnels[11], qui sont donc potentiellement eux aussi acteurs de la socialisation primaire : assistantes maternelles, qui gardent un ou plusieurs enfants à leur propre domicile, personnels des crèches, personne rémunérée qui garde les enfants au domicile des parents, ou membres de la famille élargie. Ces modes de garde introduisent nécessairement de la variation dans la socialisation primaire.

Or l'existence même de ce principe de variation est susceptible d'une analyse sociologique. Le recours à tel ou tel mode de garde dépend notamment du revenu des familles (du fait des différences des coûts des différents modes de garde), de leurs contraintes professionnelles et temporelles, et de leur système de préférences, façonné par des normes éducatives locales et globales, quant au meilleur mode de garde. Le « choix » du mode de garde dépend donc de la position sociale des familles, ce qui signifie, en termes de socialisation primaire de classe, que la probabilité pour les enfants d'être en contact avec des personnes d'un groupe social différent de celui de leurs parents varie d'une classe sociale à l'autre[12] : les parents des classes populaires vont tout particulièrement recourir à la garde par un membre de la famille, ce qui

introduit peu de variations en termes de classe, ou bien à la crèche, qui peut en introduire du fait de la rencontre avec des professionnels appartenant aux classes moyennes et porteurs de leurs normes ; de leur côté, les classes moyennes et supérieures vont faire appel respectivement aux assistantes maternelles ou aux gardes rémunérées à domicile, fréquemment issues des classes populaires. Les variations introduites dans les instances potentielles de la socialisation primaire par les modes de garde peuvent de ce fait être plus ou moins accusées selon la position sociale des familles. Il reste cependant à construire et à effectuer les enquêtes sociologiques qui permettraient de dire si ces contacts diversifiés se traduisent ou non par des effets de socialisation, c'est-à-dire si, comme on l'évoquait plus haut, les hiérarchies de classe n'instaurent pas des barrières limitant les effets de socialisation des uns sur les autres, et notamment des moins dotés sur les enfants des plus dotés.

4. L'action des professionnels de l'enfance et des normes d'éducation

La diversité des socialisateurs introduite par les modes de garde peut être perçue comme uniquement liée aux contraintes du marché du travail. Au premier regard, il semble n'exister ni contrainte légale ni injonction sociale ou politique à la diversification de l'éducation enfantine jusqu'au premier âge où s'exerce l'obligation scolaire (6 ans en France). Cette impression est toutefois naïve. Elle néglige notamment le fait que, comme le soulignent François de Singly et Emmanuelle Maunaye, dès avant l'âge scolaire, « les limites de l'intervention parentale font partie intégrante du modèle de l'éducation familiale », et que la prise en compte de ces dernières font apparaître deux acteurs centraux de la socialisation enfantine : l'État et les professionnels de l'enfance.

D'une certaine manière, le véritable « propriétaire » de l'enfant, le responsable « en dernière analyse » de sa socialisation, c'est en effet l'État, qui « confie » et « délègue » la responsabilité de la socialisation enfantine aux parents, comme le montre le seul fait que des lois limitent les interventions des parents et puissent leur retirer leur enfant. L'État encadre également la « délégation de second degré » (les parents délégués sous-traitant à leur tour une partie du travail pédagogique) qu'illustrent les modes de garde extra-familiaux mais aussi la scolarisation, comme modes de socialisation s'inscrivant dans la séparation de l'enfant et de sa famille[13]. L'État est donc d'emblée partie prenante de la socialisation primaire, et il empêche en outre tout monopole de la famille sur la socialisation primaire en fixant et en faisant respecter l'âge de la scolarité obligatoire, ainsi qu'en encadrant l'intervention d'un acteur important de cette socialisation : les professionnels de l'enfance.

Comme le disait déjà Émile Durkheim :

> chaque société, considérée à un moment déterminé de son développement, a un système d'éducation qui s'impose aux individus avec une force généralement irrésistible. Il est vain de croire que nous pouvons élever nos enfants comme nous voulons[14].

Les parents sont donc à la fois « socialisateurs » et eux-mêmes « socialisés » au travail pédagogique de socialisation. Cette éducation des parents, et ses conséquences sur la socialisation primaire des enfants, apparaît par exemple très nettement à l'occasion d'une enquête sur les jumeaux. Parmi les injonctions portées par les professionnels de l'enfance, on peut isoler une norme centrale et consensuelle de différenciation des deux enfants, qui doivent être très tôt distingués (au niveau des vêtements par exemple) et séparés (au domicile, dans leurs loisirs, à l'école…). Le véritable travail d'imposition de cette norme de différenciation emprunte trois types de canaux : les professionnels peuvent intervenir « en personne » (psychologues consultés, psychologues scolaires, instituteurs), mais leur discours est également relayé par la littérature normative ou plus largement les médias (travaux universitaires qui seront lus par les parents les plus dotés en capital culturel, articles de journaux ou de magazines qui assurent en revanche la couverture complète de l'espace social, émissions de télévision), ainsi que par tout le réseau de sociabilité (autres parents de jumeaux, membres de la famille, réseau amical). L'analyse des rapports à cette norme de différenciation, ainsi que celle de sa mise en pratique, fait certes apparaître les effets très différents des injonctions en fonction, notamment, de la position sociale des familles. Les professionnels de l'enfance et les normes dont ils sont porteurs n'en sont pas moins des instances importantes des socialisations enfantines et adolescentes observées, dont ils accroissent donc le caractère pluriel[15]. Un tel processus est bien évidemment loin de se limiter à la situation exceptionnelle des jumeaux. Delphine Serre explicite ainsi, par exemple, les critères régissant les jugements portés par certain(e)s professionnel(le)s de la petite enfance sur les socialisations populaires à partir de l'étiquetage de déviances corporelles (par exemple, le corps « trop gros » ou « trop agité » de « l'enfant-roi »)[16]. Séverine Gojard, quant à elle, dans le cas des soins aux nourrissons et notamment de leur alimentation, met en lumière les divergences voire les luttes entre prescripteurs savants et conseillers appartenant au milieu familial ou au groupe des pairs, ainsi que le recours socialement différencié aux principes plutôt des premiers (pour les classes moyennes et supérieures) ou des seconds (pour les classes populaires)[17]. Dans les deux cas, à la mission d'éducation des enfants confiée aux professionnels de l'enfance se superpose donc un mandat d'éducation des familles elles-mêmes.

Or les disciplines et les professions du psychisme participent aujourd'hui de plus en plus à cette éducation des familles. Ce sont d'abord elles qui éduquent, voire rééduquent les familles, qui définissent les

« bonnes » (« saines », « normales ») ou les « mauvaises » formes familiales (« pathologiques », « déviantes »), et qui procurent l'essentiel des repères et des jugements, c'est- à-dire du faisceau normatif qui s'exerce sur les familles[18]. De ce point de vue, on est en droit de les compter au nombre des instances de la socialisation primaire, ce qui est précisément ce à quoi ces professionnels aspirent. En effet, on peut mettre en rapport le contenu des normes éducatives promues par ces disciplines du psychisme et l'intérêt des professionnels qui les représentent à se positionner comme des acteurs reconnus de la socialisation enfantine. Ainsi, les normes éducatives modernes de la centration sur les relations interpersonnelles et de l'attention aux personnes légitiment l'existence d'un corps spécifique de professionnels chargés d'intervenir pour contrôler le fonctionnement de la famille[19]. De même, l'argument du « tiers » – dans certaines des théories psychologiques, le père serait le « tiers » indispensable sans lequel il n'y aurait pas de limite à la fusion mère-enfant – est utilisé pour rendre tout aussi nécessaire et légitime l'intervention extérieure de ces « interprètes qualifiés » de la nature enfantine, qui se fait désormais au nom d'un « épanouissement » de l'enfant que le fonctionnement familial, toujours suspecté d'« excès » ou de « manque », ne saurait garantir en lui-même[20].

Les normes portées par ces professionnels de l'enfance sont diverses, et elles sont donc souvent concurrentes entre elles avant d'entrer ou non en concurrence avec les attitudes éducatives des familles déterminées par d'autres facteurs. On peut cependant en isoler une sorte de résultante puissante qui dessine un contexte stable dans lequel s'inscrivent les processus de socialisation primaire actuels : une norme d'individualisation de l'enfant, analysée en particulier par François de Singly[21]. La socialisation primaire s'inscrit aujourd'hui dans un contexte où la psychologisation de la relation pédagogique et les évolutions juridiques caractérisent l'enfant comme un « individu à part entière », qui est défini « d'abord en référence à lui-même ». L'enfant est donc tout à la fois en droit et sommé de « devenir lui- même » – et non d'être programmé pour correspondre à des modèles exigés par ses parents ou la société. De ce point de vue, la pluralité des instances de socialisation primaire, en plus d'être une réalité sociologique, est également devenue une exigence sociale, dans la mesure où elle est censée permettre plus de distance, d'autonomie, et d'expérience personnelle de l'enfant, du fait de sa circulation dans des espaces multiples[22]. On pourrait cependant tout aussi bien avancer que cette pédagogie anti-autoritaire, sans enfermement ni sanction apparente pour l'enfant, « augmente le champ du contrôlable », dirige et surveille l'autonomie apparemment accordée, et fait de territoires autrefois préservés (l'intimité et les secrets enfantins) des lieux d'action soumis au regard et au pouvoir adultes[23].

Quoi qu'il en soit, une telle conception de l'enfance entraîne une dernière conséquence en termes de perception sociale des processus sociologiques de socialisation : si ces derniers continuent bien évidemment à exister et à construire l'individu, les représentations actuelles de l'enfance mettent à distance, davantage qu'auparavant, l'idée d'une transmission forte, assimilée bien souvent à une « programmation » ou un « formatage » envisagés, d'un point de vue moral et politique, comme dommageables car laissant trop peu de place à la liberté individuelle. La socialisation, au sens que nous lui avons donné ici, n'a donc plus trop bonne presse sociale, et ce parfois y compris chez les sociologues eux-mêmes ! 58

5. L'influence des pairs et des industries culturelles

Avec la famille, les modes de garde et les professionnels de l'enfance, on a affaire à trois instances dans des processus de socialisation caractérisés par une différence nette de statut entre les socialisateurs et les socialisés. Mais l'étude des modes de garde ouvre à une autre dimension de la variation des instances de socialisation primaire. Selon le mode de garde en effet, les enfants peuvent être plus ou moins, et plus ou moins tôt, en contact avec des groupes plus ou moins étendus d'enfants. Dès le plus jeune âge se pose donc la question de l'effet socialisateur des « groupes de pairs », c'est-à-dire de l'existence d'une socialisation en quelque sorte « horizontale », exercée, les uns sur les autres, par des individus qui évoluent au sein d'un groupe dont les membres partagent le même statut.

De fait, cette influence peut être relevée très tôt, et des enquêtes menées au niveau de l'école maternelle ou primaire, tant aux États-Unis qu'en France, mettent en lumière l'action du groupe de pairs dans la détermination des pratiques et des préférences enfantines. Aux États-Unis par exemple, les hiérarchies qui s'établissent très tôt en fonction de la « popularité » ou de la non-popularité des enfants – certains enfants étant perçus, et se percevant eux-mêmes, comme « populaires », c'est-à-dire admirés des autres, exerçant une influence sur eux, détenant la vision légitime, au sein du groupe de pairs, de ce qui se fait ou non, de ce qui est « cool » ou non – sont partie intégrante de la « société enfantine » qui se constitue au cours des années d'école primaire, et qui certes reproduit, mais également retraduit certains aspects de la société plus globale. Les attributions de popularité et les hiérarchies qui s'ensuivent exercent une socialisation qui n'agit pas forcément selon les mêmes principes que celle qui procède des institutions scolaire ou familiale (par exemple, la réussite scolaire, dans le cadre de cette culture préadolescente, constitue un obstacle à la popularité masculine et un stigmate à gérer pour les garçons)[24]. Les récréations, dans les cours d'école maternelle ou primaire, offrent également un observatoire privilégié de la force de cette « socialisation entre égaux », selon l'expression de Julie Delalande, et permettent notamment de l'envisager comme un moment 59

d'apprentissage, au-delà des principes du jeu lui-même, de tout un ensemble de règles spécifiques régissant le rapport aux autres[25].

Il semble bien enfin que cette influence ne fasse que se renforcer lorsque l'on passe de l'enfance à l'adolescence, au cours de laquelle la « culture des pairs » possède une force prescriptrice indéniable, qui entre en concurrence avec les influences scolaires ou familiales. En outre, c'est en grande partie par son entremise que transitent les normes et les modèles véhiculés par les industries culturelles de masse[26], dont on peut faire l'hypothèse qu'ils détiennent d'autant plus un pouvoir socialisateur qu'ils sont portés et représentés par les interactions et les règles du groupe réel de sociabilité.

La prise en compte de la force de la socialisation horizontale ne doit cependant conduire ni à simplifier ni à surestimer l'effet du groupe de pairs. Il ne faut tout d'abord pas voir dans cette forme de socialisation apparemment « entre égaux » – les membres d'un groupe le sont-ils d'ailleurs socialement toujours, même à statut apparemment équivalent ? – une forme non contraignante de socialisation, ou bien, comme cela est parfois mis en avant, une forme non violente ou libre « d'auto-socialisation ». La socialisation par les pairs n'implique pas que l'individu se « socialise lui-même » hors de toute contrainte sociale. Du groupe au sein duquel s'opère la socialisation émanent en effet des prescriptions et des influences tout aussi contraignantes que celles des socialisations « verticales », accompagnées de sanctions tout aussi fortes en cas de déviance. La reconnaissance de cette contrainte ne doit toutefois pas conduire à une vision hypertrophiée de l'effet du groupe de pairs, qui est parfois présenté comme l'agent socialisateur exclusif à l'adolescence. Pour reprendre une expression de Bernard Lahire, on peut parler d'une jeunesse « sous triple contrainte », à la fois scolaire, parentale, et des pairs, ou sous quadruple contrainte si l'on ajoute l'action des industries culturelles[27]. C'est alors la place de la socialisation par les pairs dans les processus de concurrence ou de convergence des instances de socialisation et de leurs effets sur l'individu qui peut être étudiée. Pour reprendre les différentes enquêtes évoquées ci-dessus, on peut par exemple observer comment les échelles de popularité qui ont l'air d'être édictées par la société des pairs dans les écoles primaires américaines empruntent certains de leurs critères à la société scolaire et d'autres aux statuts sociaux différents des familles des enfants ; comment les règles des jeux dans les cours de récréation sont en partie héritées des parents et des maîtres(ses) d'école ; ou, pour citer un cas inverse où les différentes instances ne se renforcent pas entre elles, comment la culture de masse, portée par les industries culturelles ou le groupe des pairs, peut concurrencer les cultures cultivées scolaires (et familiales pour les jeunes des classes supérieures), et créer chez l'individu des assemblages de goûts et de pratiques aux légitimités sociales diverses. N'en déplaise aux visions iréniques de l'entre-soi enfantin ou jeune, la socialisation par les pairs est donc davantage une contrainte supplémentaire qu'un espace de liberté.

6. L'école, plaque tournante de la socialisation primaire

Il est un lieu social où se rencontrent potentiellement toutes les institutions et tous les professionnels de l'enfance évoqués au cours de ce chapitre. Dans l'institution scolaire en effet, la famille est présente « en elle-même » (dans les petites classes notamment, les parents sont appelés à entrer dans l'enceinte de l'école) et sous forme incorporée dans l'enfant. Des professionnels de l'enfance, encadrés par l'État, s'y retrouvent aussi : ils appartiennent à la fois au corps enseignant spécifique à l'institution et au corps médical ou psychologique. L'école fonctionne enfin également comme un réservoir de groupe de pairs. À ce titre, on peut donc avancer que, plus encore que la famille, l'institution scolaire peut être considérée comme la plaque tournante de la socialisation primaire, à la fois institution de socialisation spécifique et espace de mise en contact et d'articulation des autres formes de socialisation, voire institution évaluatrice des produits des autres instances de socialisation (par exemple de la socialisation familiale, qui est mise au banc des accusés en cas d'échec scolaire).

Mais la place à part de l'école dans les institutions de socialisation découle aussi d'autres facteurs. La force et l'importance de la socialisation scolaire proviennent tout d'abord de sa durée : du fait de l'allongement de la scolarité, elle s'exerce pour une part importante de la population dès l'école maternelle et jusqu'à la fin du lycée. Avec la découverte de la petite enfance comme objet pédagogique[28], la socialisation scolaire précède l'obligation scolaire, puisque la quasi-totalité des enfants âgés de plus de trois ans sont inscrits à l'école maternelle, que certains d'entre eux fréquentent déjà entre deux et trois ans. C'est donc très précocement qu'est institutionnalisée une socialisation primaire plurielle où l'école tient une place de premier choix. Une enquête par observation menée dans une classe de première année d'école maternelle permet justement d'envisager la manière dont la question de la pluralité des socialisations se pose et se décline[29]. Cette pluralité, c'est tout d'abord celle de la « rencontre », par enfants interposés, entre les socialisations familiales et scolaires. Or on constate une correspondance très précoce entre classements scolaires (quels sont les enfants qui font « le mieux » leur métier d'enfant – au « regroupement », lors des ateliers, à la gym – et quels sont les parents qui font « le mieux » leur métier de parent ?) et classements sociaux : dès cet âge « pré-scolaire », les différentes socialisations de classe ne sont pas équivalentes au regard de l'école. Mais la pluralité des socialisations est aussi interne à cette institution : l'observation sociologique fait ainsi apparaître que l'ASEM (ancienne « femme de service », future ATSEM), censée être chargée uniquement d'un travail de ménage sans contact avec les enfants mais présente tout au long de la journée dans la classe, participe en fait à la socialisation enfantine (et représente d'ailleurs également un interlocuteur plus proche d'eux socialement pour les parents d'origine populaire), ce qui n'est pas sans

entraîner des luttes importantes quant à la légitimité de cet effet socialisateur, qui ne se fait pas selon les mêmes principes de classe que ceux de l'institutrice. Enfin, la question de la frontière des socialisations familiale et scolaire, aspect central de la pluralité de la socialisation primaire, se pose elle aussi à l'intérieur de l'école maternelle : l'intériorisation d'une continuité (pour les enfants d'origine moyenne ou supérieure), ou au contraire d'une rupture forte (pour les enfants d'origine populaire), entre « l'école » et « la famille » – rupture ou continuité sous-jacentes à maintes injonctions de l'institutrice ou de l'ASEM, et matérialisées dans l'espace même de la classe et ses usages différents par les enfants – constitue en effet un produit important de la socialisation scolaire en maternelle.

L'école fonctionne donc comme un « dispositif » de socialisation, c'est-à-dire « un ensemble relativement cohérent de pratiques, discursives et non discursives, d'objets et de machines », qui contribue à « fabriquer » un type d'individu particulier[30], et dépasse de beaucoup les seules interactions entre enseignants et élèves. Les « instruments scolaires » autour desquels elle s'orga- nise (feuille, stylos, pochettes, cartables…), ainsi que leurs usages, témoignent par exemple d'une socialisation scolaire par les objets qui varie en fonction de l'âge scolaire, de la discipline enseignée ou des propriétés des élèves[31].

Débutée alors que les enfants n'ont que deux ou trois ans, la socialisation scolaire se poursuit tout au long de leur enfance et de leur adolescence, et jusqu'aux années d'université. Au-delà de la formation explicite qui s'exerce sur les étudiants, on peut en effet mettre en lumière « la socialisation silencieuse des étudiants par les rythmes de travail universitaires et l'organisation de l'emploi du temps »[32]. Un système de variations central dans les modes et les produits de la socialisation étudiante est constitué par les filières d'études différentes. Ces dernières, au-delà même de la composition sociodémographique différente des publics étudiants qu'elles accueillent, constituent des « matrices de socialisation des pratiques » ayant des effets propres sur le travail universitaire des étudiants, comme le montre la comparaison des étudiants et du travail universitaire en médecine et en sociologie, par exemple dans le renforcement et la constitution de rapports au temps et à l'avenir particuliers[33]. En articulant, grâce à une analyse quantitative, leurs effets à ceux de l'origine sociale et de la socialisation familiale, on peut même rendre compte de la politisation des étudiants à partir de leurs filières et contextes d'études[34].

Du point de vue de ses produits, la socialisation scolaire engage en fait trois grands types d'apprentissages. L'école est tout d'abord le lieu de l'apprentissage de contenus et de compétences qui sont explicitement présentés comme des savoirs scolaires à acquérir, des « savoirs […] constitués en savoirs [et] séparés des opérations où ils sont investis » et qui permettent de caractériser le mode scolaire de socialisation dans sa dimension éducative comme une rupture avec le mode de socialisation pratique. À cet

aspect explicite et éducatif s'ajoute cependant, comme dans toute autre forme de socialisation, une dimension implicite faite d'apprentissages plus diffus et moins visibles : apprentissage d'un certain rapport au temps et à l'espace ainsi que d'usages particuliers du corps, ou encore intériorisation de schèmes sociaux liés à l'organisation de la société (définitions sociales de l'intelligence, de la division du travail, légitimation de l'ordre social à partir des conceptions méritocratiques, mais aussi apprentissage de « l'individualité » moderne)[35]. Enfin, on peut ajouter à ces deux dimensions de la socialisation scolaire tout ce qui s'apprend à l'école mais soit dans les marges de l'institution (par exemple, la socialisation sentimentale ou culturelle par les pairs), soit même contre elle (comment « tricher » pendant un contrôle ou fumer dans des espaces où c'est interdit).

Plaque tournante de la socialisation enfantine et adolescente, institution dont l'action sur l'individu est particulièrement longue et continue aujourd'hui, l'école tire enfin sa place particulière au sein des instances de socialisation des transformations historiques ayant abouti à faire du mode scolaire de socialisation le mode de socialisation dominant de nos formations sociales (caractérisé notamment par la constitution d'un univers séparé pour l'enfance, l'importance des règles dans l'apprentissage, l'organisation rationnelle du temps et la multiplication d'exercices ayant leur fin en eux-mêmes)[36]. Ce processus ne se réduit pas à l'allongement de la scolarité et à la généralisation des scolarités longues à toutes les classes sociales, mais nous conduit en fait à prendre la mesure de la façon dont le modèle de la socialisation scolaire s'est diffusé dans des univers sociaux qui en sont plus ou moins éloignés : dans les « pratiques éducatives » des familles, les activités périscolaires, le sport, le travail social, les formations d'entreprises ou les stages d'insertion, et jusqu'aux émissions télévisées. Tout processus d'éducation semble aujourd'hui « prisonnier de la forme scolaire », et toute expérience sociale se doit d'être un processus d'éducation, une occasion d'enseigner ou d'apprendre. Le mode scolaire de socialisation peut donc être dit dominant dans la mesure où le rapport à l'enfance et le type de pratiques socialisatrices qu'il suppose sont considérés comme légitimes – cette domination de la *forme scolaire* pouvant très bien, par ailleurs, s'accommoder de la légitimité plus contestée et peut-être chancelante de l'institution scolaire et de ses agents[37].

La force de la socialisation primaire (et notamment la rémanence de ses produits tout au long du cycle de vie) ne dérive donc pas de son homogénéité, encore moins d'une exclusivité de l'instance de socialisation familiale dont ce chapitre a tenté de montrer la faible probabilité. C'est donc soit malgré, soit à partir de la multiplicité des instances de socialisation primaire que s'élaborent les effets persistants de ses premières expériences et premiers apprentissages sur l'individu. Il importe néanmoins de ne pas pour autant négliger la place et les effets spécifiques de la socialisation familiale. Si on a dit plus haut que l'école fonctionnait comme une « plaque tournante » de la socialisation primaire, il convient également de mesurer en quoi la

famille est quant à elle un véritable « acteur » de la socialisation primaire plurielle, parce qu'elle est susceptible d'avoir une action sur une pluralité que les autres instances ne font que subir. L'instance familiale peut par exemple contrôler – jusqu'à un certain point – l'accès aux médias ou aux groupes de pairs. Si le contrôle quasi total exercé par certaines familles de la grande bourgeoisie sur les groupes de pairs (visant à s'assurer que les produits de la socialisation par les pairs soient strictement cohérents avec 64
ceux de la socialisation familiale) tient sans doute d'une situation extrême[38], le contrôle des « fréquentations » des enfants se déploie tout au long de l'échelle sociale et constitue aussi un trait des socialisations populaires. Les stratégies de contournement de la carte scolaire par les familles, ou le recours à l'enseignement privé comme possibilité de jeu à la fois sur l'institution scolaire et sur les groupes de pairs qui s'y constituent, sont d'autres exemples de l'action de la famille sur les instances de socialisation.

Ces possibilités de jeu sur la pluralité amènent finalement à poser la question des *variations de la pluralité elle-même*. C'est la diversité des instances potentielles de socialisation qui nous a conduits au caractère pluriel de la socialisation primaire. Mais, on l'a vu à plusieurs reprises, ce caractère pluriel peut lui-même varier en fonction de facteurs sociaux identifiables. On peut par exemple faire l'hypothèse que le temps relatif passé avec des membres de la famille ou au contact du groupe de pairs s'inscrit dans des positions sociales identifiables, comme dans le cas des jeunes des fractions dominées des classes populaires étudiés par Mathias Millet et Daniel Thin, pour lesquels la position de classe ainsi que des configurations familiales spécifiques rendent possibles l'attraction et l'effet socialisateur du groupe de pairs du quartier par rapport au contrôle familial direct[39]. Il peut aussi exister des mécanismes ou des stratégies de mise en cohérence de cette pluralité, comme on vient de le voir dans le cas de la surveillance des fréquentations ou de la consommation des médias, mais aussi comme on l'avait vu à propos des modes de gardes (par exemple, quand les classes populaires font garder leurs enfants par des membres de leur famille), ou bien encore comme on peut l'imaginer dans le cas des enfants d'enseignants qui circulent au sein d'un même monde entre famille et école. Recenser les diverses instances de la socialisation primaire, c'est donc n'accomplir qu'une partie du travail sociologique nécessaire : il reste ensuite à considérer, à partir des situations réelles, les modalités de la concurrence ou de la cohérence des instances entre elles, c'est-à-dire le caractère effectif ou non de la pluralité. Les socialisations primaires qui s'effectuent aux extrêmes de l'échelle sociale sont-elles plus cohérentes que les autres ? La thèse d'une homogénéité supérieure à celles des autres socialisations primaires a en tout cas été défendue en ce qui concerne les héritiers de la haute bourgeoisie[40]. Les conditions matérielles d'existence de l'enfance et de la jeunesse, qui les placent sous « 65
triple contrainte », rendent cependant les situations hétérogènes plus que probables, « l'obligation scolaire créant obligatoirement de la dissonance culturelle » chez les jeunes des classes populaires, les industries

culturelles et les médias jouant un rôle équivalent en ce qui concerne les classes supérieures[41]. Le caractère pluriel de la socialisation primaire est donc à la fois un constat résultant de l'examen de la socialisation primaire dans nos sociétés et un problème, c'est-à-dire un point de départ possible pour de nombreuses recherches.

1 N. Elias, *La Civilisation des mœurs*, Paris, Calmann-Lévy, 1973 [1939], p. 196-197, p. 201, p. 273-274.

2 E. Becchi, D. Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, t. 2. *Du xviii^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1998, et C. Rollet, *Les Enfants au xix^e siècle*, Paris, Hachette, 2001.

3 Notamment dans *Tableaux de familles*, Paris, Seuil/Gallimard, 1995, *L'Homme pluriel*, Paris, Nathan, 1998, A. Colin, 2005. *Portraits sociologiques*, Paris, Nathan, 2002, A. Colin, 2005 et *La Culture des Individus*, Paris, La Découverte, 2004.

4 B. Lahire, « Prédispositions naturelles ou dispositions sociales ? », *in L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, p. 305-307.

5 B. Lahire, *L'Homme pluriel*, *op. cit.*, p. 31.

6 B. Lahire, « De la théorie de l'habitus à une sociologie psychologique », *in Le Travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, 1999, p. 136-137.

7 B. Lahire, « Dispositions et contextes d'action », *in L'Esprit sociologique*, *op. cit.*, p. 318.

8 B. Lahire, *L'Homme pluriel*, *op. cit.*, p. 35.

9 B. Lahire, *Tableaux de familles*, Paris, Gallimard/Seuil, 1995, p. 217-225, 274-275.

10 G. Henri-Panabière, « Des situations scolaires atypiques », *Diversité VEI*, 151, 2007, p. 69.

11 J.-C. Kaufmann (dir.), *Faire ou faire-faire ?*, Rennes, PUR, 1996, p. 75-140.

12 J. Fagnani, M.-T. Letablier, « Qui s'occupe des enfants pendant que les parents travaillent ? », *Recherches et Prévisions*, 72, 2003 et M. Rault, A. Daniel, « Les modes d'accueil des enfants de moins de six ans », *Études et Résultats*, DREES, 235, 2003.

13 F. de Singly, E. Maunaye, « Le rôle et sa délégation », *in* J.-C. Kaufmann (dir.), *Faire ou faire-faire ?*, *op. cit.*, p. 93-107.

14 É. Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, PUF, 1993 (1922), p. 45.

15 M. Darmon, « Devenir 'sans pareil' ? », *in* F. de Singly (dir.), *Être soi d'un âge à l'autre*, tome 2, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 99-114.

16 D. Serre, « Le 'bébé superbe' », *Sociétés Contemporaines*, 31, 1998, p. 107-127.

17 S. Gojard, « L'alimentation dans la prime enfance », *Revue française de sociologie*, 41, 3, 2000, p. 475-512 et *Le métier de mère*, Paris, La Dispute, 2010.

18 M. Darmon, « Les 'entreprises' de la morale familiale », *French Politics, Culture and Society*, 17, 3-4, 1999, p. 1-19.

19 F. de Singly, *Sociologie de la famille contemporaine*, Paris, A. Colin, 2007, p. 58-61.

20 F. de Singly, *Le Soi, le couple et la famille*, Paris, Armand Colin, 2005 [1996], p. 116-119 [rééd. « Pocket » 2005].

21 Voir notamment F. de Singly, *Le Soi, le couple et la famille, op. cit.*, p. 105-209, et *Libres ensemble*, Paris, Armand Colin, 2005 [2000], ch. 4, 6, et 11 [rééd. « Pocket », 2003] ainsi que « La cause de l'enfant » et « Le statut de l'enfant dans la famille contemporaine », *in* F. de Singly (dir.), *Enfants Adultes*, Paris, Encyclopedia Universalis, 2004, p. 7-13 et p. 17-32.

22 F. de Singly, « La cause de l'enfant », art. cit.

23 F. de Singly, « Les ruses totalitaires de la pédagogie anti-autoritaire », *Revue de l'Institut de sociologie*, 1-2, 1988, p. 115-126.

24 P. A. Adler, S. J. Kless, P. Adler, « Socialization to Gender Roles », *Sociology of Education*, 65, 3, 1992, p. 169-187, et P. A. Adler et P. Adler, *Peer Power*, New Brunswick, Rutgers U.P, 1998.

25 J. Delalande, *La Cour de récréation*, Rennes, PUR, 2001.

26 D. Pasquier, *Cultures lycéennes*, Paris, Autrement, 2005.

27 B. Lahire, *La Culture des individus, op. cit.*, ch. 14.

28 J.-C. Chamboredon, J. Prévot, « Le métier d'enfant », *Revue française de sociologie*, 14, 1973, p. 295-335.

29 M. Darmon, « La socialisation, entre famille et école », *Sociétés & Représentations*, février 2001, p. 517-538.

30 B. Lahire, « Fabriquer un type d'homme 'autonome' », *in L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2005, p. 323.

31 L. Faure-Rouesnel, « La feuille et le stylo », *Ethnologie française*, 37, 2, 2001, p. 503-510.

32 B. Lahire, M. Millet, E. Pardell, *Les Manières d'étudier*, Paris, La Documentation française, 1997, p. 17-54.

33 M. Millet, *Les Étudiants et le travail universitaire*, Lyon, PUL, 2003.

34 S. Michon, « Les effets des contextes d'études sur la politisation », *Revue Française de Pédagogie*, 163, 2008, p. 63-75.

35 J.-M. de Queiroz, *L'École et ses sociologies*, Paris, Armand Colin, 2005 [1995].

36 G. Vincent, B. Lahire, D. Thin, « Sur l'histoire et la théorie de la forme scolaire », *in* G. Vincent (dir.), *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire?*, Lyon, PUL, 1994, p. 11-48.

37 D. Thin, « Travail social et travail pédagogique » *in* G. Vincent (dir.), *L'Éducation prisonnière de la forme scolaire ?, op. cit.*, p. 51-71.

38 M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, « Les rallyes, ou la mise en ordre du hasard des rencontres amoureuses », *Dans les beaux quartiers*, Paris, Seuil, 1989, p. 147-192.

39 M. Millet, D. Thin, *Ruptures scolaires*, Paris, PUF, 2005, p. 263-290.

40 M. Pinçon, M. Pinçon-Charlot, *Sociologie de la bourgeoisie*, Paris, La Découverte, p. 94.

41 B. Lahire, *La Culture des individus, op. cit.*, ch. 14.

Collection
LEÇONS DE CHOSES

HOWARD S. BECKER

OUTSIDERS

TRADUIT DE L'AMÉRICAIN PAR J.-P. BRIAND
ET J.-M. CHAPOULIE

Outsiders a renouvelé l'approche de la délinquance en constituant un objet d'étude plus vaste, la déviance, qui inclut des comportements non conventionnels comme ceux des fumeurs de marijuana et des musiciens de jazz. De façon originale cette approche consiste aussi à prendre en compte à la fois le point de vue des déviants et celui des entrepreneurs de morale et des agents de la répression. Par ailleurs, exemple convaincant d'application rigoureuse de la méthode ethnographique à l'étude des sociétés modernes, *Outsiders* est un jalon majeur dans le développement de cette démarche.

A ce double titre, le livre de Becker est, comme *Asiles* de Goffman, représentatif d'un des courants les plus féconds de la sociologie américaine, connu sous le nom "d'école de Chicago" puis "d'interactionnisme symbolique".

Constamment réédité aux États-Unis, remarquable par la clarté de son style, *Outsiders* est devenu un des principaux ouvrages de référence de la sociologie américaine. Dans la postface écrite pour l'édition française, l'auteur analyse les raisons du succès de son livre.

Howard S. Becker, né en 1928, a publié plusieurs études de sociologie de l'éducation et du travail, ainsi que des essais influents sur l'usage de la méthode ethnographique. Pianiste de jazz et photographe, il renouvelle la sociologie de l'art dans son livre Les Mondes de l'art, Flammarion, 1988.

Editions Métailié
5, rue de Savoie, 75006 Paris

DANGER
LE PHOTOCOPILLAGE TUE LE LIVRE

Prix : 99 FF
Diffusion Seuil
ISBN 2-86424-042-7

Outsiders HOWARD S. BECKER

HOWARD S. BECKER

Outsiders

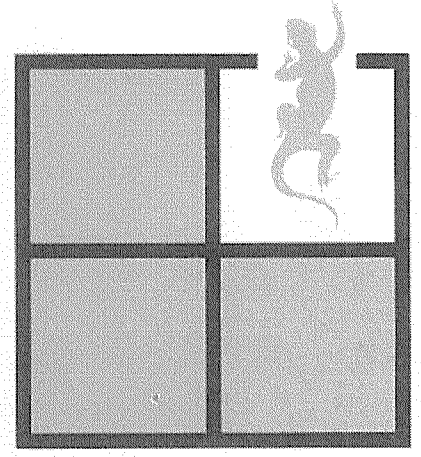

Études de sociologie
de la déviance

métailié

qui surgissent quand il faut choisir les normes destinées à servir d'étalon pour mesurer le comportement et juger de sa déviance. Une société comporte plusieurs groupes, chacun avec son propre système de normes, et les individus appartiennent simultanément à plusieurs groupes. Une personne peut transgresser les normes d'un groupe par une action qui est conforme à celles d'un autre groupe. Est-elle alors déviante ? Ceux qui proposent cette définition objecteront peut-être que, si l'ambiguïté peut apparaître au regard des normes particulières de tel ou tel groupe de la société, il existe des normes qui sont très généralement reconnues par tous : dans ce cas il n'y aurait pas de difficulté. C'est là, bien sûr, une question de fait, qui doit être tranchée par la recherche empirique. Quant à moi, je doute qu'il y ait de nombreux domaines où un tel consensus existe, et j'estime plus raisonnable d'utiliser une définition permettant de traiter toutes les situations, qu'elles soient ambiguës ou non.

La déviance et les réactions des autres.

La conception sociologique que je viens de discuter définit la déviance comme la transgression d'une norme acceptée d'un commun accord. Elle entreprend ensuite de caractériser ceux qui transgressent les normes et recherche dans la personnalité et dans les conditions de vie de ceux-ci les facteurs susceptibles de rendre compte de leur transgression. Cette démarche présuppose que ceux qui ont transgressé une norme constituent une catégorie homogène parce qu'ils ont commis le même acte déviant.

Cette présupposition me semble négliger le fait central en matière de déviance, à savoir que celle-ci est créée par la société. Je ne veux pas dire par là, selon le sens habituellement donné à cette formule, que les causes de la déviance se trouveraient dans la situation sociale du déviant ou dans les « facteurs sociaux » qui sont à l'origine de son action. Ce que je veux dire, c'est que *les groupes sociaux créent la déviance en instituant des normes dont la transgression constitue la déviance,* en appliquant ces normes à

certains individus et en les étiquetant comme des déviants. De ce point de vue, la déviance *n'est pas* une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un « transgresseur ». Le déviant est celui auquel cette étiquette a été appliquée avec succès et le comportement déviant est celui auquel la collectivité attache cette étiquette (6).

Puisque la déviance est, entre autres choses, une conséquence des réactions des autres à l'acte d'une personne, les chercheurs ne peuvent pas présupposer qu'il s'agit d'une catégorie homogène. Plus précisément, ils ne peuvent pas présupposer que les individus soupçonnés ont effectivement commis un acte déviant ou transgressé une norme, car le processus de désignation n'est pas nécessairement infaillible : des individus peuvent être désignés comme déviants alors qu'en fait ils n'ont transgressé aucune norme. De plus les chercheurs ne peuvent pas présupposer que la catégorie des individus qualifiés de déviants contiendra tous ceux qui ont effectivement transgressé une norme, car une partie de ceux-ci peuvent ne pas être appréhendés et donc ne pas être inclus dans la population de « déviants » étudiée. Dans la mesure où la catégorie manque d'homogénéité et ne comprend pas tous les cas qui pourraient en relever, on ne peut raisonnablement s'attendre à découvrir, dans la personnalité ou les conditions d'existence des individus, des facteurs communs susceptibles d'expliquer la déviance qu'on leur impute.

Qu'y a-t-il donc de commun à tous ceux qui sont rangés sous l'étiquette de déviant ? Ils partagent au moins cette qualification, ainsi que l'expérience d'être étiquetés comme étrangers au groupe. Cette identité fondamentale sera le point de départ de mon analyse : je considérerai la déviance comme le produit d'une transaction effectuée entre un groupe social et un individu qui, aux yeux du groupe, a transgressé une norme. Je m'intéresserai moins aux caractéristiques personnelles et sociales des déviants qu'au processus au terme duquel ils sont considérés comme étrangers au groupe, ainsi qu'à leurs réactions à ce jugement.

Il y a de nombreuses années que l'utilité de cette conception

pour comprendre la nature de la déviance a été découverte par Malinowski, dans son étude des îles Trobriand : « [...] Un jour, un formidable bruit de lamentations et un violent branle-bas m'apprirent que quelqu'un venait de mourir dans le voisinage. Renseignements pris, il s'agissait d'un jeune homme que je connaissais, âgé d'environ 16 ans, qui était tombé du faîte d'un cocotier et s'était tué. [...]

J'avais appris que, par une coïncidence mystérieuse, un autre jeune homme avait été blessé grièvement dans le même village, et pendant les funérailles je pus constater un sentiment général d'hostilité entre les habitants du village où le jeune s'était tué et ceux du village où son corps fut transporté pour les obsèques.

Ce ne fut que beaucoup plus tard que je pus démêler la véritable signification de ces événements : le jeune homme s'était suicidé. Il avait en effet violé les règles de l'exogamie avec sa cousine maternelle, fille de la sœur de sa mère. Ce fait avait été connu et généralement désapprouvé, mais rien ne s'était produit jusqu'au moment où l'amoureux de la jeune fille, se sentant personnellement outragé du fait d'avoir été éconduit, alors qu'il espérait l'épouser, avait conçu l'idée de se venger. Il commença par menacer son rival d'user contre lui de magie noire, mais cette menace étant restée sans effet, il insulta un soir le coupable publiquement, en l'accusant devant toute la communauté d'inceste et en lui lançant certaines expressions que nul indigène ne peut tolérer.

A cela, il n'y avait qu'un remède, il ne restait au malheureux jeune homme qu'un moyen d'échapper à la situation dans laquelle il s'était mis. Le lendemain matin, ayant revêtu son costume et ses ornements de fête, il grimpa sur un cocotier et, s'adressant à la communauté, il lui fit, à travers le feuillage, ses adieux. Il expliqua les raisons de sa décision désespérée et formula une accusation voilée contre celui qui le poussait à la mort, en ajoutant qu'il était du devoir des hommes de son clan de le venger. Puis il poussa, selon la coutume, un cri perçant et, se jetant du palmier qui avait soixante pieds de haut, il se tua sur le coup. Il s'ensuivit une querelle dans le village, au cours de laquelle le rival fut blessé, querelle qui se poursuivit pendant les funérailles. [...]

Quand on interroge à ce sujet des Trobriandais, on constate que [...] les indigènes éprouvent un sentiment d'horreur rien qu'à l'idée de la violation possible des règles de l'exogamie et qu'ils sont persuadés que celui qui se rend coupable d'inceste avec une femme appartenant au même clan que lui est frappé de plaies, de maladies ou même de mort. Tel est du moins l'idéal de la loi indigène, et dans les questions de morale il est facile et agréable de donner son adhésion à l'idéal surtout lorsqu'il s'agit de juger la conduite des autres ou d'exprimer une opinion sur la conduite en général.

Mais la situation change, dès qu'il s'agit de l'application des normes morales et des idéaux à la vie réelle. Dans le cas que nous venons de relater, les faits ne s'accordent pas du tout avec l'idéal de la conduite. L'opinion publique, quand elle eut connaissance du crime, ne se sentit nullement outragée et ne fit preuve d'aucune réaction directe : elle ne se mit en mouvement qu'à l'annonce publique du crime et à la suite des insultes que la partie intéressée lança contre le coupable. [...] Ayant approfondi l'affaire et réuni des informations concrètes, j'ai pu m'assurer que la violation de l'exogamie, pour autant qu'il s'agit de simples rapports sexuels, et non de mariage, est loin d'être rare, et lorsque le fait se produit, l'opinion publique reste inerte, sans toutefois se départir de son hypocrisie. Lorsque l'affaire se passe *sub rosa*, avec l'observation d'un certain décorum, sans bruit et sans trouble, l' « opinion publique » se contente de jaser, sans exiger un châtiment sévère. Lorsque au contraire les choses aboutissent à un scandale, tout le monde se dresse contre le couple coupable et peut pousser l'un ou l'autre, par l'ostracisme ou par des insultes, au suicide » (7).

Le caractère déviant ou non d'un acte dépend donc de la manière dont les autres réagissent. Vous pouvez commettre un inceste clanique et n'avoir à subir que des commérages tant que personne ne porte une accusation publique ; mais si cette accusation est portée, vous serez conduit à la mort. Le problème est ici que les réponses des autres doivent être considérées comme problématiques. Ce n'est pas parce que quelqu'un a transgressé une norme que les autres vont nécessairement répondre comme si l'infraction avait eu lieu. (Inversement, ce n'est pas parce que

quelqu'un n'a transgressé aucune norme qu'il ne peut pas être traité, dans certaines circonstances, comme s'il l'avait fait.)

Face à un acte donné, la tendance des autres à répondre en termes de déviance peut varier dans une large mesure. Plusieurs types de variation valent d'être notés — et tout d'abord la variation dans le temps. Celui qui est réputé avoir commis un acte « déviant » déterminé peut être traité avec plus d'indulgence à un moment donné qu'il ne l'aurait été à un autre. L'existence de « campagnes » contre divers types de déviance illustre clairement ce point. Les fonctionnaires chargés de l'application de la loi peuvent décider, périodiquement, de lancer une offensive de grande envergure contre une catégorie particulière de déviance, telle que les jeux d'argent, la toxicomanie ou l'homosexualité. Il est évidemment beaucoup plus dangereux de se livrer à l'activité visée durant ces campagnes que le reste du temps. F. J. Davis a consacré une très intéressante étude aux informations sur les délits publiés par les journaux du Colorado ; il n'a trouvé qu'une relation très lâche entre le nombre de délits dont rendent compte ces journaux et les variations du nombre effectif de délits commis dans le Colorado ; de plus, l'évaluation par l'opinion publique des progrès de la délinquance dans cet Etat était liée non aux variations effectives, mais à l'augmentation du nombre d'informations sur les délits (8).

La tendance à traiter un acte comme déviant dépend aussi des catégories respectives de celui qui le commet et de celui qui s'estime lésé par cet acte. Les lois s'appliquent tendanciellement plus à certaines personnes qu'à d'autres, comme le montrent clairement les études sur la délinquance juvénile. Quand les garçons des classes moyennes sont appréhendés, ils ne vont pas aussi loin dans le processus judiciaire que les garçons des quartiers misérables. Un garçon de classe moyenne qui s'est fait prendre par la police risque moins d'être conduit au poste, et, s'il y a été conduit, d'être fiché ; il risque encore moins d'être déclaré coupable et condamné (9). Cette différence reste vraie même si l'infraction est, au départ, la même dans les deux cas. De même, la loi est appliquée différemment aux Noirs et aux blancs. On sait

qu'un Noir qui passe pour avoir attaqué une femme blanche risque plus d'être puni qu'un homme blanc qui a commis le même délit ; mais on sait peut-être moins que l'assassin noir d'un autre Noir risque moins d'être puni qu'un blanc qui a commis un meurtre (10). Ces différences constituent, bien sûr, l'un des points principaux de l'analyse consacrée par Sutherland à la délinquance en col-blanc : les délits commis par les grandes entreprises sont presque toujours poursuivis au civil, alors que les mêmes délits commis par des individus sont habituellement poursuivis au pénal (11).

Il y a des normes que l'on ne fait appliquer qu'en fonction des conséquences. Le cas des mères célibataires en est un exemple clair. C. Vincent a fait remarquer que ceux qui se livrent à des relations sexuelles illicites s'attirent rarement une punition sévère ou un blâme de la collectivité (12). Toutefois, si la jeune fille se trouve enceinte, la réaction la plus probable de la part des autres est la sévérité. (La grossesse illégitime est aussi un exemple intéressant de l'application différentielle des normes à différentes catégories d'individus : C. Vincent remarque que les pères célibataires échappent à la réprobation sévère qui frappe les mères.)

Pourquoi ces observations banales ? Parce que leur rapprochement confirme cette proposition : la déviance n'est pas une propriété simple, présente dans certains types de comportements et absente dans d'autres, mais le produit d'un processus qui implique la réponse des autres individus à ces conduites. Le même comportement peut constituer une transgression des normes s'il est commis à un moment précis ou par une personne déterminée, mais non s'il est commis à un autre moment ou par une autre personne ; certaines normes — mais pas toutes — sont transgressées impunément. Bref le caractère déviant, ou non, d'un acte donné dépend en partie de la nature de l'acte (c'est-à-dire de ce qu'il transgresse ou non une norme) et en partie de ce que les autres en font.

Certains lecteurs objecteront peut-être que c'est là une argutie purement terminologique : ne peut-on, après tout, définir les termes comme on l'entend, et n'est-on pas libre, si on le souhaite,

d'appeler déviant tout comportement de transgression, sans faire référence aux réactions des autres ? L'objection est certainement valable. On gagnerait néanmoins à appeler ce type de comportement « *transgression des normes* » et à réserver le terme de « *déviant* » à ceux qu'une partie au moins de la société range sous cette étiquette. Je ne veux pas soutenir qu'il faudrait adopter cet usage. Mais il doit être clair que le chercheur qui emploie « déviant » à propos de n'importe quel comportement transgressant une norme, alors qu'il n'étudie que les sujets étiquetés comme déviants, sera gêné par le décalage entre les deux catégories.

Si nous centrons notre attention sur les comportements qui se trouvent qualifiés de déviants, nous devons admettre que nous ne pouvons savoir si un acte donné sera catégorisé comme déviant qu'après qu'il ait suscité une réaction. La déviance est une propriété non du comportement lui-même, mais de l'interaction entre la personne qui commet l'acte et celles qui réagissent à cet acte.

Qui impose les normes ?

Jusqu'à présent je n'ai utilisé le terme « étranger » qu'à propos des individus que les autres jugent déviants et situent ainsi à l'extérieur du cercle « normal » des membres du groupe. Mais le terme comporte un second sens, dont l'analyse conduit à un autre ensemble de problèmes sociologiquement importants : du point de vue de la personne étiquetée comme déviante, les « étrangers » peuvent être les gens qui instituent les normes qu'elle a été déclarée coupable d'avoir transgressées.

Les normes sociales sont créées par des groupes sociaux spécifiques. Les sociétés modernes ne sont pas des organisations simples où la définition des normes et leur mode d'application dans des situations spécifiques feraient l'objet d'un accord unanime. Elles sont au contraire hautement différenciées selon les critères de la classe sociale, du groupe ethnique, de la profession et de la culture. Il n'est pas nécessaire que tous ces groupes partagent les

mêmes normes, et, en fait, c'est rarement le cas. Tout les conduit à développer des systèmes de normes différents, aussi bien les problèmes posés par leur environnement que leur histoire et leurs traditions. Les contradictions et les conflits entre les normes des divers groupes entraînent des désaccords sur le type de comportement qui convient dans telle ou telle situation.

Les immigrés italiens qui continuaient à faire du vin pour eux-mêmes pendant la prohibition agissaient conformément aux normes des immigrés italiens, mais ils enfreignaient la loi de leur nouveau pays (tout comme leurs voisins américains de souche, bien sûr). Les patients qui essayent plusieurs médecins font peut-être le nécessaire, du point de vue de leur propre groupe, pour protéger leur santé en s'assurant qu'ils se confient bien à celui qui leur semble être le meilleur médecin possible ; mais, selon la perspective du médecin, ils ont tort, car leur comportement ruine la confiance que le patient doit avoir dans son médecin. Le délinquant de classe populaire qui se bat pour défendre le territoire de sa bande ne fait que ce qu'il considère comme nécessaire et juste, mais les enseignants, les travailleurs sociaux et la police sont d'une opinion différente.

Même si certains peuvent soutenir qu'une grande partie, voire la plus grande partie, des normes d'une société sont habituellement admises par tous ses membres, les recherches empiriques consacrées à des normes déterminées révèlent généralement des attitudes variables à l'égard de celles-ci. Les normes officielles que font appliquer les groupes spécialement constitués à cet effet peuvent différer de celles que la majorité des gens estiment être réellement appropriées (13). Dans un groupe, des factions peuvent être en désaccord sur ce que j'ai appelé les normes effectivement en usage. Mais ce qui est le plus important pour l'étude des comportements ordinairement désignés comme déviants, c'est que la perspective des individus qui adoptent ces comportements peut être totalement différente de celle des gens qui condamnent ces mêmes comportements. Un individu peut estimer en effet qu'il est jugé selon des

normes qu'il n'a pas contribué à élaborer et qu'il n'accepte pas, mais qui lui sont imposées de force par des « étrangers ».

Dans quelle mesure et dans quelles circonstances une collectivité tente-t-elle d'imposer ainsi ses normes à d'autres individus qui n'y souscrivent pas ? Il faut distinguer deux cas. Dans le premier, seuls les membres effectifs du groupe sont intéressés à l'élaboration et à la mise en application de certaines normes. Si un juif orthodoxe ne suit pas le régime casher prescrit, seuls les autres juifs orthodoxes y verront une transgression ; les chrétiens et les juifs non-orthodoxes ne verront pas là une transgression et ne se soucieront pas d'intervenir. Dans le second cas, les membres d'un groupe pensent qu'il est important pour leur sécurité et leur bien-être que les membres d'autres groupes obéissent à certaines normes. Les gens tiennent ainsi pour extrêmement important que les professions de la santé se conforment à certaines règles ; c'est pour cette raison que l'autorisation d'exercer est délivrée aux médecins, aux infirmières, etc. par l'Etat, qui interdit ces activités à toute personne non habilitée.

Dans la mesure où un groupe tente d'imposer ses normes à d'autres groupes de la société, nous rencontrons une deuxième question : quelles catégories sont capables, en pratique, d'obliger les autres à accepter leurs normes, et quelles sont les causes du succès d'une telle entreprise ? C'est évidemment une question de pouvoir politique et économique. Nous examinerons plus loin le processus politique et économique par lequel on crée et on fait respecter des normes. Il suffit ici de remarquer qu'il y a toujours, en fait, des gens qui *imposent de force* leurs normes à d'autres, les appliquant plus ou moins contre la volonté ou sans le consentement de ceux-ci. Par exemple, ce sont en général les adultes qui élaborent les normes concernant les jeunes. Bien que les jeunes exercent, aux Etats-Unis, une puissante influence sur le plan culturel (les médias, par exemple, s'alignent sur leurs goûts), de nombreuses catégories de normes importantes sont établies par les adultes pour la jeunesse. Les normes concernant la fréquentation scolaire et le comportement sexuel sont élaborées sans considération des problèmes de l'adolescence. Dans ces domaines, les

adolescents se trouvent plutôt entourés de normes faites par des personnes plus âgées et rangées. Cette situation est tenue pour légitime parce que l'on considère que les jeunes ne sont ni assez sages ni assez responsables pour élaborer correctement les normes qui les concernent.

De même, il est à plusieurs égards exact que, dans nos sociétés, ce sont les hommes qui élaborent les normes pour les femmes (quoique en Amérique, les choses soient en train de changer rapidement). Les Noirs se trouvent soumis aux normes faites pour eux par les blancs, comme les immigrés et les autres minorités ethniques le sont aux normes faites pour eux par la minorité anglo-saxonne protestante. Les classes moyennes élaborent des normes auxquelles les classes populaires doivent obéir, dans les écoles, les tribunaux et ailleurs.

Les différences dans la capacité d'établir les normes et de les appliquer à d'autres gens sont essentiellement des différences de pouvoir (légal ou extra-légal). Les groupes les plus capables de faire appliquer leurs normes sont ceux auxquels leur position sociale donne des armes et du pouvoir. Les différences d'âge, de sexe, de classe et d'origine ethnique sont toutes liées à des différences de pouvoir. C'est cette relation qui explique les différences de degré dans la capacité des groupes ainsi distingués à établir des normes pour les autres.

Nous devons donc d'abord reconnaître que la déviance est créée par les réactions des gens à des types particuliers de comportements et par la désignation de ces comportements comme déviants. Mais nous devons aussi garder présent à l'esprit que les normes créées et conservées par cette désignation, loin d'être unanimement acceptées, font l'objet de désaccords et de conflits parce qu'elles relèvent de processus de type politique à l'intérieur de la société.

(1) Voir Donald R. Cressey, « Criminological research and the definition of crimes », *American Journal of Sociology*, LVI, (May, 1951), pp. 546-551.

(2) Sur ce point, voir C. Wright Mills, « The professional ideology of social pathologists », *American Journal of Sociology*, XLIX (September, 1942), pp. 165-180.

(3) Thomas Szasz, *The Myth of Mental Illness* (New York, Paul B. Hoeber Inc., 1961), p. 44-45. [Traduction française par D. Berger, *Le mythe de la maladie mentale* (Payot, 1974), p. 60. (N.d.T.)] Voir aussi Erving Goffman, « The medical model and mental hospitalisation », *in Asylums : Essays on the Social Situation of Mental Patients and Other Inmate* (Garden City, Anchor Books, 1961), p. 321-386. [Traduction française par R. Castel, L. et C. Lainé, *Asiles* (Editions de Minuit, 1968), pp. 375-438. (N.d.T.)]

(4) Voir Robert K. Merton, « Social problems and social theory », *in* R. K. Merton et R. A. Nisbet, *Contemporary Social Problems* (New York, Harcourt, Brace and World Inc., 1961), p. 697-737 ; et Talcott Parsons, *The Social System* (New York, The Free Press of Glencoe, 1951), pp. 249-325.

(5) Howard Brotz reconnait également que la distinction entre phénomènes « fonctionnels » et « dysfonctionnels » est une question de type politique ; voir « Functionalism and dynamic analysis », *European Journal of Sociology*, II (1961), pp. 170-179.

(6) On trouvera les principales formulations antérieures de cette conception chez Frank Tannenbaum, *Crime and the Community*, (New York, Ginn and Cº, 1938) et chez E. M. Lemert, *Social Pathology* (New York, Mc Graw-Hill Book Cº, Inc., 1951). L'article récent de J. Kitsuse, « Societal reaction to deviance : Problems of theory and method », *Social Problems*, 9 (Winter, 1962), pp. 247-256) expose une position très proche de la mienne.

(7) Bronislaw Malinowski, *Crime and Custom in Savage Society* (New York, Humanities Press, 1926), pp. 77-80.

[Traduction française par S. Jankélévitch, *Trois essais sur la vie sociale des primitifs* (Payot, 1980), pp. 55-58. (N.d.T.)]

(8) F. James Davis, « Crime news in Colorado newspapers », *American Journal of Sociology*, LVII (January, 1952), pp. 325-330.

(9) Voir Albert K. Cohen et James F. Short Jr, « Juvenile delinquency », *in* Merton et Nisbet, *op. cit.*, p. 87.

(10) Voir Harold Garfinkel, « Research notes on inter- and intra- racial homicides », *Social Forces*, 27 (May, 1949), p. 369-381.

(11) Edwin H. Sutherland, « White collar criminality », *American Sociological Review*, V (February, 1940), p. 1-12.

(12) Clark Vincent, *Unmarried Mothers* (New York, The Free Press of Clencoe, 1961), pp. 3-5.

(13) Arnold M. Rose et Arthur E. Prell, « Does the punishment fit the crime ? — A study in social valuation », *American Journal of Sociology*, LXI (November, 1955), pp. 247-259.

2

Types de déviance

Un modèle séquentiel

Il n'est pas ici dans mon intention de soutenir que les seuls actes « réellement » déviants sont ceux que les autres considèrent comme tels. Toutefois on doit reconnaître que cet aspect est important et qu'il faut en tenir compte dans toute analyse du comportement déviant. En combinant cette dimension avec le critère de la conformité (ou non-conformité) d'un acte à une norme particulière, on peut construire le tableau ci-dessous qui permet de distinguer différents types de déviance.

TYPES DE COMPORTEMENTS DÉVIANTS (1)

	Obéissant à la norme	*Transgressant la norme*
Perçu comme déviant	Accusé à tort	Pleinement déviant
Non perçu comme déviant	Conforme	Secrètement déviant

Deux de ces types ne demandent guère d'explication. Le comportement *conforme* est simplement celui qui respecte la norme et que les autres perçoivent ainsi ; à l'opposé, le comportement *pleinement déviant* est celui qui enfreint la norme et qui est perçu comme tel.

Les deux autres possibilités sont plus intéressantes. Dans la situation de celui qui est *accusé à tort* (souvent évoquée par les criminels sous le nom de « coup monté »), les autres croient que la personne a commis une action irrégulière alors qu'en fait il n'en est

rien. Il se produit sans aucun doute de fausses accusations même dans les tribunaux, où les individus sont protégés par les règles des voies de droit et du témoignage. Il s'en produit probablement encore plus souvent dans les situations extra-judiciaires, là où les individus ne disposent pas des garanties de la procédure.

Le cas opposé de la *déviance secrète* est encore plus intéressant. Ici, un acte irrégulier est bel et bien commis, mais il n'est perçu par personne comme une transgression des normes et n'entraîne aucune réaction. Comme pour la fausse accusation, nul ne connaît vraiment l'extension du phénomène, mais je suis convaincu qu'elle est très importante, beaucoup plus importante que nous ne pouvons l'imaginer. Une observation sommaire m'a convaincu de ce que j'avance. La plupart des gens croient probablement que le fétichisme — le fétichisme sado-masochiste en particulier — est une perversion rare et exotique. Or j'ai eu l'occasion, il y a quelques années, de consulter le catalogue d'un vendeur de photos pornographiques destinées exclusivement aux amateurs de cette spécialité. Le catalogue ne contenait pas de photos de nus ni d'aucune forme d'acte sexuel. Au lieu de cela, il contenait des pages et des pages de photos de femmes chaussées de bottes à hauts talons, prises dans des camisoles de force ou dans des menottes, fouettant d'autres femmes, etc. Chaque page du catalogue présentait un échantillon d'une partie de la collection, qui pouvait atteindre jusqu'à 120 photos. Un calcul rapide révélait que le vendeur détenait en stock environ 15 à 20 000 photos immédiatement disponibles à la vente. Le nombre des photos en vente et l'impression luxueuse du catalogue indiquaient clairement que le vendeur était à la tête d'une affaire prospère qui disposait d'une vaste clientèle. Et pourtant on ne rencontre pas tous les jours des fétichistes sado-masochistes. Manifestement ceux-ci sont capables de garder secrète leur perversion (« Toutes les commandes sont expédiées sous enveloppe discrète ») (2). Ceux qui étudient l'homosexualité ont observé de même que nombre d'homosexuels sont capables de dissimuler leur déviance aux non-déviants qu'ils fréquentent. De nombreuses personnes qui prennent des stupéfiants sont aussi capables, on le verra, de cacher leur toxicomanie aux membres de leur entourage qui ne se droguent pas.

Les quatre types de déviance, constitués en croisant la nature du comportement avec les réactions qu'il suscite, distinguent des phénomènes qui diffèrent par des aspects importants. Mais ces différences sont en général négligées et les explications des phénomènes qui sont proposés s'avèrent en conséquence inadéquates. Un garçon qui, en toute innocence, tourne autour d'un groupe délinquant peut être arrêté un soir avec celui-ci sur des présomptions. Il figurera dans les statistiques officielles comme délinquant aussi sûrement que ceux qui ont effectivement participé à une action répréhensible et les chercheurs en sciences sociales qui tentent d'élaborer des théories explicatives de la délinquance essaieront de rendre compte de sa présence dans les fichiers officiels selon des raisonnements identiques à ceux par lesquels ils rendent compte de la présence des autres (3). Les deux cas sont pourtant différents et la même explication ne peut leur convenir.

Modèles synchroniques et modèles séquentiels de la déviance.

Cette classification des types de déviance peut aider à comprendre la genèse du comportement déviant en permettant de construire un modèle séquentiel de la déviance, qui prend en compte les changements dans le temps. Mais avant d'examiner ce modèle lui-même, voyons les différences qui existent entre un modèle séquentiel et un modèle synchronique d'analyse de la formation des comportements de l'individu.

Remarquons d'abord que presque toutes les recherches sur la déviance traitent d'un même type de question, qui découle du point de vue pathologique adopté sur celle-ci : ces recherches tentent de découvrir « l'étiologie » du « mal », autrement dit les causes d'un comportement indésirable.

L'instrument typique de cette investigation est l'analyse multivariée. Or, comme c'est toujours le cas dans les sciences sociales,

les techniques et les instruments utilisés dans une recherche engagent une théorie en même temps qu'une méthodologie. L'analyse multivariée présuppose (même si ses utilisateurs se montrent éventuellement plus avisés dans la pratique) que tous les facteurs qui contribuent à produire le phénomène étudié agissent simultanément ; elle cherche à découvrir la variable, ou la combinaison de variables, qui « prédira » le mieux le comportement étudié. Par exemple, dans une étude de la délinquance juvénile, on s'efforcera de découvrir si c'est le quotient intellectuel de l'enfant, le quartier où il vit, la désunion de son foyer, ou telle combinaison de ces facteurs, qui rend compte de sa délinquance.

Mais en réalité toute les causes n'agissent pas au même moment : il nous faut donc un modèle qui prenne en compte le fait que les modes de comportement *se développent* selon une séquence ordonnée. Nous verrons plus loin que, pour rendre compte de la consommation de marijuana par un individu, il faut considérer une succession de phases, de changements du comportements et des perspectives de l'individu. Chaque phase requiert une explication, et une cause agissant pendant l'une des phases de la séquence peut avoir une importance négligeable pendant une autre phase. Par exemple, il faut des types différents d'explication pour analyser comment une personne se trouve en situation de se procurer facilement de la marijuana, pourquoi, une fois dans cette situation, cette personne veut faire elle-même l'expérience de la drogue, et enfin pourquoi, ayant fait cette expérience, elle continue à en consommer. En un sens, chacune de ces explications renvoie à une cause nécessaire du comportement, puisque personne ne peut devenir fumeur régulier de marijuana sans être passé par chacune des phases. L'explication de chaque phase constitue donc un élément de l'explication du comportement final.

Mais les variables qui rendent compte de chaque phase ne permettent pas, si on les prend séparément, de distinguer les utilisateurs des non-utilisateurs. La variable qui prédispose un individu à aborder une phase déterminée peut ne pas agir parce que celui-ci n'a pas atteint le stade du processus qui permet de franchir ce pas. Prenons, par exemple, l'une des phases de la

formation d'un mode de consommation régulier de la drogue : la volonté de faire l'expérience de la drogue. Supposons que cette phase soit vraiment le produit d'une variable de personnalité ou d'attitude personnelle telle que l'indifférence aux normes conventionnelles. Cette propriété ne pourra toutefois conduire à l'utilisation de la drogue que des gens qui sont en situation d'en faire l'expérience parce qu'ils appartiennent à des groupes qui disposent de drogue ; ceux qui sont indifférents à ces mêmes normes, mais qui ne peuvent se procurer de drogue, ne sont pas à même d'en faire l'expérience et ne peuvent donc pas devenir des consommateurs, quelle que soit l'ampleur de leur détachement à l'égard de ces normes. Il se pourrait ainsi qu'un tel détachement soit une cause nécessaire de la consommation de drogue, mais ne discrimine utilisateurs et non-utilisateurs qu'à un stade déterminé du processus.

Un concept utile pour construire des modèles séquentiels de divers types est celui de *carrière* (4). Dans les études de professions, où ce concept a d'abord été élaboré, il renvoie à la suite des passages d'une position à une autre accomplis par un travailleur dans un système professionnel. Il englobe également l'idée d'événements et de circonstances affectant la carrière. Cette notion désigne les facteurs dont dépend la mobilité d'une position à une autre, c'est-à-dire aussi bien les faits objectifs relevant de la structure sociale que les changements dans les perspectives, les motivations et les désirs de l'individu. Les études consacrées aux professions utilisent généralement le concept de carrière pour distinguer ceux qui « réussissent » de ceux qui ne réussissent pas (quelle que soit la définition de la réussite professionnelle que l'on adopte). Mais on peut aussi l'utiliser pour distinguer divers types d'aboutissement des carrières, indépendamment de la question de la « réussite ».

On peut facilement transposer ce modèle pour étudier les carrières déviantes. Mais cette transposition ne devrait pas conduire à s'intéresser uniquement aux individus qui suivent une carrière débouchant sur une déviance de plus en plus affirmée et qui finissent par adopter une identité et un genre de vie radicale-

ment déviants. Il faudrait aussi prendre en compte ceux qui entretiennent avec la déviance des rapports plus éphémères et que leur carrière éloigne ultérieurement de celle-ci pour les rapprocher d'un genre de vie conventionnel. C'est ainsi, par exemple, que l'étude des jeunes délinquants qui ne continuent pas dans cette voie à l'âge adulte nous en apprendrait peut-être davantage encore que l'étude de ceux qui s'enfoncent dans la délinquance.

Dans la suite de ce chapitre, j'examinerai les ressources offertes par une approche en termes de carrière pour analyser la déviance. J'aborderai ensuite l'étude d'un type particulier de déviance : l'usage de la marijuana.

Les carrières déviantes.

La première étape d'une carrière déviante consiste la plupart du temps à commettre une transgression, c'est-à-dire un acte non conforme à un système particulier de normes. Comment doit-on rendre compte de cette première étape ?

On se représente généralement les actes déviants comme motivés. On croit que la personne qui commet un acte déviant, même pour la première fois (et peut-être spécialement quand c'est la première fois), le fait intentionnellement. L'intention peut ne pas être entièrement consciente, mais il doit y avoir une force motivante à l'arrière-plan. Avant d'en venir aux cas de non-conformité intentionnelle, il faut d'abord souligner que les actes non conformes sont souvent commis par des individus qui n'ont pas l'intention d'agir en ce sens ; il est clair qu'il faut une explication spéciale pour de tels cas.

L'explication des actes de déviance non intentionnelle est probablement assez simple. De tels actes reposent sur l'ignorance soit de l'existence de la norme, soit du fait que celle-ci s'applique à ce cas ou à cette personne en particulier. Mais il faut rendre compte de cette ignorance : comment se fait-il que la personne ne sache pas que son acte est contraire aux normes ? Il se peut tout simplement que des individus profondément engagés dans une

sous-culture particulière (religieuse, technique, etc.) n'aient pas conscience que leur manière d'agir n'est pas partagée par tous. Il peut exister, par exemple, des domaines constitués où règne l'ignorance de certaines normes. Mary Haas a attiré l'attention sur le cas intéressant des décalages linguistiques dans la question des mots tabous (5) : des mots parfaitement corrects dans une langue ont un sens « grossier » dans une autre, si bien qu'une personne employant naïvement un mot ordinaire de sa propre langue peut s'apercevoir qu'elle a choqué ou horrifié des auditeurs appartenant à une autre culture.

Dans l'analyse des actes de déviance intentionnelle, l'interrogation habituelle porte sur les motivations : pourquoi l'auteur de l'acte déviant a-t-il voulu commettre cet acte ? Cette interrogation présuppose que la différence fondamentale entre les déviants et les non-déviants réside dans la nature de leurs motivations. De nombreuses théories ont été avancées pour expliquer pourquoi certaines personnes plutôt que d'autres ont des motivations déviantes. Les théories psychologiques trouvent la cause des motivations et des actes déviants dans l'expérience individuelle précoce, qui engendre des besoins inconscients que l'individu doit satisfaire pour maintenir son équilibre. Les théories sociologiques cherchent dans la société des sources de tension socialement structurées : ceux qui occupent des positions sociales soumises à des exigences contradictoires sont tentés de résoudre ce problème par des moyens illégitimes. (La théorie bien connue de Merton sur l'anomie relève de cette catégorie (6).)

Mais le présupposé sur lequel se fondent ces approches est peut-être totalement faux. Il n'y a aucune raison d'admettre que seuls ceux qui finissent par commettre un acte déviant seraient effectivement portés à agir ainsi. Il est beaucoup plus vraisemblable que la plupart des gens connaissent fréquemment des tentations déviantes. Les gens sont beaucoup plus déviants, au moins en imagination, qu'ils ne le paraissent. Au lieu de nous demander pourquoi les déviants veulent faire des choses qui sont réprouvées, nous ferions mieux de nous demander pourquoi

ceux qui respectent les normes tout en ayant des tentations déviantes ne passent pas à l'acte.

On peut trouver un début de réponse à cette question en analysant le processus de l'*engagement* par lequel une personne « normale » se trouve progressivement impliquée dans les institutions et les conduites conventionnelles. Le terme « engagement » renvoie au processus par lequel divers types d'intérêts sont progressivement investis dans l'adoption de certaines lignes de conduite avec lesquelles ils ne semblent pas avoir de rapports directs (7). Par suite des actions qu'il a accomplies dans le passé ou du fonctionnement ordinaire de différents mécanismes institutionnels, l'individu estime qu'il doit adopter certaines lignes de conduite, faute de quoi nombre de ses activités se verraient indirectement compromises. C'est ainsi que les adolescents des classes moyennes ne doivent pas abandonner l'école parce que leur avenir professionnel dépend de la durée de la scolarisation dont ils auront bénéficié. De même, les personnes qui vivent selon les conventions établies ne doivent pas céder à leur penchant pour la drogue parce que l'usage de celle-ci implique bien d'autres choses que la recherche du plaisir immédiat : leur emploi, leur foyer et leur réputation auprès des voisins peuvent leur sembler dépendre de la résistance obstinée qu'ils opposent à la tentation.

En fait, on peut considérer l'histoire normale des individus dans notre société (et probablement dans toute société) comme une série d'engagements de plus en plus nombreux et profonds envers les normes et les institutions conventionnelles. Quand un individu « normal » découvre en lui-même une tentation déviante, il est capable de la réprimer en pensant aux multiples conséquences qui s'ensuivraient s'il y cédait ; rester normal représente un enjeu trop important pour qu'il se laisse influencer par des tentations déviantes.

Cette remarque suggère que, lorsqu'on examine des actes de déviance intentionnelle, il faut se demander comment l'individu concerné parvient à échapper aux conséquences de ses engagements dans le monde conventionnel. Il peut y parvenir par deux voies différentes. Tout d'abord, l'individu peut avoir, pendant

toute sa jeunesse, évité d'une manière ou d'une autre de nouer des alliances avec la société conventionnelle : pour celui qui n'a ni réputation à soutenir ni emploi à conserver dans le monde conventionnel, le maintien d'apparences conformes aux conventions ne représente pas un enjeu ; il est donc libre d'obéir à ses impulsions.

Toutefois, la plupart des gens restent sensibles aux codes conventionnels de la conduite et, pour pouvoir se livrer à un premier acte déviant, ils doivent composer avec cette sensibilité. Sykes et Matza ont suggéré que les délinquants éprouvent en fait de fortes tentations de respecter la loi et composent avec celles-ci en employant des techniques de neutralisation, c'est-à-dire des « justifications » de la déviance que les délinquants estiment valables, à la différence de la justice et de la société globale. Sykes et Matza distinguent un certain nombre de techniques destinées à neutraliser l'influence de ce respect des lois.

> « Dans la mesure où le délinquant peut se considérer lui-même comme déchargé de la responsabilité de ses activités déviantes, l'efficacité du frein que constitue la réprobation (celle des autres ou la sienne propre) est grandement diminuée. [...] Le délinquant se conçoit presque comme une " boule de billard ", il se voit ballotté, en toute impuissance, de situation en situation. [...] En apprenant à se considérer comme plutôt passif qu'actif, le délinquant se prépare à dévier du système de normes dominant sans qu'il lui soit nécessaire de s'opposer de front aux normes elles-mêmes. [...]
>
> Une seconde technique fondamentale de neutralisation est centrée sur le dommage que peut entraîner l'acte délinquant. [...] Pour le délinquant, [...] le caractère justifié ou non de son acte déviant peut dépendre de la question de savoir si quelqu'un a été manifestement lésé par celui-ci ; or cet aspect est sujet à des interprétations variées. [...] Un vol de voiture peut être considéré comme un " emprunt " et une bagarre entre bandes comme une querelle privée, un combat mutuellement accepté entre deux parties consentantes, qui ne concerne donc pas l'ensemble de la communauté. [...]

L'indignation morale témoignée par les autres ou ressentie par le délinquant peut être neutralisée en faisant valoir que le préjudice, dans les circonstances de l'action, n'est pas injuste. Le préjudice, peut-on soutenir, n'en est pas vraiment un ; il est plutôt une forme juste de représailles ou de châtiment. [...] Les agressions contre les homosexuels (ou ceux qui sont présumés tels), les attaques contre les membres de minorités accusés de n'être pas " restés à leur place ", le vandalisme conçu comme une vengeance contre un enseignant ou un agent de l'administration scolaire qui n'a pas été " correct ", les vols dans les grands magasins dont les patrons sont " véreux ", toutes ces actions peuvent constituer, aux yeux des délinquants, des dommages infligés à quelqu'un qui a transgressé des usages. [...]

Une quatrième technique de neutralisation semble impliquer une condamnation de ceux qui condamnent. [...] Ceux-ci, peut soutenir le délinquant, sont des hypocrites, des déviants déguisés ou des individus poussés par une rancune personnelle. [..] En attaquant les autres, il lui est plus facile de refouler ou de voiler le caractère injustifié de son propre comportement. [...]

Les contrôles sociaux internes et externes peuvent être neutralisés en sacrifiant les exigences de la société dans son ensemble aux exigences des groupes sociaux plus restreints auxquels appartient le délinquant, tels que la fratrie, la bande, le groupe de copains. [...] Le point essentiel est ici que l'écart par rapport à certaines normes peut résulter non du rejet de celles-ci, mais de la priorité accordée au respect d'autres normes, qui sont jugées plus pressantes ou paraissent exiger un loyalisme de degré supérieur (8). »

Il peut parfois paraître nécessaire ou commode à une personne qui respecte habituellement les lois de ne pas s'y conformer dans des circonstances particulières. Lorsqu'une action est entreprise pour satisfaire des intérêts légitimes, elle devient, sinon tout à fait régulière, du moins pas tout à fait irrégulière. On trouve une bonne illustration de ce fait dans un roman dont le personnage principal est un jeune médecin américain d'origine italienne (9). Celui-ci, qui vient d'achever ses études de médecine, aimerait se faire une clientèle autrement que sur la base de son origine

italienne, mais, en tant qu'Italien, il rencontre des difficultés pour se faire accepter par les praticiens anglo-saxons de la communauté. Un jour, un des chirurgiens les plus en vue lui demande à l'improviste de s'occuper d'un cas à sa place. Le jeune homme croit qu'il a fini par être admis dans le réseau de recommandation des meilleurs médecins de la ville. Mais quand la patiente arrive à son cabinet, il découvre qu'il s'agit d'un avortement illégal. Voyant, à tort, dans l'envoi de cette patiente une première étape dans l'établissement de relations suivies avec le chirurgien, il pratique l'opération. Il estime que cet acte, quoiqu'irrégulier, est nécessaire à sa carrière.

Mais ce n'est pas tant l'auteur d'un acte déviant exceptionnel qui nous intéresse, que celui qui maintient sur une longue période une forme déterminée de déviance, qui fait de la déviance un genre de vie, et qui organise son identité sur la base d'un mode de comportement déviant. C'est sur les individus qui se livrent durant toute leur vie adulte à une forme d'activité homosexuelle que nous souhaitons rassembler des informations, et non pas sur ceux qui ont eu occasionnellement des expériences homosexuelles (et dont le nombre s'avère étonnamment élevé d'après le rapport Kinsey).

Un des mécanismes qui conduisent de l'expérience occasionnelle à une forme d'activité déviante plus constante repose sur le développement de motifs et d'intérêts déviants. Nous examinerons ce processus en détail plus loin, en décrivant la carrière de fumeur de marijuana. Il suffit ici de remarquer que ce sont des motifs socialement appris qui sont à l'origine de ces activités déviantes. Avant de se livrer à ces activités avec plus ou moins de régularité, la personne n'a aucune idée des plaisirs qu'elle peut en retirer : c'est au cours des interactions avec des déviants plus expérimentés qu'elle apprend à prendre conscience de nouveaux types d'expériences et à les considérer comme agréables. Ce qui a fort bien pu n'être qu'une impulsion fortuite qui incitait à essayer quelque chose de nouveau, devient un goût durable pour quelque chose de déjà connu et expérimenté. Le vocabulaire dans lequel la personne exprime ses motivations déviantes révèle qu'elle les a acquises au cours des interactions avec d'autres déviants. En bref, les individus

apprennent à participer à une sous-culture organisée autour d'une activité déviante particulière.

Les motivations déviantes ont un caractère social même quand l'activité est accomplie, pour l'essentiel, en privé, en secret et dans la solitude. Dans les cas de ce genre, divers moyens de communication peuvent se substituer à l'interaction face à face pour faire accéder l'individu à la culture déviante. Les photos pornographiques que j'ai évoquées précédemment étaient décrites, à l'intention des acheteurs éventuels, dans un langage stylisé. Des mots ordinaires était utilisés selon une technique sténographique destinée à éveiller des goûts spécifiques. Le mot de « *bondage** », par exemple, était utilisé avec insistance à propos de photos de femmes prisonnières de camisoles de force ou de menottes. On n'acquiert pas un goût pour les photos de type « *bondage* » sans avoir appris de quoi il s'agit et comment on peut y prendre plaisir.

Etre pris et publiquement désigné comme déviant constitue probablement l'une des phases les plus cruciales du processus de formation d'un mode de comportement déviant stable. Qu'une personne franchisse ou non ce pas dépend moins de ses propres actions que de la décision des autres de faire, ou non, respecter la norme qui a été transgressée. Sans anticiper sur l'analyse détaillée des circonstances dans lesquelles le respect de la norme est imposé, il faut faire ici deux remarques. Tout d'abord, même si personne d'autre ne découvre ni ne réprime l'acte non conforme, il se peut que ce soit l'auteur de l'acte lui-même qui s'en charge en se stigmatisant lui-même comme déviant et en se punissant d'une manière ou d'une autre. Ce n'est pas nécessairemnt toujours le cas, mais cela peut arriver. En second lieu, il y a parfois des cas, comme ceux que décrit la psychanalyse, où l'individu désire positivement se faire prendre et accomplit un acte déviant de telle manière qu'il est presque sûr qu'il en ira bien ainsi.

En tout cas, le fait d'être pris et stigmatisé comme déviant a des conséquences importantes sur la participation ultérieure à la vie

* Le terme anglais « bondage » (captivité) est utilisé dans la littérature spécialisée de langue française pour désigner le genre de scènes sado-masochistes évoqué par Becker. *(N.d.T.)*

sociale et sur l'évolution de l'image de soi de l'individu. La conséquence principale est un changement dans l'identité de l'individu aux yeux des autres. En raison de la faute commise et du caractère flagrant de celle-ci, il acquiert un nouveau statut. On a découvert une personnalité différente de celle qu'on lui prêtait. Il sera donc étiqueté comme « pédé », « drogué », « maniaque » ou « cinglé », et traité en conséquence.

Pour analyser les conséquences qu'entraîne le fait d'acquérir une identité déviante, on peut utiliser une idée de Hughes, qui distingue entre caractéristiques principales et caractéristiques accessoires d'un statut (10). Hughes remarque que la plupart des statuts ont une caractéristique principale qui sert à distinguer ceux qui occupent ce statut de ceux qui ne l'occupent pas. Ainsi un médecin, quelles que soient ses autres caractéristiques, détient un diplôme attestant qu'il a satisfait à certaines exigences et qu'il est autorisé à pratiquer la médecine. Comme le souligne Hughes, on attend aussi d'un médecin, de manière informelle, qu'il possède certaines caractéristiques accessoires. La plupart des gens s'attendent à ce qu'il soit membre des fractions supérieures des classes moyennes et qu'il soit homme, blanc et protestant. Si tel n'est pas le cas, on a le sentiment que, d'une certaine manière, il ne satisfait pas à toutes les exigences. De même, la couleur de la peau est la caractéristique principale qui distingue les Noirs des blancs, mais on attend aussi des Noirs, de manière informelle, qu'ils possèdent certaines caractéristiques de statut et pas d'autres; les gens trouvent surprenant et anormal qu'un Noir se révèle être médecin ou professeur d'université. Les individus possèdent souvent la caractéristique principale sans posséder les caractéristiques accessoires attendues de manière informelle; par exemple, certains médecins sont des femmes ou des Noirs.

Hughes analyse ce phénomène en se référant à des statuts qui sont bien considérés, désirés et désirables (il remarque que l'on peut avoir les qualifications formelles requises pour accéder à un statut et se voir refuser l'accès complet à ce statut parce que les caractéristiques accessoires adéquates ne sont pas réunies). Mais le même processus s'applique au cas du statut de déviant. La

possession d'une caractéristique déviante déterminée peut avoir une valeur symbolique générale, si bien que les gens présument automatiquement que le sujet possède d'autres caractéristiques prétendument associées à la première.

Pour être qualifié de délinquant, il suffit officiellement d'avoir commis un seul délit : le terme n'implique rien d'autre. Le mot comporte toutefois un certain nombre de connotations qui attribuent à tous ceux qui reçoivent cette étiquette des caractéristiques accessoires. Si un homme a été reconnu coupable d'un cambriolage et pour cette raison qualifié de délinquant, on présume qu'il est susceptible de commettre d'autres infractions ; c'est ce postulat qui conduit la police, quand elle enquête sur un délit, à faire une rafle parmi les personnes connues pour avoir commis antérieurement des infractions. De plus, on considère que cet homme risque de commettre d'autres types de délit puisqu'il s'est révélé être une personne « qui ne respecte pas la loi ». Ainsi un individu qui a été appréhendé pour un seul acte déviant court le risque, par ce fait même, d'être considéré comme déviant ou indésirable sous d'autres rapports./

On peut emprunter avec profit un autre élément à l'analyse de Hughes, la distinction entre statut principal et statut subordonné (11). Dans notre société comme dans les autres, certains statuts l'emportent sur tous les autres. La race en est un exemple. L'appartenance — socialement définie — à la race noire l'emporte sur la plupart des autres considérations de statut dans presque toutes les situations ; le fait d'être médecin, membre des classes moyennes ou femme n'empêche pas d'être traité d'abord comme un Noir et secondairement selon tel ou tel de ces statuts. Le statut de déviant (spécifié selon le type de déviance) relève de cette catégorie de statut principal. Ce statut est conféré à qui a transgressé une norme et la dépendance à l'égard de ce statut s'avère plus décisive que la dépendance à l'égard d'autres statuts. L'identification de l'individu comme déviant précède les autres indentifications. A la question : « Quelle sorte de personne transgresserait une norme aussi importante ? », on répond : « C'est quelqu'un de différent de nous, qui ne peut ou ne veut pas agir

comme un être moral et qui pourrait donc transgresser d'autres normes importantes ». L'identité déviante commande les autres identifications.

Traiter une personne qui est déviante sous un rapport comme si elle l'était sous tous les rapports, c'est énoncer une prophétie qui contribue à sa propre réalisation. Ainsi se mettent en branle divers mécanismes qui concourent à modeler la personne sur l'image qu'en ont les autres (12). D'abord, la participation à des groupes plus respectueux des normes conventionnelles tend à devenir impossible, même lorsque les conséquences de l'activité déviante en question n'auraient par elles-mêmes jamais entraîné l'isolement de son auteur, si celle-ci n'avait pas été publiquement connue et n'avait pas suscité de réactions. Par exemple, l'homosexualité ne modifie pas l'aptitude d'un individu à accomplir un travail de bureau, mais la réputation d'être homosexuel dans un bureau peut empêcher le maintien dans cet emploi. De même, bien que l'effet des drogues opiacées n'altère pas nécessairement les capacités de travail, une réputation de toxicomane a toutes chances de vous faire perdre votre emploi. Dans de telles situations, il est difficile pour un individu de se conformer aux autres normes, qu'il ne comptait ni ne souhaitait transgresser : il se retrouve nécessairement déviant même dans ses autres aspects. L'homosexuel qui a été privé d'un emploi « respectable » par la découverte de la déviance peut dériver vers des activités professionnelles non conventionnelles, marginales, où sa déviance a moins de conséquences. Le toxicomane se voit contraint à d'autres types d'activités illégitimes, telles que le vol, parce que les employeurs respectables refusent de l'embaucher ou de lui conserver son emploi.

Quand le déviant se fait prendre, il est traité selon le diagnostic porté par le sens commun sur les raisons de sa conduite, et ce traitement lui-même peut en outre contribuer à amplifier sa déviance. Communément considéré comme un individu dépourvu de volonté et incapable de renoncer aux plaisirs coupables de la drogue, le toxicomane est traité par la répression. On lui interdit l'usage de la drogue. Ne pouvant se procurer celle-ci légalement, il

doit se la procurer autrement. Ce processus crée un marché clandestin et fait monter le prix des drogues bien au-delà de ce que serait le prix courant sur le marché légal, à un niveau auquel ne peuvent que rarement accéder ceux qui n'ont qu'un salaire ordinaire. Le toxicomane se trouve ainsi placé, en raison même du mode de traitement de sa déviance, dans une position telle qu'il lui faudra probablement recourir à la fraude et au délit pour se procurer sa dose habituelle (13). Sa conduite résulte moins de propriétés inhérentes à l'action déviante que des réactions d'autrui à sa déviance.

On peut formuler ce problème d'une manière plus générale : la manière dont on traite les déviants équivaut à leur refuser les moyens ordinaires d'accomplir les activités routinières de la vie quotidienne. En raison de ce refus, le déviant doit nécessairement mettre en œuvre des pratiques routinières illégitimes. L'influence des réactions des autres peut être soit directe, comme dans les exemples évoqués ci-dessus, soit indirecte, lorsqu'elle découle du caractère intégré de la société dans laquelle vit le déviant.

Les sociétés sont intégrées en ce sens que les agencements de la vie sociale dans chaque domaine d'activité se combinent de manière déterminée avec ceux des activités dans d'autres domaines. Certains types de vie professionnelle présupposent ainsi certains types de vie familiale comme nous le verrons en examinant le cas des musiciens de danse.

De nombreuses formes de déviance engendrent des difficultés parce qu'elles ne peuvent pas s'accorder avec les attentes concernant d'autres domaines de l'existence. L'homosexualité en est un bon exemple. Les homosexuels rencontrent des difficultés dans toutes les formes d'activités collectives où des intérêts sexuels normaux et des penchants pour le mariage sont supposés aller de soi. Dans les organisations de travail stables telles que les grandes entreprises industrielles, commerciales ou financières, il y a souvent des étapes où, sans épouse, un homme aura du mal à faire ce qui est nécessaire pour réussir dans l'organisation et verra ses ambitions contrariées. La nécessité de se marier, qui pose souvent des problèmes assez difficiles à un homme normal, met l'homo-

sexuel dans une situation presque intenable. De même, un homosexuel rencontre des difficultés évidentes dans les groupes de travail masculins où les prouesses hétérosexuelles sont une condition du maintien de l'estime du groupe. Lorsqu'il est incapable de correspondre aux attentes des autres, l'individu peut se trouver contraint de tenter d'obtenir par des voies déviantes les résultats qui sont assurés automatiquement à une personne normale.

Bien sûr, tous les individus surpris en train d'accomplir un acte déviant et qualifiés de déviants ne sont pas conduits inévitablement à accentuer leur déviance selon le processus que suggèrent les remarques précédentes. Il arrive que les prophéties ne se vérifient pas et que les mécanismes ne fonctionnent pas. Quels sont les facteurs qui tendent à freiner ou à interrompre le processus d'amplification de la déviance et dans quelles circonstances entrent-ils en action ?

Une étude d'A. J. Reiss suggère une des formes possibles d'immunisation contre l'amplification de la déviance (14). Consacrée aux jeunes délinquants qui racolent les homosexuels, elle montre que des garçons peuvent se comporter en prostitués homosexuels vis-à-vis d'adultes qui sont des homosexuels confirmés sans devenir eux-mêmes des homosexuels. Plusieurs raisons expliquent qu'ils ne persévèrent pas dans ce type de déviance. Tout d'abord, en tant que mineurs, ils sont protégés de l'action de la police. S'ils sont appréhendés à l'occasion d'un acte homosexuel, ils seront traités comme des enfants exploités — alors qu'ils sont en réalité les exploiteurs — parce que la loi rend les adultes responsables. En second lieu, ils ne considèrent les actes homosexuels auxquels ils se livrent que comme un moyen de gagner de l'argent plus sûr et plus rapide que le vol ou les autres activités du même genre. Enfin les normes du groupe de pairs auquel ils appartiennent, tout en admettant la prostitution homosexuelle, n'autorisent qu'un seul type d'acte et leur interdisent d'y prendre quelque forme de plaisir que ce soit ou de tolérer des marques d'affection de la part des adultes avec lesquels ils ont des rapports sexuels. La transgression de ces normes, ainsi que

les autres écarts par rapport à l'activité hétérosexuelle normale, sont sévèrement sanctionnés par les autres adolescents du groupe.

Si l'individu se fait appréhender pour la première fois dans des circonstances et à un moment tels qu'il a encore le choix entre des lignes de conduite opposées, son arrestation n'entraîne pas nécessairement une amplification de sa déviance. Placé, pour la première fois, devant les conséquences ultimes et brutales que son action risque d'entraîner, il peut décider qu'il n'est pas souhaitable de s'engager plus avant sur la voie de la déviance et rebrousser chemin. S'il fait le bon choix, son retour dans la communauté des gens qui respectent les normes sera bien accueilli par ceux-ci ; mais s'il prend la mauvaise direction, il sera rejeté et entamera un cycle d'amplification de sa déviance.

Il peut être très difficile d'inverser le cycle de la déviance, comme l'a montré Ray à propos des toxicomanes (15). D'après celui-ci, la motivation sous-jacente aux tentatives fréquentes que font les toxicomanes pour se soigner eux-mêmes est la volonté de montrer aux non-toxicomanes dont le jugement leur importe qu'ils ne sont pas vraiment aussi mauvais qu'on le croit. Quand ils réussissent à venir à bout de leur accoutumance, ils s'aperçoivent avec consternation que les gens — s'inspirant manifestement du principe « qui a bu boira » — continuent de les traiter comme des toxicomanes.

La dernière étape d'une carrière déviante consiste à entrer dans un groupe déviant organisé. Les démarches précises qu'accomplit une personne pour entrer dans un groupe organisé, ou la prise de conscience et l'acceptation du fait qu'elle y est déjà entrée, influence fortement la conception qu'elle a d'elle-même. Une toxicomane m'a dit un jour qu'elle s'était sentie vraiment « camée » à partir du moment où elle s'était aperçue qu'elle n'avait plus pour amis que des toxicomanes.

Les membres des groupes déviants organisés ont évidemment une chose en commun : leur déviance. C'est elle qui leur donne le sentiment d'avoir un destin commun, d'être embarqués sur le même bateau. La conscience de partager un même destin et de rencontrer les mêmes problèmes engendre une sous-culture

déviante, c'est-à-dire un ensemble d'idées et de points de vue sur le monde social et sur la manière de s'y adapter, ainsi qu'un ensemble d'activités routinières fondées sur ces points de vue. L'appartenance à un tel groupe cristallise une identité déviante.

L'entrée dans un groupe déviant organisé a plusieurs conséquences sur la carrière du déviant. Tout d'abord, les groupes déviants sont plus portés que les individus déviants à rationaliser leur position. Dans les cas extrêmes, ils élaborent des justifications historiques, juridiques et psychologiques compliquées de leur activité déviante. La communauté des homosexuels en fournit un bon exemple. Les revues et les livres rédigés par et pour ceux-ci contiennent des articles historiques sur les homosexuels célèbres, des articles biologiques et physiologiques sur la sexualité, visant à montrer que l'homosexualité constitue un comportement sexuel « normal », et des articles juridiques qui revendiquent des droits civils pour les homosexuels (16). Considéré dans son ensemble, ce matériel fournit à certains homosexuels une philosophie pratique qui leur montre que d'autres gens ont été comme eux, qui leur explique pourquoi ils sont comme ils sont et pourquoi il n'y a aucun mal à être comme cela.

La plupart des groupes déviants ont un système d'autojustification (une « idéologie »), même s'il est rarement aussi élaboré que celui des homosexuels. De tels systèmes contribuent certes, comme on l'a déjà noté, à neutraliser les restes d'attitudes conformistes que les déviants peuvent éprouver à l'égard de leur propre comportement ; mais ils remplissent encore une autre fonction : ils fournissent à l'individu des raisons solides, à ses yeux, de maintenir la ligne de conduite dans laquelle il s'est engagé. Une personne qui peut dissiper ses propres doutes en adoptant un système de justification s'installe dans une forme de déviance plus réfléchie et plus cohérente.

La deuxième conséquence de l'entrée dans un groupe déviant, c'est qu'on y apprend à mener à bien les activités déviantes avec un minimum d'ennuis. Tous les problèmes auxquels se trouve confronté le déviant pour se soustraire à l'application des normes qu'il transgresse ont déjà été affrontés par d'autres, et des solutions

ont été élaborées. C'est ainsi que le jeune voleur rencontre des voleurs plus âgés et plus expérimentés que lui ; ils lui expliquent comment écouler les marchandises volées sans courir le risque de se faire prendre. Tout groupe déviant possède un vaste lot de traditions en la matière, et les nouvelles recrues les assimilent rapidement.

Ainsi, une fois entré dans un groupe déviant organisé et institutionnalisé, le déviant a plus de chance que précédemment de poursuivre dans cette voie. D'une part, il a appris comment éviter les difficultés ; d'autre part, il a acquis un système de justifications qui l'incite à persévérer.

Il faut mentionner enfin un autre aspect. Les systèmes de justification des groupes déviants comportent tendanciellement une récusation globale des normes morales conventionnelles, des institutions officielles et plus généralement de tout l'univers des conventions ordinaires. On étudiera plus loin une telle sous-culture déviante en examinant le cas des musiciens de jazz.

NOTES DU CHAPITRE 2

(1) On remarquera que cette classification doit toujours être utilisée en référence à un système déterminé de normes ; elle ne prend pas en compte les complications, évoquées plus haut, qui surgissent lorsque le même groupe peut se référer à plusieurs systèmes de normes pour caractériser le même acte. De plus, cette classification concerne les types de comportements plutôt que les types d'individus, les actes plutôt que la personnalité. La conduite d'une même personne peut évidemment être conforme dans certaines de ses activités et déviante dans d'autres.

(2) Sur ce point, voir James Jackson Kilpatrick, *The Smut Peddlers* « (New York, Doubleday and Co, 1960), pp. 1-17.

(3) Cette analyse doit beaucoup à un article inédit de John Kitsuse sur l'utilisation des statistiques officielles dans les recherches sur la déviance. [Voir John I. Kitsuse, Aaron V. Cicourel, « A note on the uses of official statistics », *Social Problems*, vol. 11, n° 2 (Fall, 1963), pp. 131-139. (N.d.T.)]

(4) Voir Everett C. Hughes, *Men and Their Work* (New York, The Free Press of Glencoe, 1958), pp. 56-67, 102-115, et 157-168 ; Oswald Hall, « The stages of the medical career », *American Journal of Sociology*, LIII (March, 1948), pp. 243-253. [Traduction française par T. Mialhe, *in* C. Herzlich, *Médecine, maladie et société*, (Mouton, 1970), pp. 209-223. (N.d.T.)] ; et Howard S. Becker, Anselm L. Strauss, « Careers, personality and adult socialization », *American Journal of Sociology*, LXII (November, 1956), pp. 253-263.

(5) Mary R. Haas, « Interlingual word taboos », *American Anthropologist*, 53 (July-September, 1951), pp. 338-344.

(6) Robert K. Merton, *Social Theory and Social Structure* (New York, The Free Press of Glencoe, 1957), pp. 131-194.

(7) J'ai analysé la notion d' « engagement » plus en détail dans « Notes on the concept of commitment », *American Journal of Sociology*, LXVI (July, 1960), pp. 32-40. Voir également Erving Goffman, *Encounters : Two Studies in the Sociology of Interaction* (Indianapolis, The Bobbs-Merrill Co., Inc., 1961), pp. 88-110, et Gregory P. Stone, *Clothing and Social Relations : A Study of Appearance in the Context of the Community Life* (thèse inédite, Département de sociologie, Université de Chicago, 1959).

(8) Gresham M. Sykes, David Matza, « Techniques of neutralization : A theory of delinquency », *American Sociological Review*, 22 (December, 1957), pp. 667-669.

(9) Guido D'Agostino, *Olives on the Apple Tree* (New York, Doubleday, Doran, 1940). Je remercie Everett C. Hughes, qui m'a signalé ce roman.

(10) Everett C. Hughes, « Dilemmas and contradictions of status », *American Journal of Sociology*, L (March, 1945), pp. 353-359.

(11) *Ibid.*

(12) Voir Marsh Ray, « The cycle of abstinence and relapse among heroin addicts », *Social Problems*, 9 (Fall, 1961), pp. 132-140.

(13) Voir *Drug Addictions : Crime or Disease ?*, Interim and final reports of the joint committee of the American Bar Association and the American Medical Association on narcotic drugs (Bloomington, Indiana, Indiana University Press, 1961).

(14) Albert J. Reiss, Jr., « The social integration of queers and peers », *Social Problems*, 9 (Fall, 1961), pp. 102-120.

(15) Ray, *op. cit.*

(16) Je connais au moins deux magazines de ce genre, *One* et *The Mattachine Review*.

Madeleine Guilbert

LES FONCTIONS DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE

MOUTON

II. Les caractéristiques des travaux féminins
La sélection des ouvrières

La documentation recueillie au niveau des directions d'entreprises et au cours des visites d'atelier apportait l'essentiel des éléments pour la comparaison entre tâches masculines et féminines. Elle était toutefois impropre à donner une connaissance approfondie des travaux accomplis par les femmes, des conditions dans lesquelles ils sont accomplis, des exigences qu'ils comportent. Seules des observations de longue durée pouvaient permettre de recueillir, sur des bases scientifiques, les éléments d'une telle étude.

Le schéma d'observation qui servait de grille au travail de l'enquêteur figure en annexe de l'ouvrage.[1] Nous avions, pour l'établir, consulté les ouvrages susceptibles de nous orienter dans ce domaine. Il est apparu tout de suite que les conditions dans lesquelles devait se dérouler cette partie de la recherche allaient imposer certaines limites. Obligée de nous borner à une simple observation de la tâche, complétée par des questions posées à la maîtrise, et, dans les cas les plus favorables, par des questions aux ouvrières, nous n'allions pas manquer de tomber sous le coup des critiques formulées par Ombredane et Faverge dans leur livre consacré à l'analyse du travail.[2] L'observation menée dans ces conditions risquait en particulier de donner une connaissance superficielle des exigences réelles du poste observé. Mais on cherchait moins à analyser les exigences de la tâche qu'à connaître le genre de travail confié et dans ce domaine, même avec des moyens limités, un nombre important d'observations pouvaient être faites.

Le temps passé près de l'ouvrière était très variable suivant la nature de la tâche qu'elle accomplissait. Quelques heures suffisaient parfois mais un temps d'observation beaucoup plus long était souvent indispensable.

On a déjà expliqué comment avait été effectué le choix des entreprises afin que les 14601 femmes occupées dans les 129 entreprises de l'échantillon constituent une population représentative de l'emploi féminin dans les ateliers des industries des métaux de la région parisienne. Le choix des postes à observer

1. Voir Annexe II, p. 242. On a tenu un large compte des indications données par le docteur P. Bize dans le *Traité de psychologie appliquée*, publié sous la direction de H. Piéron (Paris, P.U.F. 1954, t. III). Il ne fallait pas oublier toutefois que la plupart des travaux observés allaient être des travaux simples et parcellaires. Les études menées en Grande-Bretagne par Cox, Scharp et Irvine ont été utilisées (Cox, Scharp, Irvine, *Women's Attitudes to Repetitive Work*, London, National Institute of Industrial Psychology, Report n° 9, 1953).
2. A. Ombredane et J. M. Faverge, *L'Analyse du travail, facteur d'économie humaine et de productivité*, Paris, P.U.F. 1955.

posait un problème du même ordre. On désirait disposer d'environ 350 observations de postes mais pour être lui aussi représentatif, cet échantillon devait reproduire le plus fidèlement possible la répartition suivant les postes de travail des ouvrières de l'échantillon. On est arrivé, en fin d'enquête, à un total de 358 observations dont la répartition est très voisine de la répartition des postes dans l'échantillon.[3]

On s'appuiera essentiellement, dans la première partie de ce chapitre, sur les données numériques élaborées à partir de ces observations.

L'OUTILLAGE UTILISÉ PAR LES OUVRIÈRES

Il était intéressant d'abord de voir comment se répartissaient les 358 ouvrières observées d'après la nature de l'outillage qu'elles utilisent (tableau X).

TABLEAU X

Répartition des 358 postes féminins observés suivant la nature de l'outillage utilisé

		Nombre	%
Travail uniquement manuel		28	7,8
Travail manuel avec utilisation d'appareils ou d'outils		175	48,9
Travaux sur machines	Travail comportant l'approvisionnement d'une machine et sa mise en marche au début de chaque cycle de travail	138[4]	38,5
	Approvisionnement de machine à fonctionnement continu	16[5]	4,5
	Surveillance de machine à fonctionnement continu	1	—

Si 43 % des femmes de l'échantillon sont occupées sur machine, une seule d'entre elles est chargée d'un travail de surveillance. Pour toutes les autres il s'agit de travaux d'exécution dans lesquels les interventions manuelles jouent un rôle important. Ainsi se trouvent mises en lumière les conséquences des observations formulées à plusieurs reprises dans le chapitre précédent sur le clivage entre tâches masculines et féminines dans les travaux sur machine.

Mais la nature de l'outillage utilisé reste, à travers la diversité des travaux, une notion vague. Les observations de postes offraient des moyens de préciser d'une manière plus suggestive les traits essentiels des tâches féminines. On examinera d'abord ceux qui se rapportent aux caractéristiques du cycle de travail.

3. 4. 5. (V. page suivante).

LES CARACTÉRISTIQUES DU CYCLE DE TRAVAIL

Le travail ouvrier, et particulièrement celui de l'O.S., comporte le plus souvent la répétition, à intervalles plus ou moins longs, d'une même opération ou d'une même série d'opérations. C'est le cas du tourneur qui, après avoir procédé à une série d'opérations sur une pièce passe, après avoir contrôlé son travail, à une autre pièce semblable à laquelle il fait subir les mêmes modifications; c'est le cas de l'ouvrière sur presse qui, chargée d'emboutir des flans de métal pour en faire des boîtes, prend un flan, le dispose sur le bâti de la machine, actionne le coulisseau en appuyant sur une pédale ou en pressant sur un bouton, évacue la pièce et passe à la pièce suivante.

Le cycle de travail est l'ensemble des opérations effectuées entre deux répétitions successives. Il est à peine besoin de souligner combien les caractéristiques du cycle de travail, le nombre d'opérations qu'il comporte, sa durée, sa continuité peuvent varier et à quel point il est important de les connaître pour apprécier la nature d'une tâche. Les observations de postes féminins apportent, sur ces différents points, des données numériques particulièrement suggestives.

Le nombre d'opérations à accomplir : prédominance des travaux morcelés.

Sur les 358 tâches observées, 352 comportaient un nombre fixe d'opérations (tableau XI). Ce chiffre élevé est déjà révélateur du caractère répétitif des travaux féminins.[6]

3. *Répartition comparée, suivant le poste de travail, des 14601 ouvrières de l'échantillon et des 358 ouvrières auprès desquelles ont été menées des études détaillées*

Nom du poste	Echantillon		Observations de postes	
	Nombre	%	Nombre	%
Montage	5214	35,7	126	35,2
Contrôle	2174	14,9	52	14,6
Tournage et reprise	1857	12,7	46	12,7
Presses	1141	7,8	27	7,6
Bobinage	1104	7,5	26	7,3
Soudure	656	4,5	16	4,4
Magasinage-emballage	625	4,2	15	4,2
Rivetage-sertissage	422	2,9	10	2,8
Peinture	235	1,7	5	1,5
Autres postes	1173	8,1	35	9,7
Total	14601	100	358	100

4. Dont dix travaillent sur deux machines à fonctionnement alterné ou simultané.
5. Treize machines sont alimentées pièce par pièce et trois par séries de pièces.
6. Pour chiffrer, lors des observations de postes, le nombre d'opérations accomplies par chacune des ouvrières, on a adopté la règle suivante:

On a considéré comme comportant une seule opération l'exécution, au cours du même cycle de travail, et sur un même objet, d'une ou de plusieurs tâches *de même nature* (le montage d'une

TABLEAU XI

Répartition des 358 postes féminins observés suivant le nombre d'opérations à effectuer au cours de chaque cycle de travail.

	Nombre	%
1 opération	296	82,7
2 opérations	45	12,6
3 opérations ou plus	11	3,1
La tâche ne comprend pas un nombre fixe d'opérations	6	1,6
	358	100

Mais la répartition suivant le nombre d'opérations que comporte le cycle de travail est plus frappante encore puisque 16 % seulement des ouvrières effectuent plus d'une opération. Ce sont surtout des ouvrières au montage chargées de travaux de soudure sur les pièces qu'elles viennent d'assembler. On trouve parmi elles les monteuses-câbleuses chargées de mettre en place les câbles électriques à l'intérieur d'un poste de T.S.F. ou de télévision et de procéder ensuite à la soudure des connexions. Ce sont aussi des bobineuses qui, entre deux enroulements, doivent procéder à la soudure du fil ou au contrôle de la résistance électrique de la bobine, ce sont encore des ouvrières sur machine qui contrôlent leur production.

La proportion des tâches comportant une seule opération est au contraire très élevée (82,7 %). La spécialisation de la main-d'oeuvre féminine sur un type de tâche apparaît ici avec évidence. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que la complexité ou la difficulté du travail dépendent toujours du nombre d'opérations tel qu'il a été défini.[7] La réalité est infiniment moins simple. Parmi les travaux qui comportent exclusivement du montage par exemple, on trouve des ouvrières chargées de constituer l'armature métallique d'un transformateur en mettant en place, sur un bobinage isolé par un bain de vernis, treize séries de *trois tôles* qu'elles ajustent au marteau, ou d'assembler les vingt pièces formant une partie d'un clignotant. Les mêmes travaux de montage offrent cependant de nombreux exemples de travaux morcelés et répartis sur plusieurs postes successifs. On en citera deux exemples typiques mais qui sont loin d'être

ou de plusieurs pièces d'un compteur par exemple ou la soudure d'une ou de plusieurs parties d'un réservoir, accomplis par le même exécutant).

On a au contraire considéré qu'il y avait plusieurs opérations lorsque des *tâches de nature différente* étaient accomplies au cours du même cycle de travail par un même exécutant (un montage suivi d'un réglage par exemple ou d'une soudure représente deux *opérations*, de même qu'un fraisage suivi d'un contrôle).

7. Voir p. 158, note 6.

exceptionnels. Le premier concerne une équipe de monteuses de jouets mécaniques occupées aux opérations d'assemblage d'une petite voiture de dix centimètres de longueur environ. Le travail est partagé entre douze ouvrières (de très jeunes filles) réparties autour d'une table, la même ouvrière étant toujours chargée de la même tâche et passant ensuite l'objet à sa voisine. Certains postes, comportant des opérations plus longues, sont doublés:

- *1e ouvrière:* montage d'un pignon de cuivre sur une roue dentée et son blocage. (Rappelons qu'il s'agit d'un jouet).
- *2e ouvrière:* montage d'une molette sur un axe.
- *3e ouvrière:* assemblage du moteur.
- *4e ouvrière:* assemblage du moteur.
- *5e ouvrière:* montage du moteur sur le châssis.
- *6e ouvrière:* montage des roues avant sur le châssis.
- *7e ouvrière:* montage des roues arrière sur le châssis.
- *8e ouvrière:* montage du pare-brise sur la carrosserie.
- *9e ouvrière:* assemblage du châssis et de la carrosserie.
- *10e ouvrière:* assemblage du châssis et de la carrosserie.
- *11e ouvrière:* montage de la tête du conducteur.
- *12e ouvrière:* contrôle et empaquetage.

Un autre exemple caractéristique est celui de la division en quatorze tâches successives, effectuées en chaîne par des femmes, du montage et du contrôle d'un robinet pour bouteille de gaz butane:

- *1e ouvrière:* contrôle de l'alésage du corps de robinet (à l'aide d'un calibre).
- *2e ouvrière:* ébavurage du siège (au moyen d'un foret).
- *3e ouvrière:* ébavurage des parties filetées (à l'aide d'une pointe).
- *4e ouvrière:* soufflage des pièces pour enlever les copeaux (au moyen d'une soufflette à air comprimé).
- *5e ouvrière:* contrôle des filetages (au moyen d'un calibre).
- *6e ouvrière:* graissage du pas de vis intérieur et mise en place du piston muni de son ressort.
- *7e ouvrière:* mise en place de la butée (à l'aide d'un tournevis).
- *8e ouvrière:* bloquage de la butée limitant la course du piston.
- *9e ouvrière:* contrôle de la course du piston (à l'aide d'un comparateur).
- *10e ouvrière:* perçage d'un trou borgne dans la butée (à l'aide d'une petite perceuse).
- *11e ouvrière:* montage final et vérification du fonctionnement.
- *12e ouvrière:* contrôle d'étanchéité.
- *13e ouvrière:* marquage des caractéristiques du robinet à l'aide d'une petite presse à matricer.
- *14e ouvrière:* dernier contrôle d'aspect et de fonctionnement puis emballage.

A la gauche de chaque ouvrière se trouve un plateau contenant les pièces sur

lesquelles elle doit travailler. Elle les dépose ensuite dans un autre plateau placé à sa droite; lorsque le plateau contient cinquante pièces il est transporté au poste suivant.

La durée du cycle de travail : des chiffres suggestifs

La durée du cycle de travail est évidemment fonction du nombre d'opérations qu'il comporte. Elle est aussi étroitement liée au degré de morcellement de la tâche. Il était important de recueillir des chiffres dans ce domaine si souvent abordé mais sans que des données numériques d'ensemble aient été avancées.[8]

TABLEAU XII

Répartition des 358 postes féminins observés suivant la durée moyenne du cycle de travail

Durée du cycle	Nombre d'ouvrières		%
1 seconde	5		
2 secondes	11		
3 secondes	13	64	17,8
4 secondes	18		
5 secondes	17		
6 secondes	16		
7 secondes	9		
8 secondes	8	47	13,2
9 secondes	8		
10 secondes	6		
De 11 à 20 secondes	41		11,4
De 21 à 30 secondes	31		8,6
De 31 secondes à 1 minute	62		17,4
De 1 à 2 minutes	24		6,7
De 2 à 5 minutes	33		9,2
Plus de 5 minutes	48		13,4
Pas de cycle	8		2,3
	358		100

8. Pour cela, on devait pour chaque poste de travail étudié, établir au moyen d'un chronomètre la longueur du cycle. Il fallait tenir compte toutefois des variations possibles dans la rapidité de l'exécution, aussi avait-on pris pour règle de procéder à une série de mesures à des moments différents de l'observation et d'établir une moyenne. L'enquêteur devait d'ailleurs procéder avec beaucoup de prudence et s'arranger pour dissimuler son chronomètre. La plupart des employeurs en effet, craignant les réactions des ouvrières qui pouvaient penser que nous participions à une opération de révision des normes, nous avaient demandé de ne pas procéder ouvertement à de telles mesures.

Les résultats des mesures faites dans ce domaine (tableau XII) sont probablement les plus suggestifs de ceux que l'observation des travaux féminins nous ait permis d'établir. Ils nous apprennent que pour 17,3 % des ouvrières, la durée du cycle de travail ne dépasse pas cinq secondes, que pour 31 % elle ne dépasse pas dix secondes et que pour 69 % elle est inférieure à une minute.

Pour la grande majorité des ouvrières le cycle de travail est donc court. On pouvait s'y attendre puisqu'il s'agit essentiellement d'O.S. Mais la proportion élevée de cycles très courts retient surtout l'attention. Il n'était pas inutile de donner quelques exemples concrets. On trouvera en annexe une brève description des tâches pour lesquelles la durée du cycle ne dépasse pas cinq secondes, et quelques exemples de tâches pour lesquelles la durée du cycle est supérieure.[9]

Les tâches à cycle très court sont des tâches simples, effectuées généralement sur des objets de petites dimensions et comportant un petit nombre de gestes de portée très limitée indéfiniment répétés d'un cycle à l'autre.

Pour les tâches à cycle plus long – on le remarquera en consultant les descriptions placées en annexe – la durée est parfois liée à l'exécution d'une opération plus complexe (la bobineuse, la soudeuse, la régleuse de clignotants). On note plus souvent toutefois la répétition au cours du cycle de plusieurs opérations identiques (perçage de plusieurs trous, découpage de plusieurs flans dans une bande, montage d'une série de pièces identiques). Mais alors que les cycles très courts comprennent un petit nombre de gestes, les cycles plus longs frappent par le nombre très élevé des gestes à accomplir. L'attention est donc dans tous les cas attirée par les caractéristiques gestuelles des travaux féminins et avant tout par la rapidité requise.

La continuité dans la succession des cycles de travail

Dans quelle mesure les cycles de travail, pour les postes observés, se succédaient-ils sans arrêt? Pouvait-on, au contraire, noter des interruptions? Le nombre élevé de cycles très courts justifie l'importance accordée à cette éventualité comme élément d'appréciation de la nature du travail.

Les interruptions dans la succession des cycles de travail peuvent avoir des origines diverses et d'abord être la conséquence d'incidents survenus dans la production (dérèglement de la machine par exemple). Elles peuvent aussi être volontaires: une ouvrière payée au rendement peut par exemple interrompre pendant quelques minutes sa production quitte à «se rattraper» ensuite par un rendement plus important. Elles peuvent être prévues à intervalles réguliers pour ménager aux ouvrières d'un atelier des moments de détente. Elles peuvent enfin être commandées par le déroulement de la tâche.

La durée des observations était trop inégale d'un poste à l'autre pour que l'on puisse tenir compte des incidents de production. Quant aux arrêts

9. Voir Annexe V, p. 370.

volontaires, les conditions même de l'étude étaient de nature à en limiter le nombre: l'ouvrière qui se sentait observée était moins libre pour interrompre son travail.[10] On n'a donc noté que les arrêts prévus, pauses d'atelier ou interruptions faisant partie du déroulement normal de la tâche: arrêt pour un simple approvisionnement partiel (constituer sur le bâti de la machine ou sur la table un petit stock de pièces à portée de la main), arrêt pour un approvisionnement plus lointain (évacuer des pièces terminées et aller en chercher de nouvelles près d'un autre poste de travail ou dans un autre atelier), arrêt pour l'entretien normal de la machine (graissage ou réglage); arrêt pour une surveillance de la production. Les données recueillies se répartissent de la manière suivante:

– Pour 202 ouvrières la tâche ne comportait aucun arrêt prévu susceptible d'interrompre la succession des cycles de travail.

– Pour 77 ouvrières la tâche comportait des interruptions pour un approvisionnement partiel. Il s'agissait d'arrêts de très courte durée (quelques secondes), que l'ouvrière répartissait comme elle l'entendait et au cours desquels elle n'avait en général qu'à se pencher pour saisir ou déposer des pièces dans la corbeille ou dans le chariot placé auprès d'elle.[11]

– Pour 60 ouvrières on a observé des arrêts plus longs, pour un approvisionnement entraînant un déplacement dans l'atelier ou même dans un atelier voisin. Ces déplacements sont peu fréquents (un ou deux par jour dans plus de la moitié des cas).

– 18 ouvrières devaient procéder à intervalles réguliers à un comptage des pièces sur lesquelles elles avaient travaillé.

– 13 ouvrières devaient procéder à intervalles réguliers au graissage de la machine ou de l'outil.

– 6 ouvrières devaient de temps en temps s'interrompre pour examiner la production. Il s'agissait d'ouvrières sur presses qui, faisant le tour de leur machine devaient s'assurer que les pièces éjectées étaient correctement découpées ou embouties.

– 10 ouvrières travaillaient dans des ateliers, sur des chaînes où des «pauses» étaient pratiquées à heures fixes (en général deux pauses de 5 à 10 minutes, l'une le matin, l'autre l'après-midi).[12]

10. Nous avons noté pourtant quelques exemples d'ouvrières s'interrompant lorsqu'elles se sentent en avance sur les normes qu'elles se sont fixées ou lorsqu'elles ne peuvent plus soutenir le rythme, telle cette ouvrière chargée de la pose de curseurs sur une bande de fermetures à glissière qui, après avoir poussé la cadence au maximum de ses forces, s'interrompait toutes les cinq minutes, s'essuyait le visage, se levait, faisait quelques pas et recommençait.

11. Les intervalles qui s'écoulaient entre ces arrêts se répartissaient ainsi:
de 5 minutes pour 23 ouvrières
de 5 à 15 minutes pour 13 ouvrières
plus de 15 minutes pour 41 ouvrières.

12. Si on fait le total des chiffres énumérés ci-dessus, on constatera qu'il est supérieur au nombre

On retiendra de cette énumération que, pour plus de 56 % des ouvrières, les cycles de travail se succèdent sans que le processus d'exécution de la tâche comporte une interruption dans leur déroulement. Pour les autres, on peut se demander si, à l'exception des déplacements pour approvisionnement lointain, les arrêts observés sont susceptibles, par leur nature et par leur durée, de constituer une véritable détente dans le travail.

Il est d'autant plus important dans ces conditions de constater que les tâches féminines sont en majorité sédentaires. Le tableau XIII concerne le cycle de travail proprement dit et ne tient pas compte des interruptions dont nous venons de parler.

TABLEAU XIII

Répartition des 358 ouvrières suivant l'attitude pendant le cycle de travail

	Nombre	%
Assise	248	69,3
Debout sans déplacements	52	14,5
Debout avec déplacements négligeables ou piétinements	38	10,6
Déambulation	20	5,6
	358	100

La proportion de travaux assis est importante (près de 70 %). Elle atteint d'après nos observations 78 % dans le montage et 80 % dans le contrôle. Parmi les femmes travaillant debout on trouve par contre une forte proportion d'ouvrières sur machines. On remarquera aussi la faible proportion d'ouvrières ayant à effectuer des déplacements pendant le cycle de travail; ceux-ci sont d'ailleurs très limités (déambulation entre deux machines, portage de pièces à l'étuve, etc. . .). On peut se demander si, étant données les caractéristiques précédemment mises en lumière des travaux féminins, leur caractère sédentaire n'est pas ressenti dans bien des cas comme un inconvénient.[13]

d'observations (358). Ceci est normal puisque certaines ouvrières peuvent être chargées à la fois d'un approvisionnement et d'un réglage, d'une surveillance de la production et d'un graissage, etc.

13. Le rapport du professeur Mehl aux Journées nationales de médecine du travail (Lille, septembre 1963) souligne les inconvénients du travail debout pour les femmes. Ils ont conduit à adopter la «loi des sièges» de 1900 et le décret du 5 octobre 1960. Le rapport n'en signale pas moins d'importantes études sur les troubles que peut engendrer le travail en position assise dans des attitudes maintenues d'une façon prolongée. (*Les Aspects médicaux du travail féminin dans l'industrie*, à paraître; document dactylographié communiqué par l'auteur, p. 33).

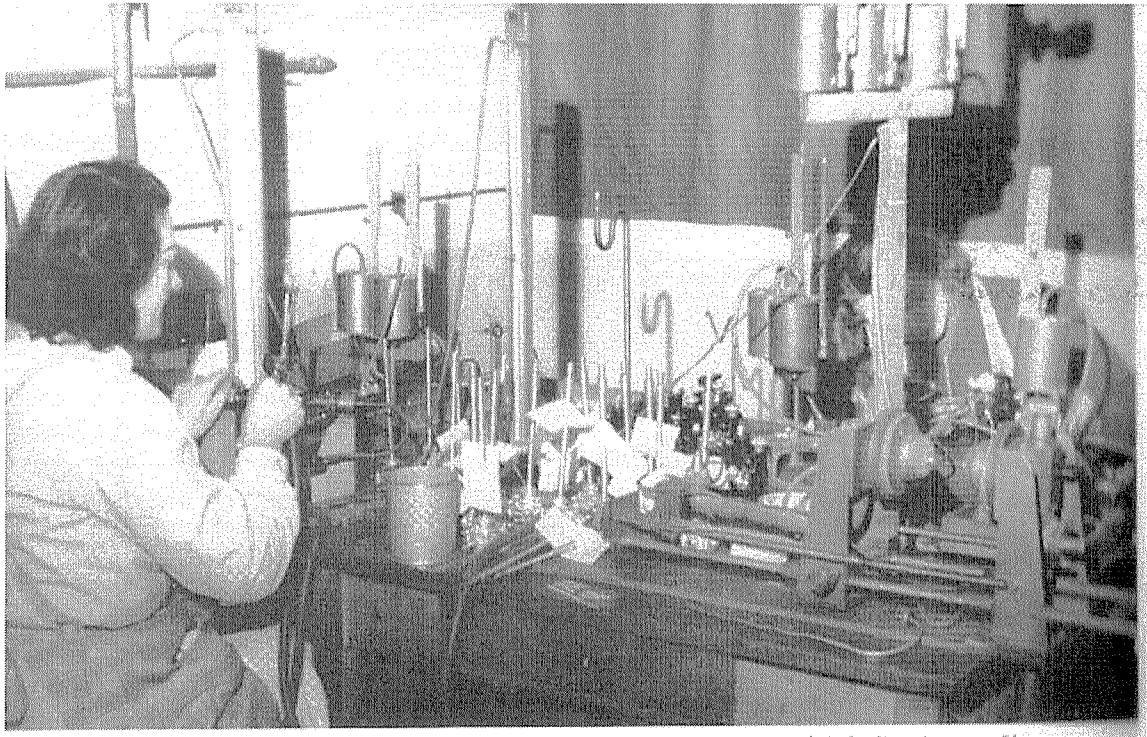

3. Contrôle

4. Atelier de contrôle

5. Poste de repr

6. Ouvrière sur

◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ DONALD ROY ◆ ◆ ◆ ◆ ◆ ◆

DEUX FORMES DE FREINAGE DANS UN ATELIER DE MECANIQUE : RESPECTER UN QUOTA* ET TIRER AU FLANC**

RÉSUMÉ : *Quand on examine l'activité de production des ouvriers de l'industrie dans le cadre d'une observation participante, on s'aperçoit que faire traîner le travail ne relève pas nécessairement de l'inaction comme l'ont pensé un certain nombre de chercheurs qui ont étudié ce sujet. L'examen attentif et minutieux des diverses manières d'en faire le moins possible, dans un atelier de construction mécanique où l'on était payé aux pièces, a montré que le respect par un groupe d'un plafond de production n'était qu'un moyen parmi d'autres dans la panoplie dont disposaient les ouvriers pour limiter le rendement, et que le groupe s'employait à limiter la production à longueur de journée.*

Même les sociologues qui nourrissent une certaine répugnance à l'égard des recherches sur l'administration de l'industrie, soit en raison du caractère « pratique » de ces problèmes, soit parce qu'ils redoutent les biais introduits par les cadres dirigeants, seront forcés de reconnaître qu'une étude de la limitation du rendement dans l'industrie peut apporter un savoir dépourvu de ces deux tares [1]. En faire le moins possible, de façon systématique, est une activité de groupe. L'examen des comportements dans un atelier de fabrication peut être aussi utile à la connaissance du « groupe humain » que l'observation d'un groupe de discussion entre races. Et si

* Pour la traduction du terme « quota restriction » qui figure dans le titre, voir les remarques de traduction dans le texte de présentation *supra*.

** Traduction de l'anglais par Josée Tertrais-Delpierre de l'article de Donald Roy : (1952) « Quota Restriction and Goldbricking in a Machine Shop », *American Journal of Sociology*, 57 (5) : 425-442. La révision finale a été effectuée, compte tenu des suggestions dont ils sont redevables à Alain Chenu et Jean-Pierre Schmitz, par Jean-Pierre Briand et Jean-Michel Chapoulie, qui assument la responsabilité des choix de traduction finalement adoptés.

1. Dans la thèse que j'ai soutenue à l'Université de Chicago, j'analyse la littérature sur ce sujet, ainsi que d'autres cas que j'ai étudiés en assumant ouvertement le rôle de chercheur. Cf. aussi Daniel Bell, « Exploring Factory Life », *Commentary*, Janvier 1947 ; Herbert Blumer, « Sociological Theory : Industrial Relations », *American Sociological Review*, XII, juin 1947 : 271-78 ; Wilbert Moore, « Current Issues in Industrial Sociology », *American Sociological Review*, XII, décembre 1947 : 651-57.

Sociétés Contemporaines (2000) n° 40 (p. 33-56)

quelqu'un venait à utiliser ce savoir, même pour gagner un peu d'argent, cela ne suffirait peut-être pas à entacher sa valeur scientifique.

Je rapporte et j'analyse ici des observations que j'ai faites dans le domaine de la limitation de la production pendant onze mois de travail comme opérateur sur une perceuse radiale, dans l'atelier de mécanique d'une usine sidérurgique, en 1944 et 1945. J'ai noté chaque jour pendant dix mois mes impressions, mes pensées, mes expériences, mes observations et, en partie, mes conversations avec les ouvriers de mon équipe. J'écrivais tout cela de mémoire à la fin de la journée ; éventuellement, mais c'était rare, je prenais discrètement des notes pendant le travail. Je notais ouvertement ma production à l'atelier. Je n'ai révélé mes intérêts de recherche ni à la direction, ni aux ouvriers. Je suis toujours resté « l'un des gars de l'atelier », partageant les habitudes et les confidences de mes compagnons et participant à leur lutte incessante contre la Direction, au début avec une certaine indifférence, mais par la suite avec conviction.

En tant que membre du groupe de travail, j'avais accès aux conversations et aux activités communes. En tant qu'opérateur sur machine, je pouvais examiner au microscope un certain nombre de tâches. C'étaient là de grands avantages car le *restrictus vulgaris* est un petit animal méfiant. Il n'aime pas qu'on l'étudie. Quand on a affaire à des groupes aussi ombrageux et aussi habiles à déjouer la surveillance, l'observation participante peut être un moyen particulièrement sensible pour découvrir les faits et les rapports significatifs (si toutefois l'observateur ne gâche pas tout, en abusant de cette méthode ou en la présentant comme l'unique moyen de faire une observation scientifique). Je me contenterai d'introduire dans cet article quelques distinctions qui feront éclater le terme général de « limitation de la production » en plusieurs catégories, et d'ébaucher une mesure de ces divers types de limitation dans l'atelier où je travaillais.

Du 9 novembre 1944 au 30 août 1945, j'ai travaillé 1850,5 heures. Il y avait dans ce total 1350,9 heures (73 %) de « production payée aux pièces » [2]. Les 499,6 heures restantes ont été occupées par des travaux relevant de l'étude des temps de production, des retouches et des réglages. Pendant 669,4 heures (49,6 %) de production payée aux pièces, « je m'en suis sorti », c'est-à-dire que j'ai produit suffisamment de pièces pour « gagner », au tarif à la pièce prévu pour le type de travail considéré, au moins le « tarif de base » de 85 cents que nous recevions par heure de travail. J'ai donc « gagné » mes 85 cents pendant environ la moitié des heures où il était possible de gagner davantage en réalisant davantage de pièces. En revanche, la moitié du temps à peu près, mon « rendement » (le travail fait et rendu) est tombé au-dessous du niveau correspondant au tarif de base.

LA STRUCTURE BIMODALE DE LA PRODUCTION

Mes gains horaires, pour la production payée aux pièces, allaient de 0,09 dollar à 1,66 dollar, soit un écart de 1,57 dollar. Le tableau 1 montre qu'ils avaient une distribution bimodale pour l'ensemble des tâches ou « opérations » effectuées, ce qui suggère l'existence de deux principaux types de comportements.

2. Je ne tiens pas compte de mes quelques jours de travail en septembre 1945, à cause des perturbations introduites à ce moment-là par la réorganisation de l'atelier.

Mes « gains » horaires se divisent à peu près par moitié de part et d'autre des 85 cents à l'heure qui représentent le « tarif à la journée », et le seuil à partir duquel « on s'en sort » : ces 85 cents apparaissent donc comme la médiane approximative. Cependant, cette distribution n'a pas du tout l'allure d'une courbe en cloche, avec un mode de 85 cents. Les heures de travail aux pièces où je m'en suis « sorti » et celles où je ne m'en suis pas « sorti » forment deux distributions presque distinctes, avec 74,1 % des 669,4 heures du premier type concentrées dans l'intervalle de 1,25 dollar à 1,34 dollar, et 43,2 % des 681,5 heures du second type dans deux intervalles consécutifs, de 0,35 dollar à 0,54 dollar. La concentration des heures où je m'en suis « sorti » est encore plus marquée si l'on considère que 82,8 % d'entre elles se situent dans trois intervalles consécutifs de 5 cents, entre 1,20 dollar et 1,34 dollar, et que 64,1 % se concentrent dans un seul intervalle de 5 cents, de 1,25 dollar à 1,29 dollar.

TABLEAU 1
REPARTITION DES HEURES DE TRAVAIL AUX PIECES EN FONCTION DU SCORE PAR INTERVALLES DE 10 CENTS

Score horaire (en cents)	Heures de travail	%
Inconnu *	103,9	7,7
5-14	3,0	0,2
15-24	51,0	3,8
25-34	49,8	3,7
35-44	150,1	11,1
45-54	144,5	10,7
55-64	57,7	4,3
65-74	63,8	4,7
75-84	57,7	4,3
Total au-dessous de 85 c.	**681,5**	**50,4**
85-94	51,2	3,8
95-104	19,5	1,5
105-114	17,9	1,3
115-124	83,0	6,1
125-134	496,3	36,7
---	---	---
165-174	1,5	0,1
Total de 85 cents et plus	**669,4**	**49,6**
Total	**1350,9**	**100,0**

* Tous les scores « inconnus » se situaient au-dessous du salaire de base de 85 cents.

Cette structure bimodale des scores, qui porte sur une période de dix mois, n'est pas la juxtaposition de deux distributions séparées dans le temps, dont la première correspondrait à une période initiale d'apprentissage et dont la seconde manifesterait un comportement complètement différent résultant de l'acquisition d'un savoir-faire. On le voit en comparant la distribution de ces scores pendant deux périodes consécutives de quatre et six mois (tableau 2). La période qui va de novembre à la fin de février correspond à un certain niveau de savoir-faire ; la suivante, de mars à la fin d'août, correspond à un meilleur niveau. Bien que la proportion des bons scores ait plus que doublé dans la seconde période et bien que leur concentration dans l'intervalle du mode se soit accentuée, la structure est nettement bimodale dans les deux périodes. Pour les bons scores, aux deux niveaux de savoir-faire, on retrouve le même mode, l'intervalle 1,25 dollar-1,34 dollar. Pour les mauvais scores, l'intervalle correspondant au mode progresse seulement d'un cran, de 0,35 dollar-0,44 dollar à 0,45 dollar-0,54 dollar.

TABLEAU 2

REPARTITION DES HEURES DE TRAVAIL AUX PIECES EN FONCTION DU SCORE, PAR INTERVALLES DE 10 CENTS, PENDANT LES DEUX PERIODES CONSIGNEES

Gain horaire (en cents)	Période 1 (novembre à février)		Période 2 (mars à août)	
	Heures de travail	%	Heures de travail	%
Inconnu *	66,4	11,4	37,5	4,9
5-14	3,0	0,5	---	---
15-24	13,5	2,3	37,5	4,9
25-34	37,8	6,5	12,0	1,6
35-44	93,0	16,0	57,1	7,4
45-54	74,0	12,8	70,5	9,1
55-64	43,1	7,4	14,6	1,9
65-74	36,8	6,3	27,0	3,5
75-84	49,0	8,5	8,7	1,1
Total au-dessous de 85 cents	**416,6**	**71,7**	**264,9**	**34,4**
85-94	39,1	6,7	12,1	1,6
95-104	9,7	1,7	9,8	1,3
105-114	3,8	0,7	14,1	1,8
115-124	18,0	3,1	65,0	8,4
125-134	93,2	16,1	403,1	52,3
---	---	---	---	---
165-174	---	---	1,5	0,2
Total de 85 cents et plus	**163,8**	**28,3**	**505,6**	**65,6**
Total	**580,4**	**100,0**	**770,5**	**100,0**

* Tous les scores « inconnus » se situaient au-dessous du salaire de base de 85 cents.

Je n'ai pas relevé tous les résultats de « l'ouvrier de jour » qui travaillait sur ma perceuse (je faisais partie de l'équipe de nuit) mais j'ai souvent noté sa production de la journée. Celle-ci correspondait à peu près à la mienne. Je me reporterai à mon journal pour montrer que je n'étais pas en dehors des normes par rapport aux autres opérateurs de l'atelier.

La distribution bimodale était la règle dans l'atelier. Un observateur extérieur pourrait penser qu'elle traduisait la situation d'ouvriers aux prises avec deux sortes de tâches, les unes faciles, les autres difficiles. Il pourrait avancer un certain nombre de raisons pour expliquer que ces tâches correspondaient à deux modes, et non à une seule courbe en cloche : une bizarrerie des chronométreurs ou un changement de politique dans l'entreprise. Il serait bien difficile, évidemment, de fixer des tarifs à la pièce qui permettraient à chacun de « s'en sortir » avec la même aisance quelle que soit la nature du travail à exécuter. Mais tous ceux qui connaissent bien le monde des ateliers et les procédés des chronométreurs auront du mal à croire ceux-ci capables ou simplement désireux de manipuler des tarifs à la pièce « larges » et « serrés » en adoptant un autre modèle que la courbe en cloche simple. L'allure particulière de la distribution des scores ne saurait être le résultat d'une chose aussi improbable que la distribution bimodale de tâches faciles et difficiles. Mais il se pourrait que les opérateurs, inaccessibles à de plus subtiles distinctions relevant de l'étude des temps, répartissent leurs tâches dans deux compartiments, l'un pour les « boulots juteux » et l'autre pour « les boulots de merde ».

Supposons que l'effort moyen de l'ouvrier soit constant d'une tâche à l'autre. Supposons en outre que la tâche A est plus difficile que la tâche B, et que la « différence » peut être estimée à 5 cents pour une heure de travail. Si on s'aperçoit que la tâche A rapporte 75 cents de moins que la tâche B, au lieu des 5 cents attendus, on se doute bien que l'effort n'a pas été constant. Quand l'opérateur découvre qu'il peut gagner 1,00 dollar avec la tâche B, il fait des efforts et se débrouille pour atteindre 1,25 dollar. Inversement, quand il s'aperçoit que la tâche A lui rapporte seulement 95 cents, il s'en désintéresse et descend à un niveau de productivité qui correspond à 50 cents à l'heure ; il compte alors, pour tout salaire, sur la rémunération de base de 85 cents. La tâche B fait désormais partie des « boulots juteux », et la tâche A, des « boulots de merde ». Dans le compartiment « boulots de merde », on trouvera toutes les tâches de type A, qu'elles soient à 90 cents, à 85 cents ou à 60 cents.

La dichotomie qui se révèle très nettement dans la façon de produire de l'opérateur sur machine invite à distinguer deux grandes catégories de limitation de la production : dans l'une, on « respecte un quota » ; dans l'autre, on « tire au flanc ». La concentration dans l'intervalle 1,25 dollar-1,34 dollar de très nombreuses heures de travail, qui ne débordent pas sur l'intervalle immédiatement supérieur, montre que « respecter un quota » consiste à contrôler son effort quand il s'agit d'un « boulot juteux », pour ne pas dépasser des maximums convenus. On s'aperçoit aussi que « tirer au flanc » consiste à « se retenir » ou à s'abstenir de tout effort quand il semble impossible de s'approcher du quota.

LE RESPECT D'UN QUOTA

C'est surtout le « respect d'un quota » qui a retenu l'attention jusqu'ici. Les chercheurs de l'équipe de Mayo ont observé que le groupe des câbleurs de la Western Electric limitait sa production à un « quota » ou « bogey » [3]. Mayo en a déduit que cette façon de rogner sur le travail était due à l'incompréhension de la logique économique de la direction, au terme du raisonnement suivant : la priorité donnée par les cadres à une logique purement économique, plus les changements fréquents de cette logique pour s'adapter à l'évolution des techniques, ont pour résultat le manque de compréhension des ouvriers. Incapables de comprendre la situation, ils n'ont pas la possibilité de construire un code social prélogique comme celui qui donnait leur cohésion aux groupes d'ouvriers avant la Révolution industrielle. Cette impossibilité d'acquérir un code social élémentaire est à l'origine d'un sentiment de frustration. Finalement, la frustration donne naissance à un « code social régressif », en opposition à la logique économique de la direction. Et la limitation de la production est précisément l'un des symptômes de ce « code social régressif » [4].

En ce sens, Mayo rejoint ceux qui voient dans l'*homo economicus* une conception fallacieuse. Or les opérateurs de mon atelier témoignaient d'un comportement d'*homo economicus*. Ils parlaient en calculateurs rusés et le pavillon du dollar flottait au grand mât au-dessus de chaque machine. Leurs actes n'étaient pas toujours en harmonie avec leurs paroles et cette incohérence appelle un examen plus approfondi. Mais c'est peut-être précisément parce qu'ils étaient attentifs à leurs intérêts économiques – du moins à leurs intérêts immédiats – qu'ils ne dépassaient pas leurs quotas. Leurs paroles laissaient entendre que, s'ils n'allaient pas au-delà d'un certain rendement, c'était pour ne pas faire chuter les prix payés pour les pièces concernées ; il en aurait résulté soit une diminution des gains pour une même dépense de travail, soit une augmentation de la dépense de travail s'ils avaient voulu conserver le même salaire.

Quand on m'avait embauché, un employé du service du personnel m'avait assuré que les opérateurs sur les perceuses radiales se faisaient en moyenne 1,25 dollar pour une heure de travail aux pièces. Il utilisait le mot « moyenne » de manière large. Je n'avais pas encore l'expérience des ateliers de mécanique et, comme il n'y avait pas de machine disponible avant plusieurs jours, on m'avait conseillé de passer quelque temps à regarder Jack Starkey, un opérateur sur perceuse de premier ordre, à la fois par l'ancienneté et le savoir-faire.

« Qu'est-ce que tu as fait avant ? », m'a aussitôt demandé Starkey. Quand je lui ai dit que j'avais travaillé dans un chantier naval sur la côte du Pacifique, pour un salaire horaire supérieur à 1,00 dollar, il s'est écrié : « Mais qu'est-ce que tu viens faire ici ? ». Je lui ai répondu qu'une moyenne de 1,25 dollar, ce n'était pas si mal. Il a alors explosé :

« Une moyenne ! Tu dis une moyenne ? »

3. Fritz Roethlisberger ; J. Dickson, *Management and the Worker,* Cambridge, Harvard University Press, 1939.

4. Elton Mayo, *Human Problems of an Industrial Civilisation,* New York, Macmillan Co., 1938 : 119-121.

« Ouais, une moyenne. Je suis un type moyen ; j'arriverai bien à me faire un dollar et quart. C'est-à-dire, quand je serai dans le coup. »
Starkey s'est emporté : « Tu ne sais pas que 1,25 dollar de l'heure, c'est le *maximum* qu'on peut faire, même quand on est *capable* de faire plus ! Et la plupart du temps, on ne peut même pas le faire ! Tu as déjà travaillé aux pièces avant ? »
« Non ».
« Ça se voit ! Qu'est-ce que tu crois qu'il se passerait, si j'en rendais pour 1,25 dollar à l'heure, de ces corps de pompes ? ».
« Si tu en rendais ? Tu veux dire si tu faisais vraiment le travail ? »
« Je veux dire si je faisais vraiment le travail et si je le rendais ! »
« Ils seraient bien obligés de te payer, non ? C'est pas ça, le contrat ? »
« Oui ! Ils me paieraient... une fois ! Tu ne sais pas que si, ce soir, j'en rendais pour 1,50 dollar à l'heure, de ces corps de pompes, le foutu Département des Méthodes ferait une descente ici demain ? Et ils reverraient les cadences avec une vitesse à te donner le tournis ! Et avec la nouvelle cadence, ils diviseraient le prix par deux ! Et je serais obligé de travailler pour 85 cents au lieu de 1,25 dollar ! »

À dater de cet exposé initial de Starkey et jusqu'à mon dernier jour à l'usine, j'ai été en butte aux avertissements et aux pronostics concernant la diminution du tarif. La pression venait surtout de Joe Mucha qui travaillait sur la même machine que moi dans l'équipe de jour, partageait mon programme de travail et m'avait à l'œil. Le 14 novembre, lendemain du jour où j'ai atteint le quota pour la première fois, Mucha m'a mis en garde :

« Ne va pas au-dessus de 1,25 dollar à l'heure, ou bien le chronométreur va rappliquer aussitôt ! Ils ne perdent pas de temps, ceux-là ! Toujours à guetter les relevés comme des proies ! J'ai pris de l'avance, alors je me la suis coulée douce pendant deux heures. »
Joe m'a dit que je m'étais fait 10,01 dollars la veille et m'a recommandé de ne pas dépasser 1,25 dollar à l'heure. Il m'a dit de veiller très soigneusement à l'horaire du lancement et aux temps pour chaque type d'opération, de façon à ne pas dépasser 10,25 dollars par jour.

Jack Starkey fixait le quota en douceur, mais il a fait preuve d'énergie le jour où j'en ai fait pour 10,50 dollars, c'est-à-dire 1,31 dollar à l'heure.

Jack Starkey m'a parlé après le départ de Joe : « Qu'est-ce qui se passe ? Tu essaies de casser la baraque ? »
Jack m'a expliqué amicalement que 10,50 dollars, c'est trop comme rendement, même pour un travail qui n'est pas nouveau.
« Les ouvriers des tours à tourelles peuvent en rendre pour 1,35 dollar, mais ils ont un tarif de base de 90 cents ; pour nous, c'est 85 cents. »
Jack m'a averti que le Département des Méthodes était capable de baisser les prix sur n'importe quelle tâche, les anciennes comme les nouvelles, en modifiant un peu l'installation ou en changeant le calibre du foret. Il m'a raconté que deux opérateurs de la première et de la deuxième équipes, travaillant sur la même machine, étaient entrés en compétition pour voir combien ils pouvaient « en rendre ». Ils en étaient arrivés à 1,65 dollar à l'heure, et le prix avait été divisé par deux. Depuis ce moment, ils étaient obligés de rester sur ce travail parce que personne n'en aurait voulu.

D'après Jack, c'était sans problème pour nous d'en rendre pour 1,28 ou 1,29 dollar quand l'occasion se présentait, mais ça n'allait pas d'en rendre pour 1,30 dollar.
Donc, maintenant, je connais le maximum : c'est 1,29 dollar à l'heure...

L'atelier partageait les convictions de Starkey concernant les techniques de réduction des prix. Leonard Bricker, un vétéran de l'usine, et Willie, le magasinier, affirmaient tous les deux que rien n'arrêtait la direction quand elle avait décidé de faire dégringoler un prix.

« Regarde ces tâches à 1,25 dollar. Un jour, un gars va en rendre pour 1,30 dollar à l'heure. Alors un autre va en faire pour, disons, 1,31 ou 1,32 dollar. Alors le premier type va monter à 1,35. Et tu comprends tout de suite qu'ils vont monter à 1,50, et puis bang ! On va démonter toute la machine pour changer quelque chose et faire chuter le prix ! »
Dans les toilettes, avant mon travail, Willie a fait des commentaires sur mon « boulot juteux », c'est-à-dire les socles : « Le Département des Méthodes va baisser le prix. On en a parlé aujourd'hui. »
« J'espère qu'ils ne vont pas rogner trop. Je suppose qu'ils vont changer quelque chose dans les calibres ? »
« Ils vont toucher à l'outillage. T'en fais pas, quand ils décident de baisser un prix, ils trouvent bien un moyen ! »[5]

Que le respect d'un quota soit associé à ce genre de déclarations sur la baisse des prix ne prouve pas l'existence d'une relation causale. On ne pourrait mettre en évidence une telle relation qu'en introduisant des changements dans les conditions de travail des ouvriers de façon à susciter une atténuation substantielle de la « peur de la baisse du prix », et en observant le résultat. Et même si l'on parvenait ainsi à mettre en évidence une relation causale, il faudrait vérifier d'autres hypothèses. Il se peut, mais c'est une chose qu'on ne sait pas encore, qu'un « déterminisme économique » justifie le respect d'un quota dans l'atelier observé. Il se peut aussi, mais on n'en sait rien, que d'autres facteurs soient en jeu, tels que « le manque de compréhension de la logique économique de la direction » selon Mayo.

« LE TEMPS PERDU » EN FONCTION DU QUOTA

Quelles qu'en soient les causes, cette limitation était à l'origine de pertes de temps appréciables dans l'atelier. L'observation des opérateurs au travail, leurs conversations et mon propre comportement me le prouvent. Comme il fallait du savoir-faire et de l'expérience pour « s'en sortir » rapidement, je n'ai pas eu tout de

5. John Mills, qui a été ingénieur-chercheur en téléphonie et qui a fait partie du personnel de la Bell Telephone Company pendant cinq ans, a récemment déclaré qu'il pouvait y avoir, dans la situation de l'atelier de câblage, des facteurs que l'équipe de Mayo n'avait pas réussi à détecter : « On suppose que la rémunération est directement proportionnelle au rendement. Je me rappelle la toute première fois que je suis revenu de cette fiction. Je visitais la Western Electric Company qui avait la réputation de ne jamais baisser le prix d'un travail aux pièces. Et c'était vrai : si on s'apercevait qu'un processus de fabrication payait plus qu'il ne fallait pour la catégorie de main-d'œuvre employée — c'est-à-dire si les responsables des calculs s'étaient trompés — on soumettait cette tâche particulière aux ingénieurs pour qu'ils en modifient la conception, et de nouvelles conditions étaient mises en place pour la nouvelle tâche. Autrement dit, les ouvriers étaient payés en tant que catégorie, et censés recevoir environ tant par semaine s'ils s'appliquaient – et, sinon, moins, évidemment. » *The Engineer in Society*, New York : D. Van Nostrand & Co., 1946 : 93.

suite assez de temps libre par suite du respect du quota pour qu'il vaille la peine d'être consigné. Mais j'avais découvert très tôt que les autres opérateurs avaient du temps à tuer.

Un soir, Ed Sokolsky, un opérateur chevronné de la deuxième équipe qui partageait la machine de Jack Starkey, à fait un commentaire à propos du travail de Jack :

> « C'est juteux ! J'ai travaillé là-dessus et j'arrivais à en faire neuf à l'heure. J'ai compté mon temps : six minutes. »
> J'étais surpris.
> « À 35 cents la pièce, ça fait plus de 3,00 dollars à l'heure ! »
> « J'en avais pour dix heures, m'a dit Ed. Je faisais le boulot en quatre heures et je passais le temps le reste de la nuit. »

Si Sokolsky disait vrai, il « perdait » six heures par jour.

> Ed a raconté qu'il pouvait dépasser 3,00 dollars à l'heure avec les deux machines sur lesquelles il travaille, mais qu'il pouvait en rendre seulement pour 1,40 dollar par heure, quelquefois pour 1,45 ou 1,50 dollar, avec les deux machines à la fois. Ed a dit qu'il bouclait toujours ses dix heures pour onze heures du soir et qu'il n'avait rien à faire jusqu'à trois heures du matin ; il a même quitté plus tôt, en chargeant quelqu'un de pointer à sa place.
> « C'est l'avantage du travail de nuit, a dit Ed. On peut faire le boulot rapidement et traîner après, et personne ne vous dit rien. Mais on ne peut pas s'en tirer comme ça dans l'équipe de jour, avec tous les gros bonnets dans le secteur. Jack est obligé de lambiner sur ses carters pour les finir au bout de huit heures, et c'est sûrement pénible. »

J'ai reçu les confidences du « Vieux Pete », un autre « vétéran » :

> « Une fois, quand ils m'ont chronométré sur des bielles, j'aurais pu en faire pour 20,00 dollars par jour, facilement. Il fallait que je les passe sur la machine à la vitesse minimum pour éviter d'en faire trop. Une autre fois, j'ai eu beaucoup de problèmes quand on me chronométrait, et ils m'ont donné 35,00 dollars pour cent pièces. Après, ils sont descendus à 19,50 dollars pour les cent et je me faisais quand même 9,50 dollars par jour. »

Si le Vieux Pete pouvait se faire 20,00 dollars par jour, c'est donc qu'il « perdait » quotidiennement quatre heures.

C'est le 18 novembre que j'ai eu pour la première fois du temps « de trop ».

> Aujourd'hui, j'ai fait ma tâche si facilement avec les socles que j'ai eu une heure de trop. Pour l'occuper, j'ai dû faire traîner en longueur la dernière étape du travail en prenant deux fois plus de temps que d'habitude pour faire 43 pièces.

Mais c'est seulement en mars, au moment où mon savoir-faire s'est amélioré tout à coup, que j'ai commencé à prendre de l'avance dans toutes les tâches, excepté les socles : à ce stade, ils perdirent rapidement leur intérêt de summum des « boulots juteux ». J'ai noté, le 22 mars, que j'avais traîné pendant une heure et demie – ce qui annonçait l'évolution future.

> J'ai lambiné cette nuit à fabriquer seulement 89 pièces à ajouter à ma cagnotte de 40 pièces pour en rendre 129. Joe en avait 13 dans sa cagnotte et j'ai pensé que les 116 restantes suffiraient à peine à le fatiguer demain. J'ai fini ma dernière pièce à 9 h 30 et j'ai commencé à nettoyer ma machine vers 10 heures

J'ai remarqué que Tony aussi avait fini avant l'heure et qu'il traînait près de sa machine.
Il m'a dit : « C'est la première fois que tu t'en es sorti, hein ? »
Dick Smith m'a fait cette réflexion : « C'est le genre de travail que j'aime. Alors, je suis capable de me jeter là-dessus et d'y prendre plaisir. »

Le 7 avril, j'ai pu profiter de quatre heures de « temps libre ».

J'ai fabriqué 43 pièces en quatre heures, de trois heures à sept heures, ce qui fait à peu près 11 pièces à l'heure (ou 2,085 dollars). À sept heures, il restait seulement 23 pièces dans le lot, et je savais que ça ne me servirait à rien de me faire une cagnotte pour lundi si Joe enregistrait tout le reste du travail avant mon arrivée. Je n'ai pas pu prendre d'avance sur l'opération suivante (une cargaison de bielles) parce que, d'après les nouveaux règlements, il faut obligatoirement présenter une commande de travail au magasinier pour faire venir le matériel. J'étais donc coincé et je n'ai rien pu faire le reste du temps. J'avais 43 pièces, plus 11 dans ma cagnotte d'hier, sur un total de 54 à rendre. Je suis resté assis dans le secteur le reste de la soirée et personne n'a semblé s'en soucier parmi les chefs.

À l'approche du mois d'août, je suis devenu plus habile dans l'art de traîner et, dans mes notes, j'ai cessé de me plaindre d'avoir été coincé.

J'ai eu de la chance avec les alésoirs : à six heures, j'avais fini mes 26 pièces. J'en ai fait encore 10 pour ma cagnotte de lundi et j'ai terminé mon travail à sept heures. Pendant les quatre heures suivantes, je suis resté assis dans le secteur et j'ai parlé à plusieurs opérateurs.

J'ai atteint mon record de freinage le 27 juin avec seulement trois heures et demie de travail productif sur huit.

UNE EVALUATION DU FREINAGE RESULTANT DU QUOTA

L'importance du freinage consécutif au respect du quota par les opérateurs sur perceuses peut être estimé à partir de ma propre production.

Pendant les dix mois durant lesquels j'ai tenu un journal, on m'a confié environ 75 opérations différentes, la plupart une seule fois, les autres entre deux et six fois. Pour 31 d'entre elles seulement, je m'en suis sorti.

Parmi ces 31 tâches pour lesquelles je m'en suis sorti, 20 seulement m'ont permis d'atteindre le quota horaire de 1,25 dollar ou de le dépasser ; 5 autres m'ont rapporté des gains horaires qui se situaient au maximum entre 1,20 dollar et 1,24 dollar ; une, un gain maximal de 1,09 dollar ; 5 m'ont rapporté des gains inférieurs à 1,00 dollar (entre 85 et 99 cents). Le total des heures concernées par le quota a été de 497,8, soit un peu plus du tiers de toutes mes heures de travail aux pièces.

En poussant l'effort au-delà des limites du quota pour trouver les réelles possibilités de gain, j'ai découvert que 16 de ces 20 tâches soumises au quota auraient pu me rapporter plus de 1,30 dollar l'heure ; avec les 4 autres, je n'ai pas été capable de dépasser 1,30 dollar. Par exemple, les « supports NT » : j'en ai fait pour 2,55 dollars pendant une heure de test, et pour 2,04 dollars en moyenne pendant toute une journée de huit heures. Avec les « douilles G », j'étais capable de gagner 2,53 dollars ; les opérateurs expérimentés estimaient que ce travail pouvait rapporter 3,00 dollars l'heure. Il y a 4 autres tâches que j'ai pu réaliser à un taux supérieur à 2,00 dollars.

Avec 4 autres, je suis arrivé à 1,96 dollar ou au-dessus. Ces 16 tâches qui permettaient de dépasser le quota pouvaient rapporter, à 3 exceptions près, un gain horaire supérieur à 1,75 dollar.

À côté de ces 16 tâches à production au delà du quota, j'en ai dénombré 4 pour lesquelles je m'en suis sorti mais sans atteindre le quota (gain maximum inférieur à 1,25 dollar), alors qu'elles offraient la possibilité de dépasser les limites du quota. Si je n'ai pas réussi à dépasser le quota, c'est que le démarrage avait été difficile pour ces quatre tâches et, comme elles ne m'ont pas été redonnées, je n'ai pas pu profiter de mes acquis. En les comptant, on arrive à un total de 20 tâches permettant de dépasser le quota.

Avec un quota de 1,25 dollar l'heure, soit 10,00 dollars par journée de travail de huit heures, et une tâche qui rapporte en général 1,25 dollar sans dépassement notable, l'opérateur devra travailler huit heures pleines dans sa journée pour atteindre le quota. Mais si le travail rapporte 2,50 dollars, il n'aura besoin que de quatre heures pour gagner ses 10,00 dollars. Une tâche à 2,50 dollars est donc faite pour durer quatre heures et l'on peut considérer les quatre heures qui restent comme du temps perdu. Si l'opérateur continuait son travail au rythme de 2,50 dollars pendant huit heures pleines et s'il avait la possibilité de rendre les pièces produites, il gagnerait 20,00 dollars au lieu du quota de 10,00 dollars. Quand le quota est respecté, il y a donc un dommage financier pour l'ouvrier et une perte de temps de production pour l'usine.

Le tableau 3 donne la liste des 20 tâches qui offraient la possibilité de gagner plus de 1,30 dollar l'heure. Pour chacune d'elles, le temps perdu et le manque à gagner sont calculés en fonction du gain maximal effectivement testé et du nombre total d'heures passées sur ce travail. Par exemple, l'opération « cliquets », qui se trouve en tête de liste avec un total de 157,9 heures de travail, a montré, à l'essai, qu'elle pouvait rapporter 1,96 dollar à l'heure. À ce tarif, l'opérateur perd environ 36 % de son temps chaque fois qu'il se limite à rendre un nombre de pièces correspondant à 1,25 dollar l'heure. Le temps perdu au cours de ces 157,9 heures de travail a donc pu être évalué à 57,2 heures, c'est-à-dire plus d'un tiers du temps réellement effectué. Au tarif de 1,96 dollar l'heure, le gain aurait pu s'élever à 309,48 dollars ; au tarif du quota, à 1,25 dollar, on obtient un total de 197,38 dollars seulement, soit 112,10 dollars de moins.

On voit que 286 heures ont été perdues en tout sur les 20 tâches, soit 36,4 % des 786,5 heures qui leur ont été réellement attribuées, ce qui représente un gaspillage de 2,9 heures par journée de travail de huit heures ou bien encore 35,75 jours gaspillés sur 98,3. Avec un salaire potentiel de 1 584,43 dollars pour les 98 jours et un salaire conforme au quota de 983,18 dollars, le manque à gagner pour l'ouvrier est de 601,25 dollars, soit 6,12 dollars par jour ou 76,5 cents l'heure.

En poursuivant ce raisonnement, si l'ouvrier pouvait se libérer des contraintes pour ces 20 tâches, il gagnerait en moyenne 2,01 dollars au lieu de 1,25 dollar l'heure. Et comme les 786,5 heures de travail attribuées à ces tâches couvrent 58,2 % des 1350,9 heures de travail aux pièces de la période considérée, et 42,5 % du total de 1850,5 heures qui inclut les activités non rémunérées aux pièces, il est évident que le manque à gagner résultant du quota pourrait représenter à lui seul un

gaspillage considérable : sur un total de 1 850,5 heures, la perte est de 32,5 cents par heure !

TABLEAU 3
PERTE DE TEMPS ET DE SALAIRE SUR LES OPERATIONS QUI PERMETTAIENT DE GAGNER PLUS DE 1,30 DOLLAR L'HEURE

Opérations	**Total des heures de travail**	**Salaire horaire maxi-mum**	**Temps perdu**	**Total temps perdu**	**Salaires poten-tiels**	**Salaires à 1,25 $**	**Manque à gagner**
	h	$	h	h	$	$	$
Cliquets	157,9	1,96	0,3625	57,2	309,48	197,38	112,10
Socles	120,5	1,71	0,2625	31,6	206,08	150,63	55,43
Supports NT	111,0	2,55	0,5125	56,9	283,05	138,75	144,30
Bielles	94,4	2,33	0,4625	43,7	219,95	118,00	101,95
Douilles	75,8	1,76	0,2875	21,8	133,41	94,75	38,66
Carters	46,0	1,96	0,3625	16,7	90,16	57,50	32,66
Chevilles	37,7	1,87	0,3250	12,3	70,50	47,13	23,37
Manchons	28,5	2,03	0,3750	10,7	57,86	35,63	22,23
Rouages d'engr.	24,0	1,83	0,3000	7,2	43,92	30,00	13,92
Rampes	19,3	2,20	0,4375	8,4	42,46	24,13	18,33
Lunettes	18,0	1,57	0,1875	3,4	28,26	22,50	5,76
Douilles R.	14,9	1,48	0,1375	2,0	22,05	18,63	3,42
Soupape, étau	9,6	1,99	0,3625	3,5	19,10	12,00	7,10
Socles à 8,90 $	7,0	2,12	0,4000	2,8	14,84	8,75	6,09
Marquage J1728	6,7	1,91	0,3375	2,3	12,80	8,38	4,42
Douilles G.	4,5	2,53	0,5000	2,3	11,39	5,63	5,76
Socles à 5 $	4,3	1,85	0,3250	1,4	7,96	5 ;38	2,58
Moyeux CB	4,1	1,65	0,2375	1,0	6,77	5,13	1,64
Godets SD	1,5	1,89	0,3250	0,5	2,84	1,88	0,96
Boulons	0,8	1,96	0,3625	0,3	1,57	1,00	0,57
Total	**786,5 h. 98,3 jours**			**286,0 h. 35,75 jours**	**1584,43**	**983,18**	**601,25**

Pour étendre à tout le secteur du perçage les conclusions tirées de l'observation de mon propre comportement, il faudrait montrer :
1°) que j'avais un rendement « moyen » ;
2°) que la gamme des travaux qui m'étaient confiés était représentative de celles des autres opérateurs.

Parmi les ouvriers de mon équipe qui faisaient le même genre de travail que moi, quatre (McCann, Starkey, Koszyk et Sokolsky) étaient capables de produire davantage et me surpassaient à tous égards quant au savoir-faire. Sept m'étaient inférieurs sur ce plan, dont trois seulement (Smith, Rinky et Dooley) ont travaillé assez longtemps pour appartenir vraiment au groupe. J'étais donc à peu près dans la moyenne quant au savoir-faire et au genre de tâches qui m'étaient confiées.

Les records de production qui ont servi de base au calcul des pertes correspondent seulement à des possibilités découvertes au cours d'essais relativement brefs. Mais si j'étais resté dans l'atelier assez longtemps pour que ces 20 tâches puissent m'être confiées de nouveau, il est vraisemblable que j'aurais pu atteindre couramment la plupart de ces scores et que j'aurais réussi à en dépasser plusieurs. Il est vraisemblable aussi que, si des changements intervenaient dans l'organisation du travail pour inciter les opérateurs à abolir les contraintes du quota et à « débrider » la production, les records découverts par l'auteur seraient rapidement améliorés grâce aux efforts du groupe. S'ils étaient suffisamment motivés, les meilleurs opérateurs mettraient en œuvre leur savoir-faire supérieur, et les résultats de leur application influenceraient les autres ouvriers. À mon avis, l'évaluation des potentialités de la production se fonde sur un rendement qui est sous-estimé pour des raisons qui tiennent à une situation. On ne pourrait évidemment vérifier cette hypothèse qu'en observant l'effet de modifications expérimentales.

TABLEAU 4

TEMPS INOCCUPE PENDANT LES « TACHES SOUMISES AU QUOTA » : POURCENTAGE ET MOYENNE PAR JOUR (PAR MOIS, DE MARS A AOUT 1945)

Mois	**Total des heures de travail « à quota »**	**Temps inoccupé (en heures)**	**Temps inoccupé %**	**Temps inoccupé par jour de travail « à quota »** (en heures)
Mars	69,3	7,6	11,0	0,88
Avril	76,3	10,35	13,6	1,09
Mai	69,8	5,15	7,4	0,59
Juin	83,5	15,2	18,2	1,46
Juillet	84,8	21,4	25,2	2,02
Août	85,9	22,2	25,8	2,06
	469,6	**81,9**	**17,4**	**1,39**

À l'appui des estimations qui précèdent, le tableau 4 propose une évaluation du temps que j'ai *réellement* perdu en respectant le quota.

Mes 469,6 heures soumises au quota représentaient 60,9 % de mes 770,5 heures de travail aux pièces, et 41,8 % des 1123,2 heures de travail que j'ai totalisées pendant la période considérée.

Avec une moyenne de 1,39 heures « perdues », le travail réel durait en moyenne 6,61 heures dans une journée de travail soumise au quota. Étant donné le quota de 1,25 dollar par heure, ou de 10,00 dollars par jour, on peut dire que j'ai gagné 1,51 dollar pour chaque heure de travail réel sur les tâches soumises au quota pen-

dant toute cette période de six mois. Si j'avais eu huit heures de rendement par jour à ce tarif, j'aurais gagné 12,08 dollars ; j'ai donc perdu 2,08 dollars par jour, soit 26 cents par heure sur ces tâches. Comme le travail concerné représentait 41,8 % de la durée totale du travail, le manque à gagner à cause du quota devrait en fin de compte s'élever à 0,87 dollar par jour, c'est-à-dire à peu près 11 cents par heure.

Pendant les deux derniers mois de juillet et août, j'ai perdu au moins deux heures par jour sur ces tâches soumises au quota. En prenant ma production du mois d'août comme indice du savoir-faire acquis et des performances à venir si j'étais resté, on peut donc estimer que les pertes futures auraient été plus importantes. Avec 2,06 heures inoccupées, la durée moyenne du travail réel est de 5,94 heures par jour et le gain horaire pour ce travail réel atteint 1,68 dollar. À raison de 1,68 dollar l'heure, j'aurais gagné 13,44 dollars pour une journée complète de 8 heures ; dans ces conditions, le manque à gagner était de 3,44 dollars par jour et de 43 cents par heure. Comme les tâches soumises au quota représentaient 71,5 % du travail aux pièces pendant ce mois d'août, le manque à gagner s'élevait en fait à 2,46 dollars pour une journée aux pièces ; et comme elles représentaient 46 % de la totalité du travail, le manque à gagner était en fin de compte de 1,58 dollar par jour et d'environ 20 cents par heure.

Ce manque à gagner pendant le mois d'août diminuerait légèrement si l'on remplaçait le quota admis de 1,25 dollar par la production réelle que j'ai rendue tout en respectant un quota. En réalité, j'ai gagné en moyenne 1,27 dollar pendant les heures de travail soumises au quota, soit 2 cents de plus que la moyenne envisagée pour une heure, et 16 cents de plus pour une journée. Les moyennes quotidienne et horaire du manque à gagner ainsi calculées s'élèveraient respectivement à 3,28 dollars et 0,41 dollar pour les tâches soumises au quota, et à 1,51 dollar et 0,19 dollar pour la totalité du travail.

COMMENT TIRER AU FLANC EN TRAVAILLANT AUX PIECES

Quand il s'agissait des « boulots juteux », les opérateurs atteignaient un quota et débrayaient ensuite. Avec les « boulots de merde », ils faisaient le minimum d'efforts ; ils n'essayaient pas de rendre la production correspondant au tarif de base, ou bien encore ils travaillaient délibérément au ralenti. On considérait qu'il y avait de « bons » et de « mauvais » boulots, non pas en fonction de l'effort à fournir ni du savoir-faire requis pour arriver juste au niveau du score de base, mais selon que l'on pensait possible ou non d'obtenir une prime substantielle, en l'occurrence 15 cents au moins pour une heure de travail. Pour un quota de 1,25 dollar et un salaire de base de 85 cents, un gain de 1,00 dollar paraissait valoir la peine, mais pas un gain de 95 cents.

L'attitude qui commandait ce type de limitation de la production peut se résumer en quelques mots : « À ce prix-là, ils ne vont pas tirer grand-chose de moi ! »

Les lamentations sur le bas prix des pièces étaient constantes et générales dans l'atelier.

> Les gars des tours à tourelles ont discuté sur la difficulté de « s'en sortir ». L'un d'eux a affirmé que la moitié du temps seulement un ouvrier peut atteindre le tarif de base de 84 cents sur sa machine. On a approuvé : « À quoi ça sert de pousser quand c'est déjà si difficile d'atteindre le tarif de base ? »

L'estimation de 50/50 % était à peu près conforme à mon expérience personnelle qui était de 49,6/50,4 %. C'était pessimiste, mais moins que la plupart des réflexions habituelles :

> J'ai demandé à Jackson s'il arrivait à « s'en sortir » et il m'a fait la réponse habituelle : « Non ! »
> « Ils me demandent si ça va et je réponds toujours « O.K. ». En ce qui me concerne, j'arrive à m'en sortir. S'ils se mettent à me poser d'autres questions, je leur dirai que c'est un boulot de merde. »
> « Le type de l'équipe de jour ne s'en sort pas non plus. On a un tas de petites tâches, des petits lots. C'est impossible de s'en sortir quand on a tout le temps des petites tâches. »
> Joe avait une nouvelle tâche, ce soir, une étude de temps sur des petites pièces. Je lui ai demandé : « Un bon truc ? » Il m'a répondu : « Les bons trucs, c'est fini ! »

Apparemment, il n'existait pas de relation entre la capacité d'un individu à gagner beaucoup et son comportement devant les « boulots de merde ». Ceux qui atteignaient souvent le quota tiraient au flanc comme les autres sur les tâches ingrates, ainsi qu'on le voit dans ces extraits de mon journal :

> Al McCann (celui qui atteignait le quota le plus souvent) a raconté qu'il faisait toujours un test avec une nouvelle tâche et que, si ça ne marchait pas, il prenait son temps. Ce soir, il n'a pas essayé de s'en sortir avec ses mandrins.
> Joe Mucha, celui qui prend le relais sur ma machine le jour, m'a dit en parlant d'un certain travail : « J'en ai fait seulement un de plus que toi. S'ils ne sont pas contents, ils n'ont qu'à les faire eux-mêmes. Qu'ils aillent se faire voir ! Je ne vais pas me crever le cul pour un machin comme ça. »
> Le vieux Peter, l'ouvrier sur perceuse à broches multiples, a dit : « J'ai fait des pièces pendant 25 minutes pour voir combien je pouvais en faire. J'en ai fait 20 à 1,5 cents (ça fait 72 cents par heure). Alors je fume et je prends mon temps. Je ne peux pas m'en sortir, alors je m'en ... »
> Je vois bien qu'Ed Sokolsky, l'un des meilleurs opérateurs du groupe, ne s'acharne pas au travail quand il fait une opération qui ne lui permet pas de « s'en sortir ». Il prends son temps ou il quitte sa machine pour longtemps ; et Paul (le régleur) a toujours l'air de le chercher. Steve (le chef d'atelier) braille à longueur de temps « Où est-ce qu'il est encore fourré, Ed ? » ou bien « Tu viens, Ed, qu'il y ait un peu de production par ici ! » Ce soir, je l'ai entendu houspiller Ed une fois de plus : « Maintenant je veux que tu travailles à cette machine jusqu'à trois heures, compris ? »
> Prenons Mike Koszyk, considéré comme un as. Le tarif était mince (quelques cents pour une centaine de pièces) et le travail pénible. Il a fait seulement 9 pièces en trois heures. Quand Mike prend son temps, on peut dire qu'il le prend vraiment !
> D'après Al, Jack Starkey a fait une moyenne de 40 cents à l'heure aujourd'hui, avec ses pièces de mandrins. Al a dit en riant : « J'ai l'impression que Jack n'aime pas ce boulot. »
> Gus Schmidt, qui est considéré comme le meilleur opérateur de l'équipe de nuit sur les perceuses à grande vitesse, a été chronométré au début de la soirée ; on lui a donné 1,00 dollar aux cent pièces pour aléser un trou, pour en chanfreiner trois autres des deux côtés, et pour en ébarber un autre à une extrémité. Tout ça pour un cent ! « Qu'ils aillent se faire voir », a dit Gus, et il n'a pas essayé de « s'en sortir ».

En général, la perspective d'atteindre le tarif de base journalier n'incitait pas l'opérateur à se défoncer pour une tâche. Comme le remarquait un jour Mucha : « J'aurais pu m'en sortir, mais pourquoi se tuer pour le tarif de base ? »

Une moyenne horaire inférieure ou même légèrement supérieure à 1,00 dollar était en général assimilée au « tarif de base ».

> Aujourd'hui, Joe Mucha a percé 36 supports (à 8,80 dollars les 100). Il a dit : « Je n'en ferai jamais plus de 40 tant qu'ils n'auront pas revu la cadence. Tu sais qu'ils espèrent qu'on va en faire 100 ? Je me crèverais même pas le cul pour en faire 50 pour 8,00 dollars : c'est presque le tarif de base ! »
> On a donné à McCann des pièces à percer à 6,50 dollars les 100. J'ai remarqué qu'il travaillait d'arrache-pied et je me suis approché pour voir ce qu'il faisait. Il m'a demandé de lui calculer combien il devrait produire de pièces à 6,5 cents dans une heure pour se faire 1,20 dollar. Quand je lui ai répondu que ça faisait 18 ou 19, il a dit « Je laisse tomber », et il a ralenti tout de suite.
> Quelques minutes plus tard, je l'ai rencontré dans les toilettes et il m'a dit : « J'ai pas envie de me casser pour ça pendant huit ou dix heures, même si je pouvais m'en sortir. Je pense que je vais essayer pendant une heure à peu près pour voir ce que je pourrai faire. » Il estimait qu'il en faisait pour 95 cents à l'heure. Au déjeuner, il a dit qu'il avait fait une moyenne de 1,00 dollar pendant les deux heures et il pensait qu'il allait peut-être essayer de « s'en sortir ».

LE TRAVAIL AU RALENTI

La mauvaise humeur contre les prix du travail payé à la pièce, considérés comme trop bas pour permettre des gains proches du quota, se traduisait souvent par une tendance délibérée à produire moins encore qu'on ne l'aurait fait en se contentant de « flemmarder ». Cette façon de tirer au flanc se voyait surtout pour les tâches qui revenaient assez souvent et pour un gros volume de pièces. Devant une petite commande mal payée et qui ne concernait sa machine qu'une ou deux fois par an, l'attitude typique de l'opérateur était du genre : « Je ne vais pas me défoncer », et le résultat restait inférieur à la norme standard. Mais devant une tâche importante et mal payée, qui revenait tous les mois ou tous les deux mois et qui exigeait le travail de plusieurs équipes dans la semaine – autrement dit, une tâche qui jouait un rôle de premier plan dans le programme de l'opérateur –, l'attitude avait toute chance d'être du type : « Pour si peu, je ferai marcher cette machine à son minimum et vous en aurez le moins possible ! »

La « guerre des charnières » est un exemple de ce freinage délibéré sur une tâche importante et considérée comme mal payée. C'est une guerre qui a duré au moins neuf mois autour de la machine de Jack Starkey. Au cours de cette période, trois ouvriers ont pris le relais de Jack dans l'équipe de nuit ; dans l'ordre, Ed Sokolsky, Dooley et Al McCann.

> *19 décembre* – Ça n'a pas marché pour Ed Sokolsky et Jack Starkey. De temps en temps, Ed se met à jurer, et il quitte sa machine pendant un bon moment. Les contremaîtres s'aperçoivent que la machine est arrêtée et Steve se met à gueuler. Ed dit qu'il travaille sur un « boulot de merde ». Je veux bien le croire parce qu'il ne se gêne pas pour le faire savoir quand il est sur un « boulot juteux ».

Ed a l'air d'avoir en permanence des problèmes avec son gabarit : c'est une pièce à mouvement rotatif fixée sur le côté de sa table. Apparemment, il y a deux disques qui se grippent. Il est toujours en train de manier le palan (à peu près tous les jours) pour démonter l'engin (qui est très lourd). Il meule les disques, il les graisse, et l'opération de nettoyage prend chaque fois plusieurs heures. Ce soir, une fois de plus, Steve a vu le gabarit en pièces détachées et il a braillé « Encore ? ». Ça ne lui plaît pas.
Paul, le régleur, s'en mêle aussi quand il trouve le gabarit démonté et qu'Ed est parti on ne sait où. Il dit d'un ton exaspéré : « Où est-ce qu'il est encore fourré ? »

Février – J'ai remarqué Ed qui flânait, et je lui ai demandé s'il avait un boulot intéressant. Il a hoché la tête et il m'a dit qu'il faisait seulement 46 cents à l'heure, avec 2 pièces payées 23 cents.

26 février – Ce soir, Jack Starkey m'a raconté que la cadence a été revue sur les semelles de charnières mais qu'on n'a pas augmenté le prix. C'est toujours 23 cents la pièce.
Je lui ai dit : « Tu n'as plus qu'à en faire 5 à l'heure pour arriver à 1,15 dollar. »
« J'aimerais bien voir quelqu'un en faire 5 à l'heure, de celles-là », m'a répondu Jack, « et avec une tolérance de 0,0005 ! »
Plus tard, Ed Sokolsky m'a dit qu'ils en faisaient environ 24 en 10 heures, Jack et lui, et que les cadences pour cette tâche avaient été revues plusieurs fois mais qu'on n'avait jamais consenti d'augmentation.
Ed et Jack ont demandé 38 cents la pièce. Ed a dit qu'ils pourraient en faire 3 à l'heure mais qu'ils en feraient 2 tant qu'ils n'auraient pas un prix convenable.
À la fin de la soirée, j'ai remarqué que la machine était arrêtée et Ed était assis sur une caisse, à ne rien faire : « Qu'est-ce qui se passe, ils ne te donnent plus de travail ? »
« C'est moi qui ai arrêté, m'a-t-il dit, j'ai pas envie de le faire. »

Mars – Dooley a encore travaillé sur les semelles de charnières ce soir. Il a reconnu qu'il pourrait tout juste « s'en sortir », mais « pourquoi je me crèverais le cul pour le tarif de base ? On en fera 3 à l'heure ou moins tant qu'on ne sera pas mieux payés ! »
Ce travail à 3-à-l'heure-ou-moins dure depuis des mois. À 23 cents, Dooley et Jack ont un rendement horaire de 69 cents (ou encore moins).

Mai – McCann a dit que Starkey avait discuté toute la journée le prix des semelles de charnières. Les types des Méthodes maintiennent qu'ils ne peuvent pas donner d'augmentation « parce que ces pièces vont sur des vérins qui sont vendus 14 dollars. » Ils ont l'intention de modifier l'installation et de réduire le prix. D'après McCann, Jack leur a dit que, s'il n'obtenait pas un prix convenable, il « s'en sortirait » mais que toutes les pièces iraient au rebut.
« Jack se bagarre avec eux pour régler le problème », a dit McCann. « Il arrête complètement sa machine et il discute. Moi, j'ai été écœuré et je suis parti. »
« Jack en a fait 28 aujourd'hui », a continué McCann. « C'est trop, ça fait presque 3 à l'heure. Il faut qu'il fasse attention à lui s'il veut obtenir une augmentation. »
Ce soir encore, Starkey a fabriqué des semelles. Je lui ai fait remarquer : « Je crois que tu reviens dans un boulot juteux ! » Il m'a répondu : « Ouais ! 69 cents à l'heure ! »

Ça n'a pas l'air non plus d'amuser McCann de faire les semelles de charnières. Il a l'air de s'ennuyer, il paraît fatigué et dégoûté toute la soirée. Sa journée de dix heures traîne en longueur. Il n'arrive pas à s'en sortir assez tôt et à se reposer après onze heures, pendant quatre heures ; il est obligé de rester à sa machine jusqu'à trois heures.

14 août – Al McCann était en train de travailler sur les semelles de charnières, ce soir ; c'est l'une des tâches qui le fait protester avec Jack sur la question du prix. Gil (le contremaître) est venu s'asseoir derrière lui, il est resté au moins une heure, et je voyais bien que ça ne plaisait pas à Al. Il travaillait sans interruption mais avec une lenteur voulue ; il ne regardait pas Gil et ne lui parlait pas. Al et Jack se sont mis d'accord pour freiner la production de ces pièces tant qu'ils n'auront pas obtenu un meilleur prix, et Gil était là probablement pour voir ce qu'Al était vraiment capable de faire. Je pense que Jack et Al pourraient s'en sortir, mais pas au rythme de 1,25 dollar à l'heure ; et ils limitent la production à moins de 80 cents.

16 août – Al m'a raconté qu'ils avaient obtenu une augmentation sur les semelles de charnières ; d'abord le prix est passé de 23 à 28 cents, puis à 31 cents.
« Mais c'est encore trop bas. Comme ça, on peut en faire pour 94 cents à l'heure exactement. On essaie d'avoir 35 cents. On peut faire une pièce en 16 minutes exactement : à peine 4 à l'heure. On leur en a donné 3 à l'heure. »

LE FREINAGE DU TRAVAIL AUX PIECES PAR LES TIRE-AU-FLANC : UN ESSAI D'EVALUATION

Je suis resté au-dessous du tarif de base de 85 cents un peu plus d'une heure sur deux quand je travaillais aux pièces, mais je ne peux pas prétendre que j'aurais échoué à l'atteindre en dépit d'un effort maximum. J'ai eu seulement quelques occasions d'essayer de « m'en sortir » sans y parvenir, mais sans relâcher mon effort malgré l'échec. En règle générale, je me suis comporté comme mes compagnons. Je faisais une courte période d'essai d'une heure environ, et je modérais l'allure jusqu'au freinage caractérisé si la tâche n'offrait pas de « possibilités ». Il m'est même souvent arrivé de ne pas tenter le « galop d'essai » si l'on m'avait prévenu que j'avais affaire à un « boulot de merde ». Dans la mesure où les possibilités de production restaient indéterminées, l'importance de la limitation ne peut pas être évaluée.

De temps en temps, en écoutant parler certains opérateurs, on avait l'impression qu'ils auraient pu « assurer » le tarif de base journalier s'ils avaient essayé. En disant « Pourquoi me crever le cul pour le tarif de base », ils estimaient qu'ils justifiaient leur refus de persévérer pour donner leur maximum. Si l'on considère qu'ils évaluaient convenablement ce que la tâche concernée permettait de faire quand ils se déclaraient capables d'atteindre le tarif de base tant méprisé, alors le calcul est simple : l'ouvrier dont la production rendue en fin de journée correspond à une moyenne de 42,5 cents à l'heure, et qui se déclare capable de faire 85 cents, n'a travaillé que 4 heures sur 8 ; si cette production est de 21,25 cents, au lieu des 85 cents que l'ouvrier aurait pu faire, celui-ci n'a fourni que 2 heures de travail sur 8 et en a « perdu » 6. Il est assez facile d'évaluer le rendement de l'opérateur à 42,5 cents, 21 cents ou 10 cents à l'heure ; la difficulté réside dans l'incapacité où l'on se trouve de vérifier ses déclarations quand il parle de ce qu'il aurait pu faire.

Les observations que j'ai consignées permettent cependant d'estimer objectivement les pertes encourues dans un certain nombre de cas particuliers. Par exemple, les quatre opérateurs qui travaillaient à la machine de Jack Starkey avaient pris l'habitude de limiter la production des semelles de charnières à 2 ou 3 pièces à l'heure, ce qui avait donné lieu à deux augmentations de prix, de 25 à 28 cents, puis de 28 à 31 cents la pièce. Au tarif de 31 cents pratiqué en août et à la cadence de 3 pièces à l'heure, les ouvriers avaient un rendement de 93 cents, soit 7,44 dollars par journée de travail de 8 heures. En tant qu'opérateurs expérimentés travaillant sur une machine à équipements lourds, ils avaient un tarif de base spécial de 1,10 dollar l'heure ; leur score était donc inférieur de 17 cents au paiement réel. L'un des opérateurs concernés, Al McCann, disait qu'à l'essai, ils étaient capables de produire une pièce en 16 minutes exactement. À cette cadence, ils auraient pu fournir 3,75 pièces à l'heure et gagner 1,16 dollar, soit 9,28 dollars par jour. Le temps « perdu » pour la production peut donc être évalué à 1,6 heures par jour et le manque à gagner à 23 cents par heure.

L'estimation de McCann s'est d'ailleurs révélée inférieure à la réalité puisque, quelques semaines plus tard, après avoir abandonné l'espoir d'une nouvelle augmentation, il « s'en sortait » facilement en 6 heures.

> Ce soir, Al a dit qu'il « s'en sortait » avec les semelles de charnières ; il a dit qu'il avait été dégoûté vendredi, qu'il avait mis la vitesse supérieure et rendu 31 pièces pour un gain de 9,60 dollars (3 pièces et 7/8 à l'heure, soit 1,20 dollar).
> « C'était facile, aussi facile que les châssis. Maintenant, je m'en mords les doigts de ne pas avoir commencé plus tôt. Je n'ai eu qu'à changer la vitesse, de 95 à 130. J'en étais malade de tourner en rond toute la soirée ; ça me rendait dingue et j'ai décidé d'y arriver, quitte à surchauffer les outils. Mais ils ont bien marché pendant huit heures. À quoi ça sert d'en rendre pour 93 cents à l'heure quand c'est aussi facile d'en rendre pour 1,25 dollar ? De toute façon, ils n'augmenteraient pas le prix si on pouvait arriver à 93 cents. Maintenant ils vont peut-être le rebaisser. »
> Ce soir, Al a fait sa tâche facilement en 6 heures, en faisant durer les toutes dernières pièces pour aller jusqu'à 10 h 30.

Si l'on considère que McCann a rendu 31 pièces équivalant à un gain total de 9,60 dollars, soit une moyenne de 1,20 dollar à l'heure, pour sa première journée de « réussite », on peut penser que cette « réussite » en 6 heures s'est ensuite régulièrement traduite par la réalisation du quota, c'est-à-dire 1,25 dollar. Un rendement de 32 pièces devait rapporter 9,92 dollars par jour, soit 1,24 dollar par heure ; terminée en 6 heures, cette production signifiait que McCann gagnait 1,65 dollar pour chaque heure de travail réel et qu'il « perdait » maintenant 2 heures par jour en respectant le quota. Si l'on compare ce gain de 1,65 dollar aux 93 cents que McCann gagnait quand il tirait au flanc, il est clair qu'il a « perdu » 3,5 heures de travail par jour chaque fois qu'on lui a donné à faire des semelles de charnières ; le manque à gagner était donc antérieurement de 72 cents par heure et de 5,76 dollars par jour. (En fait, le manque à gagner était inférieur à cela si l'on entend par « gain » le « salaire réel » et non la « production rendue », puisque le tarif de base avait été relevé à 1,10 dollar. Sa perte personnelle doit donc être diminuée de 17 cents par heure : elle s'élève à 55 cents, soit 4,40 dollars pour une journée de travail.)

Lorsqu'il tirait au flanc, McCann estimait qu'il pouvait faire une pièce en 16 minutes, ce qui veut dire qu'il entrevoyait la possibilité de produire 3,75 pièces à l'heure et de gagner 1,16 dollar. Mais, incité par la prime au rendement, il a produit en réalité 5,33 pièces à l'heure et il a gagné 1,65 dollar par heure de travail réel. S'il est permis de se fonder sur la différence entre la production prévue et la production réelle de McCann pour procéder à une généralisation, l'ouvrier qui se prétend capable de faire le tarif de base de 85 cents, et qui n'a pas essayé d'y parvenir, pourrait finalement grimper à 1,21 dollar par heure. En d'autres termes, quand un opérateur entrevoit la possibilité d'atteindre le tarif de base journalier, c'est qu'il est capable de gagner le quota. Mon expérience semblerait le prouver. Si je voyais qu'une tâche me permettait de « m'en sortir », cette découverte me donnait envie de « tordre le cou » à cette tâche particulière pour gagner le quota. C'est bien ce que montre la structure bimodale de la production : mes heures rémunérées au tarif du quota représentent 75 % des heures où je « m'en suis sorti » en travaillant aux pièces ; encore y avait-il, dans ces heures où je « m'en suis sorti », des opérations de courte durée qui ne m'ont été données qu'une fois et qui n'ont pas été « testées » de façon suffisante. D'après ce que disaient les opérateurs de l'équipe, le point critique pour « mettre le paquet » se situait à 1,00 dollar l'heure, mais il est bien possible que l'exécution énergique de tâches estimées à 85 cents aurait permis d'atteindre le quota convoité.

En suivant cette logique, quand un ouvrier limite sa production à 68 cents par heure tout en se croyant capable d'atteindre les 85 cents, on peut dire que, « potentiellement », il ampute sa production de 44 % et non des 20 % supposés au départ.

TIRER AU FLANC EN TRAVAILLANT A LA JOURNEE

Les opérateurs qui ne travaillaient pas « aux pièces » mais « à la journée », adoptaient presque toujours le système de limitation de la production du tire-au-flanc. Ils avaient en tête une estimation approximative de la production qui, à leur avis, tomberait bien au-dessous des niveaux fixés dans le cadre du « tarif journalier » le jour où les tâches qui n'étaient pas payées aux pièces seraient chronométrées et tarifées.

Il y avait deux sortes de tâches en dehors du travail aux pièces dans cet atelier : « l'étude des temps » et « les retouches ». Les tâches soumises à une « étude de temps » étaient les tâches nouvelles dont les temps et les prix n'avaient pas encore été fixés, ou bien les tâches dont le prix avait été « annulé ». Dans les deux cas, le chronométrage et la tarification à la pièce étaient attendus sans délai.

Les « retouches » consistaient à traiter les pièces défectueuses qui étaient considérées comme récupérables. Aucune prime n'était prévue ni espérée pour ce genre de travail mais on appliquait des règles approximatives pour limiter le rendement.

J'ai travaillé 300 heures à l'étude des temps et 53 heures aux retouches, soit 16 % et 3 % de la totalité de mon temps de travail. J'ai donc employé un cinquième de mon temps environ à autre chose que le travail aux pièces. Pendant cette partie de l'emploi du temps, on pouvait à coup sûr compter sur l'opérateur pour tirer au flanc. Un petit conseil de McCann, qui était à ce moment-là régleur de l'atelier et particulièrement bien informé du fonctionnement de la production dans son secteur, résume bien l'attitude générale :

> Il s'agissait une étude de temps sur une tâche qui consistait à percer et à tarauder un trou de vis d'arrêt sur des pignons. « Prends ton temps », m'a dit McCann.

J'avais déjà cinq mois d'expérience à l'atelier et je ne voyais pas l'utilité d'un tel conseil. Même avec un effort d'imagination, on ne pouvait pas définir mon allure habituelle autrement que comme « modérée » quand je travaillais à une étude de temps. Mais, sous la tutelle expérimentée de McCann, je découvris qu'il y avait des degrés dans l'art de tirer au flanc et que, pour ce type de travail, « baguenauder », c'était déjà dépasser les normes des travailleurs.

> McCann m'a fait démarrer à 95 avec le foret et le lameur, et à 70 avec la chanfreineuse et les tarauds.
> Je lui ai demandé : « C'est pas trop lent pour le foret ? »
> « Ça suffit largement pour étudier les temps avec une matière aussi coriace. Continue comme ça jusqu'à ce qu'ils augmentent ta vitesse. Si tu vas trop vite aujourd'hui, tu n'auras pas un bon prix quand le temps sera fixé. »

L'allure paraissait encore trop rapide à Gus Schmidt, qui observait de la machine voisine.

> Schmidt m'a dit plus tard dans la soirée : « Tu ne vas pas trop vite avec cette étude de temps ? »
> Je ne pensais pas que j'allais très vite et je le lui ai dit.
> « Ouais, peut-être que ça paraît rapide parce que tu fais un travail régulier. Il faut que tu freines avec l'étude des temps, ou alors tu n'auras pas un bon prix. Ils regardent le relevé de ce que tu as fait aujourd'hui et ils le comparent avec la vitesse au moment du chronométrage. Ils sont malins, les chronométreurs ! »
> À la fin de la soirée, j'ai accéléré à 95 avec les tarauds et la chanfreineuse. C'était trop lent pour moi et, réellement, ça m'épuisait de tourner en rond à attendre que les tarauds aient traversé les pièces. J'avais les jambes fatiguées au bout de ma journée, et pourtant je n'avais pas travaillé dur.

Quand il s'agit d'une étude de temps, le comportement du tire-au-flanc n'est pas facile à distinguer du « respect du quota », même pour quelqu'un de la même équipe. Un jour, j'ai remarqué que Tony, l'opérateur sur perceuse à grande vitesse, « perdait son temps », et je lui ai demandé s'il s'en était déjà sorti. Tony était mon voisin mais, sans les informations qu'il m'a données, je n'aurais pas pu savoir qu'il tirait au flanc sur une étude de temps et qu'il n'était pas en train de se relaxer après avoir atteint le quota. Pour identifier le comportement d'un opérateur « qui ne fait rien », l'observation occasionnelle ne suffit pas ; il faut avoir des informations supplémentaires. Dans certaines circonstances, lui-même peut se tromper sur la nature de sa propre limitation de la production. Il peut croire qu'il traîne sur une étude de temps alors qu'en réalité, il lambine sur un travail aux pièces.

> En arrivant au travail, j'ai découvert que pour ma tâche d'hier, sur les socles, la cadence avait été fixée.
> Joe m'a dit : « Je vois que tu ne t'en es pas sorti, hier. »
> J'avais rendu 60 pièces payées 4,90 dollars les cent, c'est-à-dire que j'avais fait une journée d'à peine 3,00 dollars. À un prix pareil, j'étais content de ne pas avoir su que la cadence était déjà fixée.

LE FREINAGE DANS LES RETOUCHES

À propos des « retouches », j'ai reçu des conseils pour m'inciter à produire au même rythme que pendant les études de temps.

> Joe a fini les engrenages et j'ai passé une soirée tranquille à une étude de cadence et à des retouches. La première tâche consistait à faire quinze chaises d'engrenages pour étudier la cadence, la deuxième à réparer un corps de vérin. Quand j'ai dit à Al que j'étais sur une retouche, il m'a répondu : « Bon, tu as toute la nuit pour finir. Quand ils te donnent une retouche, ça veut dire qu'ils ne t'ont rien trouvé d'autre à faire. »
> « Tu crois qu'ils s'attendent à ce que j'y passe toute la nuit ? »
> McCann a hésité : « Non, je n'ai pas dit ça, mais tu peux prendre ton temps ».
> Vers dix heures., Paul (le régleur) a dit qu'il ne fallait pas se presser : « À ce train-là, on en fait trop, des retouches comme ça. »
> Quand Ed Sokolsky a appris qu'on en avait fait quatre, il a été surpris. Il nous a dit : « Je n'en aurais pas fait autant. »

ESSAI D'EVALUATION DE LA LIMITATION DE LA PRODUCTION DANS LE TRAVAIL NON REMUNERE AUX PIECES

On peut avoir une idée de l'importance du freinage pratiqué dans les activités qui n'étaient pas rémunérées aux pièces, en comparant ma production sur une même tâche avant et après le chronométrage et la tarification.

Un jour, on a fait une étude de temps sur des rouages. J'ai suivi les conseils de McCann, le régleur, et de Schmidt, un opérateur de l'équipe, de ne pas me presser, et j'ai rendu 64 pièces en tout dans ma journée. Le lendemain, je suis arrivé au travail pour découvrir que le taux avait été fixé à 7,95 dollars les cent. Joe Mucha trouvait que c'était une bon boulot ; moi, j'en doutais.

> Il m'a dit : « C'est une bon boulot. Ils m'ont mis un taux de 1,20 dollar à l'heure et ça a marché juste comme ça. Tu peux en faire 16 à l'heure. Mais attention maintenant, ne leur en donne pas trop ! »
> Je l'ai rassuré : « T'en fais pas, je n'arriverai sans doute pas à 100. »
> Mes 64 de la veille m'avaient donné l'impression que je devrais pousser à fond pour en faire 100 (1,00 dollar à l'heure).

J'avais sous-estimé la tâche. J'ai atteint un record de I,83 dollar, c'est-à-dire 23 pièces à l'heure, et j'ai terminé 150 pièces en 7,5 heures, soit un gain de 1,59 dollar en moyenne pendant le temps de travail réel.

> Après le déjeuner, j'ai voulu voir combien je pouvais en produire. Je suis arrivé à en terminer 12 en une demi-heure mais je n'ai jamais réussi à dépasser 23 pour une heure entière. Les vitesses étaient réglées à 225 pour les forets et à 95 pour les autres outils, exactement comme la veille quand j'avais quitté le travail. À 10 h 30, j'avais terminé 150 pièces.

Au tarif de 7,95 dollars les cent, les 64 pièces que j'avais produites pendant l'étude de temps représentaient un score moyen d'environ 64 cents à l'heure. Comme je m'attendais à produire 100 pièces par jour au maximum en y mettant tous mes efforts, on pouvait estimer que le freinage pendant l'étude de temps était de 36 %, soit une « perte » de près de 36 cents par heure et de 2,86 dollars par jour, et un « gaspillage » de 2,9 heures par jour. Mais avec une production effective de 20 piè-

ces à l'heure pendant 7,5 heures, soit 160 pièces pour une journée complète, le freinage du premier jour s'élève finalement à 60 %, ce qui correspond à 95 cents par heure, à 7,63 dollars pour la journée et à un « gaspillage » de 4,8 heures. Avec une production « potentielle » de 23 pièces à l'heure et de 184 pièces par jour, on arrive à un freinage de 65 % pour ce premier jour, ce qui représente une « perte » de 9,55 dollars, soit 1,19 dollar par heure, et un « gaspillage » de 5,2 heures.

RESUME ET CONCLUSION

Ces estimations du freinage n'ont qu'une valeur indicative pour apprécier l'importance du temps perdu par les ouvriers qui travaillent aux pièces dans les ateliers de mécanique. Le « gaspillage » est certainement considérable.

J'ai montré que j'avais moi-même « perdu » 1,39 heures par journée de travail de 8 heures, pendant six mois, en respectant un quota. Pendant mes 469,6 heures de travail soumises au quota, j'ai été « productif » à 83 %, si je me réfère à mes propres possibilités, c'est-à-dire que j'aurais pu augmenter ma production de 21 % en renonçant aux contraintes du quota. Si mon gaspillage quotidien de 2 heures pendant mes deux derniers mois de travail est conforme au comportement des opérateurs chevronnés, leur productivité serait alors de 75 % et la production pourrait être immédiatement augmentée de 33,3 % sur les tâches soumises au quota.

Bien plus, en me livrant à des essais avec vingt tâches qui représentaient 58 % de mon travail aux pièces pendant une période de dix mois, et qui m'offraient la possibilité de gagner plus que le quota, j'ai pu estimer à 2,9 heures par jour « la perte potentielle » imputable au respect du quota. Dans ce cas, la productivité était réduite à 64 % de son potentiel et la production pouvait être augmentée de 57 %.

D'autre part, en observant le comportement des opérateurs de mon équipe, j'ai pu apprécier avec une certaine objectivité l'importance de la limitation de la production qu'ils pratiquaient en tirant au flanc sur les tâches pour lesquelles ils ne « s'en sortaient pas ». J'ai montré comment quatre opérateurs sur perceuses avaient limité leur production avec un taux de « gaspillage » de 3,5 heures sur 8, comme l'a prouvé ultérieurement la production de l'un d'entre eux quand il a cessé de tirer au flanc. Ils étaient productifs à 56 % et leur production aurait pu augmenter immédiatement de 78 %. Mais dans ce cas précis, ils n'auraient pas fait le plein de leurs possibilités en renonçant simplement à tirer au flanc puisqu'ils seraient tombés sous la contrainte du quota avec une productivité bloquée à 75 %.

Enfin, j'ai essayé d'évaluer les conséquences du fait de tirer au flanc pendant le travail payé à la journée, un comportement qui ressemblait à s'y méprendre à celui des tire-au-flanc du travail aux pièces. J'ai comparé pour cela ma production sur une tâche donnée, avant et après la fixation d'un taux. Avant, la productivité a pu être évaluée tout au plus à 40 % – peut-être 35 % – de son potentiel, c'est-à-dire qu'on peut « miser sans risque » sur une augmentation de la production de 150 % et envisager même une augmentation de 186 %. Mais, comme dans la situation précédente qui concernait le travail aux pièces, on se heurte au respect du quota, et ces possibilités ne se réalisèrent jamais.

Ces estimations se limitent au comportement des opérateurs. On n'a pas examiné les pertes de temps imputables aux contraintes, parfois importantes, exercées par les

employés des « services » comme les magasiniers, les responsables de l'outillage et les contrôleurs. De même, les divers manquements de l'encadrement dans l'atelier n'ont pas été mentionnés. Un inventaire plus complet devrait inclure aussi le « travail » des membres de la direction aux niveaux supérieurs, dont les multiples innovations en matière d'organisation, règlements, ordres et grandes déclarations, destinées à accélérer les processus de production, avaient pour effet, en réalité, de réduire l'efficacité de la main-d'œuvre.

En réservant la rigueur de son examen aux seuls opérateurs sur machine, l'observateur a constaté l'existence d'une limitation de la production d'une grande ampleur. Il n'est donc pas surprenant que les changements d'organisation expérimentés dans l'industrie sidérurgique, sous l'impulsion du génie de Joe Scanlon[6], aient eu des résultats « extraordinaires ». Le concept de « résistance culturelle » serait plus évocateur que celui de « retard culturel » pour décrire la façon dont certaines pratiques de notre industrie peinent à suivre le progrès technologique. Notre organisation du travail est en général si primitive qu'il n'est pas nécessaire que les anthropologues essayent de justifier leur intérêt pour le monde de l'industrie « moderne ».

6. John Chamberlain, « Every Man a Capitalist », *Life Magazine*, 23 décembre 1946 ; Russell W. Davenport, « Enterprise for Everyman », *Fortune*, Juin 1950.

Retrouvez l'ensemble des parutions
des Éditions Payot & Rivages sur

payot-rivages.fr

Qu'est-ce que le genre?

Laurie Laufer &
Florence Rochefort (dir.)

Institut Émilie du Châtelet
iec
Pour le développement et la diffusion des recherches sur les femmes, le sexe et le genre

© Payot & Rivages, 2014,
106, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris.

AVANT-PROPOS

Qu'est-ce que le genre ?

Pour lutter contre les stéréotypes, les discriminations, les inégalités

Les hommes savent lire une carte routière, les femmes n'ont pas le sens de l'orientation. Les hommes sont endurants et persévérants, les femmes douces et attentionnées. Les hommes savent, les femmes ressentent : voilà ce que les discours courants et les spots publicitaires véhiculent et transmettent comme une vérité ou une évidence. On pourrait dresser une liste infinie de ces normes de genre et de ces stéréotypes qui différencient les femmes des hommes, les filles des garçons et ce sans aucune remise en question, ni mise en perspective et encore moins d'analyse des effets de pouvoir et de contrôle qu'ils impliquent. Ces comportements et ces normes apparaissent si « naturels » que leur condition de production n'est jamais interrogée. Longtemps, en effet, on a cru que les comportements des hommes et des femmes étaient prédéterminés par leur anatomie, que leurs différences biologiques conditionnaient leurs émotions, leur parcours de vie, leurs choix professionnels, leurs compétences, leurs rôles sociaux, les

femmes étaient cantonnées à la sentimentalité, jugées incapables d'accéder à la raison émancipatrice. La référence de l'humain était l'homme et le masculin, et les femmes toujours considérées comme inférieures ou « autres ». Depuis 1848, en France, on a ainsi qualifié d'« universel » le suffrage qui ne concernait que les hommes. Jusqu'au milieu du XX^e^ siècle, les sciences humaines et sociales ne songeaient pas à poser la question des normes sexuelles et des inégalités entre les sexes.

Mais les hommes et les femmes sont-ils à ce point différents ? Cette différence est-elle toujours perçue de la même façon par les sociétés et par les individus eux-mêmes ? L'hétérosexualité serait-elle la seule norme sexuelle acceptable ? Notre cerveau serait-il sexué ? Pour formuler toutes ces questions et y apporter des réponses, la notion de genre est centrale, et les apports récents des études de genre ont permis, depuis plus de quarante ans, de mettre en place des politiques publiques favorisant l'égalité et les luttes contre les discriminations. Aussi, face au déchaînement d'hostilité à la soi-disant « théorie du genre » dans tous les pays de culture catholique, il est urgent de clarifier la notion de genre et de comprendre pourquoi elle fait tant polémique.

Il n'existe pas une « théorie du genre »

L'outil du genre n'est pas une « théorie » au sens dogmatique et idéologique que ses contempteurs lui supposent, mais c'est une approche *scientifique* qui s'appuie sur des apports *théoriques* dans des champs de connaissance variés. Les études de genre font appel aux savoirs et aux méthodes des sciences sociales, du doute et de la critique en médecine,

philosophie, psychanalyse, histoire, sociologie, littérature ou encore en économie pour comprendre les façons dont la différence sexuelle, modelée par des stratégies de pouvoir et de contrôle sur les corps, implique des inégalités, des dominations et des discriminations. Il ne s'agit pas de nier une différence (de nier le sexe biologique comme le font entendre les détracteurs), mais de comprendre comment celle-ci, qui n'est qu'une différence parmi toutes celles qui font de chacun un être unique, a été socialement et culturellement surdéterminée. Point d'ordre naturel : être homme ou femme n'a jamais renvoyé à une même réalité selon les époques ou les régions du monde. Ce sont les aspects et l'histoire de toutes ces variations que les chercheurs et les chercheuses s'emploient à mettre au jour.

La polémique contre la soi-disant « théorie du genre » nie donc non seulement la diversité des apports scientifiques des études de genre, mais vise l'hypothèse même de l'historicité de la différence des sexes et de ce qui la construit comme un fait social. C'est pourtant la base même du savoir en sciences sociales et humaines que d'analyser des faits sociaux, et l'on ne peut que s'inquiéter de la violence de telles attaques politico-religieuses – des attaques aux accents créationnistes – qu'analysent ici Réjane Sénac et Florence Rochefort. Elles relèvent d'un inquiétant anti-intellectualisme, nourri d'antiféminisme et d'homophobie.

Les études de genre ont pour objectif d'analyser les processus inégalitaires qui conduisent à créer différentes formes de différenciation entre les sexes (le masculin l'ayant toujours emporté sur le féminin). Il s'agit de dénaturaliser les rapports sociaux de sexe et les normes qui disciplinent les identités, les corps et les sexualités ; c'est l'une des principales raisons qui leur vaut tant d'oppositions. Le Vatican est parti en

guerre contre ces travaux dès l'adoption du terme de genre par les instances internationales, la Commission générale de terminologie et de néologie l'a proscrit, les opposants au « mariage pour tous » l'ont pris pour cible [1].

Face aux levées de bouclier contre la brève mention de la notion de genre dans des manuels de SVT, contre les ABCD de l'égalité, contre le « mariage pour tous » et contre les études de genre à propos desquelles une commission d'enquête a été réclamée, l'institut Émilie-du-Châtelet, dont la mission est de développer et diffuser la recherche dans le domaine des études sur les femmes, le sexe et le genre, a souhaité s'opposer à ces contre-vérités. Sans prétendre aucunement à l'exhaustivité, les contributions des membres de l'institut Émilie-du-Châtelet offrent, dans différents champs disciplinaires, quelques clés pour comprendre le genre et donner à penser. Plutôt que de présenter des bilans ou des synthèses par spécialité, nous avons choisi de mettre en perspective quelques questions dans les domaines de l'éducation (Nicole Mosconi), du travail (Jacqueline Laufer, Séverine Lemière, Rachel Silvera), de la sexualité (Marie-Élisabeth Handman, Michel Bozon, Pascale Molinier), de la psychanalyse (Laurie Laufer), de la linguistique (Christine Planté, Yannick Chevalier), de la neurobiologie (Catherine Vidal), du sport (Catherine Louveau), des représentations culturelles (Geneviève Sellier), scientifiques (Évelyne Peyre et Joëlle Wiels, Catherine Vidal), politiques et religieuses (Réjane Sénac, Florence Rochefort). Chacun de ces chapitres fait écho aux enjeux de société contemporains et illustre nos usages respectifs du concept de genre et des notions de sexe.

Généalogie d'un concept

La généalogie du concept de genre s'inscrit dans une longue durée qui croise la pensée médicale des années 1950 et 1960 sur la transsexualité, la réflexion féministe et les revendications des mouvements LGBT [2]. Les psychiatres ont élaboré la notion de genre pour distinguer sexe biologique et sexe social, mais c'est son appropriation par la pensée féministe qui a permis de forger le concept tel qu'on l'entend désormais. Dès le XIX[e] siècle, les féministes ont eu à mettre à distance ce que philosophes et scientifiques désignaient comme « la » femme, dont les rôles étaient considérés comme déterminés en toutes circonstances par leur fonction biologique, leur physiologie et leur mission de mère. Sociologues avant l'heure, elles et ils ont pris les femmes comme objet de connaissance et ont forgé la catégorie « femmes » comme sujet politique pour réclamer des droits égaux. Pour désigner ce qui permettait de comprendre l'infériorisation et l'oppression des femmes, les notions de phallocratie et de patriarcat ont été avancées à la Belle Époque. Le terme de « genre » était aussi déjà utilisé pour souligner le poids de la société sur le genre féminin. C'est cependant dans les années 1970 que les féministes théorisent ces notions inspirées par la proposition philosophique de Simone de Beauvoir dans *Le Deuxième Sexe* : « On ne naît pas femme, on le devient. » Les femmes et les rapports sociaux de sexe sont devenus dans la décennie suivante des sujets pionniers d'investigation scientifique au sein de l'Université et de la recherche [3]. Le concept de genre est apparu à la fin des années 1980, notamment dans le travail de l'historienne américaine Joan W. Scott [4]. Elle l'utilise comme une catégorie qui permet de mettre au jour la façon dont les rapports de pouvoir

sont forgés par et à travers le genre : « Le genre est un élément constitutif des relations sociales fondé sur les différences perçues entre les sexes et le genre est une façon première de signifier les rapports de pouvoir [5]. »

Déconstruire les préjugés androcentrés, analyser le patriarcat, comprendre l'inégalité des sexes, passée et présente, dans la famille et au travail, ou encore rendre compte de l'action et des luttes des femmes dans l'histoire ont été les grandes thématiques de ces recherches en anthropologie, histoire et sociologie de la famille et du travail [6].

On le comprend, l'enjeu des recherches sur le genre est de taille. C'est un enjeu de société et de politiques sociales et publiques. Les études de genre permettent d'interroger les stéréotypes, les hiérarchisations et les inégalités longtemps restées invisibles, et de mettre en perspective des transformations sociales, culturelles et politiques. Cet ouvrage est un ouvrage scientifique et engagé pour lutter contre les idées reçues et les inégalités.

Laurie LAUFER et Florence ROCHEFORT

CHAPITRE PREMIER

Ce que le genre doit à la grammaire

On peut dire que le genre doit à la grammaire en un double sens. D'une part, la vision que nous avons du masculin et du féminin, des hommes et des femmes est largement déterminée par la langue, que nous en ayons conscience ou non. C'est donc ici le genre en tant qu'« organisation sociale des rapports entre les sexes » (Joan W. Scott) qui doit à la grammaire. D'autre part, le terme même de *genre*, utilisé pour décrire et analyser cette organisation sociale, a longtemps été employé surtout comme terme grammatical. Nous évoquerons d'abord cet emprunt et ses implications, avant de revenir sur la façon dont la grammaire agit sur les rapports de genre en contribuant de façon décisive à les perpétuer.

Ce que la notion de genre doit à la grammaire

Genre serait emprunté à la grammaire, et de ce sens préalable quelque chose demeurerait dans l'emploi du mot au sens de « sexe social [1] ». Cette persistance de la signification grammaticale constitue l'une des richesses de la notion, sans doute l'une des

Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel

Isabelle Clair

En sociologie, la sexualité est souvent appréhendée comme un effet du genre, c'est-à-dire un ensemble de pratiques et de représentations qui reflètent les manifestations de la domination masculine et des normes auxquelles les individu·e·s doivent se conformer pour se voir reconnaître une place dans un groupe de sexe (homme/garçon, femme/fille). La sexualité est ainsi perçue comme le produit de rapports sociaux (notamment de sexe, mais aussi d'âge, de classe, de race) auxquels elle serait « subordonnée » (Godelier, 1982) et dont elle se contenterait de réfléchir les variations. À rebours de cette conception, on partira de l'idée que la sexualité contribue à *fabriquer* le genre : parce qu'elle est à l'origine de l'identification des individu·e·s à un sexe, et un seul, dans un rapport antagonique et complémentaire avec un autre sexe, et un seul autre. Le primat normatif de l'hétérosexualité, appelé aussi « hétéronormativité[1] » (Butler, 2005), conduit chaque personne à devenir, de façon le moins ambiguë possible selon les critères de l'époque et du lieu, fille *ou* garçon, femme *ou* homme. Ainsi que l'écrit Gayle Rubin : « Le genre est une division des sexes socialement imposée. Il est le produit des rapports sociaux de sexualité. Les systèmes de parenté reposent sur le mariage. Ils transforment donc des mâles et des femelles en "hommes" et en "femmes", chaque catégorie étant une moitié incomplète qui ne peut trouver la plénitude que dans l'union avec l'autre. [...] Loin d'être l'expression de différences naturelles, l'identité de genre exclusive est la suppression de similitudes naturelles. Et ceci exige la répression : chez les hommes, de ce qui est la version locale (quelle qu'elle soit) des traits "féminins" ; chez les femmes, de ce qui est la définition locale des traits "masculins". » (Rubin, 2011, p. 48.) La sexualité se conjugue à d'autres instances fabriquant le genre, notamment le travail (Delphy, 2001), pour faire advenir hommes et femmes, filles et garçons, selon des logiques séparées et asymétriques.

1. On reprendra la définition donnée par Cynthia Kraus expliquant sa traduction de *normative heterosexuality* par « hétéronormativité » dans *Trouble dans le genre* : « Ce terme désigne le système, asymétrique et binaire, de genre, qui tolère deux et seulement deux sexes, où le genre concorde parfaitement avec le sexe (au genre masculin le sexe mâle, au genre féminin le sexe femelle) et où l'hétérosexualité (reproductive) est obligatoire, en tout cas désirable et convenable. » (Butler, 2005, p. 24.)

Le concept d'hétéronormativité est plus souvent mobilisé dans le cadre de travaux consacrés aux personnes homosexuelles, bisexuelles, transsexuelles ou transgenres. Il est pourtant tout à fait valide pour l'étude des hétérosexuel·le·s puisque la réalité qu'il décrit agit sur tout le monde, tous sexes et toutes sexualités confondus. Non seulement l'hétéronormativité façonne le rapport différencié de toutes les filles et de tous les garçons à la sexualité, mais elle constitue aussi un ensemble de normes en fonction desquelles se construisent leurs identités sexuées et sexuelles pour l'ensemble de leur vie. C'est pourquoi je m'y réfère pour analyser l'entrée dans la sexualité et la conjugalité, hétérosexuelle dans l'écrasante majorité des cas, de jeunes que j'ai rencontrés au gré de deux enquêtes de terrain successives : la première, entre 2002 et 2005, dans des cités d'habitat social de la banlieue parisienne ; la seconde, entre 2008 et 2011, dans des villages à cheval sur les régions Centre et Pays de la Loire. À chaque fois, j'ai mené des entretiens, le plus souvent individuels, avec des filles et des garçons ayant entre 15 et 20 ans, et appartenant aux classes populaires[2] ; je me suis rendue sur les lieux pendant deux ans et demi pour la première enquête, pendant trois ans pour la deuxième, afin d'inscrire les discours dans une observation ethnographique longue[3]. J'envisage l'entrée dans la sexualité et/ou la conjugalité de ces jeunes comme un espace d'observation des effets de l'hétéronormativité sur leurs représentations/pratiques des sexes et de la sexualité, et plus largement sur leurs façons d'être au monde – puisqu'on ne peut pas occuper une place dans la société qui ne soit définie par le genre.

Il y a deux façons d'analyser le matériau ainsi recueilli : soit mettre au jour les variations des pratiques conjugales et sexuelles des enquêté·e·s en fonction de leurs caractéristiques sociales respectives, soit dégager les logiques communes à tou·te·s[4]. Ces deux préoccupations sont au centre de mes recherches, mais je privilégierai dans ce texte la deuxième – je me concentrerai sur une lame de fond qui, d'hier à aujourd'hui,

2. C'est-à-dire que leurs parents sont ouvriers, employés, fonctionnaires de catégorie C, saisonniers ou petits agriculteurs, et/ou qu'eux-mêmes ont des métiers du même type (lorsqu'ils ou elles travaillent).

3. La première enquête s'est déroulée dans quatre cités d'habitat social de la banlieue parisienne, mêlant observations ethnographiques et entretiens compréhensifs avec une soixantaine de filles et de garçons. Une quarantaine de jeunes des deux sexes font partie de la deuxième enquête ; la quasi-totalité a été rencontrée à de nombreuses reprises, informellement et dans le cadre d'entretiens enregistrés : le nombre d'entretiens par enquêté·e allant de deux à huit ; lorsqu'ils étaient en couple, les deux partenaires ont pu être intégrés au corpus (ce qui avait été très rarement possible dans la première enquête en cités HLM).

4. Ce qui ne veut pas dire qu'elles leur soient spécifiques : si mes enquêtes se sont pour l'heure cantonnées aux jeunes des classes populaires, c'est par nécessité pratique et méthodologique d'étudier les groupes sociaux les uns après les autres à des fins de comparaison (les classes moyennes et supérieures suivront). Tout ce que je dis des jeunes que j'ai rencontrés n'a pas de raison de leur être totalement exclusif.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Poitiers - - 194.57.160.21 - 19/04/2016 12:39 - © Presses de Sciences Po

des banlieues parisiennes aux villages étudiés, persiste à organiser les relations sociales en dépit de leurs évolutions et différences : l'ordre hétérosexuel. L'hétéronormativité est sa règle ; l'existence de groupes de sexe (hommes/garçons et femmes/filles), séparés et hiérarchisés, sa principale manifestation. Sur mes terrains d'enquête, cet ordre s'actualise de nombreuses façons, et notamment au travers de deux figures régulièrement convoquées dans les propos que les jeunes échangent entre eux ou avec moi : la « pute » et le « pédé ». Ces deux figures servent à nommer les stigmates (Goffman, 1975) susceptibles de s'abattre sur les filles et les garçons dont la mise en scène du sexe et de la sexualité ne correspond pas à ce qui est attendu d'elles ou d'eux. Je m'attacherai dès lors à montrer, au travers de ces figures repoussoirs, comment se construisent au quotidien les contours des groupes de sexe auxquels les jeunes sont sommés d'afficher leur appartenance.

UN GARÇON DOIT ÊTRE À LA HAUTEUR DE SON SEXE

Sur mes deux terrains d'enquête, ne pas être conforme aux normes de genre ne fait pas courir le même risque aux filles et aux garçons. Ainsi, la première cause d'exclusion pour les filles, c'est qu'on puisse les imaginer sans entrave sexuelle, se laissant aller à une sexualité visible, active et en dehors de cadres contraignants ; la première cause d'exclusion pour les garçons, c'est qu'on puisse douter de leur virilité.

Les insultes qui ont cours dans les cités d'habitat social, et que l'on retrouve pour partie à la campagne (à l'identique ou avec des variantes lexicales) sont très révélatrices de ces deux risques. Les garçons peuvent être traités de « racailles », de « bouffons », de « crevards », de « canards », de « *lovers* », de « pédés », etc., autant de catégories qui ne renvoient qu'à un seul axe de lecture, celui de la binarité du genre : les garçons ainsi désignés sont plus ou moins virils, plus ou moins aptes à entrer dans la catégorie des « vrais » hommes. Les filles, elles, n'ont la possibilité d'être identifiées qu'à deux catégories déterminées par la moralisation de leur sexualité : être des « putes » ou des « filles bien ». Leur valeur dépend de leur vertu.

Le « pédé » : la figure repoussoir des garçons

Dans les propos des garçons, le « pédé » apparaît comme *le* pôle répulsif. Le terme désigne tout garçon ayant des rapports sexuels avec des garçons mais aussi, par extension, une figure déviante susceptible de décrire tout garçon non conforme aux normes de virilité. Dans la mesure où, pour être reconnu comme appartenant au groupe des garçons, il est attendu de chacun qu'il soit fait d'un seul bloc, dans lequel genre, sexe

et désir coïncident (Butler, 2005), le fait d'avoir des rapports sexuels avec une personne du même sexe et le fait de ne pas se montrer suffisamment viril dans la vie quotidienne sont perçus comme relevant du même type de déviance : un garçon homosexuel souffre nécessairement d'un défaut de virilité et, inversement, toute distance aux démonstrations de virilité selon les codes sociaux en vigueur est rapportée à la figure du « pédé ». L'homosexuel est le spectre du « pédé », parce qu'il incarne, du côté des garçons/hommes, la transgression la plus forte de l'ordre hétérosexuel : désirant des garçons/hommes, il remet en cause la croyance selon laquelle les sexes seraient naturellement complémentaires (confondant sexualité humaine et reproduction). Or ce qui est au fondement de l'identité masculine[5], c'est d'être non seulement différente mais opposée à l'identité féminine. Qu'est-ce qu'un garçon ? Tout sauf une fille – répondent les garçons, dans les cités d'habitat social comme à la campagne. Le « pédé » représente un garçon qui usurpe son identité de genre et donc le droit d'être considéré comme un garçon à part entière.

> Ne pas être conforme aux normes de genre ne fait pas courir le même risque aux filles et aux garçons. Ainsi, la première cause d'exclusion pour les filles, c'est qu'on puisse les imaginer sans entrave sexuelle, se laissant aller à une sexualité visible, active et en dehors de cadres contraignants ; la première cause d'exclusion pour les garçons, c'est qu'on puisse douter de leur virilité.

Sur mes terrains d'enquête, l'injonction hétéronormative prend principalement deux formes. Elle se fait sanction à l'égard des garçons étiquetés comme « pédés », ponctuellement ou durablement : parce qu'ils ne sont pas assez virils au regard des critères de leurs comparses, c'est-à-dire qu'ils n'aiment pas le football ou les voitures et autres mobylettes, ne fument pas de *shit* ou ne boivent pas d'alcool, ne savent pas vanner, sont hostiles à toute forme de violence physique, ne semblent jamais avoir de petite amie ou sont « puceaux » à un âge considéré comme trop avancé, ont des amies filles plus que des amis garçons, ou pire, parce qu'ils ont été pris en flagrant délit (réel ou fantasmé) d'échange sexuel avec une personne du même sexe[6]. La sanction va de l'ostracisme à l'insulte, du harcèlement à la violence physique.

5. Par « identité masculine », on entend l'identification de genre à laquelle les garçons doivent se conformer, faisant coïncider organes génitaux mâles, mise en scène de soi perçue comme « masculine » et désirs sexuels pour des filles/femmes.

6. L'expression « échange sexuel », empruntée à la terminologie de l'échange de signification, est intentionnellement large puisque les jeunes voient dans un grand nombre d'interactions la possibilité d'un échange sexuel : le seul fait de voir deux personnes souvent ensemble, à la nuit tombée, etc., peut être perçu comme un échange sexuel s'il est inscrit dans un contexte de suspicion concernant la sexualité des personnes observées (qu'elles soient de sexe différent ou de même sexe).

Mais l'injonction hétéronormative ne s'exprime pas que dans l'extrême et la stigmatisation directe d'un individu : elle s'immisce dans les interactions les plus ordinaires de la vie quotidienne au cours desquelles les copains s'inquiètent et se rassurent mutuellement de leur respectabilité sexuelle. Humour, forfanterie et sarcasmes se multiplient au gré des journées ou des soirées passées ensemble.

> « [Journal de terrain, Sarthe, septembre 2010 ; je suis avec Anthony, 15 ans, et Christophe, 17 ans, dans un square ; un garçon salue de loin Anthony d'un mouvement de la main.]
> Anthony : Ah le pédé !
> Christophe [au garçon qui s'approche] : T'as pas des manières de pédé, toi ??? [Il rit.]
> Le troisième garçon : Pauvre con ! [Il ne rit pas.]
> Christophe : Non mais tu fais "coucou" comme un pédé, c'est pour ça que je te demande !! [Il rit.]
> Le troisième garçon : Je viens dire bonjour à Anthony.
> Anthony : Non, je suis pas pédé, hein ! [Le garçon poursuit sa route.] »

Le moindre geste est interprétable comme un geste dévirilisant, et le contact physique comme un contact potentiellement sexuel. Cette scène est si commune qu'elle peut s'observer plusieurs fois dans une même journée, en gardant les mêmes acteurs ou en en changeant. Ce qu'il faut, c'est au moins deux garçons en présence. Les mots doivent être prononcés avec la plus grande désinvolture, ils sont l'occasion pour les pairs de rappeler leur surveillance et pour chacun de faire la démonstration de sa respectabilité. La répétition et l'accumulation de ces saynètes dans la vie quotidienne des garçons constituent un espace de socialisation fort, fait de souvenirs humiliants ou victorieux, façonnant leur façon de dire et de montrer leur identité de genre, délimitant enfin leur place au sein de leur groupe de sexe dont l'exclusion symbolique est un risque (presque) toujours possible.

La vertu sexuelle des filles : un enjeu de virilité pour les garçons

En entrant dans la vie amoureuse, les jeunes entrent dans un nouvel espace de contrôle au sein de leur quartier ou de leur village. Les filles notamment font l'objet d'un regard réprobateur *a priori* constant, leur sexualité constituant une clé de voûte de l'ordre social. Et les garçons sont obligés par l'ensemble des garçons et par l'ensemble des filles d'exercer ce regard réprobateur, la sexualité des filles étant pour eux un enjeu d'affirmation de leur virilité.

Dans les cités, cette expérience s'incarne notamment dans la relation grand frère/petite sœur : la figure du « grand frère », que tous les grands frères biologiques sont loin d'endosser, de même qu'elle peut être assumée par un jeune oncle ou un cousin, est une figure centrale dans la

socialisation amoureuse des filles. « Grand frère » et « petite sœur » sont deux entités interdépendantes (Clair, 2005a). La démonstration de virilité de l'un (et donc une part importante de sa force sociale) reposant sur la vertu de l'autre et réciproquement. Cette relation est notamment centrale dans la sphère publique du quartier par le biais de ce que les jeunes appellent « la réputation » qui constitue un étiquetage péjoratif des filles en fonction de leur degré de vertu supposé. Cet étiquetage, plus que la condamnation d'actes transgressifs de la part des filles au vu des normes régissant leur sexualité dans la cité, est en fait la condamnation de propriétés sociales relatives à l'appartenance de sexe, au fait d'avoir ou non un grand frère et à l'appartenance communautaire. Imputer une « réputation » à une fille, c'est la rappeler à l'ordre des normes de genre et donner l'impression d'instituer une catégorisation fondamentale entre « filles bien » et « putes » (Clair, 2005b).

Or ce qui est au fondement de l'identité masculine, c'est d'être non seulement différente mais opposée à l'identité féminine. Qu'est-ce qu'un garçon ? Tout sauf une fille – répondent les garçons, dans les cités d'habitat social comme à la campagne.

Si le « grand frère » dans les villages où j'ai enquêté n'existe pas, en revanche, les mères et les petits copains prennent en charge les fonctions assurées publiquement par le « grand frère » et clandestinement par le petit copain dans les cités. Les premières s'affairent à la surveillance familiale de la vertu des filles, au moyen notamment de la surveillance de leur contraception (Clair, 2010) ; les seconds qui, au contraire des garçons de cité, entretiennent des relations sentimentales et sexuelles ouvertement, travaillent de leur côté à rappeler leurs copines à l'ordre du couple et de la bonne tenue sexuelle, faisant valoir leur « droit de propriété » sur elles (Guillaumin, 1992), et préservant du même coup leur propre image conjugale, et donc de genre.

La dépendance fonctionne dans les deux sens : la vertu des filles confirme la virilité des garçons ; en miroir, la virilité des garçons offre une garantie de bonne image sexuelle aux filles, qu'elles soient instituées « filles bien » par des grands frères respectés pour leur virilité, ou par des partenaires formant avec elles des couples connus qui rendent possible leur sexualité en même temps qu'ils la délimitent. Ce qui fait dire à Floriane, sur le point d'aller en boîte de nuit avec son copain, alors que nous sommes toutes les deux devant sa penderie ouverte : « La minijupe, pas en boîte, ça fait pute ; ailleurs, ok, mais pas en boîte. » Floriane, en pantalon moulant blanc, ne manquera pas d'éloigner les garçons une fois sur la piste en prononçant la phrase magique que toutes ses copines dégainent à longueur de samedis soir, non pas « laisse-moi tranquille, je ne veux pas », mais « laisse-moi tranquille, y'a mon mec derrière ».

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Poitiers - - 194.57.160.21 - 19/07/2012 10h57. © La Découverte

UNE FILLE DOIT ÉCHAPPER À SON SEXE

Cela dit, en régime hétérosexuel, s'il existe une interdépendance entre vertu et virilité, comme il existe une complémentarité entre les sexes, interdépendance et complémentarité ne signifient pas réciprocité. Alors que les garçons doivent faire la preuve de leur masculinité, les filles n'ont pas à être à 100 % des filles dans l'ensemble de leurs interactions : les « garçons manqués » sont nombreux, et ils n'ont aucun équivalent du côté des garçons, les « vrais ». De même, alors que les filles doivent faire la preuve de leur vertu, les garçons n'ont pas toujours à être vertueux, ce n'est pas là que se situe leur impératif de sexe. Pour une raison connue : en même temps que l'ordre hétérosexuel enjoint à la différenciation entre les sexes, il ordonne leur hiérarchisation. Les figures repoussoirs des deux sexes ne sont pas symétriques parce que le rapport entre eux est asymétrique. Ainsi que le dit Kamel[7], durant l'été 2002, à propos des filles qui sont quittées après avoir eu des rapports sexuels :

> « Si [la meuf[8]], elle l'a fait avec un keum[9] et puis voilà, le keum, il s'est foutu de sa gueule et elle, elle est pas taspé[10], ben, c'est pas de sa faute [à elle]. Mais si c'est elle qui veut pareillement et qu'après, elle se fait jeter : c'est une teupu[11]. »

Il s'agit pour les filles de ne pas « vouloir pareillement » : dans cette expression, se lisent à la fois l'obligation de la différenciation (« pareillement »), de la hiérarchisation (« vouloir pareillement ») et la légitimité de la sanction sociale en cas de non-respect de l'ordre hétérosexuel.

De la cité au village, l'identité féminine au croisement du sexe et de la sexualité

Pour montrer plus en détail cette deuxième dimension, je partirai de deux scènes de terrain, frappantes par leur similitude. J'ai déjà reproduit la première ailleurs : elle est extraite d'un entretien mené en 2002 auprès d'Aïcha, une jeune fille de 15 ans (Clair, 2005a). Je la mobilise à nouveau ici parce qu'elle est particulièrement révélatrice de l'opposition des deux figures citées précédemment et parce que lorsque j'ai vécu la seconde scène, présentée ici à la suite de la première, dans un village d'Indre-et-Loire, quelques années plus tard, j'ai immédiatement pensé à cet entretien avec Aïcha. La raison en est évidente à la lecture :

7. 15 ans, cité du Theil (nom de cité de la banlieue parisienne inventé pour cause d'anonymisation des enquêté·e·s).
8. Femme/fille, en verlan.
9. Mec, en verlan.
10. Pétasse, en verlan.
11. Pute, en verlan.

> « [Entretien avec Aïcha, 15 ans, le 13 novembre 2002, cité du Theil en banlieue parisienne.] Je sais que y'a des gens qui m'aiment pas. Peut-être des meufs... y'a des meufs qui m'aiment pas... parce que je suis le genre de meuf qui dit : "Écoute-moi bien ! ", je vais lui dire ce que j'ai à lui dire, en face. Et y'a des gens, ils aiment pas, et des gens, ils aiment bien. Maintenant, c'est mon caractère, je reste comme ça... Mais j'ai pas une réputation de salope... Je suis plutôt le bonhomme... La bonne copine des gars, quoi. Les gars, ils m'aiment bien : ils trouvent que je suis un peu un bonhomme, quoi. Je suis leur bonne copine, mais... je suis un peu efféminée-garçon : je sais faire efféminée quand je vais avoir un copain et je sais rester garçon quand je dois me faire respecter. »

> « [Journal de terrain, le 11 novembre 2008, dans un village d'Indre-et-Loire.] Cet après-midi, Léa (17 ans) et Floriane (16 ans) se remémorent leurs années collège (cette dernière les regrette), rigolent beaucoup et regardent les photos de classe. Du coup, Floriane me les montre : je dois la trouver sur chaque photo. Je remarque que sur la photo de sa première 5e, elle est en pantalon noir, avec une chemise bleue, les jambes écartées et les mains sur les genoux (une position qu'elle a souvent sur les photos antérieures, les mains surtout sont presque toujours dans la même position) ; sur la photo de sa deuxième 5e, ce n'est plus la même Floriane : raie sur le côté, boucles d'oreille, jeans moulants, mêmes chaussures, jambes croisées et mains croisées sur les genoux. Comme je suis en train d'expliquer en quoi consiste mon travail, et notamment un entretien, je dis que pour moi ce changement est significatif, que si j'étais en entretien avec Floriane, je la ferais parler de ça... et d'ailleurs je lui demande : "Mais qu'est-ce qui s'est passé entre ces deux années ?" Elle s'étonne du changement, qu'elle n'avait pas remarqué, et me donne un début d'explication : "Tu vois, sur la première photo, je n'ai pas de copain ; mais sur la deuxième, mon copain, il est là [elle le pointe du doigt]." C'est alors que Jérôme (17 ans, avec qui Floriane est en couple depuis un an et demi), assis à côté de moi, ajoute l'air de rien et en rigolant : "Sur la première photo, c'est un bonhomme ; sur la deuxième, une pute." »

La première chose qui retient l'attention dans cette seconde scène, c'est la centralité de la sexualité dans l'échange, alors même qu'il n'en était pas question jusque-là dans la conversation : d'abord lorsque Floriane explique que c'est parce qu'elle est entrée dans un couple hétérosexuel qu'elle s'est féminisée d'un coup ; ensuite lorsque son copain, Jérôme, oppose de façon aussi naturelle le « bonhomme » et la « pute ». Ce type de scène suggère qu'on ne peut pas étudier la sexualité seulement comme un lieu où s'exprimerait le genre, seulement comme une pratique qui en révélerait des manifestations plus ou moins changeantes au cours des époques et des milieux sociaux. Le fait que Floriane rattache spontanément son changement d'apparence à l'existence dans sa vie d'un copain, et que son copain au moment de l'enquête associe le jeu de la féminité adolescente à un jeu de « pute » révèle que la sexualité est un foyer du genre et pas seulement un lieu de son expression. On retrouve dans les propos d'Aïcha la même association entre identité sexuée (être

une fille virile) et identité sexuelle (être une salope), ainsi que les effets sur les deux d'être ou non en couple.

Si être un garçon, c'est tout sauf être féminin, alors qu'est-ce qu'être une fille ? Certainement pas tout sauf être virile...

Les filles sont toutes des « putes »

Il y a une opposition évidente pour Aïcha entre le fait d'arborer des attributs virils (elle s'habille toujours en pantalon, elle crache par terre, elle se bat régulièrement avec des garçons) et le fait de ne pas avoir une sexualité « sale », de ne pas être une « salope », c'est-à-dire de mettre à distance les attributs de la féminité. Ces attributs sont certes obligatoires pour les filles (il faut se faire « vraie » fille dans le couple, c'est pourquoi la même Aïcha dit aussi : « Je sais être efféminée quand je sors avec un garçon, je sais être efféminée-garçon »), mais sont aussi toujours un risque : celui d'être une fille, et donc d'avoir une sexualité suspecte. C'est un risque presque impossible à ne pas prendre, c'est le lot de toute injonction contradictoire. C'est le lot de toutes les filles.

Si être un garçon, c'est tout sauf être féminin, alors qu'est-ce qu'être une fille ? Certainement pas tout sauf être virile...

En tout cas, c'est le lot des filles de cité et des filles rurales que j'ai rencontrées ; bien que ces dernières puissent coucher avant le mariage et même envisager de ne pas se marier sans que cela entraîne une grande désapprobation, bien qu'elles parlent de sexe de façon beaucoup plus explicite que les premières, bien qu'elles aient ouvertement des copains qu'elles emmènent chez leurs parents. Si elles ont des pratiques sexuelles plus libres, cette liberté est conditionnée par certaines contraintes (le fait notamment de devoir être amoureuses et en couple pour « coucher ») ; cette liberté est aussi conditionnée par un sentiment de culpabilité qui persiste aujourd'hui, dans les cités et ailleurs (Clair, 2010). C'est pourquoi la phrase de Jérôme n'est pas si surprenante que cela : joueur, il ne traite pas directement sa copine de « pute » (encore qu'il l'ait fait lors d'un entretien seul à seule avec moi, quelques semaines plus tard). Comme dans les propos d'Aïcha, il semble qu'il existe deux façons d'être fille : « pute » ou « bonhomme »[12]. La complémentarité des sexes se fait à l'intérieur d'un même sexe puisque l'ordre hétérosexuel établit un principe hiérarchique fondamental qui fait du groupe des garçons le référent absolu de celui des filles. Ce n'est pas pour rien qu'Aïcha

12. Dans les cités, un troisième répertoire est mobilisable, notamment pour les filles de confession musulmane : l'affichage d'une orthodoxie religieuse est un gage de vertu (port du voile, fréquentation d'un lieu de culte, réserve vestimentaire, refus de toute substance illicite, etc.).

se sent tellement valorisée parce qu'elle serait « la bonne copine des gars ». Ce qui rend toute transgression du pôle masculin vers le pôle féminin (les « pédés ») impensable, mais le contraire éventuellement positif. Cette perméabilité de l'identité féminine aux attributs masculins est ainsi un moyen pour les filles de se désexualiser en revêtant les attributs de la neutralité sexuelle masculine (le masculin étant le pôle référentiel[13]). Elle témoigne dès lors de la marge de manœuvre dont les filles disposent pour mettre en scène leur appartenance au groupe des filles/femmes et, en creux, rend plus visible encore le manque de marge de manœuvre des garçons à l'égard de l'identité masculine. Le problème, c'est la féminité : pour les garçons, mais aussi pour les filles.

CONCLUSION

« Pute » et « pédé » renvoient à deux dimensions de l'ordre hétérosexuel. D'une part, la différenciation des sexes : chaque sexe a sa propre figure repoussoir et le risque de s'y voir associé·e n'est pas le même. D'autre part, la hiérarchisation des sexes : alors que les garçons doivent faire la preuve continue qu'ils ne sont pas des « pédés », c'est-à-dire qu'ils ont leur place dans le groupe de sexe dominant, les filles sont *a priori* suspectes d'êtres toutes des « putes », du fait de leur position inévitablement inférieure dans la classification des groupes de sexe. Le stigmate dans le premier cas est individuel et sert de rappel à l'ordre pour l'ensemble du groupe des garçons : il dessine le périmètre « du masculin » par l'exclusion de quelques-uns. Dans le deuxième cas, le stigmate est collectif : il constitue un des ressorts « du féminin », et les filles doivent individuellement faire la preuve de leur capacité à lutter contre leur faiblesse, supposée constitutive de leur sexe. La « nature » (c'est-à-dire l'ordre social) fait les garçons garçons : les individus homosexuels ou étiquetés comme tels sont contre-nature, et pour cela peuvent être durement sanctionnés. La « nature » fait les filles « putes » : pour cela, elles sont méprisées collectivement, valorisées uniquement quand elles échappent à leur stigmate ; du fait que la maternité est encore inaccessible aux jeunes filles de mes enquêtes, elles ont d'autres moyens de se faire « respectables » : viriles ou éventuellement religieuses quand elles ne sont pas en couple, amoureuses, obéissantes et fidèles quand elles le sont.

13. Voir Guillaumin C., 1992, pp. 64-65 : « Notre nature, c'est la différence. [...] D'ailleurs, il n'y a pas vraiment de masculin [...]. On dit "masculin" parce que les hommes ont gardé le général pour eux. En fait, il y a un général et un féminin, un humain et une femelle. »

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Université de Genève - - 130.223.118.7 - 14/04/2011 11h57. © De Boeck Supérieur

BIBLIOGRAPHIE

Butler J., *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, Paris, 2005 (1re éd. 1990).

Clair I., « Des filles en liberté surveillée », in **Blanchard V., Revenin R., Yvorel J.-J.** (coord.), *Jeunes, jeunesse et sexualité. Initiations, interdits, identités (XIXe-XXIe siècle)*, Autrement, coll. « Sexe en tous genres », Paris, 2010, pp. 321-329.

Clair I., « Des "jeunes de banlieue" absolument traditionnels ? », *Lien social et politiques*, « Identités : attractions et pièges », n° 53, printemps 2005a, pp. 29-36.

Clair I., « La mauvaise réputation. Étiquetage sexué dans les cités », in **Callu E., Jurmand J.-P., Vulbeau A.** (dir.), *La place des jeunes dans la cité. Espaces de rue, espaces de parole*, t. II, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », Paris, 2005b, pp. 47-60.

Delphy C., *L'ennemi principal. Économie politique du patriarcat*, t. I., Syllepse, coll. « Nouvelles questions féministes », Paris, 2001.

Godelier M., *La production des grands hommes. Pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Fayard, Paris, 1982.

Goffman E., *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Minuit, coll. « Le sens commun », Paris, 1975 (1re éd. 1963).

Guillaumin C., *Sexe, race et pratique du pouvoir. L'idée de nature*, Côté-femmes, coll. « Recherches », Paris, 1992.

Rubin G., « Le marché aux femmes. "Économie politique" du sexe et systèmes de sexe/genre », in *Surveiller et jouir. Anthropologie politique du sexe*, Epel, coll. « Les grands classiques de l'érotologie moderne », Paris, 2011 (1re éd. 1975), pp. 23-82.